

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

**SOMMAIRE** : Le taux d'escompte en Grande-Bretagne au vingtième siècle, par M. R. S. Sayers — La place du commerce extérieur dans l'économie belge (chap. I, II, III) — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

## LE TAUX D'ESCOMPTE EN GRANDE-BRETAGNE AU VINGTIÈME SIÈCLE (1)

par M. R. S. SAYERS,

*Professeur à la London School of Economics and Political Science.*

### I

Le présent article a eu pour point de départ des réflexions sur le retour à une politique monétaire flexible. La « flexibilité » est un mot qui pourrait avoir de nombreuses significations dans le contexte de la politique monétaire et les modifications intervenues depuis 1950 n'ont certainement pas eu pour effet d'accroître la flexibilité dans toutes les acceptions de ce terme. Il est évident que certains rapports sont destinés à être plus rigides et d'autres à être plus flexibles qu'au cours des années antérieures; il n'y a pas de doute que le taux d'escompte appartient au second groupe. Cet aspect de la nouvelle politique monétaire, qui a reçu tant de publicité, nous a amené à nous poser trois questions :

1. Dans quelles circonstances peut-on s'attendre à ce que les autorités relèvent ou abaissent le taux d'escompte ?

2. Quels résultats espèrent-elles obtenir grâce à ces variations ?

3. Pour que les effets souhaités apparaissent, quels sont les rapports qui doivent être rigides dans le système monétaire et quels sont ceux qui doivent être flexibles ? En d'autres termes, quelles sont les réactions qui doivent se produire à l'intérieur même

du système monétaire, pour que des répercussions plus étendues se manifestent, comme on l'espère, dans l'ensemble de l'économie ?

Puisque le retour à un taux d'escompte variable a été salué dans certains milieux comme un retour à une technique traditionnelle, nous avons pensé que nous pourrions jeter quelque lumière sur nos trois questions en passant en revue les cinquante dernières années et en y cherchant les réponses à trois autres questions, parallèles à celles qui viennent d'être mentionnées, à savoir :

1. Dans quelles circonstances le taux d'escompte a-t-il été modifié ?

2. Quels résultats les autorités espéraient-elles atteindre par ces modifications ?

3. Quelles sont les réactions qui se sont en fait manifestées à l'intérieur du système monétaire ?

Hâtons-nous de souligner qu'on ne doit pas trop attendre d'une rétrospective historique. On ne peut pas supposer que les conditions seront exactement les mêmes à l'avenir que dans le passé. Quoi qu'il en soit, il n'y a dans notre période de cinquante années aucune « normale » à laquelle on puisse se référer. L'histoire économique de la Grande-Bretagne depuis 1904 comprend quelques années d'ascendance internationale, avec des investissements à l'étranger sur une large échelle et l'étalon-or, une guerre mon-

(1) Cet article a été rédigé en mai 1955.

diale, un cycle commercial d'après-guerre particulièrement violent, une lutte précaire tandis que le monde extérieur bénéficiait d'une haute conjoncture, la crise et la grande dépression au cours des années 1930 et suivantes, une autre lutte pour arriver à un équilibre approximatif, une autre guerre plus dévastatrice encore que la précédente, et un après-guerre où le Royaume-Uni est devenu le principal pays débiteur du monde. Il se peut fort bien que pas une de ces phases ne se reproduira dans la seconde moitié du vingtième siècle. Cependant, en examinant le fonctionnement du système monétaire dans des situations aussi différentes, nous avons peut-être une chance de trouver certaines leçons d'application générale. Tout au moins devrions-nous arriver à découvrir « la tradition » du taux d'escompte.

## II

Notre demi-siècle commence avec les dix dernières années avant la première guerre. Ce fut durant ces années que les Etats-Unis procédèrent à une grande enquête concernant les systèmes bancaires, avant d'établir le Système de Réserve Fédérale. Au cours de cette enquête, le Gouverneur et le Vice-Gouverneur de la Banque d'Angleterre et quelques autres personnalités du monde bancaire anglais répondirent à des questions touchant le taux d'escompte et d'autres institutions anglaises (1); ces réponses constituent la seule déclaration officielle entre 1858 et 1929 (2). « Quand et dans quelles circonstances le taux d'escompte est-il modifié ? », fut-il demandé au Gouverneur. « Le taux d'escompte, » répondit-il, « est majoré dans le but d'empêcher que l'or ne quitte le pays ou d'attirer l'or dans le pays, et abaissé quand il a complètement perdu contact avec le marché et qu'il n'est pas nécessaire dans les circonstances du moment de provoquer une importation d'or » (3). Durant la vingtaine d'années qui avait précédé, la Banque avait parfois usé d'autres méthodes pour influencer les mouvements internationaux d'or (4), mais en 1910 les Gouverneurs affirmèrent catégoriquement que le taux d'escompte était « le moyen le plus efficace de protéger les réserves de la Banque » (5). Ils citèrent la crise de 1907 comme une démonstration de la grande puissance du taux d'escompte, une hausse jusqu'à 7 p.c. ayant déterminé des arrivages d'or en provenance de vingt-quatre pays. Des personnalités étrangères à la Banque (6) aussi bien que les Gouverneurs croyaient

que l'amélioration des voies de communication avait rendu le taux d'escompte plus efficace en tant que régulateur des mouvements d'or; ils pensaient que la Banque avait de cette façon contrôlé plus complètement la situation en 1907 que pendant la crise de 1866, dont un des banquiers interrogés se souvenait fort bien (1).

Pour décider quand il convenait de modifier le taux d'escompte, la Banque d'Angleterre, qui à l'époque était généralement seule à prendre la décision, prenait presque exclusivement en considération le niveau de ses réserves. Depuis 1890 environ jusqu'en 1914, un mouvement saisonnier marqué a pu être constaté dans la position en or : Chaque automne une sortie se produisait et la Banque réagissait précisément de la même façon que lors de n'importe quelle autre perte d'or, de telle sorte que le taux d'escompte lui-même faisait apparaître un mouvement saisonnier (2). D'autre part, la Banque n'était pas tout à fait indifférente à l'état de la conjoncture en Grande-Bretagne et, sauf en cas de haute conjoncture, elle hésitait à majorer son taux une fois qu'il avait atteint 4 p.c., c'est-à-dire le niveau auquel la « clause du taux d'escompte » commençait ordinairement à jouer pour les taux sur avances en compte courant; parallèlement, la Banque mettait plus d'empressement à réduire son taux lorsqu'il se situait à un niveau élevé que lorsqu'il ne dépassait pas 4 p.c. (3).

Lorsque la Banque modifiait son taux, elle suivait en général pendant cette période une règle que l'on dit avoir été tirée de Goschen : la règle que le taux d'escompte doit être majoré par paliers de 1 p.c. et réduit par paliers de  $\frac{1}{2}$  p.c. A notre connaissance, cette règle a fait son apparition dans la littérature financière avec *Lombard Street* de Bagehot. Après avoir cité un passage des *Changes Etrangers* de Goschen, où ce dernier montre que « le taux d'intérêt doit être de plus de 2 p.c. plus élevé à Londres qu'à Paris, avant que la seule différence d'intérêt rende profitable un envoi d'or de France en Grande-Bretagne », Bagehot continue : « En conséquence, M. Goschen a recommandé que la Banque d'Angleterre relève d'habitude son taux d'escompte par paliers de 1 p.c. quand le but de la hausse était d'agir sur les changes étrangers. » Lors de la douzième édition, préparée en 1906 par la fille de Bagehot avec l'aide d'un ami anonyme, une note fut ajoutée : « Il arrive parfois maintenant que la Banque modifie son taux par paliers de  $\frac{1}{2}$  p.c., mais la règle qui est, peut-on dire, généralement observée, est que s'il peut être utile

(1) U.S. National Monetary Commission : *Interviews on the Banking and Currency Systems*. Document du Sénat n° 405, Washington, 1910. (Il sera cité ci-après sous le titre de *Interviews*.)

(2) Le Select Committee de 1875 ne s'est préoccupé que de quelques questions relatives à l'émission des billets.

(3) *Interviews*, p. 26.

(4) Voyez notre *Bank of England Operations, 1890-1914* (Londres, 1936), notamment le Chapitre IV, qui est reproduit dans *Papers in English Monetary History* (édité par Ashton et Sayers, Oxford, 1953).

(5) *Interviews*, p. 26.

(6) C.R. Nugent (Union Discount Co), pp. 110-111, et Lord Avebury (Robarts, Lubbock and Co), pp. 121-122.

(1) Lord Avebury. Lord Swaytheling, un autre des banquiers londoniens interrogés, avait « été soixante ans dans le monde bancaire » (p. 92).

(2) On trouvera une discussion de ce mouvement saisonnier dans R.G. Hawtrey, *A Century of Bank Rate*, pp. 120-122.

(3) Cf. notre *Bank of England Operations, 1890-1914*, pp. 125-127 et le « Development of Central Banking after Bagehot », *Economic History Review*, Volume IV, n° 1, 1951, p. 115.

d'abaisser le taux par paliers de  $\frac{1}{2}$  p.c., il faut le majorer par paliers de 1 p.c. » (1). Clapham a été jusqu'à écrire, ce que Bagehot avait laissé entendre, que Goschen avait « conseillé dans son livre . . . » ; mais pareil conseil n'a pas été donné par Goschen dans son livre, ni en fait dans aucun de ses discours ou de ses articles publiés (2). Nous en sommes donc réduits à supposer que l'association de la règle avec le nom de Goschen provient soit de ce qu'il l'ait proposée au Conseil des Directeurs de la Banque d'Angleterre (3), dont il fit partie depuis 1858, soit de ce qu'elle lui ait été naturellement attribuée par ses contemporains. Quoi qu'il en soit, il semble que la pratique se soit modifiée dans ce sens à partir de 1860 environ, mais on ne peut vraiment parler de règle avant le vingtième siècle.

Au cours des années 1900 à 1914, le taux d'escompte fut modifié 70 fois environ et dans 9 cas seulement la règle « hausse de 1 p.c. et baisse de  $\frac{1}{2}$  p.c. à la fois » ne fut pas observée. Ces exceptions sont instructives. En septembre 1905, la Banque réagit d'abord au mouvement habituel de l'automne par une majoration de  $2 \frac{1}{2}$  à 3 p.c.; celle-ci peut très bien avoir été considérée comme une mesure préliminaire qui, partant d'un taux très bas quand la conjoncture semblait enfin s'améliorer, ne ferait de tort à personne. Elle fut suivie peu après par un relèvement conventionnel de 3 à 4 p.c. En 1906, des pressions dues à la haute conjoncture aux Etats-Unis se firent sentir de façon continue; en mai, et de nouveau en juin, la Banque ne passa que de  $3 \frac{1}{2}$  à 4 p.c., mais quand la situation devint vraiment difficile en octobre elle porta le taux hardiment en deux temps à 6 p.c. Une exception en sens inverse se présenta en janvier 1907, quand la très forte pression de l'automne 1906 eut disparu : le taux fut ramené en une fois de 6 à 5 p.c. En août 1907, à un moment où l'activité se maintenait à un niveau élevé aux Etats-Unis, mais déclinait dans le pays même, le taux ne fut d'abord relevé que de 4 à  $4 \frac{1}{2}$  p.c.; quand ceci s'avéra insuffisant lors des difficultés de l'automne, de brusques hausses, y compris une « hausse du Gouverneur » (4), le portèrent à 7 p.c. En janvier 1908, la crise étant passée et la dépression économique s'aggravant rapidement, le taux revint par deux baisses d'une ampleur inaccoutumée de 6 à 5 et de 5 à 4 p.c. En 1909, quand l'activité était toujours languissante, la Banque s'en tint par deux fois, en janvier et en octobre, à des hausses de  $2 \frac{1}{2}$

à 3 p.c., mais quand il devint nécessaire de faire davantage au cours de l'automne, elle alla vigoureusement jusqu'à 4, puis 5 p.c. Enfin, en octobre 1913, quand les sorties de l'automne coïncidèrent de nouveau avec une conjoncture en baisse et à un moment où le taux était déjà au-dessus du niveau critique de 4 p.c., la Banque se contenta d'une majoration de  $4 \frac{1}{2}$  à 5 p.c. En résumé, la Banque suivit la règle, sauf en quelques circonstances où une crise se développait ou était à peine passée, ou quand la situation extérieure semblait permettre, et la situation intérieure demander, des taux un peu inférieurs à ceux qu'une stricte application de la règle aurait exigés.

Pour comprendre le raisonnement économique sur lequel reposait la politique du taux d'escompte, nous devons sortir de la période elle-même. Quand la Commission Cunliffe (1) en 1918 examina les arrangements monétaires possibles pour l'après-guerre, elle donna l'une des descriptions classiques de la façon dont agissait le taux d'escompte, et cette description porte sur le système tel qu'il fonctionnait pendant les années qui précédèrent immédiatement la guerre. Un relèvement du taux d'escompte, disait la Commission (2), avait deux effets. En premier lieu, il y avait l'effet immédiat sur les mouvements internationaux de capitaux à court terme, l'effet de retenir l'argent à Londres ou de l'y attirer. En second lieu, la hausse « était nécessairement suivie d'une hausse générale des taux d'intérêt et d'une restriction du crédit. Des projets nouveaux étaient, en conséquence, remis à plus tard et la demande de matériaux de construction et d'autres biens d'investissement fléchissait. La contraction de l'emploi qui s'ensuivait réduisait également la demande de biens de consommation, tandis que les détenteurs de stocks de matières premières financés largement par le recours au crédit... avaient tendance à liquider leurs marchandises sur un marché ébranlé. Le résultat était une baisse générale des prix sur le marché intérieur, laquelle, en faisant obstacle aux importations et en stimulant les exportations, corrigeait la balance commerciale défavorable qui était la cause première de la difficulté. » On pouvait donc attendre d'une modification du taux d'escompte, à la fois un soulagement immédiat et l'ajustement plus fondamental nécessaire par le déséquilibre initial. On supposait qu'il y avait un déséquilibre profond auquel il fallait porter remède et la théorie était donc compatible avec les cas exceptionnels d'avant 1914 où la Banque d'Angleterre tempérait sa politique d'escompte. Par contre, elle n'était pas compatible avec la réaction mécanique à des mouvements purement saisonniers, qui constituait une autre caractéristique de la politique de la Banque avant 1914.

(1) Toutes ces citations sont tirées de la p. 173 de la réimpression, en 1931, de la 14<sup>e</sup> édition (éditée par Hartley Withers et publiée par John Murray, Londres).

(2) M. R.K. Amin, en préparant une thèse sur Goschen pour le titre de M. Sc. (Econ.) de l'Université de Londres, a examiné les écrits de Goschen pour confirmer ce point à notre intention.

(3) La Banque d'Angleterre nous a confirmé qu'aucun procès-verbal du Conseil des Directeurs ne fait allusion à cette « règle ».

(4) Le Gouverneur a toujours eu le pouvoir de hausser le taux d'escompte entre les réunions du Conseil des Directeurs et cette hausse a traditionnellement été dénommée « hausse du Gouverneur ».

(1) First Interim Report of the Committee on Currency and Foreign Exchanges, 15 août 1918; reproduit dans T.E.G. Gregory, *British Banking Statutes and Reports*, Volume 2, pp. 334-365.

(2) *Ibid.*, paragraphes 4 et 5. (Gregory, pp. 336-337).

En ce qui concerne l'objectif moins immédiat d'aligner la situation économique à l'intérieur sur celle de l'extérieur, un rôle essentiel était attribué à la hausse générale des taux d'intérêt et à la restriction du crédit. Au début du vingtième siècle, les taux d'intérêt créditeurs et débiteurs des banques en étaient venus à être très généralement rattachés au taux d'escompte (1); en dehors de Londres, le taux était souvent fixé sans référence au taux d'escompte, mais les dépôts les plus importants, qui étaient souvent aussi les fonds les plus « marginaux » à d'autres possibilités d'investissement, faisaient chacun l'objet d'une convention distincte et le taux fixé dans chaque cas était influencé par le taux d'escompte. En ce qui concerne les taux débiteurs, une « clause du taux d'escompte », qui prévoyait normalement un minimum de 5 p.c., était quasi universelle à Londres, dans le Sud et dans les Midlands. Dans le Nord, le vieux taux fixe de 5 p.c. était commun, mais nullement aussi général qu'on le prétendait parfois (2). D'autre part, une grande partie du crédit bancaire à l'économie intérieure était encore toujours octroyée sous forme d'escompte de traites. A Londres, un escompteur s'attendait à ce qu'on lui applique les taux du marché pour le type de traite en question : ces taux pouvaient varier dans une certaine mesure indépendamment du taux d'escompte, mais une modification de ce dernier provoquait ordinairement un mouvement des taux du marché dans le même sens. Dans le reste du pays, les banquiers escomptaient normalement les traites de leurs clients au taux d'escompte (3). Quant à la « restriction du crédit », dont la Commission Cunliffe parlait comme d'une influence complémentaire, les témoignages font presque complètement défaut. On a quelque raison de supposer que les prêteurs comme les emprunteurs regardaient le taux d'escompte comme un important « baromètre » des perspectives économiques et les uns et les autres devenaient probablement plus circonspects quand le taux d'escompte haussait, plus entreprenants dans le cas contraire. Prises individuellement, les banques étaient peut-être moins attentives, dans leurs politiques de crédit, aux conditions générales du marché monétaire, qu'elles l'avaient été à une époque plus éloignée (4) et elles ne se décidaient à adopter une politique délibérée de restriction que lorsqu'elles y étaient forcées par la structure de leur bilan. Il n'était pas rare au cours de cette période qu'elles épuisent leurs possibilités de prêts (5); une hausse du taux d'escompte n'était pas par elle-même de

nature à créer une telle situation, mais une contraction générale des encaisses pouvait fort bien être associée avec les circonstances qui avaient nécessité un taux d'escompte plus élevé et avoir pour effet de rapprocher quelque peu l'ensemble des banques d'une position où elles auraient épuisé leurs possibilités de prêts.

Nous pouvons donc conclure qu'à l'intérieur même du système bancaire les taux d'intérêt étaient dans une large mesure, mais non de façon universelle, modifiés avec le taux d'escompte, et qu'une modification de ce dernier était probablement accompagnée de certains changements dans le volume des crédits disponibles, bien que l'absence de protestations de la part du monde des affaires semble indiquer que ce dernier effet ne peut pas avoir été marqué. Parmi les autres taux d'intérêt, le rendement des Rentes perpétuelles avait une certaine primauté, plus qu'il n'en a aujourd'hui; les autres effets du taux d'escompte sur la structure générale des taux d'intérêt peuvent donc être jugés par l'influence plus ou moins grande exercée par des modifications du taux d'escompte sur les Rentes perpétuelles. Le rendement de ces dernières étant un taux à long terme alors que le taux d'escompte et les taux connexes des banques commerciales sont à court terme, il est affecté beaucoup plus par les prévisions concernant les taux d'escompte futurs que par le taux en vigueur au moment même. M. Hawtrey a étudié (1), sur une beaucoup plus longue période, le rapport entre le cours des Rentes perpétuelles et le taux d'escompte. Il montre que si, en liaison avec des taux d'escompte un peu plus élevés que ceux des dernières années du dix-neuvième siècle, le cours des Rentes perpétuelles fut orienté à la baisse de 1900 à 1914, la corrélation en courte période entre les modifications mêmes du taux d'escompte et le cours des Rentes perpétuelles fut tout à fait insignifiante. Pour les années 1900-1910, il va jusqu'à dire de cette corrélation qu'elle fut « très faible et capricieuse »; il n'applique pas cette phrase aux quatre dernières années d'avant-guerre, mais les faits ne sont guère plus probants (2). De légères fluctuations des cours boursiers sont naturellement susceptibles de causer de brusques changements dans la capacité qu'a le marché d'absorber de nouvelles émissions. Au cours de cette période, les nouvelles émissions étaient surtout destinées à des investissements à l'étranger et la façon dont elles étaient affectées par des variations du taux d'escompte contribuait sans aucun doute puissamment à produire des effets rapides sur la balance des paiements et partant sur l'encaisse-or. Mais c'est là un phénomène qui est tout à fait distinct des effets sur les investissements et l'activité économique dans le pays même; c'est aussi une réaction qui présuppose l'existence d'un volume substantiel de prêts à des emprunteurs étrangers.

(1) *Interviews*, p. 45 (Schuster, Union of London and Smiths).

(2) Par exemple, par des banquiers londoniens dans les discussions officielles pendant la crise de 1914. Notre propre généralisation est basée sur l'histoire d'un certain nombre de banques provinciales.

(3) *Interviews*, p. 53 (Schuster).

(4) Ceci n'aurait été que la conséquence naturelle de l'expansion et de la diffusion géographique des banques.

(5) En d'autres termes, le rapport de leurs avances atteignait le maximum jugé, par elles, compatible avec une saine gestion.

(1) *Op. cit.*, Chapitre V.

(2) *Ibid.*, p. 162.

I. — TABLE ANALYTIQUE DES ARTICLES SIGNES  
PARUS DANS LE BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION  
DEPUIS 1927

Classement alphabétique par nom d'auteur

	Année	Vol.	N°	Page
		du Bulletin		
<b>AFTALION A.</b>				
Les exceptions à certains égards nouvelles à la loi du troc international. Leurs répercussions sur la balance des comptes et la balance des paiements ... ..	1954	I	2	74
<b>ANDERS J.</b>				
L'évolution économique du Grand-Duché de Luxembourg depuis la Libération :				
1 <sup>er</sup> article ... ..	1948	II	1	1
2 <sup>me</sup> article ... ..	1950	I	3	113
3 <sup>me</sup> article ... ..	1952	I	4-5	229
Aspects de l'évolution économique du Grand-Duché de Luxembourg de 1950 à 1953 ... ..	1953	I	4	205
Les finances du Grand-Duché de Luxembourg ... ..	1954	I	3	137
La construction au Grand-Duché de Luxembourg depuis la Libération ...	1955	I	3	141
<b>ANSIAUX M.</b>				
Les limites du crédit ... ..	1927	I	7	161
Après la conférence ... ..	»	I	25	629
Banques d'émission et crises économiques ... ..	»	II	7	173
La théorie des crises au point de vue de la pratique ... ..	»	III	2	29
Billets de banque et crédits en banque ... ..	»	III	6	189
Une nouvelle théorie. Du crédit à la consommation ... ..	1928	I	2	49
Crédit et spéculation ... ..	»	I	6	233
Les réserves monétaires des banques de dépôts ... ..	»	I	10	405
La question de l'or ... ..	»	II	1	1
Les rapports actuels entre le marché monétaire et le marché financier ...	»	II	6	197
Les valeurs internationales et le change ... ..	»	II	9	313
Un livre nouveau sur la théorie de la conjoncture ... ..	1929	I	1	1
Le contrôle du crédit et la différenciation des taux de l'intérêt ... ..	»	I	5	173
L'ouvrier actionnaire ... ..	»	I	9	333
L'évaluation de la fortune nationale ... ..	»	II	1	1
La balance des comptes et le change ... ..	»	II	5	161
Excédents budgétaires et dégrèvements fiscaux ... ..	»	II	8	277
Les leçons d'une grande crise boursière ... ..	1930	I	1	1
Le progrès technique et la consommation du capital ... ..	»	I	5	153

	<i>Année</i>	<i>Vol. du Bulletin</i>	<i>N°</i>	<i>Page</i>
Une longue période de baisse des prix est-elle en perspective ? ... ..	1930	I	9	333
Marasme économique et prix de détail ... ..	»	II	3	73
L'accaparement prétendu de l'or ... ..	»	II	8	285
Peut-on porter remède à l'excès de la baisse ? ... ..	»	II	12	425
Population et chômage ... ..	1931	I	4	112
La formation et le placement de l'épargne au cours des phases d'essor et de dépression ... ..	»	I	7	229
La proportion de l'encaisse aux exigibilités ... ..	»	I	10	333
Les tarifs douaniers et le change ... ..	»	II	3	69
De l'abus du crédit ... ..	»	II	8	285
Les salaires et la stabilité monétaire ... ..	»	II	12	449
L'interventionnisme conservateur et la dépression ... ..	1932	I	1	1
Les conditions d'une reprise des affaires ... ..	»	I	6	183
Intérêt et salaire ... ..	»	I	10	437
La théorie des crises (A propos d'un livre récent : J. Lescure, Des crises générales et périodiques de surproduction, Paris, 1932) ... ..	»	II	1	1
Les limites de la concentration ... ..	»	II	5	152
Contre le protectionnisme ... ..	»	II	9	305
Le Maroc économique ... ..	1933	I	3	69
La défense de la saine monnaie ... ..	»	I	7	225
Une trêve des fausses manœuvres ... ..	»	I	11	495
L'économie française devant le problème extérieur ... ..	»	II	4	104
L'aspect économique du haut enseignement ... ..	»	II	6	173
La situation présente des banques anglaises ... ..	»	II	11	373
Régularisation financière ... ..	1934	I	3	65
Ce qu'il faut conserver des théories de la sous-consommation ... ..	»	I	7	213
Le conflit des méthodes d'assainissement économique ... ..	»	I	11	475
Les variations de valeur de l'or ... ..	»	II	4	86
La surproduction des diplômés en Belgique et à l'étranger ... ..	»	II	7	195
Lois et fonctions économiques ... ..	»	II	11	373
Les banques de dépôts et la création du crédit ... ..	1935	I	4	101
L'économie européenne souffre-t-elle d'une altération de structure ? ... ..	»	I	10	519
A la recherche de l'équilibre ... ..	»	II	2	45
La semaine de quarante heures ... ..	»	II	5	157
Le pouvoir d'achat ... ..	»	II	10	327
La stabilisation des changes ... ..	1936	I	2	37
L'exportation des capitaux ... ..	»	I	6	225
Le crédit bancaire et la solidarité des prix ... ..	»	I	10	545
Ouvriers japonais ... ..	»	II	2	37
La monnaie scripturale et le crédit ... ..	»	II	6	175
Le coût de la main-d'œuvre ... ..	»	II	10	327
De la nécessité d'une consommation massive régulière ... ..	1937	I	1	1
Balance des comptes et balance des paiements ... ..	»	I	6	197
Le poids des impôts et la capacité contributive ... ..	»	I	10	521
La hausse des prix spéculatifs ... ..	»	II	2	43
Etalons monétaires et fonds d'égalisation des changes ... ..	»	II	5	157
La notion et le rôle du capital selon Schumpeter ... ..	»	II	10	375
Les conditions de la prospérité ... ..	1938	I	2	37
Le crédit à court terme ... ..	»	I	7	277
L'économie dérégulée ... ..	1939	I	1	1
Doctrines économiques et sociales de notre temps ... ..	1940	I	1	1

	<i>Année</i>	<i>Vol.</i>	<i>N°</i>	<i>Page</i>
		<i>du Bulletin</i>		
<b>ASSOCIATION BELGE DES BANQUES</b>				
Le système bancaire belge et la liquidité des banques, rapport présenté à la Conférence internationale du Crédit à Rome ... ..	1952	I	1	12
<b>AUBOIN R.</b>				
Les banques centrales, leurs rapports avec le gouvernement et les autres institutions bancaires ... ..	1955	I	2	81
<b>BASYN Th.</b>				
Les opérations de conversion de la Trésorerie américaine ... ..	1953	II	6	377
<b>BAUDHUIN F.</b>				
Le commerce extérieur de la Belgique et les statistiques officielles ... ..	1927	I	11	269
La valorisation de l'actif national ... ..	»	I	19	465
Quel est le revenu actuel de la Belgique ? ... ..	»	II	3	53
La charge fiscale en Belgique, en France et en Angleterre ... ..	»	II	10	245
La charge effective de la dette publique en Belgique ... ..	»	III	4	97
La Belgique en face des nations concurrentes ... ..	»	III	7	233
La Belgique en 1927. Sa balance commerciale, économique et alimentaire	1928	I	4	141
Notre commerce extérieur en 1927 et l'économie nationale ... ..	»	I	5	189
La Bourse et la consommation de capitaux ... ..	»	I	11	453
Ce que le Congo a coûté à la Belgique ... ..	»	II	3	81
Ce que le Congo représente pour la Belgique :				
I. La valeur boursière de la Colonie ... ..	»	II	7	237
II. Le commerce colonial ... ..	»	II	11	401
III. Conclusions ... ..	»	II	12	437
Le commerce extérieur de la Belgique en 1928 ... ..	1929	I	6	213
Les finances locales en Belgique				
I. Législation ... ..	»	II	2	33
II. Budgets, impôts et dettes des communes ... ..	»	II	6	209
III. Un coup d'œil sur quelques budgets communaux ... ..	»	II	10	369
Observations et conclusions ... ..	1930	I	2	37
Prix de gros et prix de détail ... ..	»	I	6	201
Le revenu national en 1930 ... ..	»	I	10	373
La fortune de la Belgique ... ..	»	I	12	437
L'épargne nationale ... ..	»	II	1	1
La balance des comptes de la Belgique en 1929 ... ..	»	II	4	113
La théorie des hauts salaires ... ..	1931	I	1	2
Considérations sur le développement des petites nations ... ..	»	I	6	189
L'avenir de la population belge ... ..	»	I	11	361
La Pologne d'aujourd'hui ... ..	»	II	1	1
La Belgique de demain ... ..	»	II	4	109
Crise et protectionnisme ... ..	»	II	10	369
La réadaptation des prix et les salaires en Belgique ... ..	1932	I	2	33
L'inventaire de l'actif de l'Etat ... ..	»	I	7	221
Le commerce international et la crise ... ..	»	I	11	477
L'organisation professionnelle agricole en Belgique ... ..	»	II	2	33
Si la crise finissait ... ..	»	II	6	193
Problèmes de distribution ... ..	»	II	10	356
La crise et les ententes entre producteurs ... ..	1933	I	2	33
Un essai sur la répartition effective des richesses ... ..	»	I	6	177
Suggestions en vue d'une réforme administrative ... ..	»	I	10	467

	<i>Année</i>	<i>Vol. du Bulletin</i>	<i>N°</i>	<i>Page</i>
L'évolution récente du commerce international ... ..	1933	II	3	69
Le rail contre la route ... ..	»	II	5	141
Essai sur les classes moyennes ... ..	»	II	10	317
L'augmentation du pouvoir d'achat et des débouchés ... ..	1934	I	2	33
Etude sur le nombre des fonctionnaires en Belgique ... ..	»	I	6	169
La baisse de l'intérêt et les conversions ... ..	»	I	10	443
Devant les premiers chiffres du recensement professionnel de 1930 ... ..	»	II	3	57
Les finances publiques depuis la guerre et depuis la crise ... ..	»	II	6	157
L'évolution du commerce mondial ... ..	»	II	10	337
Les dépenses de luxe et la crise ... ..	1935	I	3	69
			6-7	200
A propos du dernier recensement agricole ... ..	»	I	11	565
L'évolution de la population belge de 1930 à 1935 ... ..	»	II	4	120
Où en est la conjoncture mondiale ? ... ..	»	II	8	255
Après la dévaluation monétaire. L'utilisation de la plus-value de l'encaisse-or	»	II	12	409
L'essence synthétique au point de vue économique ... ..	1936	I	4	145
La situation actuelle de la dette belge ... ..	»	I	8	301
Le rendement des sociétés d'assurance ... ..	»	I	12	621
La situation démographique de la Belgique ... ..	»	II	4	99
Les finances de la Belgique du début à la fin de la crise ... ..	»	II	8	251
Devant les statistiques fiscales ... ..	»	II	12	395
L'expérience Roosevelt et les problèmes de répartition aux Etats-Unis ...	1937	I	4	113
La balance des comptes de la Belgique en 1935 et 1936 ... ..	»	I	8	275
Les enseignements de la crise : ce qu'en pense le Bureau International du Travail ... ..	»	I	12	585
Voorspoed en depressie ... ..	»	II	4	111
Les divertissements dans la vie économique moderne ... ..	»	II	8	283
			12	480
Les tendances actuelles de l'épargne ... ..	1938	I	5	173
Epargne sociale et capitalisation ... ..	»	I	11	658
L'approvisionnement du pays en minerais ... ..	1939	I	5	384

#### BERRYER P.

Trust de placement aux Etats-Unis et en Angleterre ... ..	1931	II	5	165
Les tentatives d'économie dirigée aux Etats-Unis ... ..	1933	I	12	529
Les travaux publics, remède au chômage ... ..	»	II	10	323
Le commerce extérieur du Japon ... ..	1934	II	7	201
Les accords de clearing ... ..	»	II	11	378
Réformes bancaires à l'étranger (Suisse) ... ..	1935	I	10	529
Réformes bancaires à l'étranger (Allemagne) ... ..	»	I	12	599
Législation bancaire à l'étranger — Etats-Unis ... ..	1936	I	4	150
Législation bancaire à l'étranger — Suite ... ..	»	II	2	41
L'épargne dans quelques pays depuis la crise ... ..	1937	I	10	523
L'évaluation globale de l'épargne ... ..	1938	I	4	135
Le financement de la construction d'habitations ... ..	1939	I	6	482

#### BRASSEUR R.

La situation dans l'industrie cotonnière du Lancashire ... ..	1930	II	5	165
---	------	----	---	-----

#### CASTIAU M.

Les transports et l'exportation belge ... ..	1938	II	4	273
--	------	----	---	-----



	<i>Année</i>	<i>Vol.</i>	<i>N°</i>	<i>Page</i>
		<i>du Bulletin</i>		
<b>CHLEPNER B.-S.</b>				
Les premières phases de l'histoire monétaire de la Belgique (A propos d'un centenaire) ... ..	1932	I	5	148
La réglementation des banques de dépôts ... ..	1935	I	12	593
Le contrôle du crédit ... ..	»	II	6	187
			8	260
			11	367
Tendances récentes de l'évolution des banques centrales ... ..	1938	I	12	695
Le financement de l'exportation en Belgique ... ..	»	II	5	371
A propos d'un centenaire. La première crise bancaire en Belgique ... ..	1939	I	1	9
<b>CLARK C.</b>				
Le commerce international est-il nécessaire ? ... ..	1953	II	1	1
<b>COPPE A.</b>				
Introduction de l'article « La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier » ... ..	1954	I	3	150
<b>DAY A.-C.-L.</b>				
La politique du crédit en Grande-Bretagne depuis 1945 ... ..	1953	II	2	81
<b>DE BAUW M.</b>				
La situation économique du Congo belge ... ..	1936	I	6	231
<b>DE LEENER G.</b>				
Les tarifs de chemins de fer et la stabilisation monétaire en Belgique ...	1927	I	13	328
L'intérêt national dans la question des nouveaux canaux en Belgique ...	»	I	22	553
La protection internationale du consommateur ... ..	»	II	5	117
L'organisation de la production d'énergie électrique en Belgique ... ..	»	III	1	1
Le problème ouvrier aux Etats-Unis ... ..	»	III	5	137
La crise du charbon dans le monde ... ..	1928	I	1	1
Les échelles mobiles de salaires en Belgique depuis la guerre ... ..	»	I	9	357
L'institution d'un nouvel index des prix de détail en Belgique ... ..	»	I	12	493
La question des Konzerne en Allemagne ... ..	»	II	5	161
La nouvelle loi sur les allocations familiales en Belgique ... ..	»	II	8	270
Le chômage en Belgique depuis l'armistice ... ..	1929	I	2	41
			3	81
La statistique des prix et les index-number ... ..	»	I	7	261
La question de la main-d'œuvre étrangère en Belgique ... ..	»	I	10	365
La question de la main-d'œuvre ouvrière en Belgique ... ..	»	II	3	69
Le problème international du sucre ... ..	»	II	7	245
Le problème de la distribution des marchandises ... ..	»	II	11	417
L'Etat et son administration ... ..	1930	I	3	73
La surproduction et ses problèmes ... ..	»	I	7	249
Un siècle de commerce de la Belgique ... ..	»	I	11	401
			II	2
				41
L'économie des dépenses publiques en Belgique ... ..	»	II	6	207
Les mouvements des prix dans le commerce de détail ... ..	»	II	11	393
La situation des chemins de fer belges dans la question des transports routiers ... ..	1931	I	3	65

	<i>Année</i>	<i>Vol.</i>	<i>N°</i>	<i>Page</i>
		<i>du Bulletin</i>		
La politique des subventions ou le protectionnisme sans droits protecteurs :				
Première partie ... ..	1931	I	9	307
Deuxième partie ... ..	»	I	12	408
Les possibilités de remèdes au chômage ouvrier par les travaux publics ...	»	II	2	33
La liberté commerciale dans la politique économique de la Belgique :				
I. Les données théoriques de la question ... ..	»	II	6	201
II. Les conditions particulières de la Belgique ... ..	»	II	7	241
Les systèmes de contingentement douanier ... ..	1932	I	3	65
Coup d'œil rétrospectif sur les résultats des cinq premières années de la Société Nationale des Chemins de fer belges ... ..	»	I	9	401
La question des ventes avec primes dans le commerce de détail ... ..	»	I	12	514
Les principes d'égalité générale ou de réciprocité particulière en matière de politique douanière ... ..	»	II	3	72
Les problèmes du crédit dans les classes moyennes en Belgique ... ..	»	II	7	233
Commerce intérieur et commerce extérieur ... ..	»	II	11	381
Questions d'assurance et d'assistance en matière de chômage ... ..	1933	I	1	1
Le protectionnisme monétaire ... ..	»	I	5	148
Le bilan de dix années de politique douanière en Belgique ... ..	»	I	9	437
	»	II	7	209
	»	II	9	284
Principes de politique du commerce intérieur ... ..	»	II	2	33
Les résultats du régime légal des allocations familiales ... ..	1934	I	1	1
Le régime du crédit hypothécaire en Belgique ... ..	»	I	5	141
Le rôle des warrants dans le régime du crédit en Belgique ... ..	»	I	9	412
La protection de l'épargne ... ..	»	II	1	1
La situation de l'industrie électrique belge dans la conjoncture économique	»	II	2	29
Les réformes de l'assurance-chômage en Belgique ... ..	»	II	9	285
Grands chemins de fer et chemins de fer vicinaux. Leurs régimes financiers	1935	I	1	1
			10	524
Les mouvements des prix de détail dans la conjoncture de crise en Belgique.	»	I	5	149
Le corporatisme dans la doctrine et dans les faits ... ..	»	II	3	83
Le pétrole dans le monde ... ..	»	II	7	227
Le problème du blé ... ..	»	II	11	382
L'arrêté royal belge du 13 janvier 1935. Les pouvoirs de l'Etat en matière d'entérinement des restrictions syndicales à la liberté de la production et de la distribution ... ..	1936	I	3	113
Dix années d'exploitation de la Société Nationale des Chemins de fer belges ... ..	»	I	5	194
Le rôle des tarifs spéciaux dans la tarification des transports par chemins de fer ... ..	»	I	11	585
La loi des débouchés dans les conjonctures de crise ... ..	»	II	3	67
Les formes nouvelles du commerce de détail ... ..	»	II	7	215
Le rôle des ententes industrielles dans le régime actuel de la production ...	»	II	11	363
L'élargissement des marchés de consommation ... ..	1937	I	3	73
Le franc luxembourgeois ... ..	»	I	8	269
Le machinisme dans la conjoncture économique ... ..	»	I	11	557
Les finances des chemins de fer ... ..	»	II	3	79
L'index des prix de détail : son rajeunissement ou sa reconstitution ...	»	II	7	256
Le rôle des « ferry-boats » dans les transports entre la Belgique et la Grande-Bretagne ... ..	»	II	11	431
Le crédit dans la distribution ... ..	1938	I	3	89
Les risques de crédit et l'assurance-crédit ... ..	»	I	8	317

	Année	Vol. du Bulletin	N°	Page
La nature des exportations belges ... ..	1938	II	1	7
Le problème de l'approvisionnement des matières premières en Belgique ...	1939	I	2	93
L'approvisionnement en produits alimentaires de la Belgique ... ..	»	II	3	222
de MAN H.				
L'assainissement des prix et des salaires en Allemagne ... ..	1930	II	5	160
Les institutions paritaires de l'industrie allemande ... ..	»	II	7	253
Crise économique et critique de l'économie ... ..	»	II	10	357
Le capitalisme autoritaire ... ..	1931	I	2	33
Le capitalisme libéral ... ..	»	I	8	265
La crise du capitalisme ... ..	»	II	2	38
Entre la France et l'Allemagne ... ..	»	II	5	159
Le protectionnisme agraire et la crise économique en Allemagne ... ..	1932	I	4	97
Quelques données nouvelles sur les causes du chômage ... ..	»	II	4	107
La nouvelle politique des salaires en Allemagne ... ..	»	II	8	265
Du protectionnisme à l'autarchie ... ..	»	II	12	413
La technocratie ... ..	1933	I	4	101
Du plan technique au plan économique ... ..	»	I	10	471
La volte-face des Etats-Unis ... ..	»	I	12	523
L'expérience suédoise ... ..	»	II	1	1
Libre-échange, autarchie ou économie dirigée ? ... ..	»	II	8	245
L'argent fondant : panacée ou aberration ? ... ..	1934	I	10	448
Le problème des reprises nationales ... ..	1935	I	2	33
de MIOMANDRE E.				
La clause-or et la question des paiements en monnaie étrangère dévalorisée dans l'état actuel du droit ... ..	1935	I	8	245
de MOREAU D'ANDROY E.				
La crise des industries du coton ... ..	1931	I	5	145
La crise cotonnière en 1931-1932 ... ..	1932	II	10	337
de VRIES F.				
Les banques commerciales aux Pays-Bas ... ..	1954	II	1	1
DUPRIEZ L.-H.				
L'évolution monétaire de la Belgique de 1925 à 1938 ... ..	1939	I	4	275
Les marchés des changes à terme ... ..	»	II	1	1
			2	97
Une détermination statistique des pertes subies par la circulation métallique belge ... ..	1945	I	1	1
Les problèmes de l'emploi en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ... ..	»	II	3	77
EYSKENS G.				
De verdeling der Belgische invoercontingenteeringen ... ..	1937	II	3	84
De verdeling der uitvoercontingenteeringen ... ..	»	II	7	251
Het herstel van den gouden standaard ... ..	»	II	11	436
Het overheidscrediet en de kapitaalmarkt ... ..	1938	I	4	129
De Staat en het crediet ... ..	»	I	10	619
L'importance du prix de revient dans la concurrence à l'exportation ... ..	»	II	6	471

	<i>Année</i>	<i>Vol.</i>	<i>N°</i>	<i>Page</i>
		<i>du Bulletin</i>		
<b>FORGET J.</b>				
Evolution économique de l'agriculture belge au cours d'un siècle ... ..	1949	II	2	57
<b>FRATEUR J.-L.</b>				
Etat actuel et possibilités de développement futur de l'agriculture et de l'élevage en Belgique ... ..	1927	I	10	237
L'industrie avicole belge ... ..	1928	II	4	117
Production et conservation du beurre en frigo en Hollande ... ..	»	II	4	123
Quelques considérations sur la production porcine en Belgique ... ..	1930	II	11	398
Nos importations de céréales ... ..	1933	II	9	281
<b>GERARD M.-L.</b>				
La répartition des rentes intérieures belges au 31 décembre 1927 .. ..	1928	II	2	37
<b>GHILAIN J.</b>				
Dix ans d'évolution des transports fluviaux au Congo belge (1925-1935) ...	1937	I	2	33
<b>GOEDHART C.</b>				
L'équilibre monétaire et l'équilibre de la balance des paiements : buts de la politique économique ... ..	1955	II	1	1
<b>GOLDENWEISER M.-E.-A.</b>				
La politique de l'or aux Etats-Unis ... ..	1953	I	3	137
<b>JACOBSSON P.</b>				
L'expérience récente d'une politique monétaire active ... ..	1952	I	1	1
Quelques observations techniques concernant la convertibilité ... ..	1954	I	4	233
<b>JANSON G.</b>				
Les accords de clearing et les importations dans l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise ... ..	1939	I	3	179
<b>JANSSEN A.-E.</b>				
Le problème des changes en Europe ... ..	1950	I	1	1
Trente années d'Information et de Documentation ... ..	1955	I	6	389
<b>KATZ S.-I.</b>				
Le dollar canadien et le cours de change fluctuant ... ..	1955	I	5	305
<b>KEESING F.-A.-G.</b>				
Le développement économique des Pays-Bas depuis la Libération ... ..	1949	I	6	269
<b>KINDLEBERGER C.-P.</b>				
Les termes d'échange de la Belgique entre 1870 et 1952 ... ..	1954	II	3	181
<b>KREGLINGER A.</b>				
La situation commerciale d'Anvers ... ..	1927	I	24	605
La situation générale en Argentine ... ..	1928	II	9	317

KRIZ M.-A.

Le mouvement international d'or et de dollars, 1945-1953 ... 1953 II 4 225

LEMOINE R.J.

Le développement des industries alimentaires en Belgique ... 1935 II 1 1  
8 89

La syndicalisation et la concentration des entreprises dans le Royaume de Belgique ... 1936 I 1 1

Le commerce intérieur et extérieur de la construction métallique et mécanique en Belgique ... » I 5 198

Les « Treasury Bills » et la vie économique anglaise ... 1937 I 5 162

L'expansion économique et la recherche scientifique ... » I 8 281

L'économie nationale et les travaux publics ... » II 1 7

Le crédit social ... 1938 I 6 225

LIEFTINCK P.

L'intégration économique de l'Europe ... 1950 I 6 333

MIRY R.

Over het oppotten van bankbiljetten ... 1937 II 1 2

Spaarboekjes in de branding ... » II 5 165

De levensloop van het begrip « Devaluatie » ... » II 9 331

Het proces van « hot money » ... 1938 I 1 1

Beschouwingen over middenstandskrediet ... » I 7 281

Les cartels, les ententes économiques et le commerce d'exportation belge ... » II 3 177

L'industrie textile et le marché intérieur ... 1939 I 4 297

PAPI G.-U.

Autarcie ou développement des échanges ? ... 1949 II 1 1

La convertibilité des monnaies et les conditions de sa réalisation ... 1955 I 4 225

POSTHUMA S.

Le rôle de la Nederlandsche Bank dans le rétablissement de l'équilibre monétaire des Pays-Bas ... 1953 I 1 1

PYNAERT Ch.

L'industrie horticole en Belgique ... 1929 II 4 114

RIST L.

Les Etats-Unis, pays exportateur de capitaux à long terme ... 1955 I 1 1

ROPKE W.

La communauté économique européenne ... 1952 II 5 337

Les voies de la convertibilité ... 1954 I 4 217

SAUVY A.

Motifs et moyens d'union européenne ... 1954 II 4 265

SUETENS M.

Les résultats de la Conférence sur la Trêve douanière ... 1930 I 8 285

Une année d'action économique concertée ... 1931 I 9 301

Une nouvelle phase de l'action économique de la Société des Nations ... » II 11 409

	<i>Année</i>	<i>Vol. du Bulletin</i>	<i>N°</i>	<i>Page</i>
Avant la Conférence économique mondiale. Les conditions actuelles des échanges internationaux I ... ..	1932	II	3	65
II ... ..	»	II	4	101
Les tendances actuelles de la politique commerciale ... ..	1933	I	9	427
Les problèmes de politique commerciale à la Conférence Economique de Londres ... ..	»	II	5	146
Techniques nouvelles en politique commerciale ... ..	1934	I	9	403
Techniques nouvelles en politique commerciale ... ..	1935	I	2	39
La nouvelle politique commerciale des Etats-Unis ... ..	»	II	5	162
Les derniers développements de la politique monétaire ... ..	1936	I	7	261
Les déplacements des courants commerciaux ... ..	»	II	3	72
			5	148
Arrangement du 28 mai 1937 entre les pays du groupe d'Oslo pour le développement des échanges commerciaux ... ..	1937	I	12	589
La situation économique actuelle est-elle favorable à une action collective pour la réduction des entraves au commerce ? ... ..	»	II	9	338
Les développements de la politique économique ... ..	1938	I	11	662
La politique commerciale de la Belgique ... ..	»	II	2	82
Le nouveau traité de commerce entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ... ..	»	II	6	482
Politique de compensation et politique de la nation la plus favorisée ... ..	1939	I	6	475
La charte de La Havane sur le commerce et l'emploi ... ..	1948	I	5	269
La collaboration économique internationale : quelques problèmes nouveaux	1952	II	1	12
<b>TERLINCK F.</b>				
Report et déport en changes ... ..	1931	II	9	338
<b>VAN CRIEKINGE H.</b>				
Nouvelles industries. Réalisations et possibilités ... ..	1939	II	2	111
<b>VANDEPUTTE E.</b>				
Développement du port de Gand pendant les 25 dernières années ... ..	1929	II	5	165
<b>VANDER GUCHT J.</b>				
L'industrie diamantaire en Belgique ... ..	1935	II	9	287
Les tendances actuelles du commerce de détail ... ..	1936	II	9	290
<b>VERRIJN STUART G.-M.</b>				
Quelques considérations sur les Pays-Bas en temps de guerre ... ..	1940	I	4	260
<b>VISSERING G.</b>				
La politique des banques centrales après la guerre. Sa récente évolution en Hollande ... ..	1928	I	11	449
Histoire de la monnaie et politique monétaire en Hollande ... ..	1930	I	2	23
Les réserves-devises des banques centrales ... ..	1931	I	12	401
<b>WAUTERS A.</b>				
Le mouvement ouvrier belge devant la concentration capitaliste ... ..	1929	II	4	109
Un courant nouveau dans le socialisme : les théories de M. de Man ... ..	»	II	9	337
La concentration des syndicats socialistes ... ..	»	II	12	457

**II. — TABLE ANALYTIQUE  
DES ARTICLES NON SIGNES PARUS DANS LE  
BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION  
DEPUIS OCTOBRE 1944**

**A. — Classement alphabétique par pays**

	<i>Année</i>	<i>Vol. du Bulletin</i>	<i>N°</i>	<i>Page</i>
<b>ALLEMAGNE OCCIDENTALE</b>				
Le système de la banque centrale et la politique du crédit dans la République Fédérale d'Allemagne occidentale ... ..	1952	II	6	417
Les avantages spéciaux accordés aux exportateurs en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas ... ..	1953	I	6	374
La politique du change et des devises de l'Allemagne Fédérale ... ..	1953	II	5	312
<b>BELGIQUE (1)</b>				
<b>Monnaie — Finances</b>				
La politique financière du Gouvernement ... ..	1944	I	1	1
La réforme monétaire ... ..	1944	I	2	69
Accord monétaire anglo-belge ... ..	1944	I	2	81
Le contrôle des changes ... ..	1944	I	3	125
Le développement de l'assainissement monétaire ... ..	1945	I	2	61
Exposé général de la situation financière ... ..	1945	I	6	301
La dernière étape de la réforme monétaire en Belgique ... ..	1945	II	4	125
L'évolution monétaire et financière en Belgique au cours du 1 <sup>er</sup> semestre de 1946 ... ..	1946	I	6	337
Les finances de la Belgique de 1939 à 1944 ... ..	1947	I	5	285
L'évolution de la situation monétaire et financière au cours des années 1945, 1946 et des premiers mois de 1947 ... ..	1947	I	6	353
La détermination du stock monétaire dans l'économie belge ... ..	1949	II	6	333
Evolution monétaire et financière de la Belgique depuis septembre 1949 ...	1950	II	4	201
Aperçu de la situation économique et financière de la Belgique au cours de l'année 1950 ... ..	1951	I	1	1
Evolution monétaire et financière de l'économie belge, de septembre 1951 à juin 1952 ... ..	1952	II	4	261
Evolution monétaire et financière de l'économie belge, de juin 1952 à juin 1953 ... ..	1953	II	4	234
Evolution monétaire et financière de l'économie belge, de juin 1953 à juin 1954 ... ..	1954	II	4	274
Une opinion américaine sur la politique monétaire belge ... ..	1953	II	2	90
Une nouvelle statistique : le coefficient de rotation des dépôts à vue dans les banques ... ..	1950	II	4	222
Le marché de l'argent au jour le jour depuis septembre 1950 ... ..	1951	I	6	365
Une nouvelle statistique : le marché de l'argent au jour le jour (call money) ... ..	1953	I	5	327
Notre indice des cours des valeurs à revenu variable ... ..	1947	I	2	82
Nos statistiques des émissions de capitaux des sociétés industrielles et commerciales belges et congolaises, et du rendement des sociétés anonymes	1947	I	3	149
Nouvelle statistique des rendements des principaux types d'obligations ...	1953	I	4	231
Quelques aspects de la négociation des valeurs mobilières à la Bourse de Bruxelles depuis 1946 ... ..	1953	II	6	384
Le classement des fonds publics belges ... ..	1954	I	1	1
<b>Banques — Fonds des Rentes</b>				
La réforme de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique . . . .	1948	I	6-7	317
La Banque Nationale de Belgique 1850-1950 . . . . .	1950	II	3	65

(1) Voir rubrique spéciale pour tout ce qui concerne l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise (Balance des Paiements, Commerce extérieur, etc.).

	<i>Année</i>	<i>Vol. du Bulletin</i>	<i>N°</i>	<i>Page</i>
La couverture des engagements à vue de la Banque Nationale depuis cent ans ... ..	1951	I	2	69
La nouvelle convention entre le Ministère des Finances et la Banque Nationale de Belgique concernant le financement des crédits accordés à l'Union Européenne de Paiements ... ..	1952	II	6	437
La politique monétaire et du crédit de la Banque Nationale de Belgique en 1951 ... ..	1952	I	2	81
La politique monétaire et du crédit de la Banque Nationale de Belgique en 1952 ... ..	1953	I	2	69
La politique monétaire et du crédit de la Banque Nationale de Belgique en 1953 ... ..	1954	I	2	69
La politique monétaire et du crédit de la Banque Nationale de Belgique en 1954 ... ..	1955	I	2	77
Le nouveau tarif d'escompte des acceptations de banque et le crédit par acceptation ... ..	1945	I	3-4	151
Le système bancaire belge et la liquidité des banques, rapport présenté par l'Association Belge des Banques à la Conférence internationale du Crédit à Rome ... ..	1952	I	1	12
Fonds des Rentes — Rapport sur les opérations de l'année 1949 ... ..	1950	I	4	208
Fonds des Rentes — Rapport sur les opérations de l'année 1950 ... ..	1951	I	5	297
Fonds des Rentes — Rapport sur les opérations de l'année 1951 ... ..	1952	II	1	21
Fonds des Rentes — Rapport sur les opérations de l'année 1953 ... ..	1954	I	6	387
<b>Budget — Dette publique — Impôts</b>				
Le budget de 1946 ... ..	1945	II	6	273
Le budget de 1947 ... ..	1947	I	2	73
Le budget de 1948 ... ..	1947	II	6	257
Le budget de 1949 ... ..	1948	II	3	145
Le budget de 1950 ... ..	1950	I	1	6
			2	64
Le budget de 1951 ... ..	1950	II	5	269
Le budget de 1952 ... ..	1951	II	5	201
Le budget de 1953 ... ..	1952	II	5	358
Le budget de 1954 ... ..	1953	II	5	305
Le budget de 1955 ... ..	1954	II	5	360
Budget et comptabilité nationale ... ..	1953	I	5	285
Les budgets belge et néerlandais 1946-1955 :				
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> parties ... ..	1955	I	3	153
3 <sup>me</sup> partie ... ..			4	232
L'endettement de la Belgique de 1920 à 1939 ... ..	1944	I	3	130
Aperçu de la dette publique belge à fin juin 1946 ... ..	1946	II	1-2	1
Les dépenses ordinaires de l'Etat belge. Leur évolution depuis l'avant-guerre	1951	II	4	129
Les contributions directes depuis la Libération. Comparaison avec l'avant-guerre ... ..	1949	I	6	276
Les douanes et accises depuis la Libération. Comparaison avec l'avant-guerre	1949	II	1	5
Les recettes d'enregistrement depuis la Libération. Comparaison avec l'avant-guerre ... ..	1949	II	3	159
Les impôts depuis la Libération. Comparaison avec l'avant-guerre. Conclusions ... ..	1949	II	3	163
L'évolution de la structure des revenus d'après les statistiques fiscales. ...	1953	I	1	16
<b>Situation économique générale</b>				
Aperçu de la situation économique de la Belgique au début de septembre 1944 ... ..	1944	I	1	5
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin mars 1945 ...	1945	I	3-4	129
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin août 1945 ...	1945	II	1-2	1
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin octobre 1945 ...	1945	II	5	185



	Année	Vol. du Bulletin	N°	Page
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin avril 1946 ...	1946	I	5	277
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin décembre 1946	1947	I	1	1
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin mars 1947 ...	1947	I	4	193
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin septembre 1947	1947	II	4	125
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin mars 1948 ...	1948	I	4	185
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin août 1948 ...	1948	II	2	57
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin septembre 1949	1949	II	4	201
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin mars 1950 ...	1950	I	4	169
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin juin 1950 ...	1950	II	1-2	10
Aperçu de la situation économique de la Belgique à fin 1950 ... ..	1951	I	1	1
Données générales de la situation économique de la Belgique au cours du premier trimestre de 1951 ... ..	1951	I	5	265
Données générales de la situation économique de la Belgique au cours des 2° et 3° trimestres de 1951 ... ..	1951	II	6	261
Données générales de la situation économique de la Belgique de septembre 1951 à juin 1952 ... ..	1952	II	3	173
Evolution de la situation économique de la Belgique (juin 1952-juin 1953)	1953	I	3	141
Evolution de la situation économique de la Belgique (juin 1953-juin 1954)	1954	II	3	191
<b>Agriculture</b>				
Aperçu de la situation de l'agriculture belge en 1946 ... ..	1947	II	3	65
La production agricole en 1948 et le recensement des emblavures d'hiver et du bétail au 1 <sup>er</sup> janvier 1949 ... ..	1949	I	1-2	6
La politique agricole de la Belgique ... ..	1951	II	4	145
Recensement général de l'agriculture et du cheptel au 15 mai 1951 ... ..	1951	II	4	149
Evolution récente de l'agriculture belge (1949-1953) ... ..	1954	II	2	112
<b>Industrie</b>				
Les industries belges de 1939 à 1945 :				
Aperçu général ... ..	1946	II	3	58
La houille et le coke ... ..	1946	II	3	64
L'électricité et le gaz ... ..	1946	II	4	133
La sidérurgie ... ..	1946	II	4	144
Les textiles et le vêtement ... ..	1946	II	5	205
Les peaux et les cuirs ... ..	1946	II	6	281
Le papier ... ..	1946	II	6	288
Les industries d'art, de précision et de luxe ... ..	1946	II	6	304
Le tabac ... ..	1946	II	6	311
Le rééquipement de l'appareil de production de la Belgique ... ..	1947	I	3	129
Les problèmes fondamentaux de l'industrie textile belge après le deuxième conflit mondial ... ..	1948	II	4	212
Evolution des industries de la construction et des industries connexes en 1948 ... ..	1948	II	5	261
Situation de l'industrie charbonnière au début de 1949 ... ..	1949	I	1-2	1
Le rééquipement et la rationalisation dans la métallurgie belge depuis 1945	1951	II	1-2	1
<b>Prix — Salaires</b>				
La politique des prix et son exécution ... ..	1945	I	5	237
Le nouvel indice des prix de gros ... ..	1949	I	3	132
L'évolution des prix mondiaux des matières premières et des prix de gros belges depuis la fin de la deuxième guerre mondiale ... ..	1951	I	6	353
Notre indice trimestriel des salaires ... ..	1949	I	5	233
Notre indice trimestriel des salaires ... ..	1952	I	4-5	255
<b>Divers</b>				
La statistique des ventes à la consommation en Belgique ... ..	1946	I	5	305
Les investissements belges et étrangers au Congo ... ..	1952	I	3	174
L'organisation de la sécurité sociale en Belgique ... ..	1945	I	2	70

	Année	Vol.	N°	Page
L'organisation de la sécurité sociale en Belgique ... ..	1953	I	3	143
Comparaison des statistiques du chômage en Belgique et dans quelques pays voisins ... ..	1954	II	6	425
Le Bulletin d'Information et de Documentation entre dans sa trentième année ... ..	1955	I	6	390
<b>CONGO BELGE</b>				
L'évolution de la situation économique du Congo belge de 1939 à 1947 ...	1948	I	1 2	1 65
Les transactions internationales du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1948, 1949 et 1950, et leur incidence sur les réserves de change de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise ... ..	1952	I	3	161
Les investissements belges et étrangers au Congo ... ..	1952	I	3	174
Aperçu sur l'évolution de l'organisation monétaire et bancaire au Congo belge ... ..	1952	I	3	313
<b>ETATS-UNIS</b>				
Dette publique et cours des valeurs industrielles ... ..	1944	I	2	82
« Dumbarton Oaks » ... ..	1944	I	2	88
Renouvellement de l'accord « prêt-bail » entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ... ..	1944	I	3	144
La situation économique actuelle aux Etats-Unis ... ..	1947	II	1-2	1
Le programme des off-shore dans le cadre de l'assistance américaine aux pays étrangers ... ..	1954	II	6	453
<b>FRANCE</b>				
Mesures d'ordre financier en vue du redressement économique ... ..	1945	I	2	77
La nationalisation du crédit en France ... ..	1946	I	1	19
La réforme monétaire ... ..	1946	I	2	96
Financement des investissements industriels en France ... ..	1950	I	2	53
Le Fonds français de Stabilisation des Changes ... ..	1952	I	6	344
Les avantages spéciaux accordés aux exportateurs en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas ... ..	1953	I	6	374
Les rapports annuels de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France	1953	II	3	170
La politique du crédit en France depuis 1946 :				
1 <sup>re</sup> partie ... ..	1954	I	5	309
2 <sup>me</sup> partie ... ..			6	377
<b>GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG (1)</b>				
Le système bancaire luxembourgeois 1941-1951 ... ..	1952	I	4-5	240
La fortune nationale du Grand-Duché de Luxembourg en 1950 ... ..	1952	I	4-5	246
Bibliographie sur la situation économique et financière du Grand-Duché de Luxembourg (1948-1952) ... ..	1952	I	4-5	251
<b>GRANDE-BRETAGNE</b>				
Création de deux sociétés destinées au financement de l'industrie : la « Finance Corporation for Industry » et l' « Industrial and Commercial Finance Corporation » ... ..	1944	I	2	79
Accord monétaire anglo-belge ... ..	1944	I	2	81
Situation bancaire ... ..	1944	I	2	81
Dépenses de guerre ... ..	1944	I	2	82
Production charbonnière ... ..	1944	I	2	84
Avenir de l'industrie textile ... ..	1944	I	2	84
Commerce d'exportation ... ..	1944	I	2	85
Renouvellement de l'accord « prêt-bail » entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ... ..	1944	I	3	144
Les projets d'assurance sociale en Grande-Bretagne ... ..	1944	I	3	147
L'effort de guerre de la Grande-Bretagne ... ..	1945	I	2	81

(1) Pour tout ce qui concerne l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, voir à cette rubrique spéciale.

	Année	Vol. du Bulletin	N°	Page
Les relations industrielles et la politique des salaires en Grande-Bretagne, 1939-1945 ... ..	1945	II	3	84
Le premier budget d'après-guerre. ....	1945	II	4	132
La politique d'argent à bon marché ... ..	1945	II	4	134
Les impératifs de la politique d'exportations de la Grande-Bretagne. Un des instruments de l'expansion de celles-ci : les « Working Parties » ...	1945	II	4	136
La nationalisation de la Banque d'Angleterre ... ..	1945	II	6	278
Le commerce extérieur en 1945 ... ..	1946	I	2	101
Le nouvel indice des prix de détail ... ..	1947	II	4	153
Les avantages spéciaux accordés aux exportateurs en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas ... ..	1953	I	6	374
Les rapports annuels de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France	1953	II	3	170
<b>ITALIE</b>				
Situation monétaire et économique ... ..	1944	I	2	82
La politique des changes et la politique commerciale de l'Italie depuis la guerre :				
1 <sup>re</sup> partie ... ..	1953	I	4	220
2 <sup>me</sup> partie ... ..			5	302
<b>PAYS-BAS</b>				
Le financement de la reconstruction. Création de la « Herstelbank » ... ..	1945	II	5	207
La situation financière ... ..	1946	I	3	152
Les avantages spéciaux accordés aux exportateurs en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas ... ..	1953	I	6	374
Les budgets belge et néerlandais 1946-1955 :				
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> parties ... ..	1955	I	3	153
3 <sup>me</sup> partie ... ..			4	232
Les rapports entre la Banque centrale et l'Etat aux Pays-Bas ... ..	1955	I	6	424
<b>SUISSE</b>				
La politique du crédit en Suisse ... ..	1952	II	3	205
La politique suisse des changes ... ..	1952	II	4	278
La politique budgétaire de la Confédération Suisse ... ..	1955	I	5	336
<b>UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE (U.E.B.L.)</b>				
<b>Balance des paiements</b>				
L'enregistrement des transactions internationales et l'établissement de la balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1947 ... ..	1949	I	4	169
La balance des paiements de l'U.E.B.L. pour l'année 1948 ... ..	1949	II	3	150
Balance commerciale et balance des paiements de l'U.E.B.L. pour le premier semestre de 1949 ... ..	1949	II	5	273
La balance des paiements de l'U.E.B.L. pour 1949 ... ..	1950	II	1-2	1
La balance des paiements de l'U.E.B.L. pour 1950 ... ..	1951	II	3	65
La balance des paiements de l'U.E.B.L. pour 1951 ... ..	1952	II	1	1
La balance des paiements de l'U.E.B.L. pour 1952 ... ..	1953	II	1	10
La balance des paiements de l'U.E.B.L. pour 1953 ... ..	1954	II	1	11
La balance des paiements de l'U.E.B.L. pour 1954 ... ..	1955	I	5	317
<b>Commerce extérieur</b>				
L'organisation du commerce extérieur et l'évolution de la balance commerciale de la Belgique depuis la Libération jusqu'à fin 1947 ... ..	1947	II	5	193
Structure des relations commerciales internationales de l'U.E.B.L. en 1948	1949	II	3	121
Indices des variations du quantum et des prix du commerce spécial de l'U.E.B.L. ... ..	1949	II	4	234
Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1949 ... ..	1950	I	5	253
Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1950 ... ..	1951	I	4	185
Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1951 ... ..	1952	I	6	324
Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1952 ... ..	1953	I	6	398
Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1953 ... ..	1954	II	2	85

	Année	Vol. du Bulletin	N°	Page
Le commerce extérieur de l'U.E.B.L. en 1954 ... ..	1955	I	6	397
Concours officiels et bancaires au financement du commerce extérieur de l'U.E.B.L. ... ..	1953	I	2	72
<b>Divers</b>				
Les modalités techniques de l'assistance américaine et l'aide reçue par l'U.E.B.L. au cours des douze premiers mois du plan Marshall ... ..	1949	I	5	221
Assistance financière reçue et accordée par l'U.E.B.L. depuis la libération jusqu'au 31 octobre 1951 ... ..	1951	II	6	300
L'U.E.B.L. et l'Union européenne de Paiements ... ..	1952	I	2	85
L'U.E.B.L. et l'Union européenne de Paiements ... ..	1954	I	5	293
Les transactions internationales du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1948, 1949 et 1950, et leur incidence sur les réserves de change de l'U.E.B.L. ... ..	1952	I	3	161
L'évolution du contrôle des changes dans l'U.E.B.L. ... ..	1954	II	5	345
<b>U.R.S.S.</b>				
Aspects quantitatifs de l'évolution agricole et industrielle de l'U.R.S.S. depuis 1917 ... ..	1948	I	3	125
<b>B. — Généralités</b>				
La réorganisation des relations monétaires et financières internationales d'après-guerre. — Les accords de Bretton Woods ... ..	1946	I	1 2	1 81
Les premières étapes de la liquidation de la guerre 1939-1945 ... ..	1946	I	3 4	137 197
La situation économique des régions dévastées de l'Europe ... ..	1947	I	3	141
Tableau des parités monétaires ... ..	1947	I	3	suppl.
Tableau des parités monétaires ... ..	1950	I	1	suppl.
Considérations sur le problème des mouvements internationaux de capitaux :				
I. L'évolution des mouvements internationaux de capitaux ... ..	1948	II	4	205
II. La formation de la théorie des mouvements internationaux de capitaux ... ..	1949	I	3	125
L'enregistrement des transactions internationales et l'établissement de la balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1947 ... ..	1949	I	4	169
Les modalités techniques de l'assistance américaine et l'aide reçue par l'U.E.B.L. au cours des douze premiers mois du plan Marshall ... ..	1949	I	5	221
Structure des relations commerciales internationales de l'U.E.B.L. en 1948 ... ..	1949	II	3	121
Teneur en or fin et parités monétaires de quelques devises ... ..	1949	II	4	suppl.
Assistance officielle reçue par les pays participant à l'Organisation européenne de Coopération économique ... ..	1950	I	5	283
Les organisations économiques et financières internationales ... ..	1950	II	6	321
La libération des échanges intra-européens ... ..	1951	I II	3 1-2	129 10
La Conférence internationale du crédit à Rome ... ..	1952	I	1	10
L'U.E.B.L. et l'Union Européenne de Paiements ... ..	1952	I	2	85
L'U.E.B.L. et l'Union Européenne de Paiements ... ..	1954	I	5	293
Les investissements belges et étrangers au Congo ... ..	1952	I	3	174
Le climat fiscal dans quelques pays ... ..	1952	II	2	73
Le Traité constituant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier ... ..	1952	II	2	90
Le financement du réarmement et l'Institut international de Finances publiques ... ..	1952	II	6	440
La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ... ..	1954	I	3	150
Comparaison des statistiques du chômage en Belgique et dans quelques pays voisins ... ..	1954	II	6	425
Le programme des off-shore dans le cadre de l'assistance américaine aux pays étrangers ... ..	1954	II	6	453
La réglementation de la vente à tempérament dans quelques pays ... ..	1955	I	1	9
Développement des recherches et des programmes de productivité ... ..	1955	II	1	13

### III

Les événements des deux guerres peuvent être considérés simultanément, ne serait-ce qu'en raison du contraste qu'ils présentent. Il n'existait aucun précédent à la situation de juillet-août 1914 et la panique qui marqua tout l'épisode était due dans une large mesure à l'ahurissement provoqué par l'étrangeté de la situation. Août-septembre 1939, au contraire, était attendu depuis longtemps et les autorités responsables connaissaient bien les événements de 1914. Les conditions des marchés des changes furent également tout à fait différentes aux deux dates : en 1914, les marchés furent désorganisés parce que la demande de sterling, l'afflux de fonds à Londres, ne put trouver de contrepartie, tandis qu'en 1939 il y eut une fuite de capitaux de Londres qu'il fallut arrêter en fermant le marché libre.

La crise de 1914 consista essentiellement en une panique des banquiers quant aux conséquences de la désorganisation du marché des changes (1). L'immobilisation des actifs des banquiers-marchands jeta le doute sur la liquidité de leurs acceptations et les banques de clearing cherchèrent alors à se protéger en forçant les maisons d'escompte à s'adresser à la Banque d'Angleterre pour de très gros montants. Sous la pression de ces escomptes la Banque d'Angleterre porta son taux de 3 à 4 p.c.; ceci ne pouvait guère se justifier par des motifs rationnels, mais le Conseil estimait probablement qu'une mesure de prudence était appropriée; comme le reste de la Cité, la Banque d'Angleterre trouvait sans doute la situation passablement déconcertante. Mais elle fut prise de panique le jour suivant et doubla son taux, le portant ainsi à 8 p.c. Ceci et d'autres circonstances, notamment une demande normale d'or due à la période de vacances, fit que la panique et les précautions extraordinaires s'étendirent de proche en proche, tant et si bien que le troisième jour, le samedi 1<sup>er</sup> août, le Gouvernement envoya une lettre de la Trésorerie permettant que l'émission de billets dépasse la limite fixée par la loi de 1844. Cette lettre de la Trésorerie était calquée sur celle utilisée en 1866 et prescrivait en conséquence un taux d'escompte de 10 p.c. Lorsque les banques rouvrirent le 7 août, l'inutilité de cette hausse avait été reconnue et le taux fut ramené à 6 p.c. Le jour suivant, le 8, sous la pression quelque peu déraisonnable des banques de clearing, il fut abaissé à 5 p.c., niveau auquel il demeura pendant près de deux ans.

La théorie en honneur, selon laquelle le taux d'escompte devait être utilisé pour protéger l'encaisse-or, ne fournissait absolument aucune justification pour les variations extrêmes durant la crise de 1914. Le marché des changes avait été désor-

ganisé par un excès de transferts vers Londres, et un gros afflux d'or ne pouvait donc manquer de se produire après un laps de temps très court. On pouvait peut-être invoquer l'autorité de Bagehot en défense d'une hausse violente du taux d'escompte quand les demandes d'escompte à la Banque d'Angleterre se faisaient trop pressantes : il avait admis qu'à pareil moment la Banque devait prêter librement mais à un taux élevé, suffisamment élevé pour faire payer « un lourd tribut à toute timidité déraisonnable » (1). Mais en dépit de Bagehot, la véritable justification d'un taux d'escompte élevé quand le prêteur en dernier ressort intervenait, avait été d'assurer qu'une politique généreuse de prêts à l'intérieur ne soit pas suivie de sorties d'or. En 1914, il n'y avait absolument aucun danger que des sorties d'or se produisent. Pour ce qui est de la timidité exagérée, on n'en pouvait déceler que peu de signes en dehors des milieux bancaires, tout au moins jusqu'à ce que le doublement dramatique du taux d'escompte ait donné de la publicité à la panique des banquiers.

La crise de 1914 nous montre donc que les autorités étaient disposées, en temps de crise, à modifier le taux d'escompte tout à fait indépendamment des exigences de la situation extérieure. Mais leur action était si clairement marquée par la panique et par une méconnaissance du rôle traditionnel du taux d'escompte pendant une crise que l'épisode est sans importance véritable dans le développement de la tradition du taux d'escompte. La seule leçon qui en fut tirée était qu'il faudrait agir différemment une autre fois.

Quand cette autre occasion se présenta en 1939, le taux d'escompte avait été plus ou moins hors d'usage pendant de nombreuses années. Pendant les années 30, l'opinion s'était plutôt écartée de la thèse de la Commission Cunliffe, selon laquelle le taux d'intérêt était un régulateur important de l'activité économique, et les autorités avaient suivi une politique entièrement passive vis-à-vis des fluctuations économiques de la seconde moitié de la décennie. Le taux d'escompte était resté inchangé à 2 p.c., tandis que les taux du marché étaient maintenus bien en dessous de ce niveau par la pression d'un gros afflux de capitaux étrangers. Les taux à long terme étaient orientés à la hausse et ici aussi les autorités demeurèrent passives, exception faite de quelques interventions d'ordre mineur pour faciliter des émissions d'obligations. On aurait pu supposer que cette attitude aurait conduit, lors de la déclaration de guerre, à la continuation d'une politique passive ou à l'adoption de mesures plus positives pour assurer que les taux d'intérêt restent bas. Personne ne croyait que les retraits de capitaux étrangers pourraient être arrêtés par une hausse du taux d'escompte, tandis que le contrôle des changes et d'autres mesures étaient destinés à prévenir une fuite de capitaux nationaux. Quant au volume de

(1) Une description en a souvent été donnée : voir, par exemple, Hawtrey, *op. cit.*, Chapitre IV, H. Withers, *War and Lombard Street*, et E.V. Morgan, *Studies in British Financial History 1914-1925*, Chapitre I.

(1) *Lombard Street*, p. 187.

l'activité économique privée, des contrôles plus directs devraient être instaurés et, en tout état de cause, une action modératrice était exercée par les incertitudes de l'heure et plus particulièrement par une crainte paralysante d'attaques aériennes sur une large échelle. Qu'aurait pu faire d'autre une hausse du taux d'escompte, sinon rendre immédiatement plus onéreux le recours du Trésor à l'emprunt à court terme et affermir la croyance en une hausse des rendements pour l'ensemble des obligations gouvernementales ?

Et cependant, le taux d'escompte fut doublé, de 2 à 4 p.c., le 24 août, quand l'annonce du pacte germano-soviétique donna l'avertissement final de l'imminence de la guerre. L'explication du Chancelier de l'Echiquier fut la suivante (1) : « ...la situation se détériorait et nous venions d'être forcés de laisser flotter le taux de change livre-dollar... et, au lieu d'encourager des conditions qui pourraient conduire à une brusque hausse des prix, il était nécessaire de démontrer tout de suite que nous avions l'intention de garder la situation bien en main ». Le doublement du taux d'escompte était, en bref, un signal d'alarme (2); il devait montrer au monde, et notamment aux hommes d'affaires britanniques, que la Grande-Bretagne allait poursuivre une politique très stricte en matière de finances de guerre et éviter l'inflation dans toute la mesure du possible. Il devait inciter à la prudence, en attendant l'instauration des divers contrôles et l'aggravation de la fiscalité. De façon assez logique, le taux d'escompte fut ramené à son niveau antérieur dès que ces mesures plus durables de politique économique de guerre eurent été prises.

Après la phase initiale, le comportement des taux d'intérêt fut entièrement différent au cours des deux guerres. Pendant la première, Londres resta plus ou moins un centre financier ouvert et les taux d'intérêt à court terme, régis par le taux d'escompte, jouèrent à peu près leur rôle normal en influençant la position de change, tout au moins durant les trois premières années. Nous disons « régis par le taux d'escompte », mais ce n'est pas tout à fait exact. Au cours de la première comme de la seconde guerre, le taux d'escompte lui-même devint après peu de temps un symbole sans importance pratique, parce que les autorités se livraient à tout moment à des opérations sur Certificats de Trésorerie et sur prêts à court terme, de telle sorte que le taux des Certificats de Trésorerie devint le taux dominant pour les fonds marginaux, le taux auquel les prêts « en dernier ressort » étaient consentis, et, à strictement parler, le taux d'escompte fut remplacé par le taux des

(1) Débats de la Chambre des Communes, Volume 351, Col. 1604.

(2) Feu Sir Henry Clay, qui était Conseiller Economique de la Banque d'Angleterre à l'époque, nous a dit que c'était là probablement l'opinion même de Montagu Norman. Norman, ajouta-t-il, avait grande confiance dans le taux d'escompte et pensait que l'une de ses principales attributions était de donner un choc et un avertissement.

Certificats de Trésorerie. Vers la fin de la première guerre, les autorités réussirent à isoler partiellement le marché monétaire londonien des autres marchés internationaux et, durant les derniers temps de cette guerre, le taux d'escompte lui-même et le taux des Certificats de Trésorerie qui avait pris sa place perdirent toute importance du point de vue international.

Pendant la seconde guerre, le système du contrôle des changes, surtout après les mesures de juin 1940, ôta toute signification internationale aux taux d'intérêt de Londres. Le taux d'escompte fut maintenu au niveau peu élevé de 2 p.c. et, au surplus, ne joua plus aucun rôle, sa place étant prise une fois de plus par le taux auquel les autorités achetaient sans limite des Certificats de Trésorerie; et cette situation perdura jusqu'en 1951. Les guerres ne peuvent donc pas nous apprendre grand'chose concernant le taux d'escompte et nous ferons mieux d'examiner ce qui arriva après la fin de la première.

#### IV.

Lorsque, conformément aux recommandations de la Commission Cunliffe (1), les autorités recommencèrent à faire usage du taux d'escompte en 1919, elles avaient à leur disposition une étude autorisée, bien qu'un peu succincte, de ses objectifs. Pour cette raison notamment, le taux d'escompte fut manipulé pendant la période d'entre-deux-guerres d'une façon beaucoup plus consciente. Les variations furent moins automatiques, les motifs plus complexes. Les grandes fluctuations économiques, non seulement en Grande-Bretagne, mais aussi dans l'ensemble du monde commercial, furent prises délibérément en considération. Il fallut tenir compte des opérations gouvernementales dans le secteur de la dette publique, devenues beaucoup plus importantes qu'avant la guerre, et la question connexe de la liquidité des banques commerciales et de la possibilité qu'il y avait pour la Banque Centrale d'exercer sur elles un contrôle dut parfois être envisagée. Néanmoins, de 1919 à 1931, les mouvements du taux d'escompte furent de nouveau, comme avant 1914, régis essentiellement par la position extérieure de la livre : par la pression sur le taux de change jusqu'en 1925 et sur l'encaisse-or de 1925 à 1931. Londres ne fut jamais en mesure, comme les Etats-Unis l'ont été sur une longue période, de se désintéresser de l'état de ses réserves.

Durant la première phase, celle du boom et de la dépression d'après-guerre, les exigences des situations interne et externe coïncidèrent commodément. Le relèvement du taux d'escompte, en novembre 1919, de 5 p.c., c'est-à-dire du niveau de guerre, à 6 p.c. fut inspiré tant par le désir de faire monter le cours de change de la livre (2) que par la néces-

(1) *First Interim Report*, paragraphes 18, 19 et 47.

(2) Après que le plancher de \$ 4,76 eut été supprimé en mars 1919, le taux du dollar était tombé à \$ 4,02 en novembre.

sité d'enrayer l'emballlement spéculatif. Mais les opérations gouvernementales dans le secteur de la dette devaient aussi être prises en considération et, quand la haute conjoncture continua à se développer, les autorités hésitèrent à porter le taux d'escompte au delà de 6 p.c., un niveau qui avant-guerre aurait été considéré comme très élevé. En février 1920, les banques furent réunies en conférence à la Trésorerie pour essayer de freiner suffisamment l'activité économique par le rationnement du crédit. En avril 1920, cependant, la Banque d'Angleterre fut forcée de hausser son taux d'escompte jusqu'à 7 p.c.

Les circonstances dans lesquelles elle prit cette mesure extrême eurent des répercussions sur toute l'histoire monétaire de la période d'entre-deux-guerres. Les banques se trouvaient en présence d'une forte demande d'avances de la part du monde des affaires, même aux taux d'intérêt élevés en vigueur au cours de l'hiver 1919-1920, et l'on en vint à se demander si elles consentiraient à souscrire ou à financer par l'intermédiaire du marché de l'escompte le grand nombre de Certificats de Trésorerie venant à échéance chaque semaine. Théoriquement, les autorités auraient pu s'arranger pour que la Banque d'Angleterre souscrive tous les Certificats de Trésorerie qui ne l'étaient pas par le marché, mais cette solution, la seule compatible avec une décision de ne pas majorer les taux, aurait entraîné un accroissement de la monnaie en circulation et donc encouragé les banques à étendre encore davantage leurs prêts aux entreprises. A un moment où les affaires étaient particulièrement prospères et où le taux de change était extrêmement bas, les autorités ne voulurent pas permettre une augmentation de la liquidité du système bancaire et décidèrent de majorer le taux d'escompte jusqu'à 7 p.c., bien que cela dût se faire au détriment de l'Etat en tant qu'emprunteur. Les autorités, regardant les récents appels de l'Etat au crédit comme une source gênante d'inflation, considéraient que le grand nombre de Certificats de Trésorerie venant à échéance semaine après semaine leur avait forcé la main. La dette flottante leur semblait menacer l'indépendance de jugement de la Banque d'Angleterre et de là vint une résolution, qui régit la politique de la dette pendant vingt ans, de réduire la dette flottante chaque fois que l'occasion s'en présentait. Cette résolution fut prise, il faut s'en souvenir, dans une atmosphère d'inflation et il est assez vrai, comme les événements des dernières années l'ont surabondamment prouvé, qu'une trop grande liquidité du système bancaire constitue un obstacle au contrôle par la Banque Centrale. Ce fut peut-être une malchance que la nouvelle orientation donnée à la politique de la dette par l'expérience inflationniste des années 1919-1920 fut suivie par une longue période pendant laquelle l'économie britannique souffrit de déflation plutôt que d'inflation.

Le taux avait à peine été porté à 7 p.c. que l'effondrement du boom devint évident. Mais, con-

trairement à ce qui avait toujours été fait jusque-là, le taux d'escompte fut maintenu à son niveau extrême de haute conjoncture jusqu'en avril 1921. Ceci n'a jamais été expliqué de façon satisfaisante (1) et ne peut qu'être attribué au désir de renforcer la valeur de la livre en termes du dollar à un moment où le taux de réescompte à New York était maintenu lui-aussi, malgré une conjoncture descendante, à son maximum de 7 p.c. Les autorités américaines n'avaient pas l'excuse de viser au rétablissement de l'étalon-or. La véritable critique que l'on peut faire aux autorités britanniques est que, dans l'intérêt d'une politique de l'étalon-or, elles étaient disposées à laisser les taux d'intérêt à des niveaux de prospérité alors que l'activité économique déclinait rapidement (2). Leur comportement montrait, en d'autres termes, quel prix élevé elles attachaient à l'étalon-or. Pour être plus charitable, on peut prétendre qu'une politique moins ferme en matière de taux d'escompte aurait été considérée comme un signe que les autorités britanniques accepteraient de perdre le contrôle de la situation, ce qui aurait eu des conséquences analogues à celles éprouvées par certaines monnaies européennes. Cet épisode, que nous considérons personnellement comme l'un des plus contestables de l'histoire du taux d'escompte, n'a jamais été examiné à l'occasion d'une enquête publique et on ne peut affirmer sans réserve qu'une interprétation plutôt qu'une autre fait justice aux autorités de l'époque. Peut-être, comme c'est très souvent le cas, leurs mobiles étaient-ils complexes : elles cherchaient à renforcer la livre au prix d'une dépression économique, dans le but de rétablir l'étalon-or et elles pensaient en même temps aux désastres qui adviendraient si elles adoptaient une ligne de conduite moins austère.

A partir de 1923, l'évolution du taux d'escompte fut dominée par la question de l'étalon-or : ce furent d'abord les efforts déployés pour en revenir à l'or à l'ancienne parité, puis, d'avril 1925 à septembre 1931, la lutte pour maintenir cette parité. D'une façon très générale, que nous nuancerons plus loin, on peut dire que la politique du taux d'escompte pendant cette période fut essentiellement celle d'un seul homme, Montagu Norman, qui parvint à convaincre ses collègues et le plus souvent aussi le Gouvernement, parce que ses vues quant aux exigences profondes de la situation et à l'importance du taux d'escompte étaient presque universellement partagées par les autorités responsables. Avant d'examiner cette période en détail, il est utile de passer en revue les brèves déclarations publiques de Norman sur le sujet; elles font apparaître une théorie plus simple que l'opinion exprimée en 1918 par la Commission Cunliffe concernant les effets du taux d'es-

(1) M. Hawtrey critique la politique suivie en cette circonstance dans son *Century of Bank Rate*, p. 133.

(2) Le taux d'escompte fut abaissé par paliers de  $\frac{1}{2}$  p.c. la première réduction le ramenant à  $6 \frac{1}{2}$  p.c. le 28 avril 1921 et la dernière à 3 p.c., un taux élevé pour une période de dépression profonde, le 13 juillet 1922.

compte. Norman avait, nous devons nous le rappeler, été formé à la Banque d'Angleterre même, tandis que Keynes et Gregory, qui étaient membres de la Commission Macmillan, avaient, pourrait-on dire, été formés à la doctrine du taux d'escompte de la Commission Cunliffe. Que dit Norman à la Commission Macmillan en 1929 ?

Pour Norman, le taux d'escompte était l'instrument utilisé pour sauvegarder l'encaisse-or et partant la convertibilité de la livre, et c'était là un rôle qu'il était capable de remplir (1). Jusque-là, ses réponses ne différaient en rien de celles de ses prédécesseurs vingt ans plus tôt (2). Mais la Commission Macmillan avait notamment été constituée parce que l'industrie et le commerce avaient, pensait-on, souffert des niveaux relativement élevés du taux d'escompte pendant les cinq années antérieures et Norman fut questionné sur ce point comme ses prédécesseurs ne l'avaient jamais été. Sa thèse fut que les circonstances internationales avaient forcé les autorités britanniques de maintenir le taux d'escompte à un niveau plus élevé qu'elles l'auraient souhaité. « Nous avons été perpétuellement sous la herse », dit-il textuellement (3). Il ne croyait pas cependant que les taux élevés avaient des conséquences vraiment sérieuses : les répercussions défavorables sur la situation intérieure « étaient grandement exagérées... beaucoup plus psychologiques que réelles » (4). Certainement ces désavantages étaient moins considérables que n'étaient « les avantages de la position extérieure » (5). Keynes et d'autres, voyant que Norman était enclin à faire bon marché des « effets intérieurs » du taux d'escompte, l'interrogèrent sur la façon dont le taux d'escompte contribuait à l'élimination d'un déséquilibre fondamental. Ils mentionnèrent l'opinion de la Commission Cunliffe; il l'accepta comme « la théorie orthodoxe », parce qu'il ne voulait pas la discuter plutôt que parce qu'il y attachait beaucoup d'importance (6). Constatant que Norman répugnait à parler en termes généraux, la Commission le questionna alors sur les effets des taux d'escompte élevés au cours des dernières années avant 1930. Il continua à insister sur les avantages que l'économie britannique avait retirés de la stabilité extérieure de la monnaie, mais admit finalement que si le taux d'escompte avait été plus bas « la situation intérieure aurait été beaucoup moins difficile » (7), il y aurait eu moins de chômage.

(1) *Minutes of Evidence taken before the Committee on Finance and Industry*, Volume I, Questions 3324-6 (26 mars 1930).

(2) Voir ci-dessus, p. 70.

(3) Question 3319.

(4) Question 3328.

(5) Question 3332.

(6) « Je suppose que, comme vous l'avez dit, c'est là la théorie orthodoxe, à long terme, et comme telle j'y souscrirais, je ne pourrais pas en disconvenir avec vous. » (Question 3390). Nous nous demandons si l'accent était sur le « vous » final, qui désignait Keynes.

(7) Question 3492.

Avant de faire la critique de ces idées, nous allons examiner quelle fut, en fait, l'évolution du taux d'escompte. Nous commençons en juillet 1923 lorsqu'on se décida à relever le taux d'escompte de son niveau de crise. Cette mesure ne fut pas prise parce qu'il s'était produit un redressement sensible d'activité, mais essentiellement pour renforcer le cours de la livre. Différentes raisons expliquaient la chute de ce dernier : d'une part, les difficultés économiques qu'impliquait l'occupation de la Ruhr, d'autre part l'arrêt des investissements américains en Europe, et enfin la chute des prix des matières premières aux Etats-Unis. Le taux d'escompte fut porté à 4 p.c. La pression sur le cours de la livre perdura quelque peu, mais la Banque d'Angleterre ne modifia plus le taux d'escompte lui-même, se contentant de prendre certaines mesures spéciales pour maintenir le taux du marché très voisin du taux officiel. On pense que son peu d'empressement à faire varier le taux d'escompte doit avoir été mû par le désir de ne pas mettre des armes dans les mains de ceux qui menaient campagne contre un retour à l'étalon-or; en effet, on remarquera que le taux d'escompte avait déjà atteint le point de 4 p.c. auquel toute hausse supplémentaire aurait déclenché la « clause du taux d'escompte » qui régissait à ce moment les taux d'intérêt de presque tous les crédits bancaires consentis en Grande-Bretagne.

Le taux de 4 p.c. fut maintenu jusqu'à la fin de 1923 et tout au long de 1924, alors que la situation était plus aisée, grâce à une amélioration des conditions politiques internationales et à un afflux substantiel de capitaux américains en Europe. Au début de 1925 une crise réapparut en raison principalement de la hausse des taux d'intérêt à New York. A la fin de février elle devint si aiguë que le Gouverneur haussa le taux à 5 p.c. Ce mouvement fut confirmé par le Conseil le 5 mars. On a parfois cru que c'était là une modification annonçant le retour à l'étalon-or. Dans un sens c'était vrai. La Banque aurait sans doute eu moins d'objection à voir tomber le taux de change s'il n'y avait pas eu, en son sein, la ferme détermination d'amener la livre au niveau de \$ 4,86. D'autre part, le fait que le Gouverneur ait cru nécessaire de hausser le taux entre deux réunions du Conseil montre combien il pensait que le danger immédiat était grand. Une fois adopté le niveau de 5 p.c., cependant, on avait toutes les raisons de s'y tenir jusqu'à ce que l'étalon-or soit rétabli. Et c'est ce qui fut fait. L'été de 1925 s'avéra en réalité une période très difficile avec des troubles sociaux dans le pays et une hausse des taux d'intérêt à New York. Malgré cela et malgré l'affaiblissement de la livre, le taux d'escompte fut réduit à 4 1/2 p.c. le 6 août; après des mesures délibérées visant à déprimer les taux du marché, il fut à nouveau abaissé jusqu'à 4 p.c. le 1<sup>er</sup> octobre. Ce taux se révéla néanmoins intenable et, bien à regret, on dut remonter à 5 p.c. au début de décembre. Le niveau de 5 p.c. avait, semble-t-il, attiré des fonds étrangers à Londres, mais comme aucune déflation



substantielle ne se produisit ensuite, la position des réserves fut immédiatement affaiblie lorsqu'une réduction des taux détermina le rapatriement de ces fonds. L'incident peut être résumé en disant que la Banque ramena son taux de 5 à 4 p.c., probablement sous certaines pressions politiques, pour briser l'initiative de ceux qui critiquaient la politique d'étalon-or, et ne revint à 5 p.c. que lorsque le niveau inférieur s'avéra absolument intenable. Il n'y a aucun doute, en effet, que la Banque était très peu désireuse de revenir à 5 p.c.; le témoignage du Vice-Gouverneur à la Commission Macmillan montre que, une fois de plus, comme en 1919-1920, la Banque se considéra forcée d'augmenter son taux en raison du refus du marché de l'escompte d'absorber tous les Certificats de Trésorerie (1).

Le taux de 5 p.c. fut efficace; il mit fin à la ponction des réserves et en 1926, lorsque d'autres capitaux vinrent de France, on espérait beaucoup qu'on allait l'abaisser. Mais la position était délicate et la Banque dut maintenir le taux du marché proche du taux d'escompte pour empêcher l'or de sortir. La grève générale en mai assombrit encore ces perspectives, mais le Chancelier de l'Echiquier (Churchill) laissa entendre dans son exposé du budget (2) que le taux d'escompte pourrait être abaissé dès que la grève des mineurs aurait pris fin. La grève traîna jusqu'en automne, occasionnant des pertes importantes pour la balance des paiements, en sorte que l'on maintint le taux de 5 p.c. Bien plus, après que les capitaux à court terme eurent repris le chemin de la France, à partir du mois d'août, la Banque n'évita une nouvelle hausse qu'en maintenant le taux du marché à un niveau voisin de celui du taux d'escompte.

Lorsque vint 1927 les choses semblaient se présenter beaucoup plus favorablement. L'industrie était prospère et les carnets de commandes bien garnis. La balance commerciale était exceptionnellement forte et les conditions aux Etats-Unis permirent au gouverneur Strong (New York) de participer à un mouvement concerté des banques centrales pour faire baisser les taux d'intérêt. Ainsi le 21 avril la Banque put enfin ramener son taux à 4 1/2 p.c. Il y eut une phase difficile pendant l'été, mais la Banque parvint à la surmonter sans modifier son taux, en prenant des arrangements spéciaux avec le marché de l'escompte. Ce dernier accepta de maintenir le taux fermement à 4 3/8 p.c., à condi-

tion que la Banque laisse le taux d'escompte à 4 1/2 p.c. Lorsqu'en automne les crédits américains à l'étranger augmentèrent et que les conditions devinrent de ce fait plus faciles à Londres, on admit un taux du marché moins ferme.

Les années 1928 et 1929 furent dominées par le boom de Wall Street. La zone sterling jouissait de bons débouchés pour ses exportations, mais les taux très élevés payés à New York pour les capitaux à court terme faisaient perpétuellement peser une sérieuse menace sur les réserves de Londres. Durant l'année 1928, la Banque réussit à maintenir le taux de 4 1/2 p.c., intervenant constamment sur le marché pour que le taux de ce dernier reste très voisin du taux d'escompte. La politique de la Banque à ce moment consistait à laisser le taux d'escompte à 4 1/2 p.c., niveau qui, pensait-elle alors, « ne gênait pas les affaires » (1). Mais l'année 1929 fut marquée à Wall Street par un rythme encore accéléré et, le 7 février, la Banque fut forcée de hausser son taux à 5 1/2 p.c. Après avoir exposé que cette mesure était prise pour protéger les réserves de change menacées, le Vice-Gouverneur ajoutait, dans son exposé deux ans plus tard (2), « ...et je ne dirai pas que nous n'espérons pas, à part nous, que cette décision aurait quelque effet sur le sentiment de Wall Street ». Mais tout effet de cette espèce fut rapidement anéanti et l'on continua d'enregistrer de lourdes pertes d'or.

A ce moment, la Banque eut recours à différentes mesures non-orthodoxes (3) dans le but d'éviter de nouvelles hausses du taux d'escompte. Elle acheta l'or à prime et, en faisant preuve d'une sévérité inaccoutumée dans le choix des traites qu'elle achetait au marché, elle l'obligea à hausser son taux au-dessus du taux d'escompte. Le 25 juillet 1929, le Chancelier de l'Echiquier (alors Snowden) avait dit que le taux d'escompte ne serait pas relevé et lorsque la Banque de Réserve Fédérale de New York porta son taux à 6 p.c., la Banque d'Angleterre avertit officiellement le marché que, pourvu que le taux de ce dernier soit maintenu ferme, il n'y aurait pas de motif de modifier le taux d'escompte. L'or continua à sortir et l'encaisse tomba à 133 millions de livres, soit le point le plus bas depuis le retour à l'étalon-or. Le 20 septembre, des symptômes de crise se manifestèrent à Londres, lorsque furent rendues publiques les malversations de Hatry. Le jeudi suivant, comme le boom à Wall Street continuait toujours, le taux d'escompte fut haussé à 6 1/2 p.c. Cette hausse s'avéra suffisante. Des capitaux affluèrent à Londres à un rythme qui permit au taux du marché de redescendre et à la fin d'octobre la Banque se trouva assez forte pour ramener le sien à 6 p.c. Puis Wall Street craqua et les taux de New York s'écroulèrent.

(1) Question 7596. Le marché s'attendait à une hausse du taux d'escompte, hausse absolument normale après les lourdes sorties d'or qui avaient réduit ses liquidités et l'avaient forcé à s'adresser à la Banque (Cf. Hawtrey, *op. cit.*, pp. 135-7). La Banque aurait pu maintenir les taux existants en accroissant son portefeuille d'effets publics, mais il en serait probablement résulté de nouvelles et importantes pertes d'or, qui auraient nécessité tôt ou tard une majoration du taux d'escompte. Le point réellement intéressant est que le témoignage de Harvey souligne le peu d'empressement de la Banque à hausser son taux.

(2) Débats de la Chambre des Communes, Volume 194, Col. 1697 (26 avril 1926).

(1) Témoignage de Sir Ernest Harvey à la Commission Macmillan, Question 7597.

(2) Question 7597.

(3) Il y avait eu des précédents pendant la période 1890-1907. (Voir notre *Bank of England Operations, 1890-1914, passim.*)

Au cours des quelques semaines qui suivirent, la Banque réduisit son taux par paliers conventionnels de  $\frac{1}{2}$  p.c., au fur et à mesure que le taux du marché fléchissait. Il fallut six mois pour ramener le taux d'escompte de 6 à 3 p.c.; la dernière réduction fut décidée d'accord avec les autres banques centrales (1). La lenteur avec laquelle le taux fut abaissé doit probablement être mise en corrélation avec le fait que Paris enlevait encore de l'or à Londres et qu'il n'y avait aucune certitude de voir un terme mis rapidement à cette ponction. Sir Ernest Harvey déclara à la commission Macmillan que la politique de la Banque avait été « d'abaisser les taux aussi vite que possible afin, d'une part, de faire bénéficier l'économie de conditions de crédit plus favorables et, d'autre part, d'essayer de stimuler la demande d'actions et d'obligations industrielles. Comme vous le savez, nous nous sommes intéressés activement aux rationalisations, mais nous nous sommes dit que, pour retirer tout le bénéfice de cette politique, il est nécessaire de placer, si possible, le marché des investissements dans des conditions telles qu'il absorbe plus facilement des valeurs industrielles sûres émises par des firmes préalablement rationalisées sur des bases adéquates » (2).

Cette allusion aux effets de taux moins élevés sur ce que Harvey appelait le « marché des investissements », par quoi il entendait le marché des capitaux à long terme, est significative. Nous devons cependant nous garder de surestimer cette signification. Les rendements des obligations à long terme n'avaient pas, en fait, varié beaucoup; pendant presque toute la période depuis 1925, les cours de la Rente perpétuelle s'étaient établis entre 54 et 57 et, dans les cinq premiers mois qui suivirent la chute de Wall Street, pendant que le taux d'escompte était ramené de  $6\frac{1}{2}$  à  $3\frac{1}{2}$  p.c. ces cours montèrent seulement de 54,5 à 56. Un fait qui eut beaucoup d'importance pour l'état du marché des émissions fut qu'après l'arrêt brutal du boom des émissions de 1928, boom qui n'avait pas été lui-même vraiment favorable aux investissements du genre auquel se référait Harvey, il y eut une longue période de hausse des taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt est, en un sens, pire pour de nouvelles émissions que des taux élevés et Harvey voulait briser la tendance baissière des cours des obligations.

Pendant la plus grande partie de 1930 les conditions furent favorables et le taux d'escompte fut maintenu durant tout le reste de l'année à 3 p.c., niveau auquel il avait été ramené le 1<sup>er</sup> mai. A partir de novembre, il y eut de nouveaux signes de difficultés, spécialement lorsque les capitaux américains commencèrent à être rapatriés d'Europe. La Banque réagit seulement en renforçant le taux du marché. La naissance de la crise en Europe Cen-

trale en mai 1931 trouva la Banque d'Angleterre dans une situation apparemment forte et après que le taux à New York eut été ramené à  $1\frac{1}{2}$  p.c., le 7 mai, la Banque d'Angleterre ramena son propre taux à  $2\frac{1}{2}$  p.c. le 14. Tout au long de juin, la crise allemande, qu'une importante coopération internationale cherchait cependant à enrayer, devint de plus en plus menaçante pour Londres, mais le taux d'escompte fut maintenu à  $2\frac{1}{2}$  p.c. jusqu'à ce que de grosses pertes d'or se déclarent à la mi-juillet. Le 23 juillet, une hausse normale de 1 p.c. fut annoncée. Comme la confiance en Londres déclinait rapidement, cette mesure fut inefficace et une semaine plus tard la Banque haussait à nouveau son taux, mais de  $\frac{1}{2}$  p.c. seulement, le portant à 4 p.c. Après que les premiers crédits en provenance de Paris et New York eurent été accordés pour défendre la livre, la Banque haussa encore son taux de  $\frac{1}{2}$  p.c., jusqu'à  $4\frac{1}{2}$  p.c. Elle attendit cependant pour ce faire jusqu'au 6 août, jour normal de réunion du Conseil. Ce niveau n'était d'aucune manière un niveau de crise; mais il était, selon les vues de la Banque (1), le niveau crucial pour les transactions intérieures. Jusqu'à l'abandon de l'étalon-or le 21 septembre, ce taux ne fut plus modifié. A ce moment, il fut porté à 6 p.c. par une hausse de crise de  $1\frac{1}{2}$  p.c.

Il est important de noter que pendant le développement de la crise de l'été, la Banque s'abstint de fixer des taux réellement élevés qui auraient pu peut-être raffermir la confiance dans la livre. Lorsque le taux d'escompte fut majoré ce fut manifestement avec regret, et il n'y a aucun doute que la Banque pensait à la fois à l'état de dépression du marché intérieur et au préjudice qu'une hausse des taux d'intérêt pouvait causer au monde entier. La Banque jeta son influence délibérément dans la balance en faveur d'une politique d'argent à bon marché, mais ses propres réserves étaient de loin insuffisantes pour permettre à une telle politique de faire impression.

Le taux d'escompte fut ensuite maintenu au niveau de crise de 6 p.c. pendant cinq mois. Des doutes sérieux naquirent en décembre 1931 lorsque le taux livre-dollar tomba à \$ 3,20 pour une livre. Cette chute était probablement due aux difficultés saisonnières normales, à un moment où l'étranger n'avait encore qu'une confiance limitée dans la volonté qui inspirait la politique britannique. On parla à Londres de l'opportunité d'une nouvelle hausse brutale du taux d'escompte, d'un mouvement spectaculaire, peut-être jusqu'à 10 p.c., qui montrerait au monde que Londres était prêt à empêcher un effondrement monétaire. Il est possible qu'une hausse accentuée du taux d'escompte aurait été interprétée de cette manière, mais il y avait aussi un danger qu'elle ne soit interprétée comme une mesure de panique; dans ce cas, le sort de la livre aurait

(1) En vue de l'émission de l'emprunt Young de 60 millions de livres à l'Allemagne.

(2) Témoignage à la Commission Macmillan, Question 7597.

(1) Témoignage à la Commission Macmillan, Question 7597.

été pire que jamais. La meilleure solution consistait vraisemblablement à ne rien brusquer, le taux de 6 p.c. en vigueur étant après tout un taux très élevé pour une époque de dépression. De toute façon, c'est ce que fit la Banque et les événements justifiaient cette ligne de conduite. La confiance dans la livre fut rétablie et dans les premiers mois de 1932 les autorités purent acquérir assez de devises pour rembourser en mars et en avril les crédits qui avaient été obtenus et utilisés en août et en septembre 1931. Aussi longtemps que ces crédits ne furent pas remboursés, la Banque adopta l'attitude rigide d'empêcher l'afflux de capitaux à Londres d'exercer son effet normal de réduction sur les taux du marché. Mais une fois ces crédits remboursés le taux d'escompte fut ramené de 6 p.c. à la mi-février à 2 p.c. à la fin juin 1932 (1). Ce taux fut maintenu, sans avoir d'ailleurs aucune influence sur le marché, jusqu'à la période troublée de 1939 dont nous avons déjà parlé.

En considérant la période 1919-1932 dans son ensemble, on s'aperçoit que la plupart des mouvements du taux d'escompte furent dictés par la situation extérieure et que, pendant presque toute cette période, la Banque s'efforça d'éviter des mouvements dont les conditions économiques internes auraient eu à souffrir. Les seules exceptions marquantes sont les mesures déflationnistes de 1919-1920 et les mesures inflationnistes, ou peut-être faudrait-il dire réflationnistes, de l'hiver de 1929-1930. Dans le premier de ces cas, un taux d'escompte très haut fut décrété; il fut associé avec un rationnement du crédit. Comme, au moment où ces mesures furent mises en vigueur, le boom était presque enrayé, cette expérience unique jette peu de lumière sur l'utilité du taux d'escompte comme régulateur de la structure des prix et des revenus. L'hiver de 1929-1930 fut aussi une période exceptionnelle. A ce moment la Banque était désireuse de fournir des conditions meilleures aux investissements à long terme; tout ce que nous pouvons dire est que le déclin de la prospérité était à ce moment si rapide qu'aucune modification de taux d'intérêt n'aurait pu l'arrêter et que la crise internationale de liquidités avait atteint le monde entier avant que les banques centrales aient eu seulement une chance d'intervenir. Mais même pendant ces deux périodes exceptionnelles où la Banque cherchait à influencer les conditions économiques internes, le mouvement du taux d'escompte était dans l'ensemble compatible avec les impératifs de la politique des changes.

Pendant toute cette période, la Banque, que nous en jugions par ses actes ou par ses paroles, croyait que de réelles difficultés dans les transactions intérieures ne se manifestaient que lorsque le taux d'escompte montait au delà de 4  $\frac{1}{2}$  p.c. Cette conception était probablement basée sur l'idée, ana-

logue à celle d'avant 1914, que les taux débiteurs des banques commerciales n'étaient influencés par le taux d'escompte que lorsque ce dernier dépassait ce niveau. Il est un peu surprenant que l'on ait pris le taux de 4  $\frac{1}{2}$  p.c. comme le point critique, plutôt que celui de 4 p.c.; mais c'est une période pour laquelle on ne dispose pas de renseignements précis au sujet des taux des avances et la Banque d'Angleterre avait probablement pris ses informations à ce sujet. Une autre explication serait que, bien que la « clause du taux d'escompte » jouât à un niveau plus bas, à 4 ou même à 3  $\frac{1}{2}$  p.c., la Banque pensait qu'une hausse modérée des taux débiteurs ne causait pratiquement aucun tort à l'industrie et au commerce.

La dernière explication serait naturellement compatible avec les idées de Montagu Norman, déjà exposées, que les taux débiteurs n'avaient réellement que très peu d'influence sur l'industrie et le commerce. Nous ignorons, personnellement, combien profonde était la conviction de Montagu Norman sur ce point; peut-être était-ce simplement sa façon d'insister sur l'utilité qu'il y avait, à son sens, à consentir des sacrifices pour la réalisation de cette stabilité monétaire internationale qu'il prisait tant, et qu'il prisait pour l'aide indirecte qu'elle apportait à l'industrie et au commerce britanniques. Il y a incontestablement des signes, particulièrement dans le témoignage ultérieur du Vice-Gouverneur à la Commission Macmillan, que la Banque attachait en fait de l'importance à ce que toute la structure des taux d'intérêt soit abaissée dans des périodes de dépression profonde.

Pour apprécier la politique de taux d'escompte pendant cette période, il est important de se rappeler que le montant des prêts étrangers de Londres ne représentait plus alors qu'une fraction de ce qu'il avait été avant 1914. Ce montant, même réduit, n'était plus contrôlé uniquement par le taux d'escompte : dans chaque période de réelle difficulté, les autorités britanniques mirent d'autres obstacles aux prêts extérieurs. De cette manière, elles évitaient la nécessité de hausser trop fortement le taux d'escompte. Bref, ce taux avait perdu une de ses plus importantes fonctions d'avant-guerre. D'autre part, le volume des capitaux à court terme qui se déplaçaient à l'échelle internationale s'était, croit-on généralement, grandement accru, et c'était pour régler ses mouvements que la Banque d'Angleterre se servait surtout de son taux d'escompte.

Nous n'ajouterons qu'une chose avant de discuter les événements qui suivirent 1932, c'est que Montagu Norman avait peut-être raison. Il est possible, en d'autres termes, que le taux d'escompte n'ait pas d'action directe sur le niveau de l'économie intérieure. Entre 1920 et 1930, au fur et à mesure que les années passaient, il y eut un mouvement de plus en plus prononcé d'opinion contre le maintien des niveaux pourtant modérés auxquels le taux d'escompte était porté. Ce fut là la principale

(1) Sur les opérations de la Banque pendant ces quelques mois, cf. E. Nevin, « The Origins of Cheap Money, 1931-1932 », *Economica*, février 1953 (N.S. Volume XX, n° 77).

raison pour laquelle la Commission Macmillan fut formée. La politique d'étalon-or fut constamment critiquée, parce qu'elle imposait ces taux d'intérêt au pays. La répugnance de Norman de hausser le taux d'escompte au delà de  $4 \frac{1}{2}$  p.c. était probablement fort influencée par cette opinion. Il ne voulait pas mettre des armes aux mains de ceux qui critiquaient l'étalon-or. Il se peut aussi qu'il ait pensé que si des hausses de taux modérées avaient peu d'influence sur le niveau de l'activité, des taux très élevés pourraient être dommageables. Il ne semble guère que la Banque se soit servie consciemment de son taux d'escompte pour provoquer une déflation de la structure des prix et des revenus de l'économie. La baisse des exportations et la concurrence des importations étaient les principales forces déflationnistes agissantes; c'était par ces circonstances plutôt que par des taux d'intérêt élevés que la politique d'étalon-or pesait sur l'économie britannique.

## V

A partir de 1932 et jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, le taux d'escompte fut maintenu à 2 p.c. Il était sans action sur le marché, c'est-à-dire qu'on laissa les taux du marché descendre à un niveau exceptionnellement éloigné de celui du taux d'escompte. Cette politique, qui avait été adoptée au début pour d'autres raisons, fut poursuivie comme stimulant de reprise économique (1). Les loyers peu élevés de l'argent favorisèrent certainement la reprise économique britannique, particulièrement dans le boom de la construction qui se fit sentir, au milieu des années 30 et en incitant les entreprises d'utilité publique à se lancer dans des investissements à plus long terme. Ces effets donnent une certaine idée de l'influence déprimante qu'avaient exercée les taux d'intérêt plus élevés des années 20. Mais en faisant cette remarque nous devons nous rappeler que le stimulant vint surtout de la forte baisse des taux d'intérêt à long terme et qu'il ne se manifesta que lentement. L'expérience des années 30 ne peut guère être considérée comme encourageante pour une politique qui viserait à obtenir une inflation ou une déflation rapide par une manipulation des taux d'intérêt à court terme.

Durant la seconde guerre, la politique monétaire fut dictée par la nécessité où se trouvait l'Etat d'emprunter. La structure des taux à court terme fut basée sur le taux des Certificats de Trésorerie qui fut stabilisé par des opérations officielles. Le taux d'escompte n'eut plus aucune signification. Pour différentes raisons, une politique semblable fut suivie quelque temps après la guerre, sauf que les taux à court terme furent maintenus encore plus bas que pendant la guerre. A partir de 1947, on laissa monter les taux à long terme et, en trois ans environ, ils haussèrent de plus de 1 p.c. Pendant cette période de pénurie de capitaux et de contrôles

(1) Cf. Nevin, *loc. cit.*, p. 37.

officiels, cette hausse ne doit avoir eu que peu d'effet sur l'activité totale de l'économie, mais son utilité principale fut d'annoncer un changement dans la politique monétaire à partir de novembre 1951, sans lequel elle n'aurait pu perdurer longtemps.

## VI

Les changements survenus à partir de l'automne de 1951 sont bien connus et nous n'en dirons rien qui ne soit en rapport avec la « tradition » du taux d'escompte. En novembre 1951, des mesures furent prises pour réduire la liquidité anormale du système bancaire, les contrôles sélectifs du crédit furent sévèrement renforcés et les hommes d'affaires furent mis en garde contre les perspectives de 1952. A ces mesures, qui eurent toutes un certain effet, les autorités ajoutèrent quelques curieuses manipulations du taux d'escompte. Le taux fut haussé nominalement de 2 à  $2 \frac{1}{2}$  p.c., et les autorités annoncèrent qu'elles ne s'engageaient plus à maintenir à un niveau fixe les taux du marché pour les Certificats de Trésorerie. Le marché pourrait être forcé de s'adresser à la Banque comme anciennement. Mais dans cette éventualité, les maisons d'escompte ne devraient plus emprunter à  $\frac{1}{2}$  p.c. au-dessus du taux d'escompte mais à  $\frac{1}{2}$  p.c. au-dessous (1). En fait, tout en disant que des opérations d'open market n'assureraient plus une protection automatique des maisons d'escompte, les autorités réduisirent le taux effectif de  $2 \frac{1}{2}$  à 2 p.c. (2). L'expérience prouva bientôt que même ceci ne signifiait pas grand'chose : les autorités donnèrent en fait au marché une telle assistance que le système d'après-guerre demeura presque inchangé. En d'autres termes, le taux des Certificats de Trésorerie demeura régi principalement par les taux débiteurs, les taux des prêts au jour le jour, des banques de clearing. Ces taux furent fixés par accord entre les banques et aux niveaux que les autorités souhaitaient, bien en dessous de celui du taux d'escompte.

Pourquoi, dès lors, le taux d'escompte fut-il modifié? Son relèvement eut deux effets que nous n'avons pas encore mentionnés. Le premier fut la publicité qui y fut donnée dans les autres centres financiers. Grâce à la tradition du marché de

(1) Avant 1951, la Banque avait coutume de réescompter le papier autorisé au taux d'escompte ou de faire des avances à sept jours minimum, à  $\frac{1}{2}$  p.c. au-dessus du taux d'escompte; en 1951-1953, les escomptes furent accordés suivant l'ancienne règle, c'est-à-dire au taux d'escompte, mais des avances à sept jours minimum furent consenties, uniquement sur Certificats de Trésorerie, ce qui n'était pas en pratique une condition restrictive, à  $\frac{1}{2}$  p.c. au-dessous du taux d'escompte. En septembre 1953, le « taux des avances » et le taux d'escompte furent unifiés.

(2) Il y a ici une simplification théorique. Sous l'ancien système, on pouvait à la fois réescompter à 2 p.c. et emprunter à  $2 \frac{1}{2}$  p.c.; pour différentes raisons, la faveur avait été donnée en pratique à la seconde de ces opérations. Sous le nouveau système il ne se trouvait plus personne pour réescompter à  $2 \frac{1}{2}$  p.c. alors qu'il était possible d'emprunter à 2 p.c.; le taux effectif était devenu 2 p.c. au lieu de l'ancien taux de 2 ou  $2 \frac{1}{2}$  p.c. en théorie et de  $2 \frac{1}{2}$  p.c. en pratique.

Londres, une modification du taux d'escompte constitue toujours une « grande nouvelle » dans tous les centres financiers du monde; le fait de l'avoir apparemment relevé attira l'attention à l'étranger, mieux sans doute que ne l'eût fait aucune autre mesure, sur le changement de politique monétaire qui était envisagé en Grande-Bretagne et sur la possibilité que Londres pourrait être après tout un centre intéressant pour des placements à court terme. En second lieu, lorsque le taux d'escompte fut modifié, pour la première fois depuis 19 ans si l'on excepte la crise de 1939, les banques commerciales recommencèrent à insérer dans leurs conditions de prêts une « clause du taux d'escompte ». Aussi longtemps que le taux d'escompte demeura à 2  $\frac{1}{2}$  p.c., ces clauses n'eurent en général aucune conséquence pratique, mais elles existaient, de telle sorte que tout relèvement ultérieur du taux d'escompte devait automatiquement faire hausser les taux débiteurs des banques.

Il semble que les autorités n'aient pris aucune mesure spéciale afin de relever également les taux à long terme; mais la diminution des liquidités bancaires et l'effet de choc des changements intervenus agirent tous deux dans ce sens. Le rendement de la Rente perpétuelle monta d'environ 3,8 à 4 p.c. Pour apprécier l'importance de ce mouvement, nous devons nous souvenir que le taux de 3,8 p.c., avant les changements, était lui-même influencé par l'attente d'une politique d'argent plus cher.

En général, les modifications du marché de l'argent en novembre 1951 doivent être envisagées comme une mesure symbolique et préparatoire. Elles avaient pour but de donner au monde un choc et y réussirent. Elles avaient aussi pour but de préparer une hausse ultérieure du loyer de l'argent si les autorités décidaient d'adopter une telle politique. Mais pour ce qui est des effets réellement déflatatoires, les autorités continuèrent à faire usage de contrôles plus directs et d'exhortations.

Le changement de mars 1952 fut plus décisif. Si l'on voulait, en se servant des anciens remèdes, améliorer la situation des changes étrangers, il fallait accepter une hausse importante du taux d'escompte. La Cité parlait de 3  $\frac{1}{2}$  p.c. mais les autorités voulurent faire impression : aussi durent-elles adopter le taux de 4 p.c., la hausse devant être d'au moins 1  $\frac{1}{2}$  p.c. pour avoir un effet de choc. C'était là également la hausse minimum traditionnelle en période de crise ; 1 p.c. n'aurait été qu'une hausse ordinaire « de Goschen ». Le taux réel de réescompte monta parallèlement à 3  $\frac{1}{2}$  p.c. Il se produisit, de même, un renchérissement du taux au jour le jour des banques de clearing et partant du taux des Certificats de Trésorerie. Le rendement de la Rente perpétuelle passa à 4  $\frac{1}{4}$  p.c. et bientôt à 4  $\frac{1}{2}$  p.c. Les clauses du taux d'escompte, nouvellement remises en vigueur, rendirent les emprunts dans les banques de  $\frac{1}{2}$  ou 1 p.c. plus onéreux pour beaucoup de clients.

Un mouvement d'une telle ampleur devait avoir un effet sur l'opinion internationale. Il eut incontestablement un effet appréciable sur la position à court terme de Londres. Rien ne prouve, à notre connaissance, qu'il ait eu des effets restrictifs directs sur l'inflation intérieure, qui seraient venus s'ajouter à ceux produits par les mesures adoptées trois ou quatre mois plus tôt. Mais il eut une incidence importante sur la situation économique générale de l'ensemble du monde. Il encouragea la mode de l'argent plus rare et plus cher dans le monde entier. Ceci contribua sans doute fortement à affaiblir les prix internationaux des matières premières en 1952. Ce mouvement de prix fut très important pour la situation interne de la Grande-Bretagne. Il intensifia pour un temps la dépression des industries textiles et il mit en échec la hausse continue du coût de la vie qui a toujours joué un rôle important dans les négociations de salaires. Bref, en encourageant à travers le monde une politique d'argent cher, la politique monétaire de Londres favorisa la politique de restrictions de salaires. Il faut se rappeler que l'attention attachée par le monde extérieur au taux d'escompte de Londres donne à ce dernier une force qui dépasse largement tout ce qu'il peut réaliser directement à l'intérieur.

Les baisses de septembre 1953 et de mai 1954 sont surtout intéressantes pour les indications qu'elles fournissent concernant les idées des autorités britanniques. La réduction globale ne fut pas, naturellement, aussi importante qu'elle apparaît à première vue, car, en septembre 1953, le taux véritable du prêteur en dernier ressort, la Banque d'Angleterre, resta à 3  $\frac{1}{2}$  p.c. : le taux d'escompte fut simplement ramené jusqu'à ce niveau. Le taux des Certificats de Trésorerie tomba de 2,4 p.c. en août 1953 à 1,6 p.c. en mai 1954 et le rendement de la Rente perpétuelle, de 4 p.c. en septembre 1953 à 3  $\frac{3}{4}$  p.c. au milieu de 1954, c'est-à-dire en dessous du niveau de novembre 1951. Quelques taux débiteurs des banques furent abaissés lors du premier mouvement; le second trouva presque tous ces taux déjà à leur minimum conventionnel.

Mais pourquoi les autorités réduisirent-elles le taux à un moment où l'inflation intérieure se développait plus rapidement qu'en 1952? La balance des paiements était plutôt en meilleur état, mais les réserves de change continuaient à être vraiment vulnérables et il ne s'était certes pas produit une amélioration telle qu'elle justifiait un retour à la politique d'argent à bon marché dans une période de rapide inflation. Nous pensons que la réponse se trouve dans la situation extérieure. Une confiance raisonnable en la livre sterling avait été restaurée et les niveaux relatifs des taux d'intérêt à New York et sur les autres places commençaient à retrouver leur ancienne signification pour Londres. En raison d'une dépression naissante aux Etats-Unis, les taux à New York fléchissaient et le taux des Certificats de Trésorerie à Londres, qui était devenu le taux directeur des mouvements de capitaux à court

terme, devait être abaissé si l'on ne voulait pas que Londres attire à elle un flot important de capitaux mobiles à court terme. Les autorités avaient de bonnes raisons de ne pas souhaiter à ce moment un afflux de capitaux mobiles. (Nous préférons ne pas employer l'expression de « hot money ».) Les taux de Londres devaient donc être abaissés.

Vers la fin de 1954, cependant, un mouvement fort différent commença à se faire jour. Les craintes d'une dépression économique aux Etats-Unis s'étaient calmées. La Grande-Bretagne souffrait d'une inflation lente mais persistante et des inquiétudes au sujet de sa balance des paiements réapparurent. Dans ces circonstances, le marché en vint à appréhender un relèvement du taux d'escompte et ses propres taux haussèrent jusqu'à ce qu'ils soient beaucoup plus voisins du taux d'escompte qu'ils ne l'avaient été habituellement dans les derniers temps. Les prédictions du marché se vérifièrent; la faiblesse du sterling se confirmant et des hausses inflatoires des salaires continuant à se produire, la Banque haussa son taux, en deux temps, de 3 à 3 ½ p.c. à la fin de janvier et de 3 ½ à 4 ½ p.c. en février. Le second de ces changements fut accompagné de l'annonce et de l'application d'une intervention officielle sur les principaux marchés de la livre transférable et de nouvelles restrictions des crédits à tempérament.

Bien que l'on s'attendit à cette hausse de ½ p.c. en janvier, on fut surpris de sa modération. Ses effets sur les marchés montrèrent qu'elle confirmait à peine les anticipations du marché. Le second mouvement, du fait qu'il était accompagné de l'intervention en matière de livre transférable et qu'il portait le taux d'escompte à son niveau le plus élevé depuis 1932, eut un effet immédiat sur la Bourse; mais cet effet lui-même tendit à se réduire après quelques jours et en dépit d'interventions officielles pour maintenir les taux à court terme à un niveau voisin du taux d'escompte, ce ne fut pas avant la « Semaine du Budget », à la mi-avril, que les marchés commencèrent à envisager sérieusement la perspective d'une politique d'argent relativement cher pour une période assez longue.

D'autre part, la différence importante qui existait maintenant entre les taux de Londres et d'Amérique du Nord pour l'argent à court terme attira un montant important de capitaux, généralement couverts par une opération à terme, de l'Amérique du Nord vers Londres. Cet afflux aurait pu être plus large, n'eût été son caractère peu habituel. En avril, il diminua, lorsque les taux d'intérêt à court terme de New York se furent affermis.

Pour résumer les mouvements de la période 1953-1955, on peut dire que les rapports internationaux entre les taux à court terme semblent s'être rétablis, qu'en 1953 et 1954 ils semblent avoir été l'élément dominant du comportement du taux d'escompte à Londres et qu'en 1955 la Banque d'Angleterre a repris l'initiative par une hausse prononcée qui avait

pour but de raffermir la balance des paiements du Royaume-Uni, compromise par l'inflation continue. Mais même en cette dernière période les autorités britanniques semblent n'avoir rien fait, ou pratiquement rien, pour renforcer les effets du mouvement des taux à court terme, soit par une intervention sur le marché des capitaux, soit en indiquant leurs intentions au public. Les taux plus élevés demandés pour les crédits à moyen et à long terme aux autorités publiques par le « Conseil des Prêts pour Travaux publics » ont seulement suivi les mouvements du marché un peu plus rapidement qu'à certaines époques dans le passé et rien n'indique que les sociétés de construction aient été découragées dans les efforts, d'ailleurs partiellement infructueux, qu'elles ont faits pour maintenir inchangés les taux auxquels elles accordent des prêts hypothécaires. Bref, les autorités semblent s'en être tenues aux effets de l'annonce d'une modification du taux d'escompte. C'est à peine si elles y ont ajouté des mesures complémentaires autres que celles qui auraient été prises au temps où l'on cherchait à influencer surtout, sinon uniquement, les mouvements internationaux à court terme de capitaux.

La conclusion est la suivante : ou bien les autorités ont une très grande confiance en la possibilité de redresser la situation économique générale par une modification du taux d'escompte ou bien elles n'ont qu'une confiance très limitée en cette possibilité, mais considèrent que le taux d'escompte est avant tout un régulateur des mouvements internationaux de capitaux. Dans ce dernier cas, et si cette conception est correcte, nous devons surtout compter sur les « effets directs de revenu » des changements de la balance commerciale pour maintenir les structures de prix et de revenus de différents pays en rapport les unes avec les autres, tandis que les mouvements de capitaux, influencés par la politique du taux d'escompte, servent à amortir les divergences temporaires. C'est peut-être de cette manière que les choses se sont passées depuis longtemps. S'il en est ainsi et si nous devons continuer à vivre dans une économie de ce genre, on peut fort bien laisser les changements du taux d'escompte s'infiltrer lentement et d'une façon imparfaite à travers les autres parties du marché des capitaux. Ils peuvent être laissés dans une large mesure à la discrétion de la Banque d'Angleterre et ne nécessitent pas les longues consultations à Whitehall qu'il a parfois fallu attendre.

Nous avouons que, bien que cela semble un raisonnement plausible, nous hésiterions à fonder sur lui une grande confiance en la stabilité internationale de la livre sterling. Nous serions plus confiants si l'autre hypothèse était la bonne, si les changements du taux d'escompte avaient un effet appréciable sur la situation économique interne. Mais dans cette hypothèse, ne devrait-on pas faire un très gros effort pour obtenir les résultats désirés et les obtenir rapidement? Beaucoup d'économistes britanniques prétendraient sans doute que le taux

d'escompte ne peut avoir que peu d'influence sur la relation entre les investissements et l'épargne; mais aucun effort résolu n'a encore été tenté pour arriver à des résultats dans ce domaine. Pour qu'un effet raisonnablement rapide et d'envergure suffisante se produise, il faudrait que la Banque d'Angleterre, avec l'appui entier du Gouvernement, s'efforce de changer au maximum les taux d'intérêt et les crédits disponibles dans tout le système. En

un sens, ceci est une affaire de technique monétaire. Mais il faut un peu parler clairement, c'est une condition préliminaire essentielle. Si l'on veut nous permettre une hyperbole, nous dirions que les autorités ont jusqu'à présent agi comme si le taux d'escompte était une technique sans grand intérêt en dehors des temples élevés de la Cité de Londres. Une livre convertible à un taux stable de \$ 2,80 pourrait demander quelque chose de plus.

# LA PLACE DU COMMERCE EXTERIEUR DANS L'ECONOMIE BELGE

## CHAPITRE I

### Objet et méthode du présent article.

Une des caractéristiques structurelles de l'économie belge est sa dépendance à l'égard des échanges internationaux. En effet, l'industrie met en œuvre de grandes quantités de matières premières de provenance étrangère; l'alimentation de la population nécessite des importations; pour beaucoup de ses autres achats de consommation, le public choisit des marques étrangères; le défaut de production indigène l'y oblige parfois — comme pour les voitures automobiles ou les montres. Toute la structure de l'appareil productif s'est aménagée sous la pression de cette nécessité : payer tous les achats à l'étranger par des exportations.

Ces échanges internationaux suppléent au manque de richesses naturelles et procurent au pays ce qu'il ne peut tirer de son sol : les produits alimentaires que ne fournit pas son territoire très peuplé, les denrées dont le climat interdit la culture, les minerais dont son sous-sol est dépourvu. De telles importations ne peuvent être évitées.

L'exiguïté du marché intérieur est une seconde cause du développement des échanges avec l'étranger. Dans beaucoup d'industries, le coût de fabrication baisse lorsque la production augmente, soit qu'une production élevée soit nécessaire à la mise en œuvre des techniques de production en série, soit encore que les installations à forte capacité soient les plus productives. Les grandes entreprises sont avantagées au surplus par l'ampleur de leurs moyens financiers qui leur permet d'adapter leur équipement aux progrès techniques, d'entretenir un réseau commercial étendu et des services de recherches adéquats. Il est donc souvent plus avantageux de développer une industrie au delà des besoins intérieurs que de substituer, à des importations, une production concurrente nouvelle; aussi, un petit pays a-t-il avantage à se spécialiser dans certains domaines, quitte à dépendre de l'étranger pour ce qu'il ne fabrique pas lui-même.

Enfin, le commerce extérieur exerce une fonction importante en régularisant le marché intérieur : soit que l'exutoire des ventes à l'étranger diminue les risques que des excédents temporaires de production ne dépriment trop les prix, soit encore que l'importation remédie aux insuffisances de l'approvisionnement en certains produits et évite l'incidence de cette pénurie sur les prix, ou que la présence des

vendeurs étrangers sur le marché déjoue les projets de producteurs indigènes disposés à s'entendre pour pousser leurs prix vers le haut.

Si les échanges internationaux influencent fortement la conjoncture belge, ce n'est pas seulement par leur ampleur mais aussi par leur instabilité. Alors que d'autres grandeurs économiques — les dépenses publiques, la consommation, ou même les investissements — n'accusent généralement que des fluctuations limitées d'un an à l'autre, les échanges extérieurs se caractérisent par leurs mouvements brusques et inattendus. Il n'a fallu que quelques mois pour renverser la tendance des exportations sidérurgiques en 1950, et moins encore pour tarir l'afflux de commandes textiles au printemps suivant. En 1954 encore, la hausse des prix du café et du cacao importés, se répercutant sur le coût de la vie, a exercé une influence sur les salaires.

L'étude de l'influence du commerce extérieur sur les prix, sur l'emploi, la production et les revenus, constitue un domaine d'investigations très riche, à peine entamé. Par une telle recherche, on peut espérer parvenir à une meilleure compréhension des phénomènes conjoncturels et dégager des indications utiles à la direction de la politique économique.

\*  
\*\*

C'est aux enquêtes menées en 1933 et 1937 par le Comité Central Industriel, respectivement sous la direction de MM. H. Lavachery et P. Van Lint (1), que l'on doit la première vue d'ensemble de la place du commerce extérieur dans l'économie belge. Pour effectuer cette recherche, cet organisme avait interrogé un grand nombre d'industriels sur l'importance de leurs ventes extérieures et intérieures. Les réponses obtenues, regroupées par branche, indiquent quelle a été l'importance du commerce extérieur pour les principales branches de l'industrie belge en 1913 et au cours des années 1920 à 1936.

On ne dispose d'aucun travail comparable pour l'après-guerre. Ceci ne signifie évidemment pas que la question n'a plus attiré l'attention des milieux intéressés; au contraire, il n'y a guère de groupement professionnel qui ne suive les ventes extérieures de

(1) H. Lavachery, Enquête sur l'importance respective du marché intérieur et du marché extérieur pour l'industrie belge, Bruxelles, Editions du Comité Central Industriel, 1933.

P. Van Lint, Enquête sur l'importance respective du marché intérieur et du marché extérieur pour l'industrie belge, Bruxelles, Editions du Comité Central Industriel, 1938.



ses affiliés, et qui ne compare ces ventes à l'évolution de leur production. Mais il n'existe aucune étude d'ensemble qui réunisse les résultats de ces calculs, lesquels ne sont pas toujours publiés.

Cette méthode ne donne d'ailleurs pas une idée exacte de l'importance réelle du commerce extérieur pour les différents secteurs de l'économie, car elle ne tient compte que de leurs exportations directes. Les filatures de coton, par exemple, n'exportent que quelque 20 p.c. de leur production; mais plus de la moitié des fils vendus en Belgique sont écoulés à l'étranger sous forme de tissus, de fil à coudre, de tapis, de vêtements. Le cas du charbon est plus flagrant encore. Les houillères vendent presque toute leur production à l'intérieur, mais, parmi leurs clients, figurent des secteurs fortement exportateurs — telles la sidérurgie, l'industrie du ciment, de l'azote et du verre. Dès lors, peut-on dire que les charbonnages dépendent peu du commerce extérieur? (1).

La complexité et la diversité structurelles de l'industrie belge sont une autre source de difficultés. Pour en tenir bien compte, il faudrait entrer dans les détails et dresser des tableaux statistiques étendus. Ceux-ci seraient certes intéressants pour les spécialistes de chaque branche, qui y trouveraient

(1) H. Lavachery, signalant cette imperfection des résultats qu'il présentait, s'exprimait comme suit à ce sujet : « N'est-il pas d'exemple plus saillant de ce fait que celui des centrales électriques? Celles-ci ne livrent rien au dehors, mais leur activité est fonction directe de la marche de l'industrie, alimentée par les commandes d'exportations », *op. cit.*, p. 59.

des renseignements sur leur propre secteur; mais il ne s'en dégagerait aucune impression d'ensemble, aucune vue synthétique de la place du commerce extérieur dans l'économie belge.

\*  
\*\*

Cette vue synthétique, certains ont entrepris de la dégager en abordant le problème par l'optique globale. La valeur totale des biens et services dont un pays donné dispose au cours d'une période, peut être calculée en faisant la somme des importations et de la production nationale. En comparant les exportations de biens et services de la même période à ces disponibilités totales, on aura une idée de l'importance du commerce extérieur pour l'économie nationale.

Dans le cas de la Belgique, par exemple, en utilisant les estimations de l'Institut de Sociologie Solvay pour l'année 1951, le calcul donnerait le résultat suivant (en milliards de francs) :

Production nationale de biens et services .....	409,7
+ importations de biens et services .....	142,8
= disponibilités totales .....	552,5
Exportations de biens et services .....	153,0

Les exportations ont donc représenté 27,7 p.c. des disponibilités. Un calcul semblable peut être fait aisément pour tous les pays qui publient une balance des paiements et le chiffre de leur produit national brut.

Pour l'année 1952, on pourrait dresser ainsi le tableau comparatif suivant :

Tableau I.

**Importance du commerce extérieur dans l'économie de quelques pays en 1952**

Sources : *Bulletins statistiques de l'O.E.C.E. — Statistiques générales.*

Pour la Belgique : *Groupe d'Etudes de la Comptabilité nationale de l'Institut de Sociologie Solvay.*

Pour la France : « *Statistical papers, série H n° 6 U.N.* » et « *I.M.F. Balance of Payments Yearbook* ».

Pays	Unités	Disponibilités totales aux prix du marché	Exportations totales (invisibles comprises)	Part des exportations dans les disponibilités (en p.c.)
Pays-Bas .....	millions de florins	33.320	12.215	36,7
Norvège .....	millions de couronnes	29.948	8.809	29,4
Belgique <sup>1</sup> .....	milliards de francs	552,5	153	27,7
Islande .....	millions de couronnes	3.315	890	26,8
Danemark .....	millions de couronnes	32.355	8.021	24,8
Royaume-Uni .....	millions de livres sterling	19.480	3.988	20,5
Canada .....	millions de \$ canadiens	28.771	5.556	19,3
Suède .....	millions de couronnes	47.582	9.165	19,3
France .....	milliards de francs	16.890	2.872	17,0
Allemagne .....	millions de D.M.	146.341	23.354	16,0
Autriche .....	milliards de schillings	91,61	13,32	14,5
Portugal .....	millions d'escudos	57.770	8.254	14,3
Etats-Unis .....	millions de \$ U.S.	366.809	18.058	4,9

<sup>1</sup> Les données sont relatives à l'année 1951.

Le principal avantage de ce calcul est sa simplicité; mais le résultat obtenu ne constitue qu'une approximation grossière, à laquelle il serait dangereux de se fier.

Le tableau ci-dessus indique par exemple que les exportations représentent une plus grande fraction

des disponibilités nationales aux Pays-Bas qu'en Belgique. Mais il serait erroné d'en conclure que l'économie néerlandaise dépend plus des exportations. En effet, les chiffres des exportations hollandaises sont gonflés par le commerce de transit qui, proportionnellement à sa valeur, n'apporte qu'une

faible contribution à l'activité économique (1). De même les exportations belgo-luxembourgeoises sont plus importantes, relativement aux disponibilités totales, que celles de la Suisse : pour ce dernier pays, le pourcentage devait être voisin de 21 p.c. à la même époque. Mais en Belgique, pays spécialisé dans la transformation de matières premières en demi-produits, le coût des matières importées mises en œuvre intervient largement dans la valeur des exportations. Par contre, les montres, les produits pharmaceutiques, les machines, les services touristiques que la Suisse exporte, proviennent d'une activité productrice plus entièrement indigène. La plus grande partie de la valeur des exportations suisses reste dans le pays sous forme de bénéfices, de salaires, d'impôts; en Belgique ou aux Pays Bas, une partie importante des devises procurées par l'exportation doit être consacrée à payer les produits étrangers incorporés dans les exportations.

\*  
\*\*

Chacune des deux méthodes présente donc des inconvénients assez sérieux.

Au surplus, la première n'étant pas synthétique, la seconde étant uniquement globale, elles sont toutes deux inappropriées pour montrer comment les aperçus partiels, saisis par la première méthode, s'agencent pour former un ensemble.

La présente étude est un essai de combler cette lacune. Comme le Comité Central Industriel avant-guerre, on a estimé nécessaire de partir d'un examen détaillé de la relation entre la production et les exportations de chaque branche d'activité; mais, dépassant ce stade des recherches, on a essayé de donner une vue synthétique du rôle du commerce extérieur dans l'économie belge.

La première préoccupation a donc été de mettre en évidence l'importance du marché extérieur pour les diverses branches d'activité. On s'est servi à cette fin de statistiques de la production et du commerce extérieur, pour déterminer le pourcentage de sa production que chaque secteur a exporté pendant les années 1950 à 1952.

En principe, les coefficients obtenus sont comparables à ceux qu'avaient calculés avant la guerre MM. Lavachery et Van Lint. Aussi, a-t-il paru intéressant de placer en regard les uns et les autres, de façon à faire ressortir certains changements de structure survenus depuis la guerre. Cette comparaison fait l'objet du chapitre II.

Mais ce n'est pas dans un tel rapprochement que réside l'intérêt principal des coefficients dégagés. Ils servent surtout de matériaux de base pour les évaluations ultérieures.

(1) Comme ces comparaisons sont basées sur les balances des paiements des différents pays, les chiffres utilisés comprennent, en plus du commerce spécial, les opérations de transit et les transactions « invisibles ».

Au stade suivant des calculs, la notion de dépendance à l'égard du commerce extérieur sera prise dans un sens plus large. Car les coefficients définis ci-dessus ne considèrent que les *exportations directes* de chaque branche; ils omettent de tenir compte, pour chaque secteur, des quantités de marchandises livrées sur le marché intérieur, puis transformées en produits plus finis par d'autres entreprises qui les exportent sous cette forme. Comme on l'a déjà dit, ces *exportations indirectes* n'ont pas moins d'importance pour les intéressés que celles qui se font directement; aussi est-il nécessaire de les mesurer.

La méthode d'évaluation de ces exportations indirectes peut être illustrée par un exemple. Supposons que la répartition des ventes de fils et de tissus de telle fibre au cours d'une période donnée soit celle qui est décrite ci-après.

A. Répartition de la production des filatures :	
1. Ventes aux tissages nationaux .....	85 %
2. Exportations .....	15 %
B. Répartition de la production des tissages :	
1. Ventes intérieures .....	40 %
2. Exportations .....	60 %

On notera que si les exportations directes de filés ne représentent que 15 p.c. de la production, une partie importante des fils livrés au marché intérieur est exportée sous forme de tissus.

Comme 85 p.c. des fils produits sont transformés en tissus dans l'industrie nationale et que 60 p.c. des tissus produits sont exportés, on peut estimer que 85 p.c. × 60 p.c. soit 51 p.c. des fils écoulés sur le marché intérieur sont exportés sous forme de tissus.

La dépendance totale des filatures à l'égard du commerce extérieur pourrait donc être déterminée comme suit :

Exportations directes .....	15 % des quantités produites
Exportations indirectes .....	51 % des quantités produites
Exportations directes et indirectes .....	66 % des quantités produites

Ce raisonnement permet de dépasser le stade de l'analyse par secteur isolé et de s'orienter vers une préhension synthétique. En effet, la notion d'exportations indirectes est fondée sur l'observation que chaque industrie est solidaire de toutes les autres; elle ne peut être définie qu'en faisant intervenir les liaisons structurelles qui unissent les diverses branches d'activité.

Ce concept est fondamental pour le présent exposé, car c'est lui qui est à la base des regroupements de chiffres auxquels on procédera.

Pour illustrer la méthode de regroupement utilisée, on peut reprendre l'exemple ci-dessus. On suppose que l'analyse de la documentation statistique fournisse les indications ci-après :

Filatures :	
Exportations directes et indirectes =	66 p.c. de la production 1.000 travailleurs

### Tissages :

Exportations directes et indirectes = 60 p.c. de la production  
Emploi 1.500 travailleurs

Si l'on admet que les travailleurs produisant pour l'exportation et pour le marché belge ont une productivité égale, on peut calculer qu'au total 660 ouvriers des filatures (1.000 × 66 p.c.) et 900 ouvriers des tissages (1.500 × 60 p.c.) travaillent pour l'étranger.

Un tel regroupement peut être étendu à trois, quatre industries, puis à toute l'industrie textile, et même à l'économie dans son ensemble. Les seules limitations viennent des insuffisances du matériel statistique.

La méthode peut d'ailleurs être appliquée à d'autres éléments du compte d'exploitation, telle la valeur ajoutée ou la consommation de matières premières étrangères. Seulement, on ne peut procéder à des regroupements de l'espèce qu'avec prudence, car la méthode n'est valable que si les matières de la fabrication interviennent dans des proportions semblables dans le coût, ou dans le poids des produits importés ou exportés. Si l'on procédait à ce calcul pour les fibres textiles importées, par exemple, on arriverait à des chiffres inexacts si les tissus exportés contenaient beaucoup plus de fibranne belge que ceux qui sont vendus sur place. Si, par exemple, les données sont les suivantes :

Exportations d'articles en laines : 100 tonnes, incorporant  
50 tonnes de laine et 50 tonnes de fibranne.

Ventes intérieures d'articles en laine : 100 tonnes, incorporant  
100 tonnes de laines.

Importations de laine étrangère : 150 tonnes,

la comparaison du tonnage exporté et consommé sur place laisse à croire que la moitié de la laine importée est réexportée, alors que la proportion réelle des réexportations est d'un tiers.

Sans doute, dans beaucoup de cas, la réalité ne répond que très imparfaitement à cette condition de « proportionnalité ». Mais en première approximation, ces imperfections peuvent être négligées. Il est peu vraisemblable que les écarts à cette proportionnalité s'établissent toujours dans le même sens et qu'ils faussent systématiquement les résultats. Ce ne serait le cas que si les articles exportés étaient presque tous d'une qualité inférieure ou supérieure à celle des produits consommés sur place.

\*  
\*\*

Les regroupements les plus significatifs s'opèrent à partir des éléments suivants du compte d'exploitation :

1. Main-d'œuvre : on peut mesurer l'incidence des fluctuations des exportations sur l'emploi en déterminant combien d'ouvriers de l'industrie sont occupés directement ou indirectement par l'exportation.

2. Valeur ajoutée : celle-ci mesure la valeur nette de la production des diverses branches d'activité. Un

regroupement effectué sur cette base peut servir à indiquer quelle est la fraction de la production industrielle totale qui est écoulée à l'étranger.

Le chapitre III contient les résultats des regroupements opérés à partir de ces deux premiers éléments.

3. Importations de matières premières : on a aussi évalué la valeur des matières premières importées, incorporées par les entreprises transformatrices dans les produits exportés. L'écart entre le coût de ces matières et la valeur totale des exportations équivaut au gain net tiré des exportations nationales. Celui-ci est une grandeur économique importante. En effet, il mesure la contribution nette des industries exportatrices à l'approvisionnement en devises du pays, de même que l'apport du commerce extérieur dans le revenu national brut.

L'étude du gain net tiré des exportations fait l'objet des chapitres IV et V de cet article. Un dernier chapitre est consacré aux principales conclusions et donne une vue d'ensemble de la place du commerce extérieur dans l'économie (1).

## CHAPITRE II

### La dépendance de l'économie belge vis-à-vis du commerce extérieur en 1950-1952. et avant-guerre.

La notion de dépendance vis-à-vis du commerce extérieur est utilisée aussi bien dans les études de conjoncture que dans celles qui sont relatives à la structure. En effet, qu'on envisage une entreprise prise isolément ou l'économie dans son ensemble, on découvre que l'importance relative des exportations est fonction à la fois de l'état passager de la demande et de facteurs quasi permanents.

D'un côté, telle entreprise qui a su profiter d'une amélioration de la demande extérieure pour pénétrer sur des marchés nouveaux, peut s'en voir rejetée au premier retournement de la situation. Tel secteur verra l'importance des exportations dans son chiffre d'affaires monter et descendre avec le flux et le reflux de la conjoncture.

D'un autre côté, en plus de ces facteurs accidentels, d'autres, permanents, interviennent. Si la proportion de sa production que chaque secteur exporte varie d'un an à l'autre, il est cependant des industries dont l'activité est traditionnellement orientée vers l'étranger.

C'est ce caractère à la fois structurel et conjoncturel de la notion de dépendance à l'égard du commerce extérieur que l'on se propose de faire ressortir dans le présent chapitre, en comparant les résultats des calculs entrepris pour la période 1950-1952, avec les coefficients d'exportation dégagés avant la guerre par MM. Lavachery et Van Lint. Toutefois, avant

(1) Les chapitres IV et V seront publiés dans le *Bulletin* de septembre 1955.

de passer à l'examen de ces données, il est utile de dégager la portée de pareil rapprochement.

Remarquons tout d'abord que les méthodes utilisées ne sont pas identiques. Alors que les calculs de cette étude reposent sur une analyse de chiffres publiés, ceux du Comité Central Industriel partent de sondages. Comme le signalent du reste leurs auteurs, les coefficients d'exportation ainsi déterminés sont assujettis à des erreurs de deux espèces. D'une part, le caractère représentatif d'une partie des coefficients, basés sur un nombre insuffisant de réponses, peut être mis en doute; d'autre part, il est sûr que les coefficients tendent à être surévalués. En effet, la plupart des réponses proviennent d'entreprises importantes, dont l'organisation commerciale meilleure leur permet de pénétrer sur les marchés d'exportation plus aisément que les firmes plus petites.

Cependant, malgré ces imperfections, les résultats de ces enquêtes ont une valeur indicative qui n'est pas douteuse.

Grâce aux progrès réalisés par les statistiques de la production depuis la guerre, les calculs effectués pour cette étude sont basés entièrement sur des données préexistantes, et couvrent un plus grand nombre de branches. Les sources suivantes ont été utilisées :

a) Les données existantes relatives aux ventes intérieures et extérieures des producteurs appartenant à diverses branches : entre autres les fabrications métalliques, l'industrie céramique et celles du cuir et du bois.

b) Les indications contenues dans le Planning de la Production Industrielle (1) et exprimées en valeur sur la répartition des ventes d'industries telles que celle du caoutchouc, dont la production n'est couverte par aucune statistique publiée.

c) Pour le surplus, les statistiques de la production et du commerce extérieur. Ce rapprochement n'est pas très satisfaisant, car il nécessite l'emploi de deux sources qui ne sont pas entièrement comparables. La nomenclature douanière et celle de la production ne correspondent pas exactement; il est donc difficile de juxtaposer les deux statistiques. De plus leur rapprochement tend à exagérer les coefficients d'exportation des branches d'activité, car les chiffres du commerce extérieur sont plus complets que ceux de la production : tandis que les seconds se limitent en général aux entreprises d'une certaine importance, le commerce extérieur enregistre les exportations de toutes les entreprises industrielles, et même certaines opérations de transit à caractère commercial. Enfin, les statistiques du commerce extérieur englobent les ventes à l'étranger des industries luxembourgeoises et font abstraction de fournitures belges au Grand-Duché; pour trois produits très importants, l'acier, la houille et le coke, on a pu opérer une rectification avant de procéder à la

comparaison : dans le cas de la sidérurgie on a mis en regard production et exportations belgo-luxembourgeoises, dans le cas des charbonnages et cokeries belges les ventes au Grand-Duché ont été prises en considération.

De pareilles comparaisons, on ne peut donc tirer de conclusions que sous réserves. Il vaut mieux ne retenir que les mouvements nettement accusés, car les fluctuations plus faibles, inférieures à la marge d'erreur que comportent de pareils calculs, ne sont pas significatives. Cette circonspection est surtout nécessaire dans l'examen des coefficients désignés comme « non représentatifs » dans les publications du Comité Central Industriel (1).

Aussi a-t-on procédé à un tri préliminaire parmi ces coefficients non représentatifs. Les uns ont été éliminés d'emblée, d'autres ont paru dignes d'être retenus; pour les distinguer des coefficients représentatifs, ils ont été placés entre parenthèses dans les tableaux. Quoiqu'ils soient moins exacts que ces derniers, ils reflètent suffisamment la réalité pour les besoins du présent exposé.

Tableau II.

### Houille et dérivés, matériaux de construction

Coefficients d'exportation à diverses périodes

	1918	1920-1931	1932-1938	1950-1952
<i>Industrie des mines :</i>				
Charbonnages .....		12	15	9
Fours à coke .....			22	10
<i>Industrie des matériaux de construction :</i>				
Carrières en général .....	(66)	(40)	(19)	20
Cimenteries .....	66	57	(34)	38
Verreries .....	88	85	80	} 80
Glaceries .....	90	90	80	
Céramiques .....	61	46	13	18

Les indices des *houillères* et des *cokeries* reflètent l'instabilité inhérente du marché charbonnier belge, où une production peu adaptable rencontre une demande extrêmement cyclique. Au cours des années sous revue, les hausses de la conjoncture ont d'une manière constante suscité des pénuries pour certaines catégories de combustibles, faisant place dès que la situation se renversait à des excédents difficiles à résorber.

Dans le cas des *matériaux de construction*, c'est une modification fondamentale de la structure qui ressort des chiffres. Cette industrie a presque constamment perdu du terrain sur les marchés extérieurs : le léger redressement survenu après la guerre est circonstanciel. Les carrières et les fabriques de produits céramiques, autrefois grands exportateurs, sont aujourd'hui presque exclusive-

(1) Ce terme « non représentatif » a généralement été utilisé pour désigner les coefficients d'exportation des industries où moins de la moitié des entreprises, mesurées par leur production, avaient répondu aux enquêtes.

(1) Publié par le Ministère des Affaires Economiques.

ment limitées au marché belge. Les cimenteries, les verreries et glaceries ont aussi perdu du terrain, notamment à cause de l'industrialisation des pays neufs; mais elles ont pu remplacer en partie ces débouchés perdus, grâce à l'élargissement du marché hollandais, dans le cadre de Benelux.

Tableau III.

**Industrie des métaux bruts**  
Coefficients d'exportation à diverses périodes

	1913	1920-1931	1932-1936	1950-1952
<i>Industrie des métaux bruts</i>				
Sidérurgie .....		61	(63) <sup>1</sup>	66
Usines à zinc .....	(91)	(71)	69	70
Usines à plomb .....			60	75
Usines à cuivre .....			80	84

<sup>1</sup> Chiffre ajusté pour le rendre comparable aux autres. Le coefficient cité par P. Van Lint, égal à 76 p.c., est obtenu en comparant les exportations d'acier tel quel ou sous forme de fabrications métalliques, à la production, alors que le métal exporté sous forme d'articles transformés n'entre pas en ligne de compte dans le calcul des coefficients relatifs aux autres années. On a supposé que le pourcentage d'acier exporté sous forme de fabrications métalliques était avant-guerre voisin du chiffre actuel, soit 18 p.c.

Dans la métallurgie de base l'évolution des coefficients d'exportation n'accuse pas une tendance uniforme. Pour la *sidérurgie*, de loin la plus importante branche de ce secteur, l'indice augmente graduellement. Cet accroissement est d'autant plus significatif qu'il s'agit d'une industrie en expansion. Les 66 p.c. exportés en 1950-1952 sont calculés par rapport à une production plus élevée que les 61 p.c. des années 1920 à 1931; aussi, le rapprochement des deux coefficients indique-t-il un net progrès.

L'indice d'exportation des usines à *zinc* diminue fortement après la première grande guerre; par la suite, aucune évolution nette ne se dégage. Il s'agit d'une industrie arrivée à maturité, qui ne participe plus guère à l'expansion qui continue à se manifester dans ce secteur à l'échelle mondiale.

L'industrie du *plomb*, étroitement associée à celle du *zinc*, se trouve dans une situation semblable. L'augmentation de son coefficient d'exportation de 1932-1936 à 1950-1952 a une signification spéciale: elle reflète l'évolution de la structure commerciale de ce secteur plutôt qu'une modification de l'importance respective des marchés intérieur et extérieur. Depuis la guerre, la pénurie de minerais dans le commerce a obligé les usines à *plomb*, pour maintenir leur activité, à se consacrer presque exclusivement au travail à façon. Aussi ne disposent-elles plus du *plomb* nécessaire à l'approvisionnement du marché belge et les transformateurs se sont-ils vus obligés, surtout en période de haute conjoncture, d'importer le métal dont ils avaient besoin.

La part des exportations dans la production de *cuivre* raffiné est, elle aussi, en hausse. Comme dans l'industrie du *plomb*, les raffineries de *cuivre* dépendent essentiellement du travail à façon; aussi ne contrôlent-elles pas la répartition de leur production entre le marché belge et l'exportation.

Tableau IV.

**Fabrications métalliques**

Coefficients d'exportation à diverses périodes

	1913	1920-1931	1932-1936	1950-1952
Ensemble .....	(53)	(50)	(27)	38
Ponts, charpentes, matériel de chemin de fer .....	10		42	34
Appareils électriques .....	10	16	(11)	32
Automobiles et motocyclettes	83	43	40	19
Fonderies de fer .....			(21)	10
Machines textiles .....			(70)	70
Tréfilerie, clouterie .....		82		61

Les renseignements relatifs à l'industrie des *fabrications métalliques* sont incomplets; aussi, convient-il de les interpréter avec prudence. Le déclin de l'industrie belge du matériel ferroviaire se lit dans les chiffres: son coefficient d'exportation n'atteint plus même en 1950-1952 son niveau des années de dépression. Pour l'industrie automobile, c'est une modification de structure d'importance fondamentale qui explique la chute de l'indice: le remplacement d'une industrie automobile nationale, pour laquelle l'exportation était une nécessité vitale, par les usines de montage des marques étrangères, installées pour approvisionner le marché intérieur. Les coefficients relatifs aux fonderies de fer, aux tréfileries sont aussi en recul. Par contre, celui de la construction de matériel électrique a nettement progressé, ce qui est l'indice du dynamisme dont fait preuve une branche spécialement favorisée par l'évolution de la technique.

Les enquêtes du Comité Central Industriel ont touché une trop faible partie de l'industrie des fabrications métalliques pour qu'on puisse, sans autre examen, se fier au « résultat d'ensemble » indiqué dans le tableau. Dans une industrie aussi hétérogène, il pourrait arriver que deux échantillons successifs contiennent, l'un beaucoup d'entreprises appartenant à des branches exportatrices, et l'autre peu. Il ne semble cependant pas que la tendance globale indiquée soit faussée par un hasard de l'épée; les fluctuations du coefficient général sont en effet confirmées dans leurs grandes lignes par les indices relatifs aux divers secteurs de *Fabrimétal*. Il paraît exact, dans l'ensemble, que l'industrie des fabrications métalliques a été fortement atteinte à l'exportation par la crise des années 1932-1936; son coefficient d'exportation se serait redressé avec la hausse cyclique d'après-guerre, mais sans rejoindre son niveau antérieur. La crise de l'industrie du matériel roulant, la disparition des marques d'automobiles belges, l'élargissement du marché intérieur pour les biens de consommation durables entre autres, et les mesures de contingentement qui ont continué d'être appliquées à l'étranger expliqueraient que l'importance relative du marché extérieur n'ait pas retrouvé en 1950-1952 le niveau atteint durant les années 1920-1930.

Tableau V.

**Industries chimiques et alimentaires**  
Coefficients d'exportation à diverses périodes

	1918	1920-1931	1932-1936	1950-1952
<i>Industries chimiques</i>				
Ensemble .....			(39)	(50)
<i>Industries alimentaires</i>				
Sucreries .....	42	36	36	34
Brasseries .....			0,05	} 5
Eau minérale .....	(0)	(1)	(5)	
Margarine .....	0	9	1	

On ne dispose que de renseignements partiels au sujet des industries *chimiques et alimentaires*. Encore la valeur de l'indice d'exportation du premier secteur est-elle incertaine : en effet, le chiffre de 1932-1936, basé sur un échantillon insuffisant de réponses, n'est pas considéré comme significatif par le Comité Central Industriel, et celui de la période 1950-1952 ne repose que sur certains recoupements opérés par la Fédération des Industries Chimiques.

Les données relatives aux industries *alimentaires* sont probablement dignes de foi; mais elles ne couvrent que d'une manière partielle un ensemble d'activités fort diverses. On regrettera surtout l'absence de données au sujet des branches traditionnellement exportatrices de cette industrie — telles les fabriques de conserves, de confitures, d'huiles végétales. On dispose, il est vrai, de renseignements sur les raffineries de sucre, qui ont toujours été orientées vers l'extérieur; mais il s'agit d'un cas spécial, peu représentatif : la production de sucre dépend beaucoup des conditions climatiques, des emblavements en betteraves sucrières, de l'amélioration des méthodes de culture et relativement peu de la conjoncture; aussi peut-on dire que le coefficient d'exportation de cette branche ne dépend que dans une mesure restreinte des décisions prises par les raffineries. La diminution progressive du coefficient d'exportation de l'industrie sucrière est due à l'augmentation de la consommation intérieure, plus rapide que celle des récoltes. Les autres secteurs cités dans le tableau ne sont pas tributaires du marché extérieur. Toutefois, pendant une dizaine d'années, l'industrie margarinère belge a exporté environ 10 p.c. de sa production.

A travers les mouvements en sens divers qui caractérisent l'évolution des coefficients d'exportation de l'industrie *textile*, on décèle deux tendances principales. La première est la diminution de l'importance relative du marché extérieur, qui apparaît comme un mouvement fondamental, la seconde l'influence de la conjoncture, qui renforce la tendance de fond en 1932-1936, et la neutralise dans une large mesure au cours de la période suivante.

Dans une industrie aussi complexe, il n'est pas étonnant que certains groupes d'entreprises, favorisés par des circonstances spéciales, aient réussi à améliorer leurs coefficients d'exportation en dépit du recul général. Tel est le cas des filatures de

Tableau VI.

**Industries textile, des cuirs et peaux**  
Coefficients d'exportation à diverses périodes

	1918	1920-1931	1932-1936	1950-1952
<i>Industrie textile</i>				
Filature de coton .....	14	14	13	22
Tissage de coton .....		60	50	48
Couvertures de coton .....		62	(37)	48
Filature de laine <sup>1</sup> .....	(33)	(61)	(43)	24
Tissus pour vêtements en laine .....	(67)	(38)		29
Tapis de laine <sup>2</sup> .....		(82)	61	88
Fabrication de soie artificielle .....	96	66	53	62
Bonneterie .....	(13)	(21)	(39)	14
Filature de laine et d'étoupes			45	42
<i>Industrie des cuirs et peaux</i>				
Fabriques de chaussures ...	(5)	(16)	(2,6)	4
Tanneries .....	(55)	(35)	(2,1)	} 21
Maroquinerie .....			(24)	

<sup>1</sup> Laine cardée seulement pour les années 1918 et 1920-1931.

<sup>2</sup> Et velours en 1932-1936.

coton, auxquelles l'union douanière avec la Hollande a permis de se créer un débouché très important, et celui des fabriques de tapis de laine, dont l'effort d'expansion vers la zone dollar a été favorisé par certains aménagements des tarifs douaniers américains et par la prospérité dans cette région du monde.

Dans les autres branches, le pourcentage exporté en 1950-1952 ne rejoint pas le niveau atteint entre 1920 et 1930. Dans toutes, sauf peut-être en bonneterie, le cycle a d'abord précipité, puis ralenti ou même renversé la tendance à la baisse des coefficients d'exportation.

Certaines branches se sont mieux que d'autres adaptées à l'évolution des marchés extérieurs. Les fabriques de soie artificielle, notamment, ont presque retrouvé leur coefficient d'exportation des années de prospérité d'avant-guerre. Par contre, les tissages de coton et de laine, les fabriques de couvertures de coton ont été contraints de se tourner dans une plus large mesure que par le passé vers le marché intérieur.

Dans l'industrie du *cuir*, l'évolution d'ensemble est assez semblable à celle de l'industrie textile. Les causes sont d'ailleurs les mêmes : le protectionnisme étranger plus actif, atteignant spécialement les biens de consommation, une demande n'augmentant que lentement, tendant à créer un peu partout un climat de contraction des échanges.

On note par exemple que les exportations de chaussures n'ont pas retrouvé l'importance relative que leur avait donnée la haute conjoncture d'avant 1930. Les tanneries, aussi, s'adressent plus qu'avant au marché intérieur. Leur production, exportée autrefois à concurrence de la moitié, est livrée maintenant à concurrence des quatre cinquièmes en Belgique même.

\*  
\*\*

Si l'on essaie de passer de cet examen par industrie à une vue d'ensemble, on constate que l'économie belge a été amenée à orienter son appareil productif, bien plus que par le passé, vers la satisfaction de ses besoins propres. Dans une large mesure, cette transition s'est faite pendant la dépression, sous l'aiguillon d'un protectionnisme plus rigoureux qui a obligé tous les pays à se replier sur eux-mêmes.

Une autre influence qui peut avoir joué est la tendance spontanée d'une économie à se réorganiser après une période de croissance. Le début du siècle, les années 1920-1930 ont été pour la Belgique une période de vie intense, d'expansion rapide. Les industries de l'acier, de l'azote, de la soie artificielle, du cuivre, de l'étain, du verre et des glaces et d'autres branches importantes de notre vie industrielle ont été créées, ou considérablement développées; l'exploitation des houillères de la Campine a débuté et l'association des économies belge et congolaise s'est amorcée. Toute cette activité créatrice ne pouvait se produire d'une manière entièrement coordonnée, sans laisser des saillants et des rentrants à résorber ou à combler par la suite. Et ainsi se justifie en partie le grand mouvement de concentration qui se manifeste vers 1930 dans le ciment, la chimie, la soie artificielle, les verreries et glaceries, les houillères et d'autres industries encore, pour étayer une structure bâtie en ordre dispersé. L'appareil de production, construit dans la hâte, comprenait des entreprises créées à l'échelle de marchés étrangers éphémères, et manquait, par ailleurs, d'entreprises destinées à couvrir d'autres besoins du marché belge. Il était normal que le ralentissement des affaires amenât les entreprises à étudier de plus près leur marché intérieur, à y adapter leur production et à rendre ainsi superflues certaines importations. Ce serait une erreur d'imputer uniquement à une cause cyclique ce mouvement de repli sur soi-même de l'économie belge; il traduit aussi l'adaptation d'une armature industrielle récemment créée à des conditions d'existence plus permanentes fixées par les dimensions de l'économie belge.

La conjoncture d'après-guerre a interrompu le déclin relatif du commerce extérieur: la demande extérieure s'est ranimée et les contingentements des pays étrangers, maintenus d'abord pour des raisons de change, se sont progressivement assouplis. Dans la plupart des secteurs, la partie exportée de la production est même allée en s'accroissant. Cependant, il importe de remarquer que, même en 1950-1952, malgré l'expansion qui suivit le conflit en Corée, la Belgique a exporté une moins grande partie de sa production qu'avant la grande dépression. Le mouvement vers l'autarcie des années 30 n'était pas entièrement réversible; il a laissé l'économie belge moins dépendante de l'étranger pour ses approvisionnements.

Ces remarques générales à propos de cette diminution relative du commerce extérieur ne sont évi-

demment pas applicables à chaque industrie en particulier. En effet, comme nous l'avons souligné déjà, le recul a atteint surtout quelques industries, tandis que d'autres parvenaient à accroître leurs exportations plus ou moins parallèlement à leur production.

Comme le montre le tableau VII, cette évolution différenciée s'est traduite par une nette augmentation de la part des industries métallurgiques et chimiques dans le commerce d'exportation de la Belgique, et par un recul des autres branches.

Tableau VII.

**Evolution des exportations belges  
et luxembourgeoises par groupe de produits**

(en pourcentages du total)

Source : I. Suennilson, *Growth and Stagnation in the European Economy*, p. 187, tableau A 59.

	1913 (a)	1928	1938	1950
Produits alimentaires, bois sons et tabacs .....	13,7	9,0	5,8	6,0
Matières premières .....	21,6	14,9	25,1	15,7
Métaux .....	14,7	22,8	24,3	29,8
Machines .....	2,3	3,3	4,2	6,8
Matériel de transport .....	3,7	2,9	3,1	2,6
Produits chimiques .....	4,7	4,2	7,7	8,8
Produits textiles .....	29,3	20,4	10,6	19,7
Divers produits manufacturés	10,0	22,5	19,2	10,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0

(a) Belgique seulement.

La progression réalisée par l'industrie sidérurgique est due à un ensemble de circonstances favorables. L'union douanière avec le Luxembourg a accru assez fortement le surplus exportable par cette branche; la création du bassin de la Campine, gros producteur de fines à coke, puis l'ouverture du canal Albert ont amélioré les possibilités de concurrence des producteurs d'acier. Enfin, la préparation de deux guerres mondiales, les besoins de reconstruction qu'elles ont fait naître, ont entretenu la demande extérieure de produits sidérurgiques.

Les autres secteurs en expansion rapide sont l'industrie des machines et la chimie, tous deux favorisés par les progrès de la technique. L'accroissement des exportations chimiques a été stimulé par la création, vers 1930, d'importantes usines d'azote. Le mouvement de concentration qui s'est produit vers la même époque a contribué aussi à renforcer la position de cette industrie vis-à-vis de la concurrence étrangère. La progression des exportations de machines a largement compensé le recul enregistré par le matériel de transport, dû à la crise de l'industrie du matériel roulant et à la disparition des marques automobiles belges.

L'industrie textile a été fortement atteinte entre les deux guerres. Depuis lors, les exportations de cette branche se sont nettement redressées; leur participation au commerce extérieur a doublé par rapport à 1938, sans rejoindre toutefois son niveau de 1913.

Les exportations de matières premières, qui comprennent notamment les combustibles et les matériaux de construction, ont pris plus d'importance relative pendant la dépression; après le dernier conflit, leur participation au commerce d'exportation est retombée au niveau de 1928.

Les produits alimentaires, boissons et tabacs ont aussi perdu du terrain, de même que les divers produits manufacturés. Ce dernier groupe, qui comprend surtout des produits considérés comme « non essentiels » — tels que les articles en cuir, en papier, en caoutchouc, les meubles — paraît avoir spécialement souffert de la politique d'austérité pratiquée après la guerre par la plupart des pays voisins.

### CHAPITRE III

#### La production industrielle et l'exportation.

Si la relation entre l'activité industrielle et l'exportation fait l'objet d'un chapitre spécial, c'est parce que, de tous les secteurs de l'économie, l'industrie est celui dont la prospérité est la plus tributaire de l'exportation. C'est aussi parce que, en Belgique, à court terme, l'industrie est le véritable moteur de la situation économique. Non seulement elle est l'activité qui réagit le plus vivement aux événements de toutes sortes — mouvements spéculatifs, fluctuations des investissements, modifications des programmes d'armements, — mais aussi elle imprime au reste de l'économie un mouvement parallèle au sien. Un essor de la production industrielle s'étend aux branches connexes — transports, commerce, services divers —; les salaires, les profits en bénéficient aussi, et l'augmentation de leur masse stimule à son tour l'ensemble des dépenses.

\*  
\*\*

La contribution d'une entreprise ou d'un secteur à la production totale est généralement mesurée par sa « valeur ajoutée », qui correspond à la différence entre la valeur de la production de cette entreprise ou de ce secteur; impôts indirects déduits, et le coût des biens et services achetés au dehors de l'entreprise ou du secteur.

La valeur ajoutée équivaut aussi à la contribution d'une entreprise au revenu national brut. Elle représente en effet la somme dont celle-ci dispose pour payer sa main-d'œuvre et l'intérêt des capitaux empruntés, pour amortir ses installations, et, éventuellement, pour rémunérer son capital.

Il est possible de mesurer la fraction de cette contribution qui dépend du commerce d'exportation.

Dans l'introduction on a souligné que beaucoup de secteurs industriels dépendent des exportations d'une façon plus indirecte que directe. Dans le premier chapitre on a illustré par un exemple la méthode d'évaluation de ces exportations indirectes. Les données de cet exemple peuvent être présentées sous une forme légèrement modifiée.

<p>A. Répartition de la production des filatures de telle fibre</p> <p>1. Ventes aux tissages 85 % 2. Exportations ..... 15 % 3. Valeur ajoutée ... 100</p>	<p>B. Répartition de la production des tissages de telle fibre.</p> <p>1. Ventes intérieures . 40 % 2. Exportations ..... 60 % 3. Valeur ajoutée ... 150</p>
---	--

Les exportations directes des filatures représentent 15 p.c.; leurs exportations indirectes sont de 51 p.c. (soit 85 × 60 p.c.). Par conséquent, la dépendance totale des filatures de cette fibre à l'égard de l'exportation est de 66 p.c.

Comme les tissages en dépendent à concurrence de 60 p.c., la part de la production nette (ou valeur ajoutée) de cette industrie textile dans son ensemble, qui est exportée d'une manière directe ou indirecte, peut être calculée comme suit :

Secteur	Production nette	Part exportée	Production nette exportée
Filature .....	100	66 %	66
Tissage .....	150	60 %	90
Total industrie envisagée	250		156

Cette méthode de calcul s'adapte d'ailleurs à des situations plus complexes. Par exemple si les filatures avaient plusieurs clients intérieurs on obtiendrait le schéma suivant :

A. Répartition de la production des filatures :	
1. Ventes aux tissages .....	50 %
2. Ventes aux usines de tapis .....	35 %
3. Exportations .....	15 %
4. Production nette .....	100
B. Répartition de la production de tapis :	
1. Ventes intérieures .....	20 %
2. Exportations .....	80 %
3. Production nette .....	60
C. Répartition de la production des tissages :	
1. Ventes intérieures .....	40 %
2. Exportations .....	60 %
3. Production nette .....	150

On aurait :

Exportation directe .....	15 %
Exportation sous forme de tapis (35 % × 80 %) ...	28 %
Exportation sous forme de tissus (50 % × 60 %) ...	30 %
Total exporté directement ou indirectement .....	73 %

La production nette des trois branches envisagées serait donc tributaire des exportations à concurrence de :

Secteur	Production nette	Part exportée	Production exportée
Filature .....	100	73 %	73
Tapis .....	60	80 %	48
Tissage .....	150	60 %	90
Total .....	310		211

Il se pourrait aussi qu'un produit passe par plus de deux stades de transformation. On aurait alors le schéma suivant :

A. Répartition de la production des filatures :	
1. Exportation .....	10 %
2. Tissages .....	90 %
3. Valeur ajoutée .....	100
B. Répartition de la production des tissages :	
1. Exportation .....	50 %
2. Fabriques de vêtements .....	30 %
3. Consommateurs .....	20 %
4. Valeur ajoutée .....	120



C. Répartition de la production des fabriques de vêtements :

1. Exportation .....	4 %
2. Consommateurs .....	96 %
3. Valeur ajoutée .....	80

Cette fois-ci on obtiendrait le résultat suivant :

Filés :

Exportation directe .....	10 %
Exportation indirecte sous forme de tissus (90 % × 50 %) .....	45 %
Exportation indirecte sous forme de vêtements (90 % × 30 % × 4 %) .....	1,08 %

Total exporté directement et indirectement par les filatures .....

56,08 %

Tissus :

Exportation directe de tissus .....	50,0 %
Exportation sous forme de vêtements (30 % × 4 %) .....	1,2 %

Total exporté directement et indirectement par les tissages .....

51,2 %

La production nette des trois branches aurait donc été exportée dans les proportions suivantes :

Secteur	Production nette	Part exportée	Production exportée
Filatures .....	100	56,08	56,08
Tissages .....	120	51,2	61,44
Fabriques de vêtements	80	4	3,20
	200		120,72

Sans doute existe-t-il des cas plus complexes encore; mais ils ne diffèrent pas en principe de ceux qui ont été analysés, et peuvent être résolus d'une manière identique.

\*  
\*\*

Le calcul des exportations indirectes des divers secteurs repose sur deux hypothèses simplificatrices.

a) La méthode fait abstraction des variations de stocks : elle suppose que la production et l'utilisation de chaque article sont égales. Cette hypothèse se justifie par des arguments pratiques : la simplification des calculs, et les lacunes de la statistique des stocks.

b) On suppose aussi que les exportations et les livraisons intérieures consistent en produits semblables au point de vue des proportions de valeur ajoutée et de matières premières qu'ils contiennent. Ceci non plus n'est pas entièrement exact.

Ces hypothèses ne sont valables qu'en première approximation. On les a admises, en partie pour ne pas compliquer les calculs, mais surtout parce que les statistiques existantes ne permettent pas de serrer davantage la réalité.

\*  
\*\*

L'application de la méthode décrite se heurte à des difficultés plus graves, qui proviennent des lacunes de la documentation statistique. Celle-ci est, en effet, très déficiente sur deux points importants en cette matière : la consommation de matières premières et la valeur ajoutée.

On a vu que la détermination des exportations indirectes d'un secteur nécessite des données sur la répartition de ses livraisons intérieures entre les divers usagers. Dans un secteur important, celui de l'énergie, le calcul des exportations indirectes peut s'appuyer sur des statistiques détaillées de la consommation intérieure. Mais le plus généralement, on se heurte à une insuffisance des statistiques. Heureusement il n'est pas impossible de pallier cette lacune. Dans bien des cas, la destination d'un produit est évidente de par sa nature : les vêtements sont vendus aux consommateurs, les rubans de peigné aux filatures de laine. Parfois aussi, les exportations indirectes peuvent être saisies directement, sans qu'il soit nécessaire de connaître la répartition des ventes intérieures : pour l'acier, les tissus, on peut supposer qu'elles équivalent à peu près au tonnage des fabrications métalliques et des vêtements confectionnés exportés.

Il a donc été possible de saisir ainsi très approximativement tous les grands courants d'exportations indirectes. Mais, par contre, maints cas moins importants ont échappé. Par exemple, des cartons et papiers servent à emballer des produits exportés, de la colle est incorporée dans les meubles vendus à l'étranger. Prises individuellement, de telles omissions sont sans doute négligeables; mais réunies, elles conduisent à une sous-évaluation appréciable des exportations indirectes; on se souviendra que, pour les coefficients d'exportations directes, l'erreur était en sens contraire (1).

Quant à la valeur ajoutée par les différentes branches d'industrie, il n'existe sans doute que deux sources de renseignements. Soit les coefficients de pondération utilisés par l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain pour calculer son indice de la production, coefficients basés sur une étude datant d'avant-guerre, soit les chiffres du Planning de la Production Industrielle (2). Les premiers se rapportent à une époque trop lointaine pour être utilisés dans cette analyse. Les seconds ont trait aux années récentes mais ne donnent aucun détail par branche d'industrie.

Ce sont ces derniers qui ont été retenus et, pour ventiler la valeur ajoutée de chaque industrie entre ses différentes branches, on s'est servi soit des chiffres de l'emploi (3), soit des coefficients proportion-

(1) Chap. II, p. 88.

(2) Ministère des Affaires Economiques, Planning de la Production Industrielle Belge, 1953, fasc. 1, p. 24; 1954, fasc. 1, p. 77.

(3) Les chiffres de l'emploi sont souvent utilisés comme indices de la valeur ajoutée. Ceci revient à admettre que les salaires absorbent en général la plus grande partie de la marge entre le prix de vente d'un article et le coût des matières premières incorporées. Comme cette marge est égale à la valeur ajoutée, et en supposant que les salaires payés soient fonction de l'emploi, on en conclut à l'existence d'une corrélation suffisante entre le nombre de travailleurs occupés dans les différentes branches et les valeurs ajoutées de ces branches.

nels à la valeur ajoutée employés pour pondérer certains indices de la production industrielle (1).

(1) Il a été tenu compte de l'importance accordée à chaque secteur en 1950-52, et non de la pondération de base. Si, pour l'année de base, l'indice de la production donne aux secteurs A et B une pondération de 1 et 2 respectivement, si la production du secteur A a triplé par rapport à la période de base, tandis que celle de B restait stationnaire, on donnera au premier secteur une importance de 3, et de 2 au second, c'est-à-dire la pondération qui leur est attribuée dans l'indice de l'année courante.

Ce serait alourdir exagérément cette étude que de retracer ici les détails des calculs. Ceux-ci, on l'a bien souligné, procèdent d'une approche très approximative. Ils reposent sur des hypothèses simplificatrices dont on a montré la portée.

Néanmoins, même à titre de première estimation, les résultats de ces calculs, consignés dans les données réunies ci-après, présentent déjà assez d'intérêt pour être publiés, sous les réserves qui ont été faites.

Tableau VIII.

**Dépendance de l'industrie belge à l'égard des exportations  
au cours de la période 1950-1952**

Estimations

Secteurs industriels (classés par ordre décroissant des coefficients figurant à la colonne (3))	Valeur ajoutée, en milliards de francs (moyenne annuelle) (1)	Nombre d'ouvriers occupés (2)	Dépendance à l'égard des exportations, en p.c. de la production (3)	Valeur ajoutée incorporée aux exportations (4)	Contingent ouvrier occupé par les exportations (5)
Industrie du diamant .....	1,0	9.800	97	1,0	9.500
Métallurgie de base .....	13,6	64.100	80	10,9	53.000
Industrie du pétrole .....	0,3	3.800	57	0,2	2.000
Industries chimiques .....	6,9	35.000	50	3,4	17.500
Industrie textile .....	19,6	181.000	47	9,2	80.500
Fabrications métalliques .....	33,7	165.500	40	13,4	66.000
Mines et énergie .....	28,2	174.300	39	11,1	72.000
Industrie des matériaux de construction .....	9,0	64.000	36	3,2	23.000
Industrie du caoutchouc .....	0,6	3.800	32	0,2	1.000
Industrie du papier .....	1,9	9.800	21	0,4	2.000
Industrie transformatrice du bois .....	3,5	45.000	15	0,5	6.500
Industries alimentaires .....	13,2	61.000	12	1,6	7.000
Industrie du tabac .....	1,1	7.800	8	0,1	500
Industrie des peaux et cuirs .....	2,3	23.800	6	0,1	1.500
Ensemble ...	134,9	848.700	41	55,3	343.000

Le tableau VIII donne une vue synthétique des résultats.

Selon ces estimations, 41 p.c. de la production industrielle nette seraient dirigés vers l'étranger. De même, plus de 40 p.c. des ouvriers occupés dans l'industrie travailleraient pour l'exportation. En chiffres absolus, leur effectif atteindrait 343 milliers d'unités.

Pour près des quatre cinquièmes, cet effectif serait occupé dans quatre secteurs : les mines et énergie, la métallurgie de base, les fabrications métalliques, et enfin le textile. C'est dans ces quatre industries surtout qu'une chute des exportations ferait apparaître un chômage important.

Ces données ne permettent pas de se prononcer sur l'ampleur éventuelle de ce chômage qui résulterait d'une contraction des ventes à l'étranger. Car les fluctuations de l'emploi sont moins accusées que celles de la production, aussi longtemps que les entreprises cherchent à conserver leurs effectifs, malgré un ralentissement, dans l'espoir d'une amélioration possible de la demande.

Le coefficient de 41 p.c., par contre, permet d'estimer les répercussions des fluctuations des exportations sur l'activité industrielle. En admettant les données proposées, on conclura que si, au cours

d'une période donnée, les indices de volume des exportations et de la production baissent respectivement de 10 et de 4,1 p.c., la diminution de l'activité industrielle est intégralement expliquée par la contraction de la demande extérieure (1).

Le tableau IX mesure l'incidence des fluctuations des exportations sur l'activité industrielle en Belgique. L'indice du volume des exportations est calculé par le Département d'Etudes de la Banque Nationale, tandis que l'indice de la production est extrait du Planning. Les variations sont exprimées en pourcentages des moyennes correspondantes des années 1948-1949.

On remarquera combien grande est l'influence des exportations sur la production industrielle belge. Au cours des dernières années les fluctuations de cette dernière peuvent être expliquées presque intégralement par des variations de la demande extérieure.

(1) Pour que cette affirmation soit absolument exacte il faudrait que les indices de la production et du volume des exportations soient basés sur le même système de pondération. Or, on n'ignore pas que les indices du premier type sont généralement pondérés selon la valeur ajoutée, les seconds par la valeur brute de la production. Cependant il faudrait un concours de circonstances pour que cette différence de pondération fausse systématiquement la conclusion énoncée ci-dessus.

Tableau IX.

## Influence des exportations sur l'évolution de la production industrielle

Estimations

	De 1948-1949 à 1950	De 1950 à 1951	De 1951 à 1952	De 1952 à 1953
Variations du volume des exportations .....	+ 15	+ 25	— 10	+ 8
Variations de la production industrielle .....	+ 6	+ 15	— 3	+ 2
Part attribuable aux fluctuations des exportations .....	+ 6	+ 9	— 4	+ 3

\*  
\*\*

Dans le secteur *mines et énergie*, ce sont, bien entendu, les exportations indirectes qui sont responsables du coefficient élevé de dépendance à l'égard du commerce extérieur; car, comme l'indique le

tableau X, les branches de ce secteur ne livrent directement à l'étranger qu'une fraction réduite de leur production.

Tableau X.

Dépendance des « mines et énergie » à l'égard des exportations  
au cours de la période 1950-1952

Estimations

	Ouvriers occupés	Exportations directes par rapport à la production	Dépendance totale à l'égard des exportations en p.c. de la production	Ouvriers occupés par les exportations
Charbons, agglomérés .....	157.700	9	40	63.000
Gaz et coke .....	11.800	7	63	7.500
Electricité .....	4.800	1	29	1.500
Ensemble .....	174.300		39	72.000

Dans ce secteur, sont les *centrales électriques* qui dépendent le moins du commerce extérieur. Leurs exportations directes sont négligeables; sur le marché intérieur la consommation domestique qui est indépendante de l'évolution du commerce extérieur, constitue une partie importante du chiffre d'affaires total.

Les *cokeries*, au contraire, ont un coefficient de dépendance élevé. Les cokeries qui ne sont pas intégrées dans un complexe industriel travaillent beaucoup pour compte direct de l'étranger; et sur le marché intérieur, leurs clients les plus importants sont, pour le coke, la sidérurgie, et pour le gaz, la sidérurgie et la synthèse de l'azote, deux secteurs donc l'activité est orientée vers l'extérieur.

Les *charbonnages* occupent une position intermédiaire entre l'industrie électrique et celle de la cokéfaction de la houille. Il est intéressant de noter que cette industrie de base par excellence a un coefficient d'exportation très voisin de celui de l'industrie belge dans son ensemble.

La *métallurgie* est l'industrie exportatrice principale. Pendant la période envisagée, les ventes de métaux et d'articles en métal constituent la moitié des exportations globales. Les estimations montrent

que plus du tiers de l'effectif total des ouvriers occupés à la production pour les marchés extérieurs appartiennent à ce secteur (Cf. Tableau VIII, Métallurgie de base et fabrications métalliques).

Il apparaît que les secteurs de base sont les plus tributaires de l'évolution des exportations. Ceci s'explique par le fait qu'ils n'exportent pas seulement eux-mêmes une fraction considérable de leur production, mais qu'une partie supplémentaire est transformée en produits finis par d'autres entreprises belges et exportée sous cette forme.

Les coefficients d'exportation les plus élevés sont atteints par les producteurs de métaux non ferreux. La raison en est l'importance acquise dans cette branche par le travail à façon pour compte étranger, spécialement pour les raffineries de plomb, d'étain et de cuivre, comme on l'a rappelé ci-avant.

Dans la métallurgie du fer, c'est la production sidérurgique qui dépendrait le plus du commerce extérieur. Les estimations montrent que les quatre cinquièmes de l'acier produit sont destinés à être livrés à l'étranger sous forme de lingots, de demi-produits ou de fabrications métalliques. Pour les « biens de première transformation » (tréfilés, tôles galvanisées, boulons, laminés à froid, pièces moulées,

Tableau XI.

**Dépendance de la métallurgie du fer et de l'industrie des métaux non ferreux  
à l'égard des exportations au cours de la période 1950-1952**

Estimations

	Ouvriers occupés	Pourcentage des exportations par rapport à la production	Ouvriers occupés par les exportations
<b>Métallurgie de base</b> .....	<b>64.100</b>	<b>80</b>	<b>53.000</b>
<i>Sidérurgie</i> .....	48.100	79	39.500
<i>Métaux non ferreux</i> .....	16.000	86	13.500
dont : Usines à étain .....		98	
Usines à cuivre .....		91	
Usines à plomb .....		89	
Usines à zinc .....		79	
<b>Fabrications métalliques</b> .....	<b>165.500</b>	<b>40</b>	<b>66.000</b>
<i>Première transformation de l'acier</i> .....	29.800	50	15.000
<i>Produits finis</i> .....	135.700	38	51.000
dont : Armes de guerre .....	10.500	67	7.000
Matériel de transport (a) .....	32.000	50	16.000
Machines, charpentes (b) .....	38.800	38	14.500
Matériel électrique .....	29.200	34	10.000
Travail de la tôle, accessoires métalliques du bâtiment ...	25.200	13	3.500

(a) Construction navale, automobile, aéronautique, cycle, matériel de chemin de fer et tramways.  
(b) Ponts, charpentes, grosse chaudronnerie, machines motrices pneumatiques et hydrauliques, machines-outils, machines textiles, constructions mécaniques diverses, appareils de levage, manutention, pesage, machines, appareils pour diverses industries, fine mécanique.

etc.) la proportion ne serait que de 50 p.c.; elle tomberait aux deux cinquièmes pour les produits finis, et même à moins de 15 p.c. dans la branche des « Accessoires métalliques du bâtiment ».

Les résultats des calculs montrent que les *industries textiles* sont, immédiatement après le groupe des industries métallurgiques, celles qui occupent le plus d'ouvriers à des productions destinées à l'étranger : plus de 80.000 ouvriers, soit près du dixième des effectifs de toute l'industrie belge.

Dans cette branche, comme dans la métallurgie, ce sont les secteurs de base qui dépendent le plus des exportations. Cette circonstance explique leur sensibilité particulière aux fluctuations de la conjoncture économique.

La deuxième partie du tableau XII donne le résultat des calculs pour chacune des diverses industries textiles. Le marché intérieur est le plus important pour les producteurs de vêtements (bonneterie et confection). Par contre, les industries du lin, du jute et de la rayonne dépendent essentiellement du marché extérieur. Pour les industries cotonnière et lainière la proportion exportée est voisine de 50 p.c.

Dans l'industrie des *matériaux de construction* la dépendance à l'égard des exportations varie beaucoup selon les produits fabriqués. C'est l'industrie des verres et glaces qui a le coefficient le plus élevé : le marché intérieur ne prend que le cinquième de la fabrication. A l'autre extrême se placent les briqueteries et les fabriques d'articles en terre cuite, entièrement tributaires du marché belge. Les cimenteries se trouvent dans une situation intermédiaire.

Tableau XII.

**Dépendance des industries textiles  
à l'égard des exportations  
au cours de la période 1950-1952**

Estimations

Détail par stade de fabrication			
	Ouvriers occupés	Pourcentage des exportations par rapport à la production	Ouvriers occupés par les exportations
Production et préparation de matières premières .....	14.400	79	11.500
Filature .....	60.500	56	34.000
Fabrication de produits finis <sup>1</sup> .....	80.200	39	31.000
Confection .....	25.900	7	4.000
Total général ...	181.000	47	80.500
Détail par branche d'activité <sup>2</sup>			
	Valeur ajoutée (en p.c. du total)	Pourcentage des exportations par rapport à la production	Valeur ajoutée incorporée aux exportations p.c.
Lin .....	7,9	79	6
Jute .....	3,5	78	3
Rayonne .....	13,2	69	9
Laine .....	22,2	56	13
Coton .....	29,4	49	14
Bonneterie .....	7,8	14	1
Confection .....	16,0	7	1
	100,0	47	47

<sup>1</sup> Articles de bonneterie et mercerie, tissus, couvertures, tapis.

<sup>2</sup> On ne dispose d'aucune donnée sur le nombre d'ouvriers occupés dans chacune de ces branches; les éléments envisagés dans cette partie du tableau sont donc différents.

Pour les autres branches, l'exportation ne constitue qu'un appoint, assez appréciable du reste.

Tableau XIII.

**Dépendance des industries des matériaux de construction à l'égard des exportations au cours de la période 1950-1952**

Estimations

	Ouvriers occupés	Pourcentage des exportations par rapport à la production	Ouvriers occupés par les exportations
Verres et glaces .....	15.600	80	12.500
Ciment .....	13.000	38	5.000
Chaux, dolomies .....	5.100	29	1.500
Carrières .....	10.500	20	2.000
Céramique .....	10.200	18	2.000
Terre cuite .....	9.600	2	200
Ensemble .....	64.000	35	23.200

Les écarts entre les coefficients d'exportation sont moins éloignés dans les industries alimentaires. Celles-ci sont moins dépendantes du commerce extérieur.

Tableau XIV.

**Dépendance des industries alimentaires à l'égard des exportations au cours de la période 1950-1952**

Estimations

	Ouvriers occupés	Pourcentage des exportations par rapport à la production	Ouvriers occupés par les exportations
Fabrication d'huile et de margarine .....	2.009	34	1.000
Fabrication de conserves Sucre, chocolat et préparations .....	5.100	26	1.500
Préparations à base de farine .....	12.005	17	2.000
Transformation céréales .....	9.100	15	1.500
Fabrication de boissons .....	4.400	7	200
Divers .....	22.100	5	1.000
Transformation du lait .....	500	5	30
	4.400	2	100
	61.000	12	7.330

Une seule branche exporte plus du tiers de sa production (les huileries et margarineries), deux seulement plus du quart (les huileries et margarineries et les fabriques de conserves). Dans l'ensemble, le huitième seulement des quantités produites s'écoule sur les marchés étrangers.

\*  
\*\*

Tableau XV.

**Coefficients d'exportation (directe et indirecte) des branches de l'industrie belge au cours de la période 1950-1952**

Estimations

Activité essentiellement orientée vers l'extérieur	Activité plus également orientée vers l'intérieur et l'extérieur	Activité essentiellement orientée vers l'intérieur
Usines à étain .....	Pétrole .....	Céramiques .....
98	57	18
Diamant .....	Laine .....	Sucre, chocolat .....
97	56	17
Usines à cuivre .....	Matériel de transport .....	Préparations à base de farine ..
92	50	15
Usines à plomb .....	Chimiques .....	Bois .....
89	50	15
Verres et glaces .....	Premières transformations des métaux bruts .....	Bonneterie .....
80	50	
Usines à zinc .....	Coton .....	Travail de la tôle, accessoires métalliques du bâtiment .....
79	49	13
Lin .....	Charbons, agglomérés .....	Tabac .....
79	40	8
Sidérurgie .....	Machines, charpentes métalliques .....	Transformation des céréales .....
79	38	8
Jute .....	Ciment .....	Confection .....
78	38	7
Rayonne .....	Huiles, margarines .....	Peaux, cuirs .....
69	34	6
Armes de guerre .....	Matériel électrique .....	Boissons .....
67	34	5
Gaz et coke .....	Caoutchouc .....	Transformation du lait .....
63	32	2
	Chaux, dolomies .....	Terre cuite .....
	29	2
	Centrales électriques .....	
	29	
	Fabriques de conserves .....	
	26	
	Papier .....	
	21	
	Carrières .....	
	20	

Le tableau XV réunit tous les coefficients d'exportation estimés par la méthode de calcul décrite plus haut. Les industries pour lesquelles ces évaluations ont été effectuées sont réparties entre trois classes. La première, avec les coefficients égaux ou supérieurs à 60 p.c., comprend les activités essentiellement tributaires de la demande extérieure. Dans la troisième classe ont été rangées les industries qui, n'exportant pas 20 p.c. de leur production, satis-

font surtout à la demande intérieure. La seconde classe est composée du reliquat : les ventes de ces secteurs se répartissent plus également entre les marchés intérieur et étrangers; la part de ces derniers est comprise entre 20 et 60 p.c. de la production.

Le premier groupe comprend surtout des industries produisant des demi-produits; le troisième, les fabriques de biens de consommation.

## BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de juillet 1955. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

### 1. MONNAIE — BANQUE

Les banques belges en 1954. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, X, n° 30, 24 juillet 1955, pp. div.*).

EVERAERT G., Les finances privées. (*Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Louvain, n° 3, mai 1955, pp. 209-234.*)

LALOIRE M., Le crédit à la consommation. (*Internationale Gewerbearchiv, St. Gall, III, n° 3, juillet 1955, pp. 111-132.*)

LENOIR R., Le commerce extérieur de la Belgique et les banques privées. (*Société belge d'études et d'expansion, Liège, n° 165, mars-avril 1955, pp. 230-236.*)

Ventes à tempérament. A propos du projet gouvernemental. (*Fabrimétal, Bruxelles, n° 467, 6 juin 1955, pp. 399-400.*)

### 2. BOURSE — EPARGNE

ALLOO R., L'intervention de l'Etat dans le financement des investissements privés. (*Bulletin d'information, Comité national pour le développement de l'épargne mobilière, Bruxelles, n° 26, juin 1955, pp. 5-10.*)

ALLOO R., Contribution à l'étude du financement des investissements industriels en Belgique. (*Industrie, Revue de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles, IX, n° 7, juillet 1955, pp. 440-445.*)

### 3. PRIX — SALAIRES

BAUDHUIN F., Prix, consommation, balance et revenus en 1954. (*Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Louvain, n° 3, mai 1955, pp. 365-394.*)

LOMMEZ J., Les prix agricoles en 1954. (*Revue de l'agriculture, Bruxelles, n° 5, mai 1955, pp. 647-679.*)

VERSCHUEREN A., La question des salaires. (*Industrie, Revue de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles, IX, n° 7, juillet 1955, pp. 477-478.*)

### 4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

ALLOO R., L'intervention de l'Etat dans le financement des investissements privés. (*Bulletin d'information, Comité national pour le développement de l'épargne mobilière, Bruxelles, n° 26, juin 1955, pp. 5-10.*)

JUSSIANT J., Les finances publiques. (*Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Louvain, n° 3, mai 1955, pp. 185-207.*)

SCHEYVEN R., La politique financière du Gouvernement. (*Revue Générale Belge, Bruxelles, XCI, 15 juillet 1955, pp. 1425-1439.*)

### 5. ORGANISMES FINANCIERS REGIS PAR DES DISPOSITIONS LEGALES PARTICULIERES OU PLACES SOUS LA GARANTIE OU LE CONTROLE DE L'ETAT

BASYN J., Le crédit aux classes moyennes a 25 ans. (*Bulletin de Documentation du Ministère des Finances, Service d'Etudes et de Documentation, Bruxelles, avril 1955, pp. 1-14.*)

Les finances communales depuis 1952. (*Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, n° 33, juillet 1955, pp. 8-10.*)

### 6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

ALLOO R., Contribution à l'étude du financement des investissements industriels en Belgique. (*Industrie, Revue de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles, IX, n° 7, juillet 1955, pp. 440-445.*)

Les interventions financières des communes en matière de chômage (*suite et fin*). (*Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, n° 33, juillet 1955, pp. 1-7.*)

### 7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

CANINA A.-G., La convertibilità delle monete europee. (*Rivista di Politica Economica, Rome, n° 4, avril 1955, pp. 273-282.*)

RABINOVITCH L.-A., La réglementation des changes en droit français et en droit international et le statut du Fonds Monétaire International. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, n° 3-4, 1955, pp. 317-337.*)

RICHEBAECKER K., Europäisches Währungsabkommen. (*Der Volkswirt, Frankfurt a/M., n° 31, 6 août 1955, pp. 11-12.*)

WARNER A.-J., An American Banker's Look at the European Fund. (*The Banker's Magazine, Londres, n° 1336, juillet 1955, pp. 1-5.*)

WINDER G., The free convertibility of sterling. (*The Batchworth Press, Londres, 1955, 62 p.*)

### 9. PLAN SCHUMAN

BLONDEEL J.-L. & VANDER EYCKEN H., Les emprunts de la Communauté du Charbon et de l'Acier. (*La Revue de la Banque, Bruxelles, n° 3-4, 1955, pp. 249-287.*)

DE SMET P., De gemeenschappelijke vergadering van de Europese Gemeenschap voor Kolen en Staal. (*Tijdschrift voor Politiek*, V, n° 3, Bruxelles, 20 juillet 1955, pp. 304-313).

DESROUSSEAUX J., Evolution des prix des charbons en France depuis l'automne 1954. (*Revue Française de l'Energie*, Paris, n° 65, juin 1955, pp. 325-331).

GOORMACHTIGH J., European coal and steel community. (*International conciliation*, New York, n° 503, mai 1955, pp. 343-408).

Les notions de violation du traité et de méconnaissance patente des dispositions du Traité dans la jurisprudence de la Cour de justice de la C.E.C.A. (*Arrêt de la Cour de justice de la C.E.C.A. du 18 mars 1955, avec une note*). (*Droit social*, Paris, n° 6, juin 1955, pp. 341-345).

LIEBIG W., Der belgische Kohlenbergbau. (*Mitteilungen des Rheinisch-Westfälischen Instituts für Wirtschaftsforschung*, Essen, n° 5, mai 1955, pp. 83-103).

Quelques progrès récents de la sidérurgie et l'élargissement du marché de l'acier en 1954. (*Organisation des Nations Unies*, Genève, 1955, 66p.).

#### 10. GENERALITES

L'industrie belge en face de l'O.E.C.E. et de l'U.E.P. (*Moniteur Textile*, Bruxelles, n° 6, juin 1955, pp. 41-46).

MARTENS A., Licht en schaduw over de Vlaamse economie. (*E.R.M.*, Mededelingen, Bruxelles, n° 2, mai 1955, pp. 43-57).

## LEGISLATION ECONOMIQUE

*Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.*

*Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.*

*Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :*

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

### I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 15 juin 1955

*modifiant la législation sur le bail à ferme (Moniteur du 2 juillet 1955, p. 4.239).*

Loi du 30 juin 1955

*aménageant, en faveur des locataires de condition modeste, le retour au droit commun en matière de baux à loyer (Moniteur du 1<sup>er</sup> juillet 1955, p. 4.218).*

### II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté royal du 10 juin 1955

*fixant les charges d'intérêt et d'amortissement à supporter par la Société nationale de la petite propriété terrienne sur les tranches de ses emprunts qui auront été levées en 1955 (Moniteur du 10 juillet 1955, p. 4.371).*

Arrêté royal du 1<sup>er</sup> juillet 1955

*relatif à l'émission par la Société nationale des Chemins de fer belges de l'emprunt 4 p.c. 1955-1975, 2<sup>e</sup> série au capital nominal de 1.500 millions de francs, dont l'Etat supporte la charge d'intérêt et d'amortissement (Moniteur des 4-5 juillet 1955, p. 4.277).*



## Loi du 12 juillet 1955

*favorisant le financement des investissements dans l'industrie charbonnière (Moniteur du 28 juillet 1955, p. 4.629).*

**Article 1<sup>er</sup>.** — La garantie de l'Etat peut être accordée, aux conditions déterminées par le Roi, pour le remboursement en capital, intérêts et accessoires, de prêts consentis par des institutions publiques de crédit, ou par la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, pour le financement des programmes de rééquipement des charbonnages ou en exécution des conventions intervenues entre l'Etat et certaines mines marginales.

La garantie de l'Etat peut également être accordée pour la construction ou l'extension de centrales électriques minières destinées à produire, en utilisant les bas-produits de l'extraction, l'énergie destinée à la consommation propre des mines et à la livraison aux réseaux de distribution, pour autant que la construction ou l'extension soit faite par une entreprise ayant pour activité principale ou accessoire l'exploitation d'un charbonnage ou par des groupements ou sociétés dans lesquels de telles entreprises sont intéressées à concurrence d'au moins 50 p.c. du capital.

La garantie de l'Etat n'est accordée que si le prêt est consenti sans autres sûretés réelles ou personnelles.

**Art. 2.** — La garantie de l'Etat sera accordée aux prêts déjà consentis, avant l'entrée en vigueur de la loi, par des organismes publics de crédit pour l'objet prévu à l'article 1<sup>er</sup>, à condition qu'il soit renoncé aux sûretés réelles ou personnelles fournies précédemment.

**Art. 3.** — Le montant global en principal des crédits auxquels la garantie de l'Etat peut être attachée en vertu de la présente loi ne peut dépasser 4 milliards de francs.

Après épuisement de ces 4 milliards, le Roi pourra, sur proposition de ses Ministres, qui en auront délibéré en Conseil, accroître ce montant d'une tranche d'un milliard.

**Art. 4.** — Lorsque la garantie de l'Etat donnée en application de la présente loi remplace la garantie donnée en application de la loi du 7 août 1953 concernant l'aide à la création, à l'extention, au rééquipement et à la rationalisation d'entreprises industrielles et artisanales, le montant de la garantie accordée cesse d'être imputé sur le montant des prêts pouvant être garantis en vertu de cette loi.

## Loi du 13 juillet 1955

*relative aux taxes assimilées au timbre (Moniteur du 14 juillet 1955, p. 4.411).*

Les taux de la taxe de transmission, de la taxe de facture sur les transmissions et sur les contrats d'entreprise, de la

taxe sur les locations mobilières et les transports et de la taxe de luxe, indiqués ci-après sont portés, savoir :

le taux de	0,75 p.m.	à	0,80 p.m.
»	1,80 p.m.	à	2 p.m.
»	4,50 p.m.	à	5 p.m.
»	1,10 p.c.	à	1,20 p.c.
»	1,80 p.c.	à	2 p.c.
»	2,25 p.c.	à	2,50 p.c.
»	2,50 p.c.	à	3 p.c.
»	3,50 p.c.	à	4 p.c.
»	4,50 p.c.	à	5 p.c.
»	6,75 p.c.	à	7,50 p.c.
»	8 p.c.	à	9 p.c.
»	9 p.c.	à	10 p.c.
»	10 p.c.	à	11 p.c.
»	11 p.c.	à	12 p.c.
»	12 p.c.	à	13 p.c.

**Art. 2.** — Les taux ou majorations de taux de 4,50 p.c., 9 p.c. et 13,50 p.c. prévus par la loi du 16 juin 1932, modifiée par l'article 38 de la loi du 13 août 1947, sont portés respectivement à 5 p.c., 10 p.c. et 15 p.c.

## Arrêté royal du 13 juillet 1955

*relatif aux taxes assimilées au timbre (Moniteur du 14 juillet 1955, p. 4.412).*

Les dispositions de la loi du 13 juillet 1955 relative aux taxes assimilées au timbre entreront en vigueur le 16 juillet 1955.

## Arrêté royal du 13 juillet 1955

*modifiant le Code et le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 14 juillet 1955, p. 4.413).*

## Loi du 20 juillet 1955

*allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1954 et 1955 et couvrant les charges résultant de l'application de la loi du 11 mars 1954 modifiant les lois relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré (Moniteur du 29 juillet 1955, p. 4.656).*

## III — LEGISLATION AGRICOLE

### Arrêté royal du 2 juillet 1955

*portant réglementation des subsides aux sociétés d'élevage de bêtes bovines (Moniteur du 15 juillet 1955, p. 4.457).*

## IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

### Arrêté royal du 27 mai 1955

*accueillant une requête relative à l'industrie de la céruse, déposée par application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution*

*d'une réglementation économique de la production et de la distribution. (Moniteur du 6 juillet 1955, p. 4.299).*

Jusqu'au 31 décembre 1957, il est interdit à tout producteur de fabriquer, de mettre dans le commerce, de céder à titre

gratuit ou onéreux, sous les dénominations « céruse », « loodwit », « ceruis » ou sous toute autre appellation faisant usage d'un de ces mots ou d'un dérivé d'un de ces mots, des produits autres que ceux qui, en poudre, à l'état sec, combinés chimiquement sous forme d'hydrocarbonate de plomb, ont une teneur minimum de 78,4 p.c. de plomb calculé à l'état métallique.

#### Arrêté royal du 6 juin 1955

*accueillant une requête relative à l'industrie de l'acide carbonique et déposée en application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution (Moniteur du 9 juillet 1955, p. 4.354).*

Jusqu'au 31 décembre 1955, il est interdit à tout producteur d'acide carbonique, liquide ou solide, d'en produire dans une proportion qui excède 60 p.c. de la capacité de production annuelle de ses installations établies à la date de référence du 6 octobre 1953.

Jusqu'au 31 décembre 1955, mais sous réserve de l'application de l'article 6 du présent arrêté et des dérogations qui peuvent être accordées conformément à l'article 20 de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, il est interdit d'accroître le nombre et la capacité de production des installations établies à la date de référence.

#### Arrêté royal du 30 juin 1955

*accueillant une requête relative à l'industrie du verre à vitres et déposée en application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution (Moniteur du 28 juillet 1955, p. 4.632).*

Jusqu'au 31 décembre 1957, il est interdit de mettre en activité ou d'utiliser pour la production de verre à vitres, tout four de fusion ou machine à produire le verre, qui n'existaient pas à la date du 18 octobre 1940 ou qui n'étaient pas, à cette date, affectés uniquement à cette fabrication ou qui n'ont pas été installés régulièrement depuis.

Sous réserve de l'application de l'article 3 du présent arrêté et des dérogations accordées conformément à l'article 20 de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, il est interdit jusqu'au 31 décembre 1957, d'installer des nouveaux fours de fusion ou des machines à produire le verre à vitres.

#### Loi du 12 juillet 1955

*modifiant la loi du 12 juillet 1939 instituant un Fonds national de garantie pour la réparation des dégâts houillers (Moniteur du 28 juillet 1955, p. 4.628).*

#### Loi du 12 juillet 1955

*favorisant le financement des investissements dans l'industrie charbonnière (Moniteur du 28 juillet 1955, p. 4.629). (Voir texte rubrique II).*

### VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

#### Arrêté royal du 11 mai 1955

*approuvant certaines modifications au règlement de la Bourse à terme des laines à Anvers (Moniteur des 4-5 juillet 1955, p. 4.280).*

### VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

#### Lois du 3 juin 1955

*concernant le tarif des droits d'entrée (Moniteur du 10 juillet 1955, p. 4.368).*

### IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

#### Arrêté royal du 21 avril 1955

*rendant obligatoire la décision en date du 17 septembre 1954 de la Commission paritaire nationale*

*du transport concernant la fixation des salaires horaires minimums ainsi que l'octroi d'une indemnité de service aux chauffeurs occupés dans les exploitations d'autocars (Moniteur des 25 et 26 juillet 1955, p. 4.603).*

**Arrêté royal du 5 juin 1955**

*rendant obligatoire la décision en date du 23 juillet 1954 de la Commission paritaire régionale des briqueteries du Pays de Waas concernant la fixation des salaires des ouvriers occupés dans les entreprises dépendant de la même commission, le rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail et l'octroi de congé à l'occasion d'événements particuliers (Moniteur du 27 juillet 1955, p. 4.616).*

**Arrêté royal du 10 juin 1955**

*rendant obligatoire la décision du 6 mai 1955 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des ports, relative à la fixation du salaire de base et le rattachement du barème de salaires à l'index-number des prix de détail du Royaume (Moniteur du 28 juillet 1955, p. 4.635).*

**Arrêté royal du 17 juin 1955**

*rendant obligatoire la décision du 29 avril 1954 de la Commission paritaire régionale des briqueteries de la Campine anversoise, concernant l'octroi d'une majoration pour travail d'équipe, le paiement de la journée de travail commencée et le congé à l'occasion d'événements particuliers aux ouvriers occupés dans les entreprises dépendant de la même commission (Moniteur du 28 juillet 1955, p. 4.637).*

**X — LEGISLATION SOCIALE  
(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)**

**Arrêté royal du 10 juin 1955**

*modifiant l'arrêté royal du 25 mars 1954 réglant la procédure pour l'application de la loi du 15 mars 1954 relative aux pensions de dédommagement des victimes civiles de la guerre 1940-1945 et leurs ayants droit (Moniteur du 3 juillet 1955, p. 4.261).*

**Arrêté royal du 1<sup>er</sup> juillet 1955**

*modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique de l'Office national du Placement et du Chômage (Moniteur du 3 juillet 1955, p. 4.253).*

**Arrêté royal du 23 juin 1955**

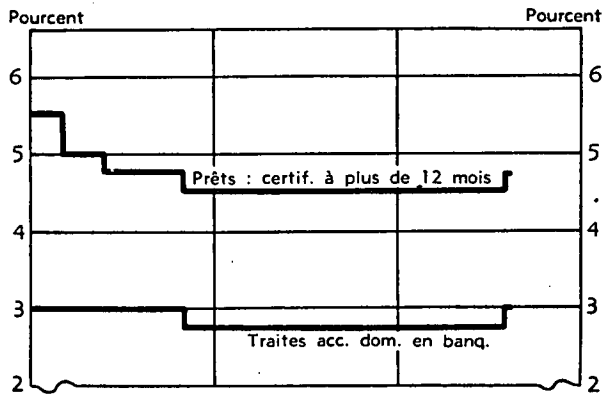
*modifiant l'arrêté du Régent du 14 septembre 1946 pris en exécution des lois relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré, coordonnées par l'arrêté du Régent du 12 septembre 1946 (Moniteur des 22-23 juillet 1955, p. 4.576).*

**Arrêté royal du 25 juillet 1955**

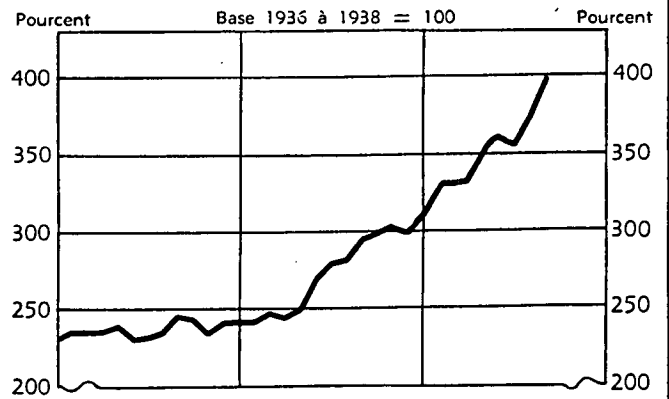
*modifiant l'arrêté royal du 15 février 1951, déterminant les modalités spéciales d'application aux ouvriers mineurs et assimilés de la législation relative aux vacances annuelles des travailleurs salariés (Moniteur du 31 juillet 1955, p. 4.701).*

# GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

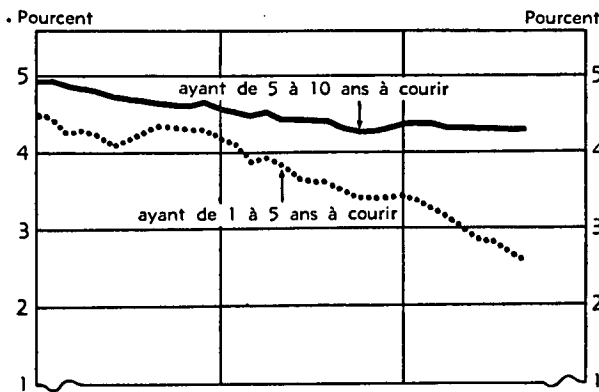
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



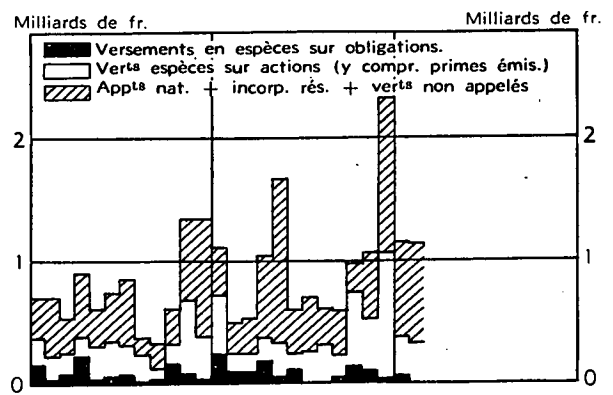
INDICE GENERAL DES ACTIONS



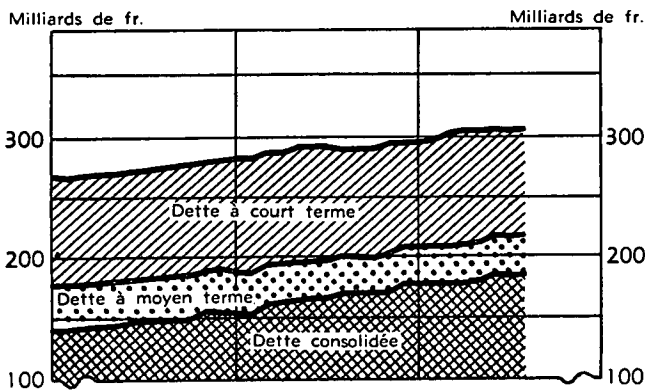
RENDEMENTS D'OBLIGATIONS (1)



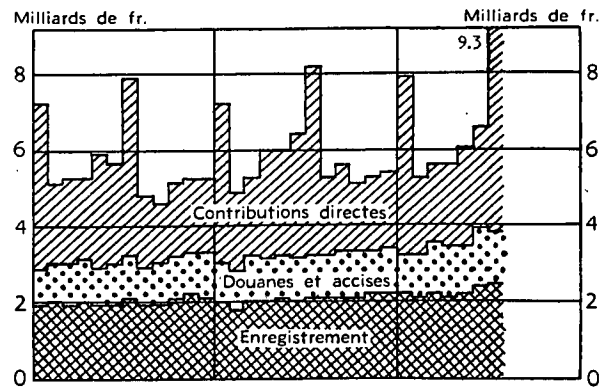
EMISSIONS DE CAPITAUX (2)



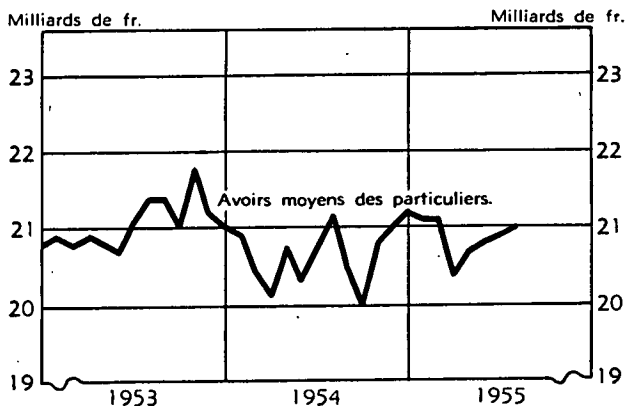
DETTE PUBLIQUE (3)



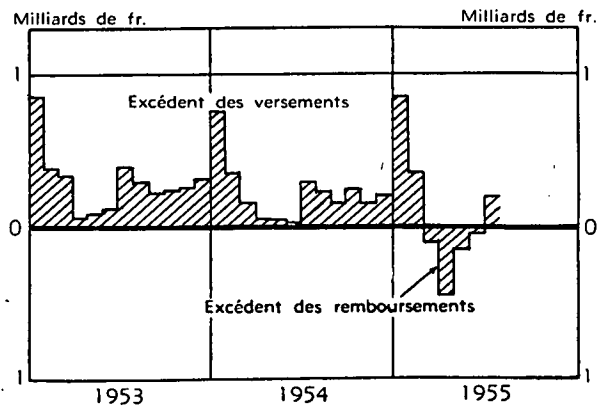
RECETTES FISCALES



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX



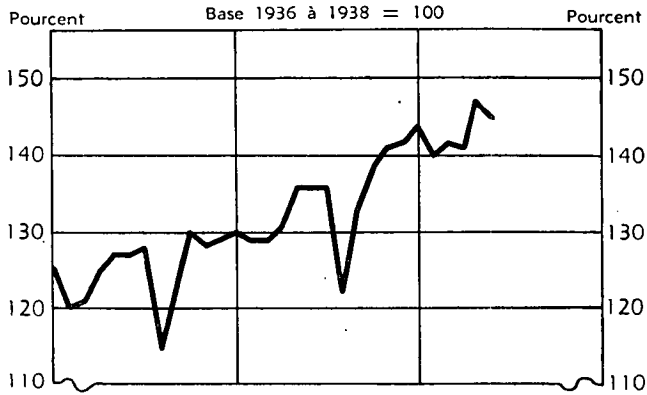
CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



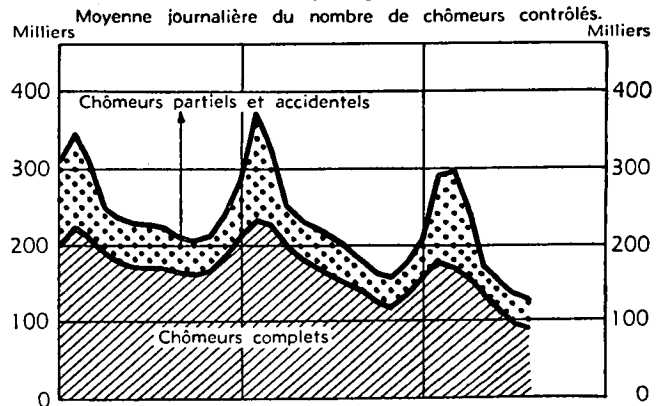
- (1) Bons de caisse 4 1/2 % (parastataux) dont l'Etat garantit l'intérêt et l'amortissement.  
 (2) Sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises.  
 (3) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.

# GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

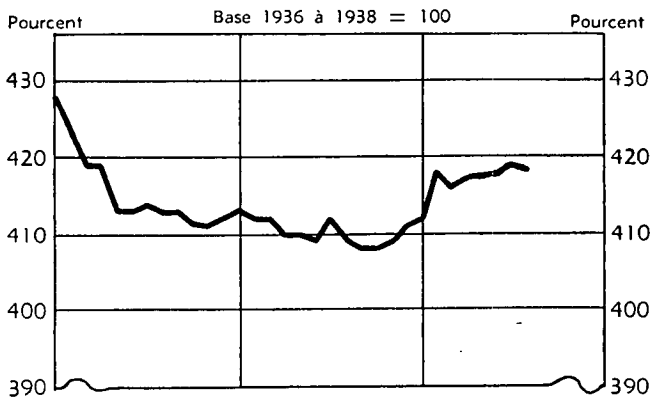
INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE



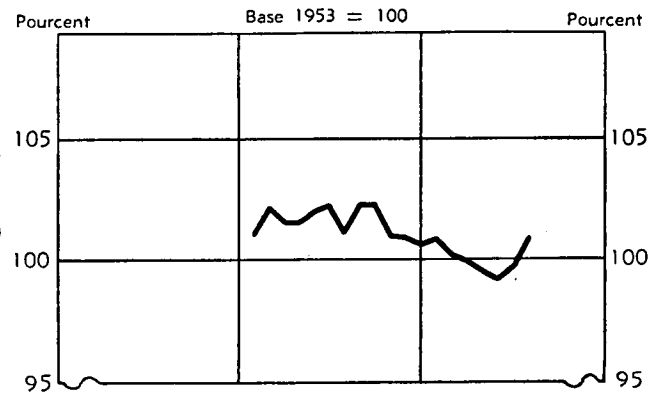
CHOMAGE



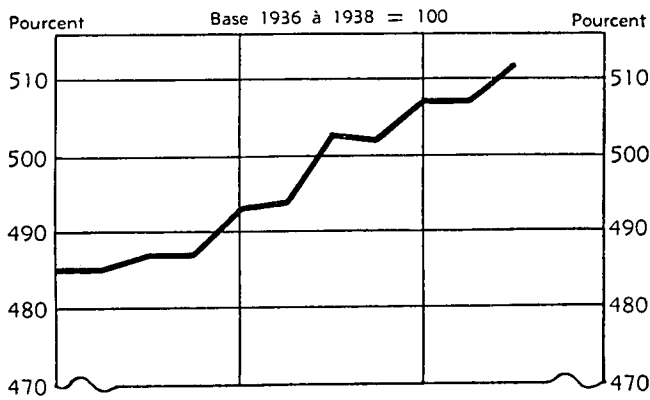
INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS



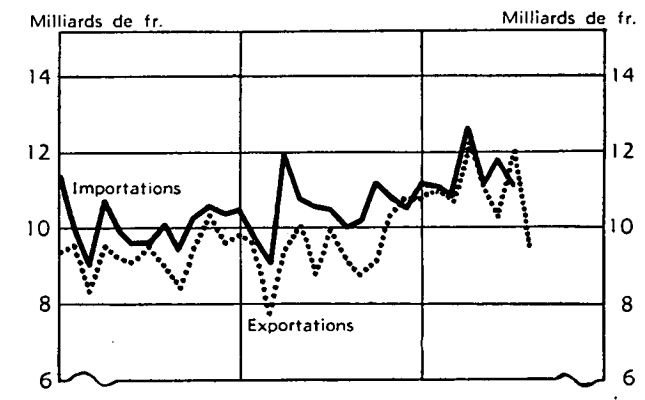
INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL



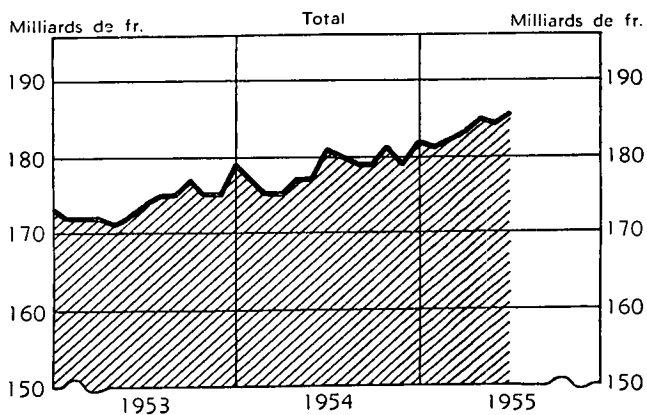
INDICE DES SALAIRES HORAIRES MOYENS



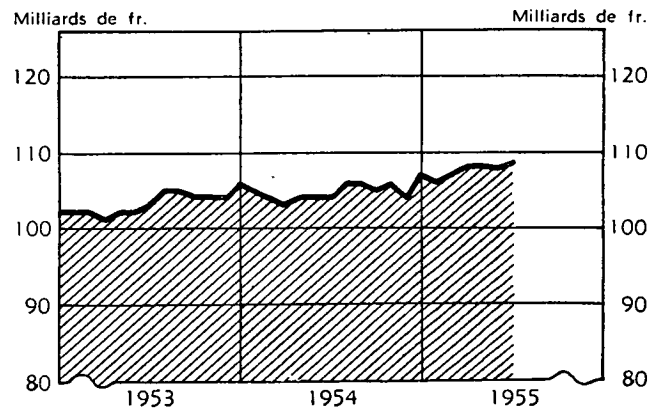
COMMERCE EXTERIEUR



STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES



STOCK DE MONNAIE FIDUCIAIRE



# STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

## MARCHE DE L'ARGENT

### I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique										Call-Money		
	Escompte				Prêts et avances sur <sup>1</sup> *						Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arrêts 22-3-53 et 26-7-53)	En chambre de compensation	Hors compensation
	Traites acceptées domiciliées en banque Warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois et emprunts à moyen terme	Autres effets publics				
1953 Moyenne .....	2,96	3,46	4,46	4,89	2,—	2,1875	2,375	4,89	4,89	3,34	1,25	1,25	
1954 Moyenne ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75 <sup>2</sup>	1,25	1,25	
1954 Juin .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Juillet .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Août .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Septembre ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Octobre .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Novembre ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Décembre ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
1955 Janvier .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Février .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Mars .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Avril .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Mai .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Juin .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Juillet .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Août (dep. le 4)	3,—	3,75	(3)	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75	—	1,50	1,50	

<sup>1</sup> Depuis le 15 avril 1954 la Banque Nationale de Belgique admet en nantissement d'avances en compte courant et de prêts à court terme, les certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. Les taux de ces opérations s'élèvent respectivement à 2,80 %, 3,20 % et 3,50 % pour les certificats émis à 12, 18 et 24 mois.

<sup>2</sup> Moyenne des neuf premiers mois.

<sup>3</sup> Traites non acceptées : 1°) domiciliées en banque 4,50 %; 2°) non domiciliées en banque 4,75 %.

\* Quotité de l'avance au 31 juillet 1955 :

Certificats de trésorerie émis à court terme .....	max. 95 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949 .....	max. 90 %
Certificats de trésorerie émis à 2 ou 3 ans .....	» 90 %	Certificats de trésorerie 4 %, à 5 ans 1954 .....	» 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1951 à 10 ou 15 ans .....	» 90 %	Certificats de trésorerie 3,75 % à 5 ans 1954 .....	» 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1952-1962 à 10 ans .....	» 90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge .....	» 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1952-1964, à 12 ans .....	» 90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge .....	» 90 %
Certificats de trésorerie 3 ½ % à 15 ans au plus 1942 .....	» 90 %	Obligations 3 ½ % de l'Assain. Monét. 2e série imp. ....	» 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 20 ans, 1948 .....	» 90 %	Obligations 3 ½ % de l'Assain. Monét. 3e série p. et imp. ...	» 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1947 .....	» 90 %	Autres effets publics .....	» 80 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1948 .....	» 90 %	Certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. ....	» 50 %

### II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Caisse générale d'Epargne (dépôts sur livrets)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	8 mois	6 mois	jusqu'à 75.000 fr.	75.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1953 Moyenne .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954 Moyenne .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954 Mai .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Décembre .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955 Janvier .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Février .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mars .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50

\* Moyenne de quatre banques.

<sup>1</sup> Depuis le 1er janvier 1955 le taux d'intérêt a été modifié comme suit : 3 % jusqu'à 100.000 fr.; 1,50 % de 100.001 à 150.000; 0,50 % au delà de 150.000 fr.

III. — L'argent au jour le jour  
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs	en compensation	hors compensation
	Banques de dépôts	Autres organismes				
1953 .....	2.378	694	3.072	2.319	2.996	2.395
1954 .....	2.330	422	2.752	2.584	2.731	2.605
1954 Décembre .	2.220	211	2.431	2.997	2.431	2.997
1955 Janvier .	2.167	479	2.646	2.642	2.646	2.642
Février ...	2.116	384	2.500	3.185	2.500	3.185
Mars .....	2.527	231	2.758	2.943	2.758	2.943
Avril ...	2.176	496	2.672	2.473	2.672	2.473
Mai .....	2.469	361	2.830	3.229	2.830	3.229
Juin .....	2.240	125	2.365	3.253	2.365	3.253
Juillet :	2.185	516	2.701	3.043	2.701	3.043
1 au 7 .	2.505	328	2.833	2.750	2.833	2.750
8 au 14 .	2.117	473	2.590	3.511	2.590	3.511
15 au 20 .	1.935	605	2.540	3.027	2.540	3.027
22 au 28 .	2.084	690	2.774	2.983	2.774	2.983
Août :						
29/7 au 4 .	2.112	345	2.457	3.096	2.457	3.096
5 au 11 .	2.237	310	2.547	4.043	2.547	4.043

Cours des métaux précieux <sup>1</sup>

Moyennes journalières	Londres <sup>1</sup>	Bombay <sup>2</sup>	
	Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1953 .....		345/9	75
1954 .....	249/9½ <sup>3</sup>	350/11	76
1954 Mai .....	248/10½	365/6	79
Juin .....	248/10½	341/0	75
Juillet ...	248/11½	340/0	74
Août .....	249/2	351/6	74
Septembre .	250/5½	349/11	75
Octobre ...	250/9½	350/9	76
Novembre .	250/10½	353/0	76
Décembre .	251/4½	350/7	74
1955 Janvier .	251/7	361/3	76
Février ...	251/9½	371/6	79
Mars .....	251/2	373/3	80
Avril ...	250/8	383/8	80
Mai .....	250/8	375/0	79
Juin .....	251/2	374/4	76
Juillet ...	251/8	377/2	77

<sup>1</sup> Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

<sup>2</sup> Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.

<sup>3</sup> Notamment l'Institut de Réescampte et de Garantie et l'Office National du Ducroire.

<sup>4</sup> Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

<sup>1</sup> Prix de l'oz d'or fin : 10) à New-York : 85 \$ depuis le 1er février 1954; 20) à Londres : 248 sh. du 18 sept. 1949 au 19 mars 1954. — Réouverture du marché libre de l'or le 22 mars 1954.

<sup>2</sup> Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.

<sup>3</sup> Moyenne des 9 derniers mois.

MARCHE DES CHANGES

I. — Cours officiels, au 31 juillet 1955, fixés par la Banque Nationale de Belgique en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1er mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil <sup>10</sup>  
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)  
(francs belges)

Devises	Cours contractuel	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais .....	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois .....	—	100,—	100,—
100 couronnes tchécoslovaques .....	694,44225	692,50	696,50
100 schillings autrichiens .....	192,30769	191,72	192,90

II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles <sup>10</sup>  
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1. D. M.	1 Cr. norv.	\$ Accord Argentine U.E.B.L.
1953 .....	11,47	49,96	14,27	50,81	140,14	174,04	13,19 <sup>1</sup>	9,67 <sup>2</sup>	7,24 <sup>3</sup>	11,97 <sup>4</sup>	6,99 <sup>5</sup>	—
1954 .....	11,46	50,05	14,27	51,44	140,05	174,04	13,18	9,64	7,21	11,94	7,00	—
1954 Mai .....	11,49	50,22	14,27	51,03	140,65	174,04	13,22	9,67	7,23	11,96	7,03	—
Juin .....	11,49	49,90	14,29	50,85	140,46	174,04	13,21	9,69	7,22	11,96	7,02	—
Juillet .....	11,49	49,97	14,28	51,27	140,26	174,04	13,20	9,66	7,22	11,96	7,01	—
Août .....	11,47	50,01	14,25	51,55	139,93	174,04	13,17	9,64	7,21	11,94	6,99	—
Septembre ...	11,46	49,99	14,31	51,56	139,91	174,03	13,18	9,65	7,20	11,92	6,99	—
Octobre .....	11,44	50,05	14,28	51,62	139,93	174,03	13,17	9,63	7,20	11,90	6,99	—
Novembre ...	11,41	50,04	14,24	51,64	139,74	174,03	13,16	9,60	7,19	11,87	6,98	—
Décembre ...	11,39	50,10	14,24	51,77	139,49	174,02	13,17	9,60	7,19	11,86	6,97	—
1955 Janvier .....	11,38	50,10	14,28	51,87	139,35	174,03	13,17	9,60	7,19	11,86	6,96	—
Février .....	11,37	50,16	14,28	51,37	139,30	174,04	13,15	9,60	7,19	11,84	6,96	—
Mars .....	11,38	50,36	14,29	51,18	139,66	174,04	13,14	9,60	7,20	11,84	6,98	49,99 <sup>6</sup>
Avril .....	11,40	50,26	14,26	50,99	140,05	174,05	13,15	9,63	7,22	11,88	7,00	49,86
Mai .....	11,42	50,26	14,29	50,96	139,96	174,04	13,17	9,64	7,21	11,91	6,99	49,90
Juin .....	11,45	50,32	14,31	51,11	139,92	174,05	13,16	9,68	7,21	11,94	6,99	49,96
Juillet .....	11,47	50,33	14,33	51,11	139,59	174,03	13,13	9,68	7,22	11,94	6,98	49,74

<sup>1</sup> Moyenne du 26 janvier au 31 décembre 1953. — <sup>2</sup> Moyenne du 28 février au 31 décembre 1953. — <sup>3</sup> Moyenne du 18 mai au 31 décembre 1953. — <sup>4</sup> Moyenne du 4 mai au 31 décembre 1953. — <sup>5</sup> Moyenne du 14 au 31 décembre 1953. — <sup>6</sup> A partir du 1er mars 1955.

# MARCHÉ DES CAPITAUX

## I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		1 avril 1955	2 mai 1955	1 juin 1955	1 juillet 1955	1 août 1955
<b>I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)</b>						
Dette 3 ½ %, 1937 <sup>1 2</sup> .....	100,—	85,70	86,—	86,45	87,15	87,60
Dette 3 ½ %, 1943 <sup>1 2</sup> .....	100,—	87,40	87,30	87,85	88,55	89,35
Dette unifiée 4 % 1 <sup>re</sup> s. <sup>1 2</sup> .....	100,—	96,90	96,20	96,25	96,60	96,50
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 <sup>2</sup> .....	100,—	93,75	93,35	93,75	94,45	94,35
Emprunt 4 ½ %, 1951 <sup>2</sup> .....	100,—	101,30	101,05	100,75	100,90	101,05
Emprunt 4 ½ %, 1952, à 10 ans <sup>2</sup> .....	100,—	101,60	101,40	102,—	102,10	101,05
Emprunt 4 ½ %, 1952-1964, à 12 ans <sup>2</sup> .....	100,—	101,15	100,60	101,65	101,60	100,70
Emprunt 4 ½ %, 1953, à 20 ans <sup>2</sup> .....	100,—	100,25	99,85	100,—	100,—	99,75
Emprunt 4 ½ %, 1953-1968, à 15 ans <sup>2</sup> .....	100,—	99,90	99,55	99,70	99,65	99,25
Emprunt 4 ½ %, 1954-1972, à 18 ans <sup>2</sup> .....	100,—	99,75	99,20	99,55	99,55	98,80
Emprunt 4 ¼ %, 1954-1974, 1 <sup>re</sup> série <sup>2</sup> .....	100,—	97,70	97,20	97,20	97,30	97,40
Emprunt 4 ¼ %, 1954-1974, 2 <sup>e</sup> série <sup>2</sup> .....	100,—	97,25	97,20	97,10	97,20	96,60
Certif. de Trés. à 15 ans au plus, 3 ½ %, 1942, 1 <sup>re</sup> série <sup>1 2</sup> .....	100,—	113,75	113,70	114,30	114,20	114,50
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 3 ½ %, 1943, 1 <sup>re</sup> série <sup>1 2</sup> .....	100,—	109,—	109,—	109,—	109,15	109,30
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 <sup>2</sup> .....	100,—	105,45	105,30	105,80	105,90	105,85
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 <sup>2</sup> .....	100,—	108,15	108,15	108,50	108,15	108,05
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 <sup>2</sup> .....	100,—	104,—	103,40	103,45	104,05	103,55
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 % 1954 <sup>2</sup> .....	100,—	101,20	101,—	101,05	100,95	100,95
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 ¾ % 1954 <sup>2</sup> .....	100,—	100,40	100,35	100,10	99,80	99,75
Emprunts à lots 1938, 4 % .....	500,—	512,—	507,—	508,—	509,—	506,—
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951) .....	1.000,—	1.008,—	1.002,—	1.008,—	1.001,—	1.001,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) <sup>2</sup> .....	1.000,—	1.026,—	1.028,—	1.028,—	1.027,—	1.028,—
<b>II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)</b>						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 % .....	525,—	537,—	537,—	538,—	533,—	530,—
Empr. de la Reconstr. 1 <sup>re</sup> tr. 1947 (2 %, 5 % dès 1957) <sup>2</sup> .....	1.000,—	1.026,—	1.016,—	1.013,—	1.015,—	1.016,—
Empr. de la Reconstr. 2 <sup>e</sup> tr. 1949 (2 %, 5 % dès 1958) <sup>2</sup> .....	1.000,—	1.044,—	1.033,—	1.031,—	1.029,—	1.026,—
Empr. de la Reconstr. 3 <sup>e</sup> tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) <sup>2</sup> .....	1.000,—	1.058,—	1.050,—	1.049,—	1.050,—	1.043,—
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % <sup>1 2</sup> .....	500,—	498,—	493,—	497,—	495,—	494,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 <sup>re</sup> tr. 5 % 1953 <sup>2</sup> .....	100,—	104,60	104,15	103,90	103,55	103,15
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 1 <sup>re</sup> s. <sup>2</sup> .....	100,—	101,20	101,10	101,10	101,10	100,95
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 2 <sup>e</sup> s. <sup>2</sup> .....	100,—	101,10	101,10	101,10	101,10	100,85
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 ¼ %, 1954, 1 <sup>re</sup> s. <sup>2</sup> .....	100,—	97,65	97,25	96,90	97,25	96,70
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ½ %, 1953-1965 <sup>2</sup> .....	100,—	101,55	101,05	101,15	101,20	100,95
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ½ %, 1954-1972 <sup>2</sup> .....	100,—	100,20	99,50	99,25	99,55	99,35
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ¼ %, 1954-1974 <sup>2</sup> .....	100,—	97,20	97,—	97,—	96,85	96,55
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 ½ %, 1951 <sup>2</sup> .....	100,—	102,55	102,20	102,—	102,10	101,95
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 ½ %, 1952, 2 <sup>e</sup> s. <sup>2</sup> .....	100,—	103,10	102,75	102,70	102,75	102,65
<b>III. — Dette directe de la Colonie.</b>						
<i>Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...</i>						
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dette coloniale 1936, 4 % .....	100,—	94,80	95,10	95,10	95,10	95,15
Dette coloniale 1950-1960, 4 % <sup>2</sup> .....	100,—	100,25	100,15	100,—	99,70	99,30
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 <sup>2</sup> .....	100,—	104,10	103,60	103,55	103,35	103,10

<sup>1</sup> Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — <sup>2</sup> Titres créés après le 6 octobre 1944. — <sup>3</sup> Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948.

## II. — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15<sup>1</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Assur., banq., soc. à portéf.	Entr. immob., hypoth. et hôtel.	Chemins de fer et transport par eau	Tramw., Chem. de fer vicinaux et transports	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entr. de gaz et d'électricité	Distribution d'eau	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industries de la construction	Ind. textiles et soieries	Entreprises coloniales	Plantations	Alimentation	Industries diverses	
																					105
1955 1 <sup>er</sup> juillet ..	105	107	103	99	99	102	99	97	100	101	99	104	107	104	102	94	110	106	101	101	
1 <sup>er</sup> août ...	107	105	99	106	102	107	106	100	105	110	103	106	111	106	102	101	108	109	100	110	
<b>Indices par rapport aux cours du mois précédent</b>																					
1954 2 août ...	296	317	148	344	79	162	256	62	220	333	214	229	104	133	271	150	610	58	173	304	
1 <sup>er</sup> sept. ...	297	312	151	362	85	161	261	62	221	337	212	222	110	142	274	154	608	55	175	312	
1 <sup>er</sup> oct. ...	302	325	155	346	82	160	247	69	217	378	214	216	115	146	279	155	629	55	175	330	
2 nov. ....	298	322	151	352	83	155	232	65	216	388	209	208	122	140	275	152	620	57	178	334	
1 <sup>er</sup> déc. ...	310	326	151	373	80	152	222	63	228	396	213	219	140	156	277	156	669	61	192	343	
1955 4 janv. ...	331	356	153	387	89	158	245	67	241	437	228	244	153	173	285	172	709	81	195	355	
1 <sup>er</sup> février .	331	347	154	396	91	158	247	65	251	429	223	244	152	176	294	170	700	75	195	362	
1 <sup>er</sup> mars ...	333	354	153	398	94	161	245	66	250	459	231	248	146	166	293	166	702	67	191	375	
1 <sup>er</sup> avril ...	352	366	154	401	92	178	258	73	247	503	231	244	148	176	303	161	763	68	191	406	
2 mai .....	358	369	156	419	96	192	266	67	252	500	242	243	155	176	304	157	762	72	201	450	
1 <sup>er</sup> juin ...	354	367	151	405	93	182	259	68	245	498	234	248	149	167	297	150	764	70	201	435	
1 <sup>er</sup> juillet .	373	391	155	402	92	186	257	66	244	505	231	257	160	174	302	141	840	74	203	438	
1 <sup>er</sup> août ...	398	410	153	426	94	199	272	66	257	557	239	273	178	184	308	143	905	81	203	480	



### III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1953 .....	248	135	130	12.484	16.443	12.619	16.573
1954 .....	249	129	127	20.654	27.191	20.783	27.318
1954 Juillet .....	20	10	10	1.992	2.705	2.002	2.715
Août .....	21	10	10	1.982	2.102	1.992	2.112
Septembre .....	22	11	11	1.835	2.622	1.846	2.633
Octobre .....	21	10	10	1.455	2.118	1.465	2.128
Novembre .....	19	12	12	1.784	2.397	1.796	2.409
Décembre .....	23	11	11	2.312	3.046	2.323	3.057
1955 Janvier .....	20	10	10	2.607	3.239	2.617	3.249
Février .....	20	11	11	1.963	2.779	1.974	2.790
Mars .....	23	12	12	2.085	3.217	2.097	3.229
Avril .....	19	11	11	2.166	3.625	2.176	3.635
Mai .....	19	9	9	1.649	2.635	1.658	2.644
Juin .....	22	9	9	1.771	2.798	1.780	2.807
Juillet .....	19	9	9	1.818	3.199	1.827	3.208

### IV. — RENDEMENT DES TITRES A REVENU FIXE

16

#### 1. — Dette unifiée et emprunts remboursables globalement à date fixe

Début de mois	Dette unifiée 4 %	Emprunts remboursables globalement à date fixe												
		Echéance de 1 à 5 ans							Echéance de 5 à 10 ans				Echéance de 10 à 20 ans	
		Etat		Paraétatiques		Villes		Sociétés	Etat		Paraétatiques		Villes	Sociétés
		3 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 ½ %	4 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 ½ %	4 et 4 ½ %	
1954 Juin .....	4,30	3,57	3,68	3,21	3,65	3,96	4,03	5,19	4,40	4,22	4,42	4,54	4,97	
Juillet .....	4,25	3,44	3,56	3,25	3,63	3,96	3,96	5,21	4,33	4,24	4,41	4,49	4,91	
Août .....	4,26	3,34	3,56	3,98	3,52	3,96	3,86	4,71	4,29	4,29	4,34	4,45	4,77	
Septembre .....	4,22	3,28	3,46	3,93	3,41	3,84	3,73	4,36	4,10	4,15	4,28	4,40	4,72	
Octobre .....	4,22	3,38	3,47	3,92	3,40	3,77	3,61	4,77	4,17	4,22	4,29	4,31	4,72	
Novembre .....	4,21	3,38	3,52	4,01	3,41	3,89	3,58	4,67	4,27	4,33	4,32	4,30	4,78	
Décembre .....	4,21	3,44	3,68	4,08	3,42	3,96	3,72	4,77	4,35	4,36	4,36	4,36	4,66	
1955 Janvier .....	4,20	3,62	3,64	4,07	3,36	3,91	3,71	5,11	4,36	4,42	4,38	4,50	4,98	
Février .....	4,17	3,48	3,58	3,90	3,28	3,84	3,60	4,49	4,24	4,14	4,37	4,49	4,73	
Mars .....	4,15	3,41	3,49	3,93	3,15	3,72	3,48	4,61	4,05	3,94	4,33	4,46	4,69	
Avril .....	4,13	3,36	3,41	3,89	2,98	3,60	3,27	4,58	4,02	3,94	4,30	4,45	4,79	
Mai .....	4,16	3,41	3,34	3,99	3,21	3,56	3,21	4,57	4,10	4,14	4,31	4,46	4,92	
Juin .....	4,16	3,12	3,32	4,00	3,68	3,51	3,15	4,52	4,10	4,22	4,32	4,38	4,89	
Juillet .....	4,14	3,17	3,32	3,98	3,67	3,64	3,07	4,06	4,02	4,09	4,30	4,37	4,98	
Août .....	4,15	3,14	3,31	4,02	3,68	3,59	3,01	4,83	4,08	—	4,33	4,37	5,08	

#### 2. — Emprunts amortissables par annuités et emprunts à lots

Début de mois	Emprunts amortissables par annuités constantes							Emprunts à lots	
	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance de 5 à 10 ans		Echéance de 10 à 20 ans			Echéance à plus de 20 ans	Echéance à plus de 20 ans	
		Sociétés	Villes	Sociétés	Colonie	Villes		Sociétés	Villes
	4 ½ et 5 %	4 %	4 à 5 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %
1954 Juin .....	4,71	4,88	5,17	4,54	4,90	5,63	4,86	4,49	5,16
Juillet .....	4,78	4,81	5,13	4,56	4,90	5,58	4,86	4,48	5,10
Août .....	4,34	4,72	5,04	4,57	4,89	5,40	4,85	4,41	5,03
Septembre .....	4,25	4,38	4,87	4,57	4,83	5,30	4,83	4,38	4,96
Octobre .....	4,33	4,30	4,86	4,57	4,79	5,08	4,78	4,38	4,90
Novembre .....	4,37	4,30	4,91	4,56	4,73	5,10	4,55	4,38	4,91
Décembre .....	4,48	4,30	4,88	4,56	4,69	5,19	4,50	4,42	4,91
1955 Janvier .....	4,26	4,32	4,81	4,56	4,69	5,01	4,50	4,43	4,88
Février .....	4,18	4,29	4,59	4,56	4,67	4,78	4,43	4,38	4,79
Mars .....	3,84	4,30	4,48	4,53	4,61	4,62	4,38	4,36	4,79
Avril .....	3,90	4,29	4,45	4,45	4,58	4,52	4,36	4,38	4,78
Mai .....	4,18	4,29	4,49	4,42	4,58	5,12	4,35	4,41	4,82
Juin .....	4,23	4,29	4,72	4,42	4,59	4,75	4,59	4,42	4,79
Juillet .....	4,04	4,29	4,59	4,42	4,58	4,80	4,32	4,41	4,83
Août .....	4,12	4,30	4,61	4,42	4,58	4,89	4,31	4,44	4,86

N. B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation d'avril 1953, p. 231.

## Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions Montant nominal	Primes d'émission 1	Libération sans espèces		Emissions nettes 4
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal			Apports en nature 2	Incorporations de réserves au capital 3	

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions,  
sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1953 .....	2.209	1.736	1.546	647	6.040	2.924	2.593	73	1.496	6.156	19,5	1.713	1.288	2.627
1954 .....	2.181	1.835	1.628	756	12.113	5.711	5.083	82	1.794 <sup>5</sup>	9.340	537,7	1.672	2.456	4.861
1954 2 prem. mois .	411	328	285	80	378	436	368	7	337	1.101	—	249	76	665
1955 2 prem. mois .	437	424	289	90	1.383	918	812	3	31	1.373	—	242	620	270
1954 Mars .....	238	220	185	54	244	162	152	2	80	462	—	171	43	203
Avril .....	194	133	120	71	1.401	561	520	4	158	852	—	149	347	302
Mai .....	183	274	262	67	819	1.120	943	2	23	1.417	1,5	194	814	221
Juin .....	186	106	100	62	163	151	132	3	100	357	—	80	79	173
Juillet .....	156	103	92	58	511	447	439	—	—	550	—	140	198	193
Août .....	114	99	86	28	153	147	144	—	—	246	3,0	77	66	90
Septembre ...	156	159	142	55	2.493	246	172	2	31	436	0,9	148	54	144
Octobre .....	158	129	106	61	1.491	554	543	3	130	813	—	80	38	661
Novembre ...	146	66	62	73	1.604	512	418	2	106	684	108,0	71	130	493
Décembre ...	239	217	188	148	3.413	1.387	1.263	3	36	1.640	424,5	312	623	976
1955 Janvier .....	222	260	173	49	1.172	363	258	3	31	654	—	162	99	201
Février .....	215	163	116	41	211	556	554	—	—	719	—	80	521	69
Mars .....	p	178	155			546	475	—	—	724	—	393	121	116
Avril .....	p	157	123			744	741	—	113	1.014	30,0	166	246	595
Mai .....	p	180	137			1.241	1.128	—	115	1.536	17,0	117	314	966

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1953 .....	253	1.047	785	103	3.029	2.185	1.480	4	130	3.362	8,1	332	227	1.844
1954 .....	301	1.354	879	87	1.604	1.218	1.121	5	260	2.832	9,0	706	182	1.381
1954 2 prem. mois .	45	273	173	16	223	209	188	—	—	482	—	85	7	269
1955 2 prem. mois .	43	217	157	16	708	650	315	1	25	892	18,0	87	25	403
1953 Décembre ...	28	100	96	6	95	130	85	—	—	230	—	33	—	148
1954 Janvier .....	25	211	116	11	205	201	180	—	—	412	—	61	6	229
Février .....	20	61	56	5	19	8	8	—	—	69	—	23	1	40
Mars .....	20	43	30	4	10	26	26	—	—	69	—	22	2	32
Avril .....	27	176	79	6	12	5	5	1	5	186	—	20	—	69
Mai .....	27	130	97	13	214	95	95	1	20	245	9,0	78	15	128
Juin .....	27	104	46	6	123	100	71	—	—	204	—	54	1	62
Juillet .....	27	111	83	4	37	20	20	—	—	131	—	33	10	60
Août .....	26	57	38	8	368	295	266	—	—	352	—	37	15	252
Septembre ...	28	88	78	4	66	43	43	—	—	131	—	58	—	63
Octobre .....	16	77	52	8	235	99	90	—	—	176	—	26	47	69
Novembre ...	18	144	67	7	238	133	130	—	—	277	—	116	32	49
Décembre ...	26	56	45	9	75	189	185	—	—	245	—	90	52	88
1955 Janvier .....	16	42	40	8	516	410	129	1	25	477	18,0	21	24	167
Février .....	26	175	117	8	191	240	187	—	—	415	—	66	2	236

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Compris dans les augmentations de capital.

4 Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

5 Dont emprunts de conversion pour un montant total de 54 millions de francs.

## V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions  
(millions de francs)

ANNEE 1954

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés <sup>1</sup>						Augmentations de capital (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés <sup>1</sup> (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitées)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Montant	Nombre	Montant			Nombre
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée																	
Banques .....	1	10,0	10,0	—	—	—	17	874,8	401,7	401,7	—	—	—	—	—	44,4	253,9	—	—	1	53,0	—	—		
Assurances .....	2	5,1	1,1	—	—	—	11	89,3	54,3	29,7	—	—	—	1,5	—	0,6	19,9	3	4,2	—	—	—	—		
Opérat. financières et immobilières	78	277,7	236,8	17	22,7	19,7	104	2326,2	594,6	448,8	14	177,0	—	520,0	107,5	10,1	53,3	145,7	48	133,5	4	13,1	8	13,0	
Commerce de détail .....	36	24,4	21,7	283	50,6	49,1	22	84,4	67,0	63,3	3	126,0	—	3,0	18,0	27,4	9,7	4,4	122	19,1	2	11,2	—	—	
Comm. de gros et comm. extérieur	155	190,5	162,1	311	117,2	111,5	116	480,4	376,6	366,3	6	12,4	—	0,1	83,9	74,1	28,1	269,6	207	95,0	5	5,1	9	64,0	
Fabrications métalliques .....	50	100,2	81,7	79	65,5	64,0	80	563,5	481,8	462,7	12	166,4	—	0,5	58,9	50,2	79,1	258,2	61	93,7	1	8,0	6	24,6	
Métallurgie du fer .....	2	3,2	1,6	2	4,0	4,0	6	423,9	280,1	280,0	6	376,4	—	5,7	0,8	4,0	—	25,7	5	2,0	—	—	1	175,0	
Métaux non ferreux .....	3	6,1	2,1	2	0,7	0,7	7	93,7	590,4	588,2	—	—	—	—	—	0,4	—	586,7	4	54,3	—	—	—	—	
Industries textiles .....	28	42,3	38,5	77	52,9	48,3	33	104,6	202,4	201,7	6	42,4	34,2	—	25,6	34,3	44,6	130,6	53	122,8	1	1,2	8	39,6	
Industries alimentaires .....	18	61,3	58,1	42	36,5	36,1	30	374,5	281,9	279,8	6	45,7	—	—	47,1	27,2	77,0	185,6	44	34,6	2	41,7	5	12,6	
Industrie du bois .....	18	28,6	18,1	50	34,1	34,1	19	56,6	43,1	42,6	—	—	—	—	13,0	27,2	26,7	12,6	21	13,2	—	—	3	13,5	
Industries chimiques .....	18	44,7	26,4	21	8,5	8,4	37	897,2	448,8	284,7	3	70,0	—	—	15,9	6,1	38,2	61,5	24	10,3	4	8,0	9	51,3	
Industrie du verre .....	2	3,8	3,8	2	4,4	4,4	6	20,3	29,0	26,6	—	—	—	—	3,7	3,9	4,0	21,6	6	25,7	1	0,2	—	—	
Electricité .....	—	—	—	—	—	—	10	4474,1	1142,3	918,8	5	389,0	20,0	—	—	—	—	158,5	—	—	—	—	—	—	—
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir .....	2	0,5	0,5	19	13,1	13,1	6	4,8	10,4	9,8	—	—	—	—	0,3	11,3	4,2	3,8	20	22,4	—	—	—	—	
Papier et imprimerie .....	15	18,4	17,2	24	12,4	12,2	8	27,6	34,3	34,3	2	75,2	—	—	13,4	9,9	1,7	27,0	12	2,9	1	10,0	5	2,4	
Transport .....	15	95,5	94,3	54	22,3	21,8	21	411,4	125,8	121,9	2	92,0	—	—	88,0	12,6	24,4	67,8	30	14,9	2	2,3	6	40,0	
Tourisme .....	8	5,1	4,2	42	8,9	8,4	14	59,9	55,4	55,2	—	—	—	—	2,2	3,9	5,8	47,6	28	4,7	1	0,7	2	0,9	
Intermédiaires .....	60	12,2	10,4	135	16,6	16,0	33	12,9	35,4	34,0	—	—	—	—	1,9	5,8	19,0	5,8	37	19,2	2	4,1	2	1,2	
Déchets et matières de récupérat.	1	1,5	1,5	16	5,4	5,4	1	0,4	0,2	0,2	—	—	—	—	—	4,1	0,2	—	1	0,4	—	—	—	—	
Construction .....	40	114,9	106,6	81	49,0	48,6	81	125,6	144,8	132,1	3	7,8	—	6,0	87,2	37,1	46,4	51,0	28	19,1	3	10,7	4	5,0	
Charbon .....	—	—	—	—	—	—	2	70,0	40,0	40,0	4	200,0	—	—	—	—	37,3	2,7	1	0,4	2	60,1	—	—	
Terre cuite .....	2	2,3	2,1	8	8,2	7,5	1	2,5	7,5	7,5	—	—	—	—	1,8	6,7	—	7,5	3	1,9	—	—	1	0,8	
Ciment et industries connexes ...	5	25,4	9,0	10	4,8	4,8	5	393,3	70,5	70,5	1	0,7	—	—	3,3	3,9	51,6	17,0	2	1,2	—	—	1	2,2	
Carrières .....	4	3,5	2,4	14	5,8	5,8	6	5,7	13,1	13,1	—	—	—	—	1,0	4,8	4,8	8,3	7	4,9	—	—	—	—	
Chaux .....	2	3,1	2,8	1	0,1	0,1	2	2,8	5,7	5,7	1	8,5	—	—	2,1	—	3,2	2,5	1	3,9	—	—	1	2,5	
Industries céramiques .....	2	3,7	3,7	1	1,0	1,0	4	41,7	42,0	42,0	—	—	—	—	2,6	1,0	7,0	13,0	2	0,9	—	—	—	—	
Industrie du tabac .....	—	—	—	2	3,6	3,6	1	1,5	0,5	0,5	—	—	—	—	—	3,5	0,4	—	5	15,7	—	—	—	—	
Industrie du diamant .....	3	0,3	0,3	9	3,9	3,9	1	0,1	0,9	0,9	—	—	—	—	—	0,8	0,4	0,5	2	0,5	—	—	—	—	
Editions, librairies, presse .....	11	17,8	17,2	21	11,1	11,1	7	12,4	10,9	9,6	—	—	—	—	5,2	9,5	5,3	1,6	17	8,3	—	—	1	3,5	
Films, théâtres, attractions .....	17	6,9	6,4	21	8,7	8,2	5	10,7	14,9	14,9	1	1,8	—	—	1,8	2,1	0,4	12,5	19	9,7	1	0,3	1	0,5	
Artisanat .....	24	29,6	25,8	161	44,7	42,5	28	17,6	30,8	30,1	3	1,4	—	0,9	11,1	26,4	4,0	21,3	55	13,9	1	1,0	3	1,6	
Agric., hort., élev., pêche .....	2	16,2	16,2	10	5,0	4,9	3	15,0	35,2	35,2	—	—	—	—	15,9	3,3	—	24,0	9	4,2	—	—	—	—	
Divers non dénommés .....	14	46,0	34,2	28	12,4	11,7	29	33,2	39,1	31,0	4	1,9	—	—	6,2	8,2	11,8	7,9	60	31,8	1	1,0	5	6,3	
<b>Totaux...</b>	<b>638</b>	<b>1200,8</b>	<b>1016,8</b>	<b>1543</b>	<b>634,1</b>	<b>610,9</b>	<b>756</b>	<b>12112,6</b>	<b>5711,4</b>	<b>5083,4</b>	<b>82</b>	<b>1794,6</b>	<b>54,2</b>	<b>537,7</b>	<b>618,4</b>	<b>419,8</b>	<b>633,6</b>	<b>2456,3</b>	<b>937</b>	<b>789,3</b>	<b>35</b>	<b>231,7</b>	<b>81</b>	<b>460,5</b>	

<sup>1</sup> Coopératives : 168 sociétés constituées au capital minimum de 375.041.528 francs; 81 sociétés dissoutes au capital minimum de 18.832.652 francs.

## V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

### Détail des émissions

(millions de francs)

ANNEE 1954

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions des sociétés (1)			Augmentations de capital			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces			Dissolutions sociétés par actions et sociétés de personnes				Réductions de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		Dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprise dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
												Constitutions de sociétés	Augmentations de capital		Nombre	Montant	Nombre	Montant		
Banques, sociétés financières .....	16	184,3	69,4	18	505,8	393,2	384,2	—	—	—	11,1	142,1	31,0	1	9,0	—	—	1	0,3	
Sociétés commerciales .....	148	298,8	274,2	27	74,8	75,0	71,7	—	—	—	151,9	24,2	25,0	37	99,8	—	—	13	20,8	
Sociétés industrielles .....	61	468,3	272,7	20	409,1	180,9	154,8	1	11,2	—	9,0	124,3	26,8	63,1	4	6,8	—	6	43,3	
Mines .....	10	47,0	46,9	5	116,5	183,5	155,1	1	24,3	—	—	36,9	19,5	3,0	3	8,0	2	37,5	—	
Construction, bâtiments .....	24	129,0	114,9	4	35,2	31,8	31,2	—	—	—	97,0	20,0	—	6	76,3	—	—	2	13,5	
Sociétés agricoles .....	29	104,3	63,9	7	66,2	100,2	99,3	2	25,0	—	13,2	35,7	43,5	3	6,1	—	—	1	4,0	
Transports .....	7	104,6	29,6	1	1,0	0,2	0,2	1	200,0	—	3,5	—	—	3	2,0	—	—	—	—	
Services publics .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Divers .....	6	18,0	7,2	5	395,3	252,6	224,7	—	—	—	—	—	17,0	1	2,5	—	—	2	26,5	
<b>Totaux ...</b>	<b>301</b>	<b>1.354,3</b>	<b>878,8</b>	<b>87</b>	<b>1.603,9</b>	<b>1.217,4</b>	<b>1.121,2</b>	<b>5</b>	<b>260,5</b>	<b>—</b>	<b>9,0</b>	<b>437,9</b>	<b>268,3</b>	<b>182,6</b>	<b>58</b>	<b>210,5</b>	<b>2</b>	<b>37,5</b>	<b>25</b>	<b>108,4</b>

1 Coopératives : 8 sociétés constituées au capital minimum de 1.304.200 francs; 2 sociétés constituées sans indication du capital.

## V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

### Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(millions de francs)

ANNEE 1954

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentation de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes		Réductions de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes	
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée 1			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature 2	Incorporations de réserves 3	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													
																	Montant		

#### 1. — selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique .....	638	1.200,8	1.016,8	1.543	634,1	610,9	749	11.262,4	5.522,9	4.894,9	82	1.794,6	54,2	537,7	1.671,5	2.279,4	786,9	231,7	460,5
Belgique et étranger .....	—	—	—	—	—	—	7	850,2	188,5	188,5	—	—	—	—	0,3	176,9	2,4	—	—
Congo belge .....	301	1.354,3	878,8	—	—	—	87	1.603,9	1.217,4	1.121,2	5	260,5	—	9,0	706,2	182,6	210,5	37,5	108,4
<b>Totaux ...</b>	<b>939</b>	<b>2.555,1</b>	<b>1.895,6</b>	<b>1.543</b>	<b>634,1</b>	<b>610,9</b>	<b>843</b>	<b>13.716,5</b>	<b>6.928,8</b>	<b>6.204,6</b>	<b>87</b>	<b>2.055,1</b>	<b>54,2</b>	<b>546,7</b>	<b>2.378,0</b>	<b>2.638,9</b>	<b>999,8</b>	<b>269,2</b>	<b>568,9</b>

#### 2. — selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Un million et moins .....	594	276,3	237,4	1.431	361,5	345,6	388	339,7	192,6	171,1	25	10,3	—	1,4	326,0	49,5	237,0	6,4	30,0
De 1 à 5 millions .....	263	666,1	579,0	105	219,3	214,2	273	1.310,4	707,7	626,2	18	47,6	1,0	—	637,2	205,3	219,6	22,8	76,9
De 5 à 10 millions .....	46	376,0	292,6	7	53,3	51,1	70	621,5	560,3	510,8	7	56,5	—	7,5	354,4	226,6	166,5	36,7	68,6
De 10 à 20 millions .....	22	359,7	234,9	—	—	—	48	1.602,1	730,4	708,9	10	159,7	—	9,0	327,7	334,6	166,7	39,7	96,4
De 20 à 50 millions .....	8	320,0	282,2	—	—	—	40	2.066,4	1.420,4	1.339,0	16	611,0	53,2	105,0	461,0	596,9	138,0	50,6	122,0
De 50 à 100 millions .....	5	422,0	214,5	—	—	—	13	5.604,4	1.039,4	904,5	8	645,0	—	5,8	236,7	294,0	72,0	113,0	—
Plus de 100 millions .....	1	135,0	55,0	—	—	—	11	2.172,0	2.278,0	1.944,1	3	525,0	—	418,0	35,0	932,0	—	—	175,0
<b>Totaux ...</b>	<b>939</b>	<b>2.555,1</b>	<b>1.895,6</b>	<b>1.543</b>	<b>634,1</b>	<b>610,9</b>	<b>843</b>	<b>13.716,5</b>	<b>6.928,8</b>	<b>6.204,6</b>	<b>87</b>	<b>2.055,1</b>	<b>54,2</b>	<b>546,7</b>	<b>2.378,0</b>	<b>2.638,9</b>	<b>999,8</b>	<b>269,2</b>	<b>568,9</b>

1 Sociétés belges uniquement. — 2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital. — 3 Comprises dans les augmentations de capital.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES  
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance  
du capital nominal émis ou annulé  
(millions de francs)

174

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réduction de capital Montant	
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale											Montant		Montant

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

JANVIER 1955

Belgique .....	58	87,3	82,0	163	73,1	71,1	48	1171,0	361,9	257,5	3	31,1	—	—	161,5	98,3	63,7	25,0	87,0
Etranger .....	1	100,0	20,0	—	—	—	1	0,6	0,8	0,8	—	—	—	—	—	0,8	—	—	—
Totaux.....	59	187,3	102,0	163	73,1	71,1	49	1171,6	362,7	258,3	3	31,1	—	—	161,5	99,1	63,7	25,0	87,0

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	46	17,2	15,3	149	38,8	37,5	24	9,3	9,3	9,0	2	1,1	—	—	34,0	2,1	—	—	—
de 1 à 5 millions	10	29,1	25,7	13	22,3	21,6	16	40,2	40,4	29,2	—	—	—	—	40,4	10,1	—	—	—
de 5 à 10 millions	1	6,0	6,0	—	—	—	5	233,1	36,0	34,8	—	—	—	—	7,0	16,9	—	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	1	12,0	12,0	1	150,0	15,0	15,0	—	—	—	—	25,0	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	1	35,0	35,0	—	—	—	1	9,0	41,0	24,8	1	30,0	—	—	55,1	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	1	100,0	20,0	—	—	—	1	30,0	70,0	70,0	—	—	—	—	—	70,0	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	700,0	151,0	75,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	59	187,3	102,0	163	73,1	71,1	49	1171,6	362,7	258,3	3	31,1	—	—	161,5	99,1	63,7	25,0	87,0

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

FEVRIER 1955

Belgique .....	56	100,2	54,8	159	63,0	60,9	41	211,4	555,5	554,0	—	—	—	—	80,4	521,3	26,3	1,1	13,0
Etranger .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	56	100,2	54,8	159	63,0	60,9	41	211,4	555,5	554,0	—	—	—	—	80,4	521,3	26,3	1,1	13,0

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	39	15,8	13,7	146	37,8	36,1	25	12,3	9,6	8,1	—	—	—	—	28,0	2,7	15,1	1,1	1,0
de 1 à 5 millions	16	34,4	31,1	13	25,2	24,8	12	46,2	28,8	28,8	—	—	—	—	52,4	1,5	11,2	—	12,0
de 5 à 10 millions	—	—	—	—	—	—	2	5,1	14,9	14,9	—	—	—	—	—	14,9	—	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	1	50,0	10,0	—	—	—	1	20,0	30,0	30,0	—	—	—	—	—	30,0	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	127,8	472,2	472,2	—	—	—	—	—	472,2	—	—	—
Totaux.....	56	100,2	54,8	159	63,0	60,9	41	211,4	555,5	554,0	—	—	—	—	80,4	521,3	26,3	1,1	13,0

VI. — EMPRUNTS  
DES POUVOIRS PUBLICS  
ET DES ORGANISMES  
D'UTILITE PUBLIQUE <sup>1</sup>

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1953 .....	20.896	fr. cong. 265 fr. s. 60
1954 .....	37.721	fr. s. 129 fl. P.-B. 132,5
1954 Juillet ...	7.535	fl. P.-B. 100
Août .....	—	—
Septembre .	1.650	fl. P.-B. 12,5
Octobre .	24	—
Novembre .	8.854	fl. P.-B. 20
Décembre .	800	—
1955 Janvier ...	—	\$ 30
Février ...	—	\$ 20
Mars .....	950	fl. P.-B. 100
Avril .....	6.565	—
Mai .....	—	—
Juin .....	400	—
Juillet ...	2.250	—

VII. OPERATIONS BANCAIRES  
DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts  
consentis aux pouvoirs publics et aux organismes  
d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes <sup>2</sup>	Rembourse- ments nets	Avances nettes
	(millions de francs)		
1953 Moyenne ...	415	57	233
1954 Moyenne ...	474	86	209
1954 Juin .....	417	14	204
Juillet ...	473	19	206
Août .....	439	24	260
Septembre .	652	14	155
Octobre ...	695	137	126
Novembre .	439	23	87
Décembre .	570	41	183
1955 Janvier ...	520	610	241
Février ...	453	37	251
Mars .....	431	37	250
Avril .....	329	28	171
Mai .....	567	18	353
Juin .....	591	11	270

VIII — INSCRIPTIONS  
HYPOTHECAIRES <sup>3</sup>

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
(millions de francs)	
1953 Moyenne ...	1.466
1954 Moyenne .	1.652
1954 Juillet ...	1.939
Août .....	1.541
Septembre .	1.879
Octobre ...	1.769
Novembre .	1.499
Décembre .	1.727
1955 Janvier ...	1.599
Février ...	1.387
Mars .....	1.624
Avril .....	1.585
Mai .....	1.497
Juin .....	1.732
Juillet ...	2.006

<sup>1</sup> Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — <sup>2</sup> Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — <sup>3</sup> Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

# FINANCES PUBLIQUES

## I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

25<sup>1</sup>

(millions de francs)

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme <sup>3</sup>			Dettes à court terme <sup>4</sup>			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales <sup>1 5</sup>
	intérieure			extérieure <sup>1 2</sup>	intérieure	extérieure <sup>2</sup>	totales	intérieure <sup>5</sup>	extérieure <sup>2</sup>	totales		
	directe	indirecte	totales									
1954 Mai .....	140.387	8.565	148.952	14.616	30.619	4.059	34.678	68.887	4.808	73.695	19.470	291.411
Juin .....	141.026	8.558	149.584	14.504	30.520	2.057	32.577	68.294	4.146	72.440	20.450	289.555
Juillet .....	146.408	8.553	154.961	14.660	28.560	2.054	30.614	64.955	3.834	68.789	20.387	289.411
Août .....	147.605	8.553	156.158	15.469	25.845	2.050	27.895	67.862	3.267	71.129	19.841	290.492
Septembre ...	147.504	8.545	156.049	15.478	25.808	2.050	27.858	67.284	4.470	71.754	19.523	290.662
Octobre .....	147.155	9.935	157.090	15.598	25.809	2.045	27.854	70.068	4.462	74.530	20.118	295.190
Novembre ...	155.604	9.929	165.533	15.713	25.815	2.041	27.856	62.415	4.459	67.324	20.867	296.943
Décembre ...	155.163	9.920	165.083	15.666	25.818	2.038	27.856	62.307	4.600	66.907	22.376	297.888
1955 Janvier .....	153.914	9.896	163.810	16.393	26.020	2.787	28.807	64.193	4.234	68.427	20.560	297.997
Février .....	153.533	10.039	163.572	16.387	26.028	2.789	28.817	66.515	4.233	70.748	20.647	300.171
Mars .....	153.429	10.332	163.761	17.045	26.036	2.795	28.831	67.734	4.232	71.966	19.830	301.433
Avril .....	155.431	10.323	165.754	17.663	26.042	2.794	28.836	67.461	4.228	71.582	20.282	304.224
Mai .....	159.640	10.316	169.956	17.692	26.049	2.802	28.851	64.353	3.869	68.222	20.411	305.132
Juin .....	159.107	10.304	169.411	17.520	26.057	2.809	28.866	64.518	3.197	67.715	20.710	304.222
Juillet .....	158.843	11.702	170.545	17.477	26.061	2.557	28.618	64.083	3.514	67.597	20.140	304.377

<sup>1</sup> Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — <sup>2</sup> Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — <sup>3</sup> Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — <sup>4</sup> Certificats à un an d'échéance au plus. — <sup>5</sup> Non compris la Dotation des Combattants.

## II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

25<sup>2</sup>

(millions de francs)

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie <sup>1</sup>	Crédance consolidée sur l'Etat <sup>2</sup>	Effets publics nationaux <sup>3</sup>	
1951 Décembre .....	6.529	34.860	1.221	42.610
1952 Mars .....	7.178	34.763	1.269	43.210
Juin .....	8.865	34.763	1.435	45.063
Septembre .....	8.953	34.763	1.475	45.191
Décembre .....	6.260	34.763	1.478	42.501
1953 Mars .....	7.819	34.660	1.565	44.044
Juin .....	6.009	34.660	1.653	42.322
Septembre .....	8.965	34.660	1.678	45.303
Décembre .....	8.040	34.660	1.678	44.378
1954 Mars .....	5.449	34.660	1.781	41.890
Juin .....	7.983	34.660	1.790	44.433
Septembre .....	8.681	34.660	1.792	45.133
Décembre .....	7.939	34.660	1.792	44.391
1955 Mars .....	7.882	34.660	1.902	44.444
Juin .....	7.669	34.660	1.901	44.230

<sup>1</sup> Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la B.N.B. — <sup>2</sup> Art. 3 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — <sup>3</sup> Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

## III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (sans distinction d'exercice)

25<sup>3</sup>

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	du 1/I au 30/VI/1955	Dépenses	du 1/I au 30/VI/1955
<i>Voies et moyens :</i>		<i>Dépenses ordinaires :</i>	
Impôts .....	37.119	Dettes publiques .....	6.888
Taxes, péages et redevances .....	1.356	Pensions .....	5.465
Revenus patrimoniaux .....	720	Dotations .....	167
Remboursements .....	470	Non-valeurs et remboursements .....	513
Produits divers .....	225	Administration { rémunérations .....	9.808
Impôts d'assainissement monétaire .....	144	générale { matériel .....	3.417
Recettes résultant de la guerre .....	448	Subventions .....	19.472
		Travaux .....	492
		Autres dépenses .....	1.856
Total...	40.482	Total...	42.073
<i>Recettes extraordinaires :</i>		<i>Dépenses extraordinaires :</i>	
Produits d'emprunts consolidés .....	8.278	Service de la dette publique .....	—
Diverses .....	168	Crédits relatifs aux avances .....	489
		Crédits relatifs aux participations .....	29
		Crédits relatifs { immob. nouv. ...	5.875
		aux immobilis. { rest. du dom. pub.	428
		Autres dépenses .....	—
		Résorption du chômage .....	515
		Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	7
Total...	8.446	Total...	7.343
TOTAL GENERAL...	48.928	TOTAL GENERAL...	49.416
		Mali ...	488

## a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1953 Moyenne mensuelle	2.568	1.081	1.997	5.646	—
1954 Moyenne mensuelle	2.711	1.122	2.057	5.890	—
1954 Mai .....	2.885	1.081	2.074	6.040	29.408
Juin .....	3.366	1.131	1.992	6.489	35.897
Juillet .....	4.998	1.122	2.072	8.192	44.089
Août .....	2.153	1.096	2.064	5.313	49.402
Septembre .....	2.297	1.168	2.135	5.600	55.002
Octobre .....	1.746	1.190	2.116	5.052	60.054
Novembre .....	1.980	1.107	2.191	5.278	65.332
Décembre .....	1.883	1.239	2.228	5.350	70.682
1955 Janvier .....	4.698	1.039	2.158	7.895	7.895
Février .....	2.079	1.171	2.081	5.331	13.226
Mars .....	2.100	1.309	2.186	5.595	18.821
Avril .....	2.281	1.279	2.061	5.621	24.442
Mai .....	2.698	1.244	2.162	6.104	30.546
Juin .....	2.707	1.489	2.377	6.573	37.119
Juillet .....	5.549	1.290	2.472	9.311	46.430

## b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 juillet 1955 pour les exercices 1954 et 1955

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1954 2		Exercice 1955		Juillet 1955
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1955
<b>I. Contributions directes 1</b> .....	<b>30.325</b>	<b>33.712</b>	<b>17.073</b>	<b>17.660</b>	<b>5.549</b>
<b>II. Douanes et accises</b> .....	<b>13.395</b>	<b>13.045</b>	<b>8.561</b>	<b>8.180</b>	<b>1.290</b>
dont douanes .....	4.577	4.350	2.895	2.652	383
accises .....	7.868	8.538	5.120	5.389	827
taxes spéciales de consommat.	687		365		44
<b>III. Enregistrement</b> .....	<b>24.683</b>	<b>25.256</b>	<b>15.489</b>	<b>14.657</b>	<b>2.472</b>
dont enregistrement .....	2.522	2.370	1.612	1.530	236
successions .....	1.191	1.050	739	625	137
timbres et taxes assimilées .....	20.693	21.500	12.960	12.280	2.076
<b>Total 1</b> ...	<b>68.403</b>	<b>72.013</b>	<b>41.123</b>	<b>40.497</b>	<b>9.311</b>
<b>Différence par rapport aux éval. budgét.</b>	— 3.610		+ 626		+ 890

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1954 commencé le 1er janvier 1954 se clôture le 31 mars 1955.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en 1954

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividen- de brut mis en paiement	Dette obliga- taire 1	Coupons d'obliga- tions bruts 2
	recen- sées	en béné- fice	en perte			Bénéfice	Perte			
(millions de francs)										
<b>A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique</b>										
Banques .....	52	52	—	3.277,6	3.140,2	1.021,3	—	499,3	2.759,5	75,2
Assurances .....	121	107	14	741,5	747,8	397,1	6,4	208,6	—	—
Opérations financières et immobilières ...	1.287	1.008	279	11.220,3	9.273,1	1.825,7	50,0	1.257,6	18.216,5	672,4
Commerce de détail .....	517	346	171	1.567,6	1.086,1	305,3	22,5	145,7	483,9	20,8
Commerce de gros et commerce extérieur	2.588	1.772	816	4.500,0	3.632,0	842,4	176,1	191,3	255,0	17,0
Fabrications métalliques .....	1.213	849	364	10.926,1	7.587,2	2.031,9	233,8	922,5	1.450,0	86,4
Métallurgie du fer .....	108	62	46	10.331,9	7.522,5	660,5	53,2	409,7	2.302,8	113,8
Métaux non ferreux .....	76	51	25	2.157,5	3.307,6	791,0	32,2	407,6	148,3	6,8
Industries textiles .....	1.105	677	428	10.284,8	9.324,4	660,2	371,3	252,4	470,0	27,1
Industries alimentaires .....	750	558	192	7.200,1	3.900,4	799,1	65,0	394,1	720,0	40,9
Industrie du bois .....	316	225	91	772,3	439,6	96,9	25,0	22,1	55,8	2,6
Industries chimiques .....	546	383	163	9.270,2	4.906,7	1.035,7	199,6	502,1	1.096,5	59,1
Industrie du verre .....	69	51	18	1.196,5	1.383,4	177,5	20,7	130,7	82,5	6,1
Electricité .....	54	54	—	12.754,0	2.908,6	1.455,8	—	1.165,5	4.763,6	257,2
Gaz .....	21	18	3	1.790,7	941,6	168,4	7,5	129,4	239,2	12,9
Eau .....	2	2	—	1,3	2,7	1,1	—	0,1	—	—
Cuir .....	178	92	86	723,2	493,7	32,8	73,4	5,1	74,4	4,5
Papier et imprimerie .....	296	203	93	2.413,3	1.626,2	228,7	37,6	106,0	250,3	11,6
Transport .....	557	425	132	3.919,3	3.988,0	453,8	52,0	299,2	735,4	34,8
Tourisme .....	299	189	110	386,8	375,9	46,9	14,3	21,3	16,4	0,8
Intermédiaires .....	460	322	138	504,0	232,1	90,1	12,4	35,3	9,7	1,2
Déchets et matières de récupération .....	54	19	35	95,9	112,3	10,5	11,2	1,1	12,1	0,9
Construction .....	424	334	90	1.966,8	864,9	363,2	24,9	116,5	188,6	13,1
Charbon .....	61	43	18	8.267,6	4.927,2	899,9	195,5	722,6	1.072,6	48,8
Terre cuite .....	92	77	15	509,7	542,3	74,3	3,9	31,0	35,1	1,9
Ciment et industries connexes .....	101	72	29	1.963,3	920,6	402,6	6,9	228,6	361,5	22,7
Carrières .....	120	86	34	846,7	513,5	95,9	3,2	67,5	8,5	0,5
Chaux .....	38	33	5	277,8	163,2	34,0	1,3	17,6	20,3	1,3
Industries céramiques .....	50	26	24	362,0	294,7	27,0	25,2	9,7	4,1	—
Industrie du tabac .....	40	29	11	765,2	230,3	60,7	1,5	29,5	52,0	3,3
Industrie du diamant .....	24	18	6	20,3	15,1	3,8	0,9	0,1	—	—
Editions, librairies, presse .....	162	103	59	255,8	142,4	64,0	16,6	20,9	25,6	1,6
Films, théâtres, attractions .....	211	141	70	180,3	79,9	45,1	6,2	14,9	8,1	0,3
Artisanat .....	519	340	179	568,8	550,1	98,0	22,1	18,2	35,5	2,7
Agriculture, horticulture, élevage, pêche .	58	38	20	79,3	57,5	3,8	2,0	1,4	4,7	0,3
Divers non dénommés .....	617	418	199	1.068,5	617,9	187,2	28,2	66,7	97,5	5,8
<b>TOTAL</b> .....	<b>13.186</b>	<b>9.223</b>	<b>3.963</b>	<b>113.167,0</b>	<b>76.851,7</b>	<b>15.492,2</b>	<b>1.807,6</b>	<b>8.451,9</b>	<b>36.056,0</b>	<b>1.554,4</b>
Doubles emplois .	12	7	5	43,9	26,5	4,2	8,0	1,7	—	—
Total net .....	13.174	9.216	3.958	113.123,1	76.825,2	15.488,0	1.799,6	8.450,2	36.056,0	1.554,4
<b>B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge</b>										
Banques, sociétés financières .....	57	51	6	3.023,6	763,7	390,2	5,0	224,1	61,4	3,6
Sociétés commerciales .....	49	38	11	1.304,8	1.223,4	300,9	13,0	49,2	5,0	0,5
Sociétés industrielles .....	107	89	18	6.878,9	1.728,4	1.119,8	36,7	760,6	461,8	27,5
Sociétés agricoles .....	82	68	14	2.171,6	1.721,3	540,8	13,5	321,9	113,3	3,9
Services publics .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines .....	53	37	16	7.925,3	4.326,3	4.160,3	33,7	2.513,8	209,0	11,0
Construction .....	21	17	4	338,6	123,3	82,0	14,0	17,3	—	—
Transport .....	10	9	1	2.895,8	1.155,8	391,9	0,1	342,3	634,7	21,9
Sociétés diverses .....	22	17	5	694,0	315,9	211,8	8,4	153,9	—	—
Total net .....	401	326	75	25.232,6	11.358,1	7.197,7	124,4	4.383,1	1.485,2	70,4
<b>C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger</b>										
Electricité .....	5	5	—	471,6	772,2	74,9	—	25,0	—	—
Chemins de fer .....	4	1	3	18,5	—8,4	1,9	0,3	—	3,1	—
Tramways .....	4	2	2	95,4	47,7	0,6	9,6	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales .....	17	15	2	815,6	374,4	87,8	5,9	55,0	—	—
Sociétés diverses .....	57	43	14	2.664,5	3.620,6	886,8	17,0	453,9	40,1	2,6
<b>TOTAL</b> .....	<b>87</b>	<b>66</b>	<b>21</b>	<b>4.065,6</b>	<b>4.806,5</b>	<b>1.052,0</b>	<b>32,8</b>	<b>533,9</b>	<b>43,2</b>	<b>2,6</b>
Doubles emplois .	1	1	—	36,0	—7,8	4,2	—	—	—	—
Total net .....	86	65	21	4.029,6	4.814,3	1.047,8	32,8	533,9	43,2	2,6
<b>Total général</b> ...	<b>13.661</b>	<b>9.607</b>	<b>4.054</b>	<b>142.385,3</b>	<b>92.997,6</b>	<b>23.733,5</b>	<b>1.956,8</b>	<b>13.367,2</b>	<b>37.584,4</b>	<b>1.627,4</b>

<sup>1</sup> Au 31 décembre. Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

<sup>2</sup> En outre, il a été mis en paiement pendant l'année 1954 :

(millions de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat .....	4.370,7
Coupons d'emprunts de la Colonie .....	183,0
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes .....	475,5
Coupons d'emprunts d'organismes divers .....	1.690,1
	6.725,9
Coupons d'emprunts extérieurs .....	203,3



Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire <sup>1</sup>	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfique	en perte			bénéfice	perte			
						(millions de francs)		(millions de francs)		
1953 <sup>2</sup> .....	12.805	9.046	3.759	136.107	86.053	23.561	2.078	13.128	32.271 <sup>3</sup>	1.493
1954 <sup>2</sup> .....	13.661	9.607	4.054	142.385	92.998	23.734	1.957	13.367	37.584 <sup>3</sup>	1.627
1953 Octobre .....	654	470	184	10.986	6.432	1.443	172	884	2.800	116
Novembre .....	352	251	101	10.126	6.159	1.293	81	915	2.730	113
Décembre ...	342	239	103	5.806	3.671	578	73	287	3.361	147
1954 Janvier .....	112	82	30	2.221	734	190	19	106	3.885	171
Février .....	169	123	46	649	1.466	353	13	57	2.882	124
Mars .....	1.576	1.160	416	12.949	10.642	2.013	189	1.146	2.718	111
Avril .....	2.613	1.904	709	22.946	13.942	3.043	285	1.769	2.850	138
Mai .....	2.580	1.899	681	31.047	23.023	5.255	525	2.859	2.321	110
Juin .....	1.347	967	380	20.942	13.182	3.436	187	1.728	2.399	114
Juillet .....	554	420	134	14.453	7.999	4.893	62	3.326	3.331	160
Août .....	230	165	65	1.320	1.096	211	26	102	2.161	96
Septembre ...	318	223	95	1.541	1.488	247	36	126	2.495	117
Octobre .....	595	434	161	11.398	7.270	1.090	158	652	2.568	123
Novembre ...	362	261	101	11.050	5.661	1.364	91	904	2.431	116
Décembre ...	302	212	90	5.317	3.610	519	68	271	2.991	144

1 En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

2 Déduction faite des doubles emplois.

3 Au 31 décembre.

## II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

31

a) Dépôts sur livrets particuliers  
à la Caisse d'Épargne<sup>1</sup> (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1953 Moy. mens.	1.100	807	293	45.493 <sup>2</sup>
1954 Moy. mens.	1.115	897	218	49.459 <sup>2</sup>
1954 Mai .....	982	942	40	46.812
Juin .....	1.026	1.002	24	46.836
Juillet ...	1.306	1.015	291	47.127
Août .....	1.041	813	228	47.355
Septembre	1.017	863	154	47.509
Octobre .	1.120	862	258	47.767
Novembre .	978	833	145	47.913
Décembre .	1.267	1.067	200	49.459 <sup>2</sup>
1955 Janvier ...	1.579	733	846	50.305
Février ...	1.135	788	347	50.652
Mars ... p	1.013	1.119	-106	50.546
Avril ... p	972	1.434	-462	50.084
Mai ... p	992	1.138	-146	49.938
Juin ... p	1.037	1.092	-55	49.883
Juillet . p	1.214	1.022	192	50.075

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés  
à la Caisse de Retraite<sup>\*</sup>

(millions de francs)

Périodes	Loi de 1865	Lois coordonnées de 1946		Employés (Lois des 10-3-1925 et 18-8-1930)	Totaux
		Versements obligat. (travailleurs manuels)	Versements facultatifs		
1954 Moy. mens.	4,7		12,3	26,3	
1954 Janvier .	3,4	179,0	23,1	26,2	231,7
Février .	4,9	0,6	1,0	25,2	31,7
Mars ...	4,6	4,4	14,0	27,1	50,1
Avril .....	4,2	3,7	13,1	26,4	47,4
Mai .....	5,9	3,3	13,2	26,1	48,5
Juin .....	5,1	2,6	12,5	25,6	45,8
Juillet ...	3,4	2,4	12,5	27,0	45,3
Août .....	3,7	2,2	11,8	25,7	43,4
Septembre .	4,9	1,8	11,9	26,0	44,6
Octobre .	4,8	1,7	11,1	27,1	44,7
Novembre .	4,6	1,7	11,0	25,1	42,4
Décembre .	6,6	1,9	12,0	27,7	48,2
1955 Janvier .	5,3	1,9	12,7	25,6	45,5
Février .	4,8	1,4	11,1	25,3	42,6

\* Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 229,0 millions de francs en 1952, 227,0 millions de francs en 1953 et 219,8 millions de francs (montant provisoire) en 1954. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

Le montant des versements effectués auprès des organismes d'assurance agréés pour l'exécution de la loi du 18 juin 1930 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés, à l'exclusion des versements effectués à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, s'élève pour les années 1952 et 1953 respectivement à 1.225 millions et 1.236 millions de francs.

1 Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1952 : 7.223.062 et au 31 décembre 1953 : 7.222.827.

2 Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

**III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)**  
*Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233.*

**32**

Périodes	Indice général *	Indices par industries																							
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports			Gaz et électricité
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer <sup>1</sup>	Ensemble <sup>1</sup>	
<b>c) Indice des salaires horaires moyens</b>																									
1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114
1952 Décembre	485	520	472	498	501	489	494	436	464	500	464	506	482	494	472	483	449	418	464	460	479	455	452	453	526
1953 Mars	485	497	477	493	492	493	493	440	460		464	513	486	499	463	484	453	416	464	463	474	445	454	452	530
Juin	487	505	475	493	491	497	495	440	459		467	513	493	503	459	488	458	414	464	463	496	445	453	452	528
Septembre	487	499	480	485	497	497	492	444	464		469	512	489	501	458	488	457	414	481	461	491	449	455	454	530
Décembre	493	507	491	493	522	496	498	447	469		478	525	501	513	459	487	458	413	494	463	484	455	459	458	538
1954 Mars	494	501	485	494	513	498	498	445	478		479	524	506	515	462	485	466	428	511	495	479	450	458	457	533
Juin	503	523	495	509	533	499	507	468	486		486	530	513	521	480	494	472	440	514	497	496	459	460	460	556
Septembre	502	516	505	499	519	507	507	465	477		480	531	508	519	496	487	473	429	516	499	493	461	461	461	554
Décembre	p507	531	507	509	529	510	512	468	497		p488	536	516	526	499	485	475	428	516	503	493	472	463	465	558
1955 Mars	p507	515	496	510	522	512	512	468	491		p490	532	p510	p521	504	486	468	432	530	508	487	r467	465	465	556
Juin	p513	525	494	518	535	520	521	471	495		p495	p539	p514	p527	p511	491	469	431		505	494	p494			566
<b>b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés</b>																									
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	112	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	—	115	
1952 Décembre	469	449	438	457	489	467	466	412	452	470	449	490	494	492	461	444	456	421	472	490	451	410	—	—	530
1953 Mars	470	444	448	453	482	469	465	411	449		448	492	497	494	461	445	463	420	472	492	455	410	—	—	529
Juin	470	448	448	445	471	472	462	413	449		449	496	499	498	458	446	466	419	472	493	470	410	—	—	529
Septembre	470	445	448	440	478	472	461	411	457		453	490	506	498	458	442	459	419	472	491	468	410	—	—	531
Décembre	475	446	454	447	483	472	464	406	458		458	511	518	515	458	446	461	419	489	493	462	410	—	—	531
1954 Mars	478	458	454	452	481	474	466	408	468		463	507	524	515	462	440	465	431	499	516	459	410	—	—	539
Juin	483	465	457	462	485	477	472	428	469		467	512	523	518	476	448	472	431	502	520	468	410	—	—	553
Septembre	484	465	464	455	483	484	473	428	469		467	513	520	516	493	447	473	432	503	510	452	410	—	—	555
Décembre	p488	467	463	464	492	488	479	426	469		p472	516	530	523	493	438	472	431	503	519	465	410	—	—	555
1955 Mars	p487	469	464	464	488	488	479	423	469		p470	509	p526	p518	497	441	467	431	527	528	448	410	—	—	r560
Juin	p493	470	465	468	489	492	483	424	474		465	516	p534	p525	p505	442	465	432		522	458	431	—	—	562
<b>c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés</b>																									
1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	116
1952 Décembre	468	452	461	470	522	466	475	475	432	441	429	478	496	487	458	482	414	431	430	443	486	449	—	—	481
1953 Mars	468	447	468	470	513	469	475	475	427		430	481	495	488	452	485	418	431	430	443	496	457	—	—	485
Juin	470	451	464	465	507	473	474	475	427		432	486	501	494	456	488	423	431	430	444	501	457	—	—	485
Septembre	469	448	464	457	505	477	473	475	432		435	483	498	490	456	481	418	431	430	443	499	457	—	—	486
Décembre	475	449	476	466	514	476	477	475	432		442	495	516	506	456	486	424	431	452	444	495	457	—	—	486
1954 Mars	475	452	473	470	515	479	480	475	444		446	493	513	503	456	485	429	442	462	467	487	457	—	—	495
Juin	479	457	473	477	524	481	485	495	444		448	492	514	503	475	471	433	442	465	476	495	457	—	—	510
Septembre	483	457	479	476	512	494	490	495	444		449	491	514	503	496	477	435	442	466	480	509	457	—	—	510
Décembre	p490	460	481	483	523	496	495	500	466		p450	515	527	521	497	482	433	442	466	505	520	457	—	—	511
1955 Mars	p493	462	484	483	518	498	495	500	469		p453	521	p523	p522	501	483	436	442	472	508	511	457	—	—	r505
Juin	p496	462	487	483	516	501	496	500	471		p459	518	p530	p524	p507	478	435	441		504	517	479	—	—	505

\* L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages.

<sup>1</sup> Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

r Chiffres rectifiés.

# MOUVEMENT DES AFFAIRES

## I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

### Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Call money		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1953 Moyenne	38	2,4	154,8	1,8	8,4	159,4	75,6	2,6	3,2	166,2	242,0	185,3	56,1	351,5	298,1
1954 Moyenne	38	2,4	138,1	1,6	8,5	169,8	79,8	2,6	3,3	176,5	229,7	199,6	55,2	376,1	285,0
1954 Mai	38	2,3	131,9	1,7	7,2	165,0	74,2	2,6	3,8	171,6	217,1	195,6	51,4	367,2	268,5
Juin	38	2,2	119,5	1,8	6,1	169,6	78,3	2,5	3,9	176,1	207,8	199,3	53,2	375,4	261,0
Juillet	38	2,6	117,8	2,1	10,9	175,4	90,4	2,8	3,8	182,9	222,9	202,3	56,1	385,2	279,0
Août	38	2,5	115,8	1,7	7,8	163,7	76,8	2,4	2,9	170,3	203,3	187,3	50,6	357,6	253,9
Septembre	38	2,5	124,4	1,4	5,0	169,2	74,3	2,5	3,0	175,6	206,7	201,0	54,1	376,6	260,8
Octobre	38	2,5	139,8	1,5	7,8	172,5	82,8	2,8	3,3	179,3	233,7	201,9	58,1	381,2	291,7
Novembre	38	2,2	130,6	1,4	11,6	175,2	81,7	2,4	2,7	181,2	226,6	210,2	53,6	391,4	280,2
Décembre	38	2,6	126,5	1,9	8,9	196,0	88,7	3,1	3,9	203,6	228,0	225,3	62,6	428,9	290,6
1955 Janvier	38	2,4	131,5	1,5	7,7	177,9	87,2	2,8	3,4	184,5	229,8	205,2	54,4	389,7	284,3
Février	38	2,3	120,1	1,2	6,5	168,6	73,7	2,5	2,9	174,6	203,2	196,0	49,2	370,6	252,3
Mars	38	2,9	149,3	1,6	10,2	185,7	80,8	3,2	4,1	193,4	244,4	216,7	56,4	410,0	300,8
Avril	38	2,3	127,2	1,6	9,6	178,3	84,9	2,9	4,5	185,0	226,2	205,3	53,1	390,3	279,3
Mai	38	2,2	130,7	1,8	8,7	175,4	80,9	2,8	4,0	182,1	224,3	199,3	52,6	381,4	276,9
Juin	38	2,5	123,0	1,8	7,5	195,0	81,7	2,8	3,7	202,1	216,0	223,7	57,5	425,8	273,4
Juillet	38	2,5	134,5	2,0	7,7	175,0	90,3	2,9	4,2	182,3	236,7	195,4	56,2	377,8	292,9

1 Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

## II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global	Avoirs des particuliers	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1953 Moyenne	664 <sup>1</sup>	27,8	21,1	28,7	71,9	28,6	71,9	201,1	92	3,80
1954 Moyenne	678 <sup>1</sup>	27,8	20,6	29,7	74,1	29,5	74,1	207,4	91	3,86
1954 Mai	670	28,0	20,3	27,5	71,8	28,3	71,8	199,4	92	3,92
Juin	671	28,1	20,7	29,3	70,4	26,2	70,4	196,3	91	3,61
Juillet	672	30,6	21,1	34,4	84,5	36,8	84,5	240,2	91	3,97
Août	673	27,4	20,5	28,2	70,8	28,5	70,8	198,3	91	3,65
Septembre	675	27,2	20,0	28,5	71,3	28,0	71,3	199,1	91	3,67
Octobre	676	27,0	20,8	30,8	77,3	31,7	77,3	217,2	91	4,06
Novembre	677	27,3	21,0	28,6	71,3	27,5	71,3	198,6	91	3,93
Décembre	678	27,6	21,2	33,0	78,3	30,0	78,3	219,5	91	3,94
1955 Janvier	680	29,6	21,1	31,6	82,8	34,5	82,8	231,7	90	4,13
Février	681	28,3	21,1	27,1	68,6	27,1	68,6	191,4	91	3,67
Mars	680	27,3	20,4	28,9	74,5	29,1	74,5	206,9	91	3,66
Avril	682	27,4	20,7	30,8	73,6	29,9	73,6	207,9	90	3,94
Mai	683	29,2	20,8	27,8	71,7	29,2	71,7	200,4	91	3,75
Juin	683	28,5	20,9	30,7	74,9	28,7	74,9	209,2	91	3,64
Juillet	684	30,1	21,0	34,2	84,0	35,8	84,0	238,1	91	4,13

<sup>1</sup> Au 31 décembre.

<sup>2</sup> Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

\* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

# PRIX

## a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45<sup>1</sup>

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs	
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Mine-rais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques		Engrais chimiques
Nombre de produits .....	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1953 Moyenne .....	415	387	475	344	430	552	455	280	420	458	303	315	276	366
1954 Moyenne .....	410	384	458	334	422	550	438	278	410	450	304	317	271	341
1954 Mai .....	409	357	494	333	423	550	438	280	410	450	301	316	265	352
Juin .....	412	369	486	332	422	550	438	277	410	450	302	317	266	350
Juillet .....	409	390	433	329	421	550	438	277	407	450	302	316	266	337
Août .....	408	399	420	322	423	550	438	279	411	449	302	317	267	329
Septembre .....	408	385	426	320	423	550	438	274	417	449	303	317	267	326
Octobre .....	409	383	426	324	424	550	438	272	422	448	306	322	267	329
Novembre .....	411	387	432	332	424	550	438	272	422	448	306	322	268	326
Décembre .....	412	391	433	340	424	550	438	275	423	448	307	322	272	322
1955 Janvier .....	418	390	439	341	429	550	443	281	429	448	314	327	282	323
Février .....	416	378	427	338	428	550	443	284	429	438	315	328	282	322
Mars .....	417	370	418	330	434	550	468	287	431	441	320	336	282	324
Avril .....	418	370	415	334	434	550	468	287	430	443	318	336	274	328
Mai .....	418	373	429	340	434	550	468	280	433	446	320	339	274	325
Juin .....	419	366	450	348	432	551	456	279	434	446	315	339	257	324
Juillet .....	418	366	429	349	432	551	456	279	432	447	316	339	260	321

## a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45<sup>1</sup>

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles					Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques				
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute		Fibres artificielles	Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
Nombre de produits .....	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1953 Moyenne .....	232	625	427	384	457	329	478	341	259	447	438	487	402	456
1954 Moyenne .....	233	629	465	379	436	325	483	347	252	464	427	471	392	450
1954 Mai .....	220	614	463	375	448	315	459	361	253	463	425	464	392	462
Juin .....	230	625	463	382	463	331	472	331	253	463	427	469	392	467
Juillet .....	242	625	465	382	456	329	480	335	252	463	428	472	392	455
Août .....	234	632	469	382	450	328	484	340	252	465	427	473	391	451
Septembre .....	246	632	472	381	433	328	493	345	252	468	430	474	393	463
Octobre .....	261	632	475	382	427	332	496	349	251	469	430	475	392	462
Novembre .....	284	645	475	380	412	329	499	371	250	469	435	485	396	465
Décembre .....	312	654	480	377	413	316	498	373	250	469	434	486	394	459
1955 Janvier .....	351	677	483	385	412	322	496	461	250	469	441	504	395	465
Février .....	336	681	484	388	416	322	493	488	249	470	445	505	397	483
Mars .....	310	682	486	386	420	319	491	476	250	470	453	520	402	488
Avril .....	312	682	486	386	420	322	487	473	246	470	459	524	409	492
Mai .....	317	682	486	380	415	316	486	444	244	470	456	518	409	488
Juin .....	380	682	486	378	416	314	487	432	242	470	456	517	409	491
Juillet .....	450	682	487	380	410	331	489	405	244	470	459	521	410	502

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE 45<sup>2</sup>  
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1948 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats- Unis (Depart- ment of Labor, Bureau Labor Statist- ics)	France (Statist- ique générale de la France) 1	Pays- Bas (Cen- traal Bureau voor de Statist- iek)	Roya- me-Uni (Board of Trade)	Suède (Admi- nistrat- ion du Com- merce)	Suisse (Office fédéral de l'In- dustrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1953 Moyenne ...	107	105	138	134	149	139	98
1954 Moyenne ...	105	105	136	136	150	139	99
1954 Mai .....	105	105	139	137	151	138	99
Juin .....	106	104	135	137	152	139	99
Juillet .....	105	105	134	134	152	139	99
Août .....	105	105	136	134	150	138	99
Septembre ...	105	104	135	134	150	138	99
Octobre .....	105	104	134	136	150	138	99
Novembre ...	106	104	135	136	151	139	100
Décembre ...	106	104	135	136	153	140	100
1955 Janvier .....	107	105	136	138	154	140	100
Février .....	107	105	135	137	154	141	99
Mars .....	107	104	135	136	153	142	99
Avril .....	107	105	135	136	152	143	99
Mai .....	107	104	137	136	152		99
Juin .....	108		p 133		p 153		99
Juillet .....	108		p 133		p 156		

<sup>1</sup> Base 100 en 1949.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL 46  
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits alimen- taires	Produits non alimen- taires	Services
Nombre de prod.	65	35	25	5
1953 Moyenne .	100,0	100,0	100,0	100,0
1954 Moyenne .	101,3	102,7	99,2	100,0
1954 Mai .....	101,7	103,1	99,4	100,0
Juin .....	101,9	103,5	99,3	100,0
Juillet ..	101,1	102,4	99,3	100,0
Août .....	101,6	103,2	99,5	100,0
Septembre .	101,7	103,4	99,3	100,0
Octobre ...	100,9	102,2	98,9	100,0
Novembre .	100,8	102,0	98,8	100,0
Décembre .	100,6	101,9	98,7	100,0
1955 Janvier .	100,7	102,0	98,6	100,0
Février .	100,2	101,3	98,4	100,0
Mars ...	100,0	101,0	98,2	100,5
Avril .....	99,6	99,8	98,8	100,5
Mai .....	99,2	99,0	98,8	100,5
Juin .....	99,8	99,9	99,0	100,5
Juillet ...	100,9	101,6	99,4	101,0

PRODUCTION

I. — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

55<sup>1</sup>

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de Houille									
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'ex- traction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne .....	87	125	408	353	640	451	541	2.425 <sup>1</sup>	24,0	1.502
1953 Moyenne .....	95	132	385	307	606	417	790	2.505	24,3	3.074
1954 Moyenne .....	91	126	356	300	596	414	771	2.437	24,0	2.815
1954 Mai .....	94	130	339	279	581	412	688	2.299	22,0	3.899
Juin .....	93	129	359	303	625	433	718	2.438	23,5	4.085
Juillet .....	89	124	283	230	479	342	735	2.069	21,1	4.095
Août .....	85	119	354	296	564	386	728	2.328	24,7	4.067
Septembre .....	86	121	343	311	593	417	763	2.427	25,1	4.055
Octobre .....	88	123	363	329	619	428	765	2.504	25,3	3.874
Novembre .....	90	124	341	306	585	400	814	2.446	23,8	3.490
Décembre .....	91	125	372	319	619	426	843	2.579	24,8	2.815
1955 Janvier .....	86	120	349	309	595	405	845	2.503	24,9	2.273
Février .....	86	119	312	278	549	385	809	2.333	23,3	1.898
Mars .....	86	118	370	316	626	445	908	2.665	26,7	1.467
Avril .....	86	120	339	300	592	414	848	2.493	24,7	1.367
Mai .....	86	119	326	288	583	397	816	2.410	23,8	1.294
Juin .....	87	119	357	316	630	414	878	2.595	25,7	1.233
Juillet .....	p		247	209	443	294	672	1.865		1.033

<sup>1</sup> Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne .....	435	3.831	142	855	37	261	253	202
1953 Moyenne .....	496	4.736	110	585	42	351	366	280
1954 Moyenne .....	512	4.592	115	560	47	385	413	302
1954 Mars .....	507	4.636	115	580	43	372	405	300
Avril .....	486	4.635	91	550	45	361	393	284
Mai .....	497	4.627	95	559	47	376	391	278
Juin .....	509	4.644	104	520	46	391	420	290
Juillet .....	507	4.635	86	516	44	377	393	263
Août .....	526	4.772	102	505	44	397	421	292
Septembre .....	522	4.485	124	549	45	404	438	333
Octobre .....	545	4.478	134	576	44	416	450	344
Novembre .....	528	4.483	129	571	45	399	440	328
Décembre .....	558	4.482	140	578	47	427	462	354
1955 Janvier .....	565	4.300	140	610	49	431	468	348
Février .....	517	4.320	126	572	51	419	458	343
Mars .....	577	4.374	157	610	51	477	522	403
Avril .....	558	4.352	125	572	51	451	493	363
Mai .....	558	4.309	97	538	51	449	471	346

## II. — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques (Institut National de Statistique).

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1953 Moyenne .	760	5.973	152	6.875	533	1.843	1.292	2.268	618	3.654	5.553	2.013	523
1954 Moyenne .	729	6.062	181	7.662	565	1.831	1.371	2.597	629	3.284	6.425	2.091	604
1954 Mars .....	714	6.632	203	8.633	693	1.900	1.363	2.589	570	3.282	7.062	2.226	694
Avril .....	669	6.364	188	7.457	593	1.629	1.246	2.605	557	3.102	6.573	1.928	603
Mai .....	628	5.637	158	7.217	563	1.626	1.334	2.706	582	3.060	5.903	1.815	591
Juin .....	592	6.023	157	7.831	571	1.805	1.409	2.614	621	3.456	6.291	1.834	635
Juillet ...	555	5.273	185	4.974	401	1.442	1.154	2.011	595	3.270	5.143	1.746	477
Août .....	723	5.479	178	7.367	463	1.537	1.483	2.762	567	3.279	5.921	2.031	541
Septembre .	758	6.203	166	8.719	566	2.017	1.513	2.543	659	3.437	7.146	2.411	655
Octobre ...	861	6.631	164	8.413	595	2.135	1.697	2.754	762	3.351	7.189	2.453	659
Novembre .	781	5.857	228	7.680	608	2.057	1.576	2.664	708	3.420	6.746	2.337	599
Décembre .	898	6.456	186	8.731	620	2.260	1.261	2.901	760	3.565	7.073	2.406	639
1955 Janvier .	823	6.328	223	7.783	576	1.984	1.367	2.766	662	3.190	6.213	2.203	609
Février ...	813	6.316	215	7.727	524	1.876	1.385	2.555	678	3.287	6.203	2.301	563
Mars ...	886	7.170	202	8.629	590	1.999	1.495	2.761	697	3.667	6.964	2.437	598
Avril .....	823	6.221	225	6.952	515	1.810	1.466	2.705	580	3.262	6.034	2.369	559
Mai .....	709	6.324	174	6.552	455	1.683	1.297	2.817	534	3.128	5.605	2.273	491

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

### III. — PRODUCTIONS DIVERSES

56<sup>2</sup>

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés		Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries <sup>4</sup>	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson <sup>5</sup>		
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) <sup>3</sup>	Déclarations en consom.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	
											sucres bruts	sucres raffinés								
(milliers de tonnes)						(millions de pièces)				(milliers de tonnes)										
1936-1938 Moy	250 <sup>1</sup>	117 <sup>2</sup>	154 <sup>2</sup>				15,5 <sup>1</sup>					17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2
1953 Moyenne	386	125	163	15,2	13,8	7,7	20,1	3,3	172	12,0		31,9	16,4	253	19,5	12,4	23,1	4.694	3,7	31,8
1954 Moyenne	365	130	146	18,6	17,2	10,8	21,6	3,8	174	12,5		26,6	14,5	254	20,8	12,6	19,7	4.757	3,4	34,0
1954 Avril	392	124	171	18,6	16,8	7,3	22,3	3,7	144	12,8		—	13,6	169	18,4	15,0	12,3	5.171	3,3	35,3
Mai	427	125	178	18,7	17,0	1,4	21,1	3,7	199	13,4		—	12,3	153	18,2	13,6	10,3	4.643	3,7	29,7
Juin	415	120	182	18,3	16,9	4,2	22,3	4,0	220	14,0		—	10,3	114	22,8	14,3	23,8	5.066	3,1	31,6
Juillet	430	124	166	17,8	17,1	3,8	17,9	3,0	231	14,6		—	11,8	99	25,9	14,4	19,6	4.451	2,5	24,7
Août	415	132	192	19,6	18,2	9,6	18,7	3,7	214	14,1		0,2	11,7	69	22,2	13,0	17,8	4.371	3,1	29,5
Septembre	403	143	161	17,9	16,6	10,1	22,9	3,7	227	15,7		0,3	13,0	34	26,1	11,8	31,7	3.630	2,9	30,5
Octobre	403	135	167	20,1	18,9	17,9	23,3	4,1	203	13,9		104,3	22,4	105	17,0	12,1	15,7	4.697	3,4	35,9
Novembre	347	142	137	19,7	18,7	17,3	21,9	3,9	174	12,7		171,2	27,2	232	22,9	11,7	13,4	4.513	4,1	39,4
Décembre	331	145	101	20,2	19,1	15,0	24,9	4,2	145	12,1		43,5	15,6	254	18,8	13,1	29,8	4.732	3,1	35,9
1955 Janvier	217	139	88	20,3	19,2	6,9	22,5	3,6	110	10,9		1,4	11,6	236	22,6	9,9	29,0	4.651	3,9	37,6
Février	255	141	102	18,1	17,1	12,5	22,5	4,0	93	9,5		5,0	12,1	209	17,1	10,9	14,0	4.478	4,5	36,5
Mars	237	159	147	20,1	18,9	18,2	25,7	4,6	99	10,2		—	14,1	186	19,6	12,0	18,4	5.046	5,5	44,3
Avril	425	140	159	19,8	18,7	15,9	23,2	4,4	131	12,2		—	12,8	145	18,3	15,3	25,6	4.527	4,3	37,3
Mai	436	157	155	19,1	18,0	2,2	21,9	3,7	214	12,4		0,1	12,6	121	18,8	13,8	13,1	4.365	3,6	35,3
Juin	p477	p161	p136	18,4	17,3	3,4			p264	p14,4		—	12,4	106	23,4	15,1	24,1	5.057	3,4	34,6

1 Moyenne 1938.

2 Moyenne 1937-1938-1939.

3 Fin de période.

4 Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

5 Vente aux minques d'Ostende, Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberge; en 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

### IV. — ENERGIE ELECTRIQUE \*

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production <sup>1</sup>				Importations	Exportations	Total énergie absorbée par les réseaux (7) = (4) + (5) - (6)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)			
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)					
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1953 Moyenne	32,7	400	384	817	17,8	17,9	817
1954 Moyenne	35,0	442	404	881	16,6	16,3	881
1954 Avril	35,1	416	398	849	15,1	18,6	846
Mai	25,7	416	392	834	18,9	24,1	829
Juin	25,6	397	392	814	19,3	7,7	826
Juillet	22,6	379	361	763	19,7	4,3	778
Août	33,3	411	379	823	24,9	1,6	847
Septembre	34,6	437	394	866	22,2	4,3	884
Octobre	40,2	472	417	929	23,5	7,5	945
Novembre	39,5	471	430	941	15,4	10,6	945
Décembre	44,4	518	446	1.008	13,0	14,3	1.007
1955 Janvier	42,4	503	434	979	22,8	4,6	997
Février	40,1	451	401	892	23,7	1,7	914
Mars	42,1	478	468	988	20,3	5,9	1.003
Avril	33,6	432	430	896	30,8	6,9	920
Mai	30,6	415	426	871	27,5	2,3	896
Juin	30,8	423	421	875	30,9	1,8	904

\* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1954 et 1955 : 213.

1 Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V. — GAZ  
(Production, Importation et Exportation) <sup>1</sup>

59

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques — Administration du Combustible et de l'Énergie.

Périodes	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Production des charbonnages	Total de gaz produit en Belgique (7) = (1) + (2) + (8) + (4) + (5) + (6)	Imports	Exports	Solde : imports moins exports (10) = (8) - (9)	Total de gaz disponible en Belgique (11) = (7) + (10)
	Régies et associations de communes	Sociétés privées	Régies	Sociétés privées							
				Production destinée à la distribution publique	Production destinée aux fournitures industrielles						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(8)	(9)	(10)	(11)		
1953 Moyenne	0,05	1,06	5,25	57	75	8,81	147	0,45	2,36	-1,91	145
1954 Moyenne	0,05	1,05	3,87	65	84	8,94	162	0,07	3,62	-3,55	159
1954 Mars	0,04	1,01	5,35	65	83	8,70	163	0,05	3,45	-3,40	160
Avril	0,04	1,00	4,83	62	80	8,76	156	0,05	3,47	-3,42	153
Mai	0,05	1,17	3,17	62	82	9,06	158	0,07	3,30	-3,23	154
Juin	0,05	1,09	3,04	64	81	9,07	158	0,05	3,41	-3,36	155
Juillet	0,06	1,13	2,98	61	79	8,27	153	0,05	3,73	-3,68	149
Août	0,05	0,86	3,31	63	85	7,82	160	0,07	2,60	-2,53	157
Septembre	0,05	0,82	3,33	64	87	8,34	163	0,05	3,89	-3,84	159
Octobre	0,04	0,76	3,20	66	91	8,99	170	0,05	4,13	-4,08	166
Novembre	0,04	0,73	2,91	66	91	9,53	171	0,08	4,09	-4,01	167
Décembre	0,04	0,75	2,82	68	92	10,92	175	0,24	4,28	-4,04	171
1955 Janvier	0,04	0,83	2,50	73	94	12,10	182	0,41	4,78	-4,37	178
Février	0,03	0,71	2,29	66	89	11,34	170	0,03	0,29	-0,26	169
Mars	0,04	0,85	2,56	74	102	12,22	192	0,09	4,80	-4,71	187
Avril	0,04	0,76	2,26	63	96	11,20	174	0,05	4,14	-4,09	170
Mai	0,05	0,83	2,27	64	94	11,71	173	0,23	4,45	-4,22	169

<sup>1</sup> La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours etc.

- N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) (6) est destinée à la distribution publique.  
 b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.  
 c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.  
 d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (5). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1953 et 1954) s'élève à 18.

CONSOMMATION \*

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65<sup>1</sup>

A. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

Mois	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Art. de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954
Juillet	496	520	558	621	726	793	434	438	235	241	586	667	397	403
Août	346	353	507	536	688	699	423	419	227	227	557	616	375	413
Septembre	447	464	605	620	672	695	396	408	233	235	562	637	546	541
Octobre	558	560	585	574	715	701	411	427	241	244	600	650	542	595
Novembre	498	524	507	544	920	995	392	433	221	226	565	638	465	515
Décembre	521	576	579	605	1.087	1.160	493	505	248	256	710	781	472	533
	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
Janvier	445	388	546	543	576	616	447	431	220	223	650	674	623	716
Février	336	347	537	550	550	604	420	423	217	220	610	647	456	527
Mars	476	450	629	626	644	661	402	446	244	247	618	698	588	574
Avril	521	472	641	530	683	604	415	445	240	241	625	664	549	582
Mai	499	422	599	527	655	585	403	424	229	234	620	659	471	521
Juin	435	439	537	486	642	573	411	430	236		620		404	
Juillet	520	450	621	486	793	660	438		241		667		403	

\* Pour la consommation de sucre, voir tableau n° 562.



B. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100

65<sup>2</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indice général	Alimentation				Habillement					Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie			Parf.	
		Pâtisseries	Non pâtisseries	Restaurants	Total	Amalgams	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapell.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets, sports, voyage
1954 Juin .....	94	98	97	98	98	90	102	93	106	96	88	106	97	99	87	97	101	73	70	86	73	
Juillet ...	114	108	106	117	108	89	129	115	144	119	119	128	123	119	106	117	102	82	85	129	105	
Août .....	93	94	94	107	95	65	77	81	86	81	91	104	97	104	104	104	84	146	137	104	64	
Septembre .	100	101	103	105	102	93	97	96	88	93	109	121	115	106	130	110	100	80	158	147	100	43
Octobre ...	108	118	107	110	113	106	146	130	102	114	97	100	98	100	143	107	105	94	92	102	84	
Novembre .	121	114	122	118	117	98	126	102	109	111	96	97	96	92	125	98	117	216	126	139	102	336
Décembre .	146	148	174	134	155	91	120	114	141	133	99	111	105	129	163	135	231	238	202	207	151	220
1955 Janvier ...	102	116	107	109	112	94	86	88	125	104	124	89	108	92	121	97	104	83	97	95	96	32
Février ...	90	117	109	96	112	81	50	58	79	73	91	105	97	94	117	98	96	76	81	80	91	42
Mars .....	105	131	125	111	127	113	93	88	91	94	114	108	111	107	111	108	107	88	90	90	101	48
Avril ...	118	131	127	121	129	116	166	139	115	122	113	114	113	110	125	113	109	99	91	92	114	74
Mai .....	109	117	110	113	114	102	135	119	112	111	104	119	111	110	129	113	99	87	88	88	110	68
Juin .....	107	112	102	106	108	103	124	110	132	115	94	116	104	107	108	107	111	80	79	111	80	

1 Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

65<sup>3</sup>

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement				Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale
1954 Juin .....	105	83	79	103	102	107	87	93	91	99	99	84	105	107	111	117	110
Juillet .....	104	102	120	109	103	114	83	140	99	106	122	90	106	121	121	100	111
Août .....	68	55	51	104	97	107	81	93	94	91	188	90	99	137	86	89	110
Septembre .	98	80	72	110	100	112	105	146	98	93	111	114	120	119	86	91	111
Octobre ...	128	125	87	112	105	115	117	117	101	100	148	79	101	105	98	115	100
Novembre .	109	90	67	107	98	110	111	128	106	97	90	93	103	92	88	90	104
Décembre .	103	86	82	126	113	136	115	95	105	122	117	125	132	108	131	103	120
1955 Janvier ...	108	82	131	116	97	124	109	108	92	81	65	88	75	119	92	101	p 99
Février ...	73	41	41	107	96	113	101	97	97	86	50	85	72	109	78	74	p100
Mars .....	109	91	90	117	108	122	111	130	108	96	68	105	108	118	84	70	p115
Avril ...	176	145	104	111	106	116	117	134	98	94	74	90	94	81	109	118	p107
Mai .....	137	114	94	112	103	115	106	122	104	95	107	111	116	113	p104	127	p108
Juin .....	112	80	115											p121	102		

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy. .	16,2	49,4	430	1.097
1953 Moyenne .	10,9	36,9	684	834
1954 Moyenne .	12,3	42,4	688	819
1954 Juillet ...	12,1	43,0	733	745
Août .....	12,8	50,4	639	827
Septembre .	16,2	43,9	729	825
Octobre ...	14,6	41,9	635	794
Novembre .	15,0	53,6	657	873
Décembre .	14,8	55,4	718	812
1955 Janvier ...	12,1	37,6	638	720
Février ...	9,5	32,9	635	709
Mars .....	9,5	39,6	684	831
Avril ...	10,8	39,3	717	789
Mai .....	11,4	46,8	715	815
Juin .....	12,6	55,3	825	865
Juillet ...	13,9	42,5	743	746

III. — ABATTAGES DANS LES 67

12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy. .	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1953 Moyenne .	18,8	3,5	10,2	33,9	5,6
1954 Moyenne .	20,1	4,1	11,1	31,6	6,1
1954 Juin .....	21,1	3,8	13,6	36,7	2,1
Juillet ...	17,5	3,6	9,7	28,7	1,8
Août .....	19,5	3,8	10,8	30,5	2,0
Septembre .	21,7	4,6	11,9	32,0	5,4
Octobre ...	19,5	4,0	9,6	30,0	9,1
Novembre .	22,2	4,5	10,0	31,0	12,4
Décembre .	23,1	4,8	10,8	33,9	12,4
1955 Janvier ...	21,4	4,2	9,6	31,3	11,1
Février ...	20,8	3,9	10,5	30,2	6,5
Mars .....	23,0	3,9	13,6	32,5	4,1
Avril 1 .....	19,8	3,2	12,7	29,4	2,9
Mai 1 .....	21,0	3,2	13,0	31,7	2,2
Juin 1 .....	20,3	3,1	13,0	31,4	1,7

1 Estimation.

# TRANSPORTS

## I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70<sup>1</sup>

### a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses <sup>2</sup>	Total			
1938 Moyenne <sup>1</sup> .....	74	147	5	226	239	— 13	106
1953 Moyenne .....	286	560	87	933	935	— 2	100
1954 Moyenne .....	291	557	107	955	956	— 1	100
1954 Janvier .....	283	512	102	897	979	— 82	109
Février .....	234	567	92	893	939	— 46	105
Mars .....	278	578	102	958	981	— 23	102
Avril .....	293	514	99	906	948	— 42	105
Mai .....	290	508	99	897	939	— 42	105
Juin .....	299	552	111	962	946	16	98
Juillet .....	346	511	110	967	951	16	98
Août .....	351	523	111	985	948	37	96
Septembre .....	306	569	112	987	947	40	96
Octobre .....	283	612	113	1.008	963	45	96
Novembre .....	258	602	114	974	933	41	96
Décembre .....	266	631	123	1.020	991	29	97
1955 Janvier .....	<i>p</i> 313	567	98	978	950	28	97
Février .....	<i>p</i> 265	541	87	893	904	— 11	101
Mars .....	<i>p</i> 296	623	88	1.007	952	55	94

<sup>1</sup> Y compris le Nord-Belge.

<sup>2</sup> Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

### b) Nombre de wagons fournis à l'industrie<sup>1</sup>

### c) Statistique du trafic

1<sup>o</sup> Trafic général

70<sup>2</sup>

Périodes	A	B	C	A+C	Voyageurs		Wagons complets <sup>2</sup>				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
					(milliers)				(millions)		(millions)
1938 Moyenne <sup>3</sup> .....	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1953 Moyenne .....	274	95	55	328	18,9	627	5.150	171	201	105	477
1954 Moyenne .....	264	97	58	322	18,9	630	5.104	162	218	90	470
1954 Avril .....	248	83	51	299	19,6	648	4.582	146	189	76	411
Mai .....	243	81	53	296	19,2	625	4.617	147	191	83	422
Juin .....	262	89	53	315	18,6	643	4.961	157	213	76	445
Juillet .....	241	81	58	298	17,4	663	4.590	142	210	82	434
Août .....	259	93	54	313	18,4	688	4.952	155	219	81	455
Septembre .....	280	95	63	343	19,1	638	5.280	172	233	87	492
Octobre .....	299	106	64	363	19,0	620	5.811	186	239	93	518
Novembre .....	292	108	61	353	19,7	626	5.832	186	239	89	514
Décembre .....	290	123	67	357	19,7	641	5.961	180	266	115	562
1955 Janvier .....	261	117	60	321	<i>p</i> 19,8	<i>p</i> 634	5.393	160	248	110	518
Février .....	251	106	60	311	<i>p</i> 19,1	<i>p</i> 602	5.163	148	255	98	501
Mars .....	285	118	70	355	<i>p</i> 19,8	<i>p</i> 627	5.866	162	280	110	551
Avril .....	280	101	68	348	<i>p</i> 19,4	<i>p</i> 643	5.760				543
Mai .....	260	90	67	327	<i>p</i> 19,4	<i>p</i> 641	5.486				527
Juin .....	283	96	68	351			5.857				549

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.  
 B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.  
 C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

<sup>1</sup> Wagons chemins de fer et particuliers.

<sup>2</sup> Non compris les transports militaires.

<sup>3</sup> Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

## c) Statistique du trafic

## 2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic <sup>1</sup>

Périodes	Tonnes-km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)									
1953 Moyenne ...	477	5.149	232	2.154	802	694	969	24	254	20
1954 Moyenne ...	470	5.103	194	2.239	794	681	894	27	254	20
1954 Janvier .....	430	4.592	114	2.254	718	616	584	19	271	16
Février .....	484	4.853	163	2.354	687	683	589	22	335	20
Mars .....	468	5.214	151	2.292	763	691	953	26	317	21
Avril .....	411	4.582	121	1.923	734	630	943	20	192	19
Mai .....	422	4.617	119	1.915	745	600	991	17	210	20
Juin .....	445	4.961	90	2.080	845	672	993	15	247	19
Juillet .....	434	4.590	83	1.893	794	632	905	14	249	20
Août .....	455	4.952	82	2.111	883	642	950	29	238	17
Septembre ...	492	5.280	102	2.219	847	709	1.040	93	251	19
Octobre .....	518	5.811	428	2.431	837	780	1.028	92	253	22
Novembre ...	514	5.832	613	2.524	815	711	901	20	229	19
Décembre ...	562	5.961	263	2.877	863	805	854	19	259	21
1955 Janvier .....	518	5.393	112	2.752	852	755	623	22	259	18
Février .....	501	5.163	108	2.486	861	761	669	20	239	19
Mars .....	551	5.866	127	2.879	908	872	767	22	268	23

<sup>1</sup> Non compris les transports militaires.B. — Service interne belge <sup>1</sup>70<sup>4</sup>

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II
										Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportées (milliers)
1953 Moyenne ...	2.994	121	1.581	171	261	711	6	138	5	2.019
1954 Moyenne ...	2.867	100	1.546	171	268	636	8	135	3	1.423
1954 Janvier .....	2.598	32	1.642	141	241	402	2	136	2	970
Février .....	2.604	35	1.714	109	236	369	2	137	2	940
Mars .....	2.991	37	1.623	169	289	691	2	174	5	1.158
Avril .....	2.665	31	1.383	178	259	694	1	116	3	1.027
Mai .....	2.690	29	1.352	185	246	756	2	117	3	1.127
Juin .....	2.844	32	1.433	197	280	746	2	151	3	1.036
Juillet .....	2.488	36	1.247	169	247	656	1	129	3	975
Août .....	2.779	32	1.441	192	266	700	14	132	3	1.063
Septembre ...	2.931	38	1.483	184	290	733	58	141	4	1.173
Octobre .....	3.299	323	1.646	179	301	705	10	132	3	2.745
Novembre ...	3.345	468	1.694	168	272	609	2	127	3	3.434
Décembre ...	3.182	114	1.896	178	291	567	1	132	3	1.429
1955 Janvier .....	2.833	32	1.834	162	279	391	2	130	3	791
Février .....	2.636	30	1.626	146	287	417	1	127	3	716
Mars .....	2.956	32	1.796	151	343	487	2	141	4	691

<sup>1</sup> Non compris les transports militaires.

\* Les montants pour avril et mai s'élèvent respectivement à 898 et 884.

### III. — MOUVEMENT DES PORTS

71<sup>1</sup>

#### a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m <sup>3</sup> )	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>2</sup>	Nombre de bateaux		Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>2</sup>
chargés				sur lest	de					(milliers de m <sup>3</sup> )		
1953 Moyenne ...	1.084	2.538	1.201	925	156	1.147	3.678	1.565	713	3.677	1.573	817
1954 Moyenne ...	1.075	2.634	1.276	924	150	1.091	3.563	1.561	679	3.575	1.570	853
1954 Juillet .....	1.114	2.793	1.334	943	159	1.035	3.834	1.665	764	3.882	1.705	911
Août .....	1.109	2.672	1.286	946	155	1.083	3.667	1.579	666	3.685	1.607	919
Septembre ..	1.076	2.756	1.498	895	168	1.065	3.616	1.597	699	3.556	1.577	936
Octobre .....	1.075	2.823	1.545	927	159	1.170	3.799	1.723	778	3.927	1.803	983
Novembre ..	1.140	2.697	1.212	1.014	130	1.192	3.636	1.646	748	3.694	1.651	916
Décembre ..	1.103	2.726	1.287	951	116	1.182	3.710	1.663	717	3.713	1.677	965
1955 Janvier .....	1.143	2.837	1.371	986	138	1.381	3.584	1.612	746	3.518	1.585	877
Février .....	1.047	2.465	1.159	960	119	1.170	3.203	1.454	651	3.237	1.476	777
Mars .....	1.232	2.926	1.348	1.081	150	1.331	3.953	1.795	794	3.701	1.652	868
Avril .....	1.162	2.790	1.201	1.025	144	1.391	3.719	1.662	827	3.850	1.727	863
Mai .....	1.145	2.926	1.663	941	164	1.193	3.665	1.644	701	3.671	1.671	948
Juin .....	1.069	2.650		930	159		3.609	1.636	726	3.569	1.606	923
Juillet .....	770	1.989		587	147		3.006	1.333	508	3.012	1.344	793

<sup>1</sup> Trafic international. — <sup>2</sup> Trafic international et intérieur.

#### b) Port de Gand

71<sup>2</sup>

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises <sup>1</sup>	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1953 Moyenne .....	156	116	117	156	117	76	118	46
1954 Moyenne .....	146	119	113	144	115	85	133	62
1954 Juillet .....	144	125	126	139	115	51	166	66
Août .....	165	120	110	159	118	114	138	51
Septembre .....	155	134	148	151	123	75	174	90
Octobre .....	155	141	137	157	149	119	181	67
Novembre .....	156	134	142	153	127	92	127	93
Décembre .....	138	123	102	133	116	98	112	94
1955 Janvier .....	169	158	135	167	157	173	113	94
Février .....	151	149	115	152	145	159	121	104
Mars .....	166	129	83	165	139	130	101	84
Avril .....	175	140	126	182	137	98	144	169
Mai .....	176	142	161	168	140	95	138	179
Juin .....	225	157		218	137			
Juillet .....	242	201		242	207			

<sup>1</sup> Trafic international.

### IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur					Trafic international					Trafic international et intérieur				
	Nombre	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Nombre	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Nombre	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.					
1953 Moyenne ..	7.177	3.152	2.615	400	13.344	1.778	1.039	877	94	3.788	181,3	71,1	57,4	13,4	323,2
1954 Moyenne ..	6.838	3.672	2.914	580	14.004	1.745	1.317	1.062	134	4.258	169,7	86,2	69,3	17,8	343,0
1954 Avril .....	6.948	3.986	2.930	748	14.612	1.784	1.422	1.004	174	4.384	171,3	95,9	67,1	21,4	355,7
Mai .....	7.188	4.249	3.223	629	15.289	1.760	1.513	1.101	145	4.520	171,5	102,8	75,5	19,4	369,2
Juin .....	7.204	4.010	3.205	680	15.099	1.822	1.449	1.129	152	4.552	177,7	97,0	75,3	20,4	370,4
Juillet ...	7.146	4.363	3.247	796	15.552	1.859	1.571	1.135	180	4.745	187,7	104,7	77,2	23,2	392,8
Août .....	7.194	4.240	3.075	706	15.215	1.853	1.491	1.126	163	4.633	183,9	98,1	74,1	21,2	377,3
Septembre ..	7.275	4.373	3.111	467	15.226	1.865	1.561	1.175	108	4.709	183,0	95,2	72,8	14,9	365,9
Octobre .....	7.396	4.017	3.251	634	15.298	1.899	1.471	1.243	145	4.758	185,4	93,8	78,9	20,4	378,5
Novembre ..	7.306	3.652	3.142	543	14.643	1.844	1.314	1.226	130	4.514	171,9	87,0	76,7	17,8	353,4
Décembre ..	6.820	3.203	3.180	607	13.810	1.757	1.225	1.307	141	4.430	177,2	81,8	85,9	18,6	363,5
1955 Janvier ...	6.011	2.757	2.622	469	11.859	1.653	1.094	1.138	109	3.994	165,3	67,2	75,2	15,6	323,3
Février ...	5.936	3.118	2.769	536	12.359	1.599	1.177	1.140	128	4.044	166,2	73,3	75,0	17,2	331,7
Mars ...	6.417	3.578	3.036	596	13.627	1.792	1.283	1.276	143	4.494	178,7	83,7	81,8	19,4	363,6
Avril ...	7.070	3.996	3.504	644	15,214	1.842	1.417	1.352	156	4.767	183,4	99,1	85,6	20,6	388,7

# COMMERCE EXTERIEUR

## DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

### NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL

75

#### D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

Périodes	(0) Produits alimentaires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits Chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (franca)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p. c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1954 Juin .....	1.554	180	2.147	1.034	113	543	2.528	1.894	442	102	10.537	2.879		
Juillet .....	1.496	160	2.383	1.115	131	569	1.941	1.710	437	90	10.032	2.570		
Août .....	1.495	148	2.426	1.009	138	493	2.461	1.545	447	89	10.251	2.616		
Septembre ...	1.740	182	2.789	1.238	90	570	2.427	1.575	559	86	11.256	2.706		
Octobre .....	1.694	192	2.413	1.148	110	566	2.417	1.609	564	110	10.823	2.631		
Novembre ...	1.669	185	2.616	913	129	590	2.335	1.574	508	83	10.602	2.903		
Décembre ...	1.790	224	2.557	1.146	117	577	2.493	1.759	488	84	11.235	3.069		
1955 Janvier .....	1.636	154	3.010	1.093	158	550	2.336	1.729	386	79	11.131	3.140		
Février .....	1.599	154	2.539	1.041	169	570	2.556	1.735	455	63	10.881	3.184		
Mars .....	1.731	173	2.762	1.234	215	681	2.965	2.198	591	128	12.678	3.308		
Avril .....	1.338	172	2.495	1.092	233	668	2.485	1.990	546	115	11.134	2.872		
Mai .....	1.448	174	2.368	1.314	208	586	3.052	2.011	504	67	11.732	2.815		
Juin .....	1.548	197	2.354	1.127	165	609	2.470	1.987	510	107	11.074	2.602		
Juillet .....											p11.567			
<i>Exportations.</i>														
1954 Juillet .....	356	14	717	552	62	654	5.051	1.296	369	67	9.138	4.571	- 894	91,1
Août .....	291	17	639	603	62	765	4.904	954	425	63	8.723	3.833	-1.528	85,1
Septembre ...	335	13	688	623	66	726	5.314	833	405	52	9.055	4.273	-2.201	80,4
Octobre .....	453	13	798	632	74	744	6.271	926	463	65	10.489	4.481	- 334	96,9
Novembre ...	552	16	971	779	53	740	6.175	1.068	442	85	10.881	4.448	+ 279	102,6
Décembre ...	457	18	958	832	84	706	6.139	1.004	430	56	10.684	4.364	- 551	95,1
1955 Janvier .....	356	13	850	859	86	792	6.092	1.468	400	93	11.009	4.341	- 122	98,9
Février .....	352	20	861	708	101	811	6.295	1.058	391	88	10.685	4.774	- 196	98,2
Mars .....	384	15	981	784	115	894	7.017	1.426	430	75	12.121	4.628	- 557	95,6
Avril .....	376	19	840	617	150	806	6.388	1.333	406	149	11.084	4.715	- 50	99,6
Mai .....	321	19	795	568	103	795	5.904	1.136	390	144	10.175	4.674	-1.557	86,7
Juin .....	416	20	932	862	94	760	7.114	1.222	401	155	11.976	4.244	+ 902	108,1
Juillet .....											p 9.454			
<i>Importations.</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1954 Juin .....	276	9,9	1.978	1.088	8,7	117	142	33,6	4,8	1,6	3.660			
Juillet .....	277	8,9	2.168	1.166	11,4	109	118	39,2	4,9	1,6	3.904			
Août .....	268	7,7	2.245	1.086	11,5	111	149	33,9	4,6	1,5	3.918			
Septembre ...	314	9,1	2.264	1.269	7,2	116	141	30,8	5,6	2,0	4.159			
Octobre .....	342	10,1	2.200	1.218	9,4	141	149	36,6	5,6	1,5	4.113			
Novembre ...	350	10,0	2.011	969	11,7	120	146	27,9	5,1	1,5	3.652			
Décembre ...	319	11,2	1.850	1.175	10,0	112	145	33,0	4,9	1,3	3.661			
1955 Janvier .....	246	8,6	1.863	1.135	13,5	117	126	30,2	3,8	1,5	3.545			
Février .....	234	8,4	1.828	1.060	13,6	97	137	33,7	4,1	1,4	3.417			
Mars .....	242	9,8	2.033	1.211	17,6	125	149	36,4	5,4	2,4	3.832			
Avril .....	188	9,9	2.199	1.127	19,0	141	150	36,6	5,2	1,6	3.877			
Mai .....	240	9,9	2.259	1.348	16,8	109	145	32,7	5,2	1,1	4.167			
Juin .....	253	10,6	2.463	1.183	13,2	117	172	32,8	5,5	1,6	4.256			
Juillet .....											p4.089			
<i>Exportations.</i>														
1954 Juillet .....	34	0,8	339	603	4,4	254	698	29,5	4,5	31,9	1.999			
Août .....	40	1,3	441	724	4,5	304	691	24,0	4,5	41,9	2.276			
Septembre ...	49	0,7	361	706	4,8	268	672	17,4	4,6	35,2	2.119			
Octobre .....	73	0,5	346	801	5,9	282	765	18,2	4,9	44,3	2.341			
Novembre ...	82	0,9	356	908	4,2	269	742	25,1	4,6	54,3	2.446			
Décembre ...	76	1,0	310	989	6,8	281	722	21,2	4,6	36,4	2.448			
1955 Janvier .....	51	0,6	270	1.059	6,7	303	754	31,4	4,7	55,7	2.536			
Février .....	62	0,7	236	888	7,2	292	684	22,6	4,7	40,6	2.238			
Mars .....	56	0,6	343	977	8,6	307	839	33,0	4,6	50,2	2.619			
Avril .....	57	0,8	401	695	10,6	304	791	37,3	4,7	49,3	2.351			
Mai .....	56	1,2	400	592	7,4	303	739	29,6	4,4	44,2	2.177			
Juin .....	99	1,9	514	950	6,6	308	850	2,55	5,3	61,2	2.822			
Juillet .....											p2.288			

# CHOMAGE

## I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81<sup>1</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyennes journalières			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)						(milliers)			
1954 Juillet	185	164	349	154	44	198	3.548	1.010	4.558
Août	186	146	332	140	37	177	4.209	1.111	5.320
Septembre	163	135	298	125	37	162	3.004	881	3.885
Octobre	159	157	316	119	38	157	3.465	1.103	4.568
Novembre	167	135	302	134	43	177	3.096	974	4.070
Décembre	186	159	345	155	54	209	3.420	1.180	4.600
1955 Janvier	215	280	495	178	118	296	5.345	3.521	8.866
Février	195	256	451	170	128	298	4.078	3.074	7.152
Mars	191	231	422	156	86	242	3.750	2.051	5.801
Avril	161	127	288	130	41	171	2.987	933	3.920
Mai	147	137	284	112	39	151	3.135	1.087	4.222
Juin				98	39	137			
Juillet				90	36	126			

## II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81<sup>2</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
(milliers)													

### Moyenne journalière par mois

1954 Juillet	—	—	23	198,2	43,6	31,9	31,9	45,9	19,7	13,0	8,6	0,8	2,8
Août	—	—	30	177,3	39,6	29,6	27,2	41,5	17,4	12,4	6,2	0,7	2,7
Septembre	—	—	24	162,0	38,2	25,5	25,5	37,4	15,2	11,7	5,6	0,6	2,3
Octobre	—	—	29	157,4	37,6	23,5	26,4	36,0	14,6	11,6	4,9	0,6	2,2
Novembre	—	—	23	176,8	42,8	26,1	32,5	39,5	15,6	11,9	5,0	0,9	2,5
Décembre	—	—	22	208,7	46,7	30,4	39,4	48,6	18,6	13,7	6,2	2,0	3,1
1955 Janvier	—	—	30	295,8	62,8	44,6	54,3	65,7	26,1	19,2	12,5	4,6	6,0
Février	—	—	24	297,5	60,6	45,6	53,4	64,2	28,4	20,2	12,9	5,3	6,9
Mars	—	—	24	242,4	50,5	37,9	43,9	54,0	20,8	16,4	10,2	3,8	4,9
Avril	—	—	23	170,6	37,0	26,3	32,7	42,4	14,7	9,9	4,8	0,5	2,3
Mai	—	—	28	151,0	31,7	22,9	29,3	38,9	13,0	9,2	3,7	0,3	2,0
Juin	—	—	24	136,9	28,2	21,1	25,1	36,5	12,3	8,6	3,0	0,3	1,8
Juillet	—	—	29	125,8	24,5	19,8	22,4	34,4	11,9	8,4	2,4	0,3	1,7

### Moyenne journalière par semaine

1955 Juillet	3	9	6	128,5	25,6	20,1	23,7	34,7	11,8	8,1	2,5	0,3	1,7
	10	16	6	129,4	25,4	19,8	25,2	34,4	11,7	8,6	2,4	0,3	1,6
	17	23	5	125,5	24,9	20,0	21,0	34,5	12,1	8,6	2,4	0,3	1,7
	24	30	6	123,6	23,8	19,9	20,7	34,5	11,9	8,4	2,5	0,2	1,7
	31	6	6	122,0	22,8	19,5	21,1	33,9	11,9	8,4	2,5	0,2	1,7

## III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81<sup>3</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1953 Moyenne	158,0	87,8	245,8	116,6	67,0	183,6	41,4	20,8	62,2
1954 Moyenne	147,7	77,1	224,8	107,4	59,5	166,9	40,3	17,6	57,9
1954 Juillet	125,4	72,8	198,2	98,4	55,9	154,3	27,0	16,9	43,9
Août	110,3	67,0	177,3	87,2	53,1	140,3	23,1	13,9	37,0
Septembre	98,4	63,6	162,0	74,7	50,5	125,2	23,7	13,1	36,8
Octobre	93,9	63,5	157,4	69,5	49,8	119,3	24,4	13,7	38,1
Novembre	109,2	67,6	176,8	82,5	51,9	134,4	26,8	15,6	42,4
Décembre	134,5	74,2	208,7	102,1	53,1	155,2	32,5	21,0	53,5
1955 Janvier	217,9	77,9	295,8	123,1	55,3	178,4	34,8	22,6	57,4
Février	228,2	69,3	297,5	118,3	51,6	169,9	30,9	17,8	48,7
Mars	177,9	64,5	242,4	108,7	47,7	156,4	26,9	16,8	43,7
Avril	107,6	63,0	170,6	84,7	45,1	129,8	22,9	17,9	40,8
Mai	90,6	60,4	151,0	69,1	42,8	111,9	21,5	17,6	39,1
Juin	79,4	57,5	136,9	58,4	39,4	97,8	21,0	18,1	39,1
Juillet	72,9	52,9	125,8	54,5	35,8	90,3	18,4	17,1	35,5

# IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

81<sup>4</sup>

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total	
<b>Chômeurs complets</b>																										
1954	Mai	10,1	1,0	1,5	1,4	3,3	3,3	22,8	7,1	22,6	2,5	1,5	1,2	25,1	11,7	4,2	10,8	14,8	—	—	5,1	5,0	0,4	12,1	1,2	168,7
	Juin	10,0	1,1	1,5	1,3	3,1	3,0	20,5	6,4	20,7	2,4	1,4	1,1	24,5	11,5	4,2	9,6	14,0	—	—	4,4	4,9	0,3	11,6	1,1	158,6
	Juillet	12,3	1,1	1,5	1,3	3,0	3,0	18,7	6,2	19,7	2,3	1,4	1,1	23,1	12,0	4,1	8,9	13,5	—	—	3,8	4,6	0,3	11,3	1,1	154,3
	Août	9,6	1,0	1,3	1,2	2,9	2,9	15,1	5,8	18,4	2,2	1,3	1,1	20,5	10,9	3,7	8,5	12,9	—	—	3,9	4,7	0,3	11,1	1,0	140,3
	Septembre	6,1	0,7	1,1	0,9	2,9	2,1	14,3	5,1	16,6	1,8	1,2	1,0	18,9	9,5	3,0	7,4	11,5	—	—	4,5	4,5	0,3	10,9	0,9	125,2
	Octobre	3,9	0,6	1,1	0,9	4,0	1,9	13,5	4,9	15,1	1,7	1,1	1,0	18,4	8,6	3,0	7,0	11,0	—	—	5,3	4,5	0,3	10,8	0,7	119,3
	Novembre	9,1	0,6	1,1	1,0	4,9	1,9	17,2	5,6	15,8	2,0	1,1	1,0	19,1	9,7	3,4	7,4	11,5	—	—	5,6	4,5	0,4	10,7	0,8	134,4
	Décembre	12,9	0,6	1,3	1,3	5,8	1,9	24,8	7,0	17,4	1,9	1,2	1,0	20,9	11,4	4,0	8,1	12,1	—	—	5,4	4,4	0,3	10,7	0,8	155,2
1955	Janvier	14,7	0,7	1,4	1,6	6,9	2,1	34,4	8,4	19,2	2,0	1,3	1,1	23,0	13,0	4,1	9,3	13,3	—	—	5,4	4,4	0,4	10,9	0,8	178,4
	Février	14,3	0,7	1,3	1,4	6,6	2,1	33,1	7,8	18,2	1,8	1,3	1,1	22,5	10,9	3,5	9,2	12,8	—	—	5,3	4,3	0,4	10,5	0,8	169,9
	Mars	13,2	0,7	1,3	1,3	5,5	2,1	29,1	7,3	16,9	1,8	1,2	1,0	21,6	9,1	3,2	9,1	11,9	—	—	5,0	4,0	0,3	10,0	0,8	156,4
	Avril	10,4	0,5	1,1	1,0	3,0	1,9	18,4	5,8	14,8	1,6	1,1	1,0	20,4	7,9	2,9	8,5	10,8	—	—	4,1	3,8	0,3	9,5	1,0	129,8
	Mai	6,7	0,4	1,0	0,9	2,2	1,5	13,5	4,8	12,8	1,4	1,1	0,9	19,6	7,3	2,6	7,4	9,8	—	—	4,1	3,6	0,3	9,0	1,0	111,9
<b>Chômeurs partiels et accidentels</b>																										
1954	Mai	0,7	0,4	6,2	0,2	0,4	0,4	2,1	1,1	4,7	0,6	0,3	0,2	15,3	4,4	2,5	2,0	2,2	5,3	0,4	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	50,4
	Juin	1,2	0,3	4,0	0,2	0,5	0,3	1,8	1,1	3,8	0,4	0,3	0,2	13,5	5,4	4,4	1,6	2,0	5,5	0,6	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	48,2
	Juillet	1,0	0,3	3,9	0,2	0,4	0,3	1,7	1,0	3,3	0,3	0,3	0,2	12,9	5,4	3,1	1,4	2,0	4,4	0,8	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	43,9
	Août	0,8	0,3	2,0	0,2	0,4	0,3	1,9	0,9	3,2	0,3	0,3	0,2	10,2	4,3	2,7	1,3	1,8	3,9	1,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	37,0
	Septembre	0,7	0,4	2,4	0,3	0,6	0,2	2,1	0,9	2,8	0,4	0,3	0,1	9,5	4,1	1,8	1,4	1,7	4,8	1,3	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	36,8
	Octobre	0,8	0,4	2,0	0,3	0,5	0,2	2,9	1,1	3,1	0,5	0,3	0,2	8,9	4,7	2,6	1,8	1,8	4,3	0,7	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	38,1
	Novembre	0,9	0,4	0,2	0,4	0,4	0,3	3,9	1,5	3,3	0,5	0,3	0,2	9,1	6,4	3,3	1,8	1,9	4,7	1,8	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	42,4
	Décembre	1,0	0,7	0,4	0,7	0,5	0,3	6,4	2,3	4,1	0,7	0,3	0,1	11,3	9,4	4,3	2,3	2,3	4,1	1,0	0,4	0,4	0,1	0,4	0,0	53,5
1955	Janvier	2,5	1,8	0,3	2,5	1,3	0,4	54,3	6,0	6,6	0,7	0,5	0,2	14,1	9,7	2,6	3,1	4,8	3,4	1,1	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	117,4
	Février	3,2	2,9	0,2	5,2	1,6	0,3	64,0	7,1	6,5	0,5	0,4	0,2	13,6	6,7	1,9	2,8	5,0	3,6	0,5	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	127,7
	Mars	1,7	1,6	0,1	1,8	1,0	0,4	35,9	4,7	4,7	0,5	0,3	0,2	12,8	5,6	2,4	2,5	3,6	4,3	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	86,0	
	Avril	0,4	0,2	0,1	0,2	0,5	0,5	1,7	1,2	3,0	0,4	0,3	0,2	14,7	4,9	2,4	2,3	2,1	4,2	0,1	0,4	0,4	0,1	0,5	0,0	40,3
	Mai	0,7	0,3	0,1	0,1	0,3	0,3	1,6	0,9	2,7	0,5	0,4	0,2	14,9	4,3	2,9	1,9	1,9	4,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,5	0,0	39,1
<b>Total des chômeurs contrôlés</b>																										
1954	Mai	10,8	1,3	7,7	1,7	3,7	3,7	24,8	8,3	27,2	3,1	1,9	1,4	40,4	16,1	6,7	12,7	17,0	5,3	0,4	5,4	5,3	0,4	12,6	1,2	219,1
	Juin	11,2	1,4	5,5	1,5	3,5	3,3	22,3	7,4	24,4	2,8	1,8	1,3	38,0	17,0	8,6	11,3	16,0	5,5	0,6	4,7	5,2	0,4	12,0	1,1	206,8
	Juillet	13,3	1,4	5,4	1,5	3,4	3,3	20,4	7,2	23,0	2,6	1,7	1,3	36,0	17,4	7,2	10,3	15,5	4,4	0,8	4,1	4,9	0,3	11,7	1,1	198,2
	Août	10,4	1,3	3,3	1,4	3,3	3,2	17,0	6,7	21,6	2,5	1,6	1,3	30,7	15,2	6,4	9,8	14,7	3,9	1,0	4,2	5,0	0,3	11,5	1,0	177,3
	Septembre	6,8	1,1	3,5	1,2	3,5	2,3	16,4	6,0	19,4	2,2	1,5	1,1	28,4	13,6	4,8	8,8	13,2	4,8	1,3	4,8	4,8	0,3	11,3	0,9	162,0
	Octobre	4,7	1,0	3,1	1,2	4,5	2,1	16,4	6,0	18,2	2,2	1,3	1,1	27,3	13,3	5,6	8,8	12,8	4,3	0,7	5,6	4,8	0,4	11,3	0,7	157,4
	Novembre	10,0	1,0	1,3	1,4	5,3	2,2	21,1	7,1	19,1	2,5	1,4	1,2	28,2	16,1	6,7	9,2	13,4	4,7	1,8	5,9	4,8	0,5	11,1	0,8	176,8
	Décembre	13,9	1,3	1,7	2,0	6,3	2,2	31,2	9,3	21,5	2,6	1,5	1,1	32,2	20,8	8,3	10,4	14,4	4,1	1,0	5,8	4,8	0,4	11,1	0,8	208,7
1955	Janvier	17,2	2,5	1,6	4,2	8,2	2,4	88,7	14,5	25,8	2,7	1,7	1,3	37,1	22,7	6,7	12,4	18,1	3,4	1,1	5,8	4,8	0,5	11,5	0,9	295,8
	Février	17,5	3,6	1,5	6,6	8,2	2,3	97,1	14,9	24,7	2,4	1,6	1,3	36,1	17,6	5,4	12,0	17,8	3,6	0,5	5,7	4,6	0,5	11,1	0,8	297,5
	Mars	14,9	2,3	1,4	3,1	6,5	2,5	65,0	12,0	21,6	2,3	1,5	1,2	34,4	14,7	5,6	11,6	15,5	4,3	0,4	5,4	4,4	0,4	10,6	0,8	242,4
	Avril	10,8	0,7	1,2	1,2	3,4	2,4	20,1	7,1	17,8	2,0	1,4	1,2	35,0	12,8	5,3	10,8	12,9	4,2	0,1	4,5	4,3	0,4	10,0	1,0	170,6
	Mai	7,4	0,7	1,1	1,0	2,5	1,7	15,1	5,7	15,6	1,9	1,4	1,1	34,5	11,6	5,4	9,3	11,7	4,0	0,0	4,4	4,0	0,3	9,5	1,1	151,0

# STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

## I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES <sup>1</sup> (millions de francs)

**85<sup>1</sup>**

Rubriques	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril	1955 31 mai	1955 30 juin
<b>ACTIF</b>								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.588	4.961	2.462	2.279	3.910	2.587	2.560	3.035
Prêts au jour le jour .....	2.427	1.507	2.013	1.922	1.607	2.397	2.112	2.164
Banquiers .....	4.117	3.887	3.928	4.021	4.127	4.739	4.038	3.926
Maison-mère, succursales et filiales ...	687	724	810	788	784	741	896	933
Autres valeurs à recevoir à court terme	3.271	3.286	2.961	3.337	3.645	4.549	3.927	3.948
Portefeuille-effets .....	40.331	39.002	40.927	41.929	44.896	44.063	43.624	43.914
a) Portefeuille commercial <sup>2</sup> .....	12.204	11.742	12.343	13.013	14.487	13.225	13.242	13.095
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	11.288	9.102	9.053	9.514	9.115	8.934	8.790	8.695
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 % .....	16.839	18.158	19.531	19.402	21.294	21.904	21.592	22.124
Reportes et avances sur titres .....	1.465	1.447	1.515	1.190	1.124	1.156	1.425	1.466
Débiteurs par acceptations .....	8.456	8.913	8.946	8.981	9.121	8.867	8.713	9.060
Débiteurs divers .....	16.968	17.108	17.242	17.336	17.365	17.937	18.273	18.932
Portefeuille-titres .....	21.403	22.027	21.982	21.967	21.593	22.372	21.984	22.094
a) Valeurs de la réserve légale .....	250	247	247	247	248	279	280	279
b) Fonds publics belges .....	18.710	18.982	18.948	19.049	19.072	19.617	19.390	19.513
c) Fonds publics étrangers .....	283	131	221	263	147	319	63	64
d) Actions de banques .....	1.073	1.083	1.062	1.064	1.060	1.064	1.074	1.075
e) Autres titres .....	1.087	1.584	1.504	1.344	1.066	1.093	1.177	1.163
Divers .....	704	717	843	806	1.217	726	755	912
Capital non versé .....	4	4	4	4	4	5	4	5
<b>Total disponible et réalisable .....</b>	<b>102.416</b>	<b>103.583</b>	<b>103.633</b>	<b>104.560</b>	<b>109.393</b>	<b>110.139</b>	<b>108.311</b>	<b>110.389</b>
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	6	7	7	6	6	7	7	7
Immeubles .....	884	885	906	909	910	933	937	946
Participation dans les filiales immobil.	257	257	257	257	257	257	257	257
Créances sur filiales immobilières .....	279	279	278	280	283	280	284	290
Matériel et mobilier .....	123	119	120	119	122	124	125	124
<b>Total de l'immobilisé .....</b>	<b>1.549</b>	<b>1.547</b>	<b>1.568</b>	<b>1.571</b>	<b>1.578</b>	<b>1.601</b>	<b>1.610</b>	<b>1.624</b>
<b>Total général actif.....</b>	<b>103.965</b>	<b>105.130</b>	<b>105.201</b>	<b>106.131</b>	<b>110.971</b>	<b>111.740</b>	<b>109.921</b>	<b>112.013</b>
<b>PASSIF</b>								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis .....	446	368	595	508	460	1.213	400	602
Emprunts au jour le jour .....	17	2	15	14	—	5	33	20
Banquiers .....	7.177	6.728	6.933	6.834	8.344	8.001	7.215	7.637
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.360	1.495	1.355	1.526	1.822	1.948	1.958	1.823
Acceptations .....	8.456	8.913	8.946	8.981	9.121	8.868	8.713	9.060
Autres valeurs à payer à court terme	1.768	1.655	1.714	1.755	2.177	2.595	1.903	2.819
Créditeurs pour effets à l'encaissement	607	560	539	800	765	802	859	778
Dépôts et comptes courants .....	71.221	72.339	71.621	72.547	75.317	74.951	75.230	75.585
a) A vue et à un mois au plus <sup>3</sup> ...	60.600	61.870	61.963	62.289	64.421	63.983	64.270	64.541
b) A plus d'un mois .....	10.621	10.469	9.658	10.258	10.896	10.968	10.960	11.044
Obligations et bons de caisse .....	2.798	2.894	2.970	3.079	3.188	3.249	3.301	3.356
Montants à libérer sur titres et partic.	641	989	989	854	636	645	722	706
Divers .....	2.835	2.482	2.849	2.551	2.410	2.650	2.720	2.672
<b>Total de l'exigible .....</b>	<b>97.326</b>	<b>98.425</b>	<b>98.526</b>	<b>99.449</b>	<b>104.240</b>	<b>104.927</b>	<b>103.054</b>	<b>105.058</b>
C. Non exigible :								
Capital .....	3.996	3.979	3.958	3.958	3.962	3.966	4.006	4.003
Fonds indispos. par prime d'émission	109	157	157	157	160	166	179	179
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	253	251	251	251	252	283	284	283
Réserve disponible .....	2.202	2.224	2.236	2.242	2.277	2.320	2.317	2.411
Provisions .....	79	94	73	74	80	78	81	79
<b>Total du non exigible .....</b>	<b>6.639</b>	<b>6.705</b>	<b>6.675</b>	<b>6.682</b>	<b>6.731</b>	<b>6.813</b>	<b>6.867</b>	<b>6.955</b>
<b>Total général passif.....</b>	<b>103.965</b>	<b>105.130</b>	<b>105.201</b>	<b>106.131</b>	<b>110.971</b>	<b>111.740</b>	<b>109.921</b>	<b>112.013</b>

<sup>1</sup> La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

<sup>2</sup> L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paratitiques s'élevait aux 30 novembre, 31 décembre 1954, 31 janvier, 28 février, 31 mars, 30 avril, 31 mai et 30 juin 1955 respectivement à 7.693, 9.126, 7.439, 6.859, 6.054, 6.544, 7.102 et 7.829 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

<sup>3</sup> Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois de février, mars, avril, mai et juin 1955, ces dépôts s'élevaient respectivement à 9.046, 9.999, 9.988, 9.948 et 10.005 millions de francs.



## SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85<sup>2</sup>

(millions de francs)

Rubriques	1955 23 juin	1955 30 juin	1955 7 juillet	1955 14 juillet	1955 20 juillet	1955 28 juillet	1955 4 août	1955 11 août
<b>ACTIF</b>								
Encaisse en or .....	41.936	41.936	42.236	42.236	42.236	42.236	42.236	42.263
Avoirs sur l'étranger .....	1.971	1.799	1.821	1.494	1.658	1.631	1.953	1.582
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P. ....	9.400	9.311	9.311	9.311	9.113	9.113	9.033	9.033
b) pays membres de l'U.E.P. ....	233	302	395	469	351	592	693	751
c) autres pays .....	482	514	530	564	558	592	646	658
Débiteurs pour change et or, à terme ...	225	225	225	225	150	150	150	108
Effets commerciaux sur la Belgique .....	7.081	8.286	8.776	10.324	10.194	9.923	9.862	9.406
Avances sur fonds publics .....	314	970	298	298	265	228	284	245
Effets publics (art. 20 des statuts. Con- ventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor .....	6.605	7.500	8.545	7.505	5.915	6.000	6.490	7.050
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat .....	620	970	453	168	949	901	563	131
c) autres effets publics belges .....	151	169	161	400	800	937	987	790
Monnaies divisionnaires et d'appoint .....	739	721	688	682	687	696	699	719
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	2	2	2	2	2	2	2
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948) .....	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.904	1.901	1.907	1.911	1.912	1.912	1.912	1.912
Immeubles, matériel et mobilier .....	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel .....	777	778	776	777	777	778	783	780
Divers .....	523	589	499	624	543	619	623	697
	108.683	111.693	112.343	112.710	111.830	112.030	112.636	111.847

## PASSIF

Billets en circulation .....	102.936	105.269	106.401	106.501	105.938	105.806	106.755	105.887
Comptes courants :								
Trésor public { Compte ordinaire ...	3	6	2	7	2	6	7	7
{ Comptes Accord de Coop. Economique	68	68	68	68	68	68	68	55
Banques à l'étranger : comptes ordin.	292	309	218	222	229	229	200	191
Comptes courants divers .....	1.091	1.888	1.277	1.369	1.099	1.336	984	1.098
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :								
Pays membres de l'U.E.P. ....	247	266	422	544	409	473	484	576
Autres pays .....	446	496	513	535	573	618	624	564
Total des engagements à vue	105.083	108.302	108.901	109.246	108.318	108.536	109.122	108.378
Provision spéciale (convention du 14-9-54) : S.N.C.I. ....	125	125	125	125	125	25	25	25
Devises étrangères et or à livrer .....	465	245	280	275	185	201	184	129
Caisse de Pensions du Personnel .....	777	778	776	777	777	778	783	780
Divers .....	315	325	343	369	507	572	604	617
Capital .....	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518
	108.683	111.693	112.343	112.710	111.830	112.030	112.636	111.847

## DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril	1955 31 mai	1955 30 juin
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	5.742	5.735	5.739	5.744	5.749	5.754	5.758	5.765
Avoirs en monnaies convertibles .....	3.951	3.942	3.982	3.922	3.931	3.977	3.894	3.933
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes .....	1	105	112	16	1	63	2	0,4
Certificats du Trésor belge .....	1.667	1.566	1.404	1.306	1.656	1.531	1.256	1.082
Autres avoirs .....	1.247	1.632	1.599	1.563	1.261	1.206	848	463
Avoirs en autres monnaies .....	57	34	45	32	30	33	27	23
Débiteurs pour change et or à terme .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi .....	59	70	62	44	30	26	44	89
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	23	24	45	—	—	—	31	51
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	13	12	6	31	13	8	18	15
Effets publics (art. 6, § 1, litt. 3a des Statuts) émis par le Congo Belge .....	—	—	100	100	—	—	—	—
Effets publics belges émis en francs cong.	4.436	4.436	4.436	4.436	3.993	3.993	3.993	3.993
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts) .....	554	542	513	526	505	502	534	796
Immeubles, matériel et mobilier .....	124	137	138	140	146	151	148	155
Divers .....	95	47	40	51	59	80	81	98
	17.969	18.282	18.221	17.911	17.374	17.324	16.634	16.463

<b>PASSIF</b>								
Billets et monnaies métalliques en circul.	4.512	4.735	4.724	4.687	4.628	4.567	4.536	4.783
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge .....	5.316	4.884	4.889	5.581	5.872	5.955	6.036	7.509
Ruanda-Urundi .....	551	541	522	406	409	395	392	396
Comptes courants divers .....	3.397	3.732	4.181	3.605	3.403	3.873	3.560	2.280
Valeurs à payer .....	204	399	194	216	233	183	154	176
<i>Total des engagements à vue .....</i>	13.980	14.341	14.510	14.495	14.545	14.973	14.678	15.144
Engagements en francs belges :								
A vue .....	683	847	836	731	644	518	760	579
A terme .....	1.990	1.970	1.847	1.677	1.340	1.075	630	178
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles .....	762	649	533	413	269	164	8	4
En autres monnaies .....	8	13	6	6	12	7	6	9
Monnaies étrangères et or à livrer .....	56	44	39	125	85	90	41	12
Divers .....	300	228	260	274	289	307	242	268
Capital .....	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement .....	40	40	40	40	40	40	119	119
	17.969	18.282	18.221	17.911	17.874	17.324	16.634	16.463

STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES <sup>1</sup>

85<sup>4</sup>

(millions de francs)

Fin de mois	A la disposition de l'économie belge									Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges
	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale				Total du stock monétaire à la disposition de l'économie belge	P.c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire	
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements parafinanciers *	Stock de monnaie scripturale			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) + (5) + (6)	(8) = (3) + (7)	(9) = $\frac{(8)}{(8)}$	(10)	
1953 Juin .....	5.498	98.393	102.582	591	21.127	49.918	71.636	174.218	58,9	6.790
1954 Avril .....	5.600	99.862	104.087	473	20.972	51.785	73.230	177.317	58,7	9.007
Mai .....	5.583	99.645	103.831	482	20.480	52.599	73.561	177.392	58,5	9.394
Juin .....	5.588	100.190	104.315	688	22.120	53.379	76.187	180.502	57,8	8.673
Juillet .....	5.640	102.295	106.411	667	21.417	51.275	73.359	179.770	59,2	8.380
Août .....	5.574	101.489	105.641	629	20.969	51.934	73.532	179.173	59,0	7.639
Septembre ...	5.535	101.162	105.198	516	20.666	52.415	73.597	178.795	58,8	7.855
Octobre .....	5.501	101.617	105.684	496	20.853	53.966	75.315	180.999	58,4	7.778
Novembre ...	5.429	100.476	104.369	495	21.686	52.001	74.182	178.551	58,4	7.941
Décembre ...	5.387	102.679	106.661	567	22.280	52.732	75.579	182.240	58,5	7.783
1955 Janvier .....	5.331	102.013	105.841	525	21.696	52.737	74.958	180.799	58,5	7.624
Février .....	5.248	102.976	106.803	531	21.781	52.643	74.955	181.758	58,8	7.628
Mars .....	5.160	104.039	107.567	419	20.567	54.406	75.392	182.959	58,8	7.665
Avril .....	5.099	104.599	108.096	484	21.738	54.705	76.927	185.023	58,4	8.374
Mai .....	5.061	104.435	107.910	465	21.346	54.508	76.319	184.229	58,6	7.854
Juin .....	5.037	105.269	108.560	575	22.195	54.524	77.294	185.854	58,4	7.783

\* Déduction faite des encaisses du système bancaire.

<sup>1</sup> Cfr. Bulletin d'Information et de Documentation de décembre 1949, vol. II, no 6 : « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 333 et suivantes.

VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE EN BELGIQUE

85<sup>5</sup>

Mois	Comptes Chèques postaux <sup>1</sup>	Mois	Dépôts à vue dans les banques <sup>2</sup>
1954 Mai .....	3,92	1954 Avril .....	1,78
Juin .....	3,61	Mai .....	1,71
Juillet .....	3,97	Juin .....	1,84
Août .....	3,65	Juillet .....	1,95
Septembre .....	3,67	Août .....	1,70
Octobre .....	4,06	Septembre .....	1,78
Novembre .....	3,93	Octobre .....	1,81
Décembre .....	3,94	Novembre .....	1,89
1955 Janvier .....	4,13	Décembre .....	2,15
Février .....	3,67	1955 Janvier .....	1,90
Mars .....	3,66	Février .....	1,75
Avril .....	3,94	Mars .....	1,93
Mai .....	3,75	Avril .....	1,96
Juin .....	3,64	Mai .....	1,88
Juillet .....	4,13	Juin .....	2,01

<sup>1</sup> Voir tableau no 86.

<sup>2</sup> Méthode d'établissement : voir notre Bulletin d'Information et de Documentation d'octobre 1950, p. 222.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE  
(milliards de francs français)

86<sup>1</sup>

Rubriques	1955 6 janvier	1955 10 février	1955 10 mars	1955 7 avril	1955 5 mai	1955 9 juin	1955 7 juillet	1955 4 août
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	201	201	201	201	201	201	201	201
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements ...	58	64	72	100	127	171	184	200
Monnaies divisionnaires .....	13	12	11	11	12	14	15	15
Comptes courants postaux .....	35	27	32	25	26	36	34	24
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes <sup>1</sup>	140	176	212	197	198	198	197	229
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique .....	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat <sup>2</sup> .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 <sup>3</sup>	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat <sup>4</sup> .....	190	190	190	190	190	190	190	190
Avances spéciales à l'Etat <sup>5</sup> .....	124	138	139	118	110	120	99	95
Portefeuille d'escompte .....	1.169	1.105	1.129	1.221	1.112	1.065	1.125	1.098
<i>Effets escomptés sur la France</i> .....	614	579	607	645	589	585	644	593
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i> .....	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> <sup>6</sup>	49	45	37	33	29	23	17	9
<i>Effets de mobilisation de crédits à   moyen terme</i> .....	506	481	485	543	494	457	464	496
Effets négociables achetés en France <sup>7</sup> ...	223	196	155	152	197	192	231	233
Avances à 30 jours sur effets publics .....	16	16	12	16	20	11	19	13
Avances sur titres .....	9	9	9	9	10	8	9	10
Avances sur or .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales <sup>8</sup>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement .....	20	19	17	13	20	14	15	28
Divers .....	48	48	48	48	48	47	46	47
Total ...	2.726	2.681	2.707	2.781	2.751	2.747	2.845	2.863

<b>PASSIF</b>								
Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation .....	2.541	2.502	2.534	2.601	2.566	2.549	2.645	2.657
Comptes courants créditeurs .....	117	113	110	120	121	131	134	131
<i>Compte courant du Trésor public</i> .....	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
<i>Comptes courants des accords de coopé-   ration économique</i> .....	4	0,1	4	7	11	12	11	9
<i>Comptes courants des banques et insti-   tutions financières françaises et étran-   gères</i> .....	50	49	48	49	48	50	49	50
<i>Autres comptes courants et de dépôts de   fonds; dispositions et autres engage-   ments à vue</i> .....	63	64	58	64	62	69	74	72
Capital de la Banque .....	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital <sup>9</sup> .....	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserves mobilières légales <sup>8</sup> .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers .....	68	66	63	60	64	67	66	75
Total ...	2.726	2.681	2.707	2.781	2.751	2.747	2.845	2.863

<sup>1</sup> Convention du 27 juin 1940.

<sup>2</sup> Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878, prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

<sup>3</sup> Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1948, 28 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

<sup>4</sup> Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953.

<sup>5</sup> Convention du 11 juillet 1958 approuvée par la loi du même jour.

<sup>6</sup> Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

<sup>7</sup> Décret du 17 juin 1938.

<sup>8</sup> Loi du 17 mai 1884, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

<sup>9</sup> Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

**BANK OF ENGLAND**  
(millions de £)

**86<sup>2</sup>**

Rubriques	1955 5 janvier	1955 9 février	1955 9 mars	1955 6 avril	1955 4 mai	1955 8 juin	1955 6 juillet	1955 10 août
-----------	-------------------	-------------------	----------------	-----------------	---------------	----------------	-------------------	-----------------

**Département d'émission**

**ACTIF**

Dette de l'Etat .....	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics .....	1.760	1.710	1.710	1.735	1.760	1.810	1.810	1.860
Autres titres .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or .....	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire .....	1.775	1.725	1.725	1.750	1.775	1.825	1.825	1.875
Monnaies d'or et lingots .....	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	1.775	1.725	1.725	1.750	1.775	1.825	1.825	1.875

**PASSIF**

Billets émis :								
En circulation .....	1.731	1.659	1.678	1.723	1.742	1.778	1.795	1.834
Au Département bancaire .....	44	66	47	27	33	47	30	41
	1.775	1.725	1.725	1.750	1.775	1.825	1.825	1.875

**Département bancaire**

**ACTIF**

Fonds publics .....	273	273	289	309	283	279	275	258
Autres titres :								
Escomptes et avances .....	66	16	27	20	20	20	29	26
Titres .....	15	15	16	14	14	14	16	16
Billets .....	44	66	47	27	33	47	30	41
Monnaies .....	2	2	2	2	2	2	2	2
	400	372	381	372	352	362	352	343

**PASSIF**

Capital .....	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves .....	3	4	4	3	3	3	3	4
Dépôts publics :								
Comptes publics (y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes) .....	19	15	15	12	22	10	19	24
Trésor, compte spécial .....	11	5	7	4	5	7	0,5	2
Autres dépôts :								
Banquiers .....	281	267	277	272	244	248	247	230
Autres comptes .....	71	66	63	66	63	79	68	68
	400	372	381	372	352	362	352	343

FEDERAL RESERVE BANKS <sup>1</sup>

86<sup>3</sup>

(millions de \$)

Rubriques	1955 5 janvier	1955 9 février	1955 9 mars	1955 6 avril	1955 4 mai	1955 8 juin	1955 6 juillet	1955 10 août
<b>ACTIF</b>								
Certificats-or .....	20.165	20.174	20.178	20.183	20.128	20.145	20.156	20.146
Fonds de rachat des billets des F.R. ....	867	861	853	851	855	846	835	844
Total des réserves de certificats-or .....	21.032	21.035	21.031	21.034	20.983	20.991	20.991	20.990
Billets F.R. d'autres banques .....	215	213	206	178	197	179	157	209
Autres encaisses .....	382	460	420	377	375	329	312	358
Escompte et avances .....	358	335	488	707	720	391	599	565
Prêts à l'économie privée .....	1	1	1	1	1	1	—	—
Acceptations achetées directement .....	—	—	—	11	16	16	15	12
Acceptations détenues en vertu d'une convention de rachat .....	—	—	—	2	—	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets .....	2.117	1.181	883	883	943	893	1.123	1.261
Certificats .....	13.882	13.882	9.960	9.960	9.960	8.274	8.274	2.520
Billets .....	6.037	6.037	9.959	9.960	9.959	11.646	11.646	17.400
Obligations .....	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802
Total achetés directement ...	24.838	23.902	23.604	23.605	23.664	23.615	23.845	23.983
Détenus en vertu d'une convention de rachat .....	—	114	—	40	118	—	4	—
Total des fonds publics .....	24.838	24.016	23.604	23.645	23.782	23.615	23.849	23.983
Total des prêts et des fonds publics .....	25.197	24.352	24.093	24.366	24.519	24.023	24.463	24.560
Avoirs sur banques étrangères .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés .....	4.149	3.635	3.715	3.686	3.982	3.811	3.941	3.751
Immeubles .....	55	55	56	56	56	57	57	58
Autres avoirs .....	142	177	140	131	157	170	149	209
Total actif ...	51.172	49.927	49.661	49.828	50.269	49.560	50.070	50.135
<b>EXIGIBLE</b>								
Billets de la Federal Reserve .....	26.179	25.613	25.588	25.591	25.486	25.709	26.018	25.963
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	19.566	18.888	18.521	18.791	19.123	18.483	18.475	18.497
Trésor américain — compte général ...	222	307	500	443	458	289	468	499
Etrangers .....	563	471	392	351	357	402	383	459
Autres .....	401	457	417	445	435	393	451	390
Total dépôts .....	20.752	20.073	19.830	20.030	20.373	19.567	19.777	19.845
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.139	3.113	3.094	3.041	3.276	3.122	3.098	3.176
Autres engagements et dividendes courus	14	14	14	16	18	20	14	14
Total exigible ...	50.084	48.813	48.526	48.678	49.153	48.418	48.907	48.998
<b>COMPTES DE CAPITAL</b>								
Capital libéré .....	288	291	294	291	292	294	296	297
Surplus (section 7) .....	661	661	661	661	661	661	661	661
Surplus (section 13b) .....	28	28	28	28	28	28	27	27
Autres comptes de capital .....	111	134	152	170	135	159	179	152
Total passif ...	51.172	49.927	49.661	49.828	50.269	49.560	50.070	50.135
Engagements éventuels sur acceptations achetées par correspondants étrangers ...	19	24	29	29	28	27	25	25
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	1	3	3	4	3	4	3	3
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	44,8 %	46,0 %	46,3 %	46,1 %	45,8 %	46,4 %	45,8 %	45,8 %

<sup>1</sup> Situation globale des douze banques de réserve fédérale.

NEDERLANDSCHE BANK

(millions de florins)

86<sup>4</sup>

Rubriques	1955 10 janvier	1955 7 février	1955 7 mars	1955 4 avril	1955 9 mai	1955 6 juin	1955 4 juillet	1955 8 août
<b>ACTIF</b>								
Effets, promesses et obligat. escomptés <sup>1</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 <sup>o</sup> , de la loi bancaire de 1948) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	385	385	385	501	501	501	454	325
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) .....	39	29	41	29	99	33	30	27
<i>sur titres, etc.</i> <sup>2</sup> .....	36	26	39	27	97	32	29	26
<i>sur produits et cédules</i> .....	3	3	2	2	2	1	1	1
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-47 .....	300	300	300	300	300	300	300	300
Lingots et monnaies .....	3.032	3.030	3.031	3.039	3.051	3.068	3.071	3.074
<i>Monnaies et lingots d'or</i> .....	3.014	3.015	3.015	3.023	3.031	3.046	3.046	3.045
<i>Monnaies d'argent, etc.</i> .....	18	15	16	16	20	22	25	29
Créances et titres libellés en monnaies étrangères .....	1.619	1.509	1.585	1.570	1.567	1.575	1.548	1.545
Moyens de paiement étrangers .....	2	1	2	1	1	1	7	0,4
Créances en florins résultant d'accords de paiement .....	236	228	192	214	215	222	204	206
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de prévision .....	187	188	188	188	192	192	149	150
Immeubles et inventaires .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers .....	40	46	46	49	28	29	32	33
	5.841	5.717	5.771	5.892	5.955	5.922	5.796	5.661
<b>PASSIF</b>								
Capital .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve .....	25	25	25	25	26	26	26	26
Réserves spéciales .....	101	101	101	101	103	103	103	103
Fonds de pension .....	40	40	40	40	45	45	—	—
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	2	2	2	2	2	2
Billets en circulation (émissions ancien.)	28	28	28	28	28	28	28	28
Billets en circulation (émissions nouvelles)	3.514	3.462	3.523	3.599	3.611	3.626	3.695	3.694
Accréditifs en circulation .....	—	—	—	—	—	—	7	—
Comptes courants .....	1.945	1.864	1.854	1.930	1.989	1.947	1.794	1.674
<i>Trésor public</i> .....	548	671	614	604	736	630	522	351
<i>Trésor public, compte spécial</i> .....	650	653	653	653	612	611	534	521
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i> .....	613	408	435	496	504	581	590	614
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i> .....	31	36	52	96	61	55	67	114
<i>Autres avoirs de non-résidents</i> .....	21	23	23	23	23	21	21	20
<i>Autres engagements</i> .....	82	73	77	58	53	49	60	54
Engagements libellés en monnaies étrang.	115	113	113	91	97	90	82	66
Comptes divers .....	52	63	65	56	34	35	39	48
	5.841	5.717	5.771	5.892	5.955	5.922	5.796	5.661
<sup>1</sup> Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
<sup>2</sup> Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1938 — Staatsblad, n <sup>o</sup> 99) .....	21	21	21	21	21	21	21	18
N.B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiement et placés en bons du Trésor néerlandais .....	17	17	17	17	17	17	57	54
Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat .....	158	155	156	158	162	163	163	165

## SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

86<sup>5</sup>

Rubriques	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril	1955 31 mai	1955 30 juin	1955 30 juillet
<b>ACTIF</b>								
Monnaies et lingots d'or .....	584	584	584	584	569	580	581	581
Surplus de valeur d'or .....	786	786	786	786	766	781	784	784
Fonds publics étrangers * .....	485	410	417	452	449	454	470	514
Effets sur l'étranger * .....	126	119	109	81	71	73	76	70
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers * .....	493	511	447	390	338	322	370	417
Autres avoirs sur l'étranger .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	3.267	2.997	2.953	2.777	2.939	2.783	2.859	3.007
Effets payables en Suède * .....	16	16	15	15	16	16	15	13
Prêts nantis * .....	65	14	44	185	237	303	422	29
Avances en comptes courants * .....	18	0,1	0,1	3	—	7	5	—
Prêts sur ventes à tempérament .....	55	55	55	55	55	54	54	54
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique .....	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or) .....	15	18	20	23	24	27	28	28
Chèques et effets bancaires .....	10	11	6	41	5	5	10	3
Autres valeurs actives intérieures .....	55	48	50	39	36	38	33	32
Quota de la Suède au F.M.I. ....	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D. ....	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	6.603	6.197	6.114	6.059	6.133	6.071	6.335	6.160
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation <sup>1</sup> .....	5.087	4.855	4.793	4.755	4.857	4.792	4.923	4.735
Effets bancaires .....	4	2	1	4	3	4	3	7
Dépôts en comptes chèques :	441	265	247	225	205	207	330	333
<i>Institutions officielles</i> .....	289	123	144	130	100	105	183	94
<i>Banques commerciales</i> .....	150	137	101	93	101	99	142	237
<i>Autres déposants</i> .....	2	5	2	2	4	3	5	2
Dépôts .....	98	98	98	98	98	97	96	95
Comptes d'ajustements de change .....	302	303	303	303	339	339	339	339
Autres engagements .....	59	11	9	11	20	23	35	43
Capital .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions .....	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés .....	1	1	1	1	0,3	0,3	0,3	0,3
Bénéfice pour 1954 .....	—	51	51	51	—	—	—	—
Fonds Monétaire International .....	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement .....	81	81	81	81	81	79	79	78
Total ...	6.603	6.197	6.114	6.059	6.133	6.071	6.335	6.160

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.

<sup>1</sup> Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée par la loi n° 326 du 4 juin 1954 est de 5.500 millions de kr.; à partir du 3 juin 1955, la loi n° 310 a porté ce montant à 5.800 millions de Kr.



**BANCA D'ITALIA**  
(milliards de liras)

86<sup>6</sup>

Rubriques	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril	1955 31 mai	1955 30 juin
<b>ACTIF</b>								
Encaisse en or .....	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat .....	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse <sup>1</sup> .....	7	7	7	6	6	6	6	8
Portefeuille d'escompte .....	284	327	313	307	283	270	264	263
Effets reçus à l'encaissement .....	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants .....	86	94	82	128	95	124	104	121
Disponibilités en devises à l'étranger .....	80	72	74	74	69	66	68	71
Titres émis ou garantis par l'Etat .....	33	49	49	48	49	47	47	47
Immeubles .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers .....	705	695	698	711	694	688	698	706
Créances diverses .....	4	4	4	4	4	4	4	4
Avances provisoires à l'Etat .....	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat .....	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte .....	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor <sup>2</sup> .....	81	97	69	25	78	48	75	41
Placements en titres pour le compte du Trésor .....	296	296	300	300	313	303	315	315
Services divers pour le compte de l'Etat	13	18	20	16	16	13	16	14
Dépenses diverses .....	20	25	1	2	4	5	6	16
Total de l'actif ...	2.180	2.255	2.188	2.192	2.182	2.145	2.174	2.177
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	1.403	1.538	1.444	1.436	1.434	1.422	1.421	1.428
Chèques et autres dettes à vue <sup>3</sup> .....	14	17	13	13	15	14	17	20
Comptes courants à vue .....	42	63	39	43	46	47	48	57
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques .....	537	448	513	514	502	483	503	474
Créditeurs divers .....	119	124	134	139	131	122	127	127
Comptes courants du Trésor public :								
ordinaire .....	—	—	—	—	—	—	—	—
spécial .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants des Accords de coopé- ration économique .....	42	37	42	43	48	50	50	53
Capital .....	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Fonds de réserve extraordinaire .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours .....	21	26	1	2	4	5	6	16
Total du passif et du patrimoine ...	2.180	2.255	2.188	2.192	2.182	2.145	2.174	2.177
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre) .....	3.211	3.219	3.079	2.997	2.870	2.766	2.923	3.349
Escomptes effectués .....	102	181	36	33	90	123	36	31
Avances effectuées .....	274	428	237	338	314	373	295	353
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation .....	4.644	5.849	5.473	5.259	5.382	5.224	4.961	5.133
<sup>1</sup> Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor .....	5	4	5	5	5	5	5	6
<sup>2</sup> Solde du fonds spécial .....	2	2	2	2	2	2	2	2
<sup>3</sup> Comprend valeurs et assignations .....	12	14	12	11	13	12	14	14

**BANK DEUTSCHER LÄNDER**  
(millions de D.M.)

**86<sup>7</sup>**

Rubriques	1955 7 janvier	1955 7 février	1955 7 mars	1955 7 avril	1955 7 mai	1955 7 juin	1955 7 juillet	1955 6 août
<b>ACTIF</b>								
Or .....	2.625	2.752	2.983	2.998	3.061	3.106	3.195	3.285
Avoirs auprès de banques étrangères .....	7.696	7.815	7.666	7.619	7.651	7.999	8.120	8.254
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger .....	930	903	922	951	937	779	727	719
Avoirs en comptes chèques postaux .....	87	66	60	63	63	75	80	66
Effets sur l'intérieur .....	1.237	842	759	873	691	737	872	1.116
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat ...	49	—	115	15	—	18	—	19
Monnaies divisionnaires allemandes .....	79	89	85	65	69	66	61	55
Prêts sur créances de compensation .....	23	32	29	23	22	35	48	12
Avances et crédits à court terme .....	136	190	141	330	179	116	171	115
Titres .....	47	47	47	43	35	23	23	23
Créances sur les pouvoirs publics .....	1.312	1.266	1.320	1.892	2.006	1.528	1.528	1.529
a) <i>créances de compensation</i> .....	690	644	698	1.270	1.384	906	906	907
b) <i>titres d'obligation</i> .....	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale .....	391	391	391	391	391	391	391	391
Autres valeurs actives .....	89	77	79	112	115	113	116	113
	14.701	14.470	14.597	15.375	15.220	14.986	15.332	15.697

<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	11.792	11.462	11.784	12.138	12.016	11.928	12.314	12.381
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder ...	892	962	776	762	1.099	1.095	589	786
b) des Administrations de l'Etat : .....	322	318	311	432	497	478	941	1.059
<i>comptes de contre-valeur de l'Etat</i> .	306	300	292	299	324	301	294	313
<i>autres avoirs</i> .....	16	18	19	133	173	177	647	746
c) administrations alliées .....	484	488	475	472	344	362	338	307
d) autres .....	147	162	119	406	176	96	88	84
Engagements résultant des transactions avec l'étranger .....	419	429	477	492	446	407	383	368
Autres valeurs passives .....	323	327	333	351	300	278	337	370
a) <i>provisions</i> .....	179	179	179	179	211	210	181	181
b) <i>autres</i> .....	144	148	154	172	89	68	156	189
Capital social .....	100	100	100	100	100	100	100	100
Réserves légales et autres .....	222	222	222	222	242	242	242	242
	14.701	14.470	14.597	15.375	15.220	14.986	15.332	15.697

**BANQUE NATIONALE SUISSE**
**86<sup>8</sup>**
*(millions de francs suisses)*

Rubriques	1955 7 janvier	1955 7 février	1955 7 mars	1955 7 avril	1955 7 mai	1955 7 juin	1955 7 juillet	1955 6 août
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	6.923	6.298	6.268	6.257	6.184	6.150	6.200	6.267
Disponibilités à l'étranger .....	575	585	575	561	570	628	725	637
<i>pouvant servir de couverture</i> .....	575	585	575	561	570	628	725	637
<i>autres</i> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse .....	96	87	83	81	80	83	101	106
<i>Effets de change</i> .....	94	87	83	81	80	83	100	103
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i> .....	2	—	—	—	—	—	1	3
Avances sur nantissement .....	36	21	21	34	35	33	64	57
Titres .....	46	47	47	46	46	46	46	46
<i>pouvant servir de couverture</i> .....	—	1	1	—	—	—	—	—
<i>autres</i> .....	46	46	46	46	46	46	46	46
Correspondants en Suisse .....	8	7	9	10	11	12	15	11
Autres postes de l'actif .....	35	28	27	25	27	29	29	30
Total ...	7.119	7.073	7.030	7.014	6.953	6.981	7.180	7.154

**PASSIF**

Fonds propres .....	46	46	46	47	47	47	47	47
Billets en circulation .....	5.210	4.944	4.970	5.027	4.984	4.976	5.039	5.043
Engagements à vue .....	1.701	1.931	1.861	1.791	1.774	1.805	1.937	1.906
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i> .....	1.252	1.483	1.416	1.276	1.166	1.191	1.314	1.362
<i>Autres engagements à vue</i> .....	449	448	445	515	608	614	623	544
Autres postes du passif .....	162	152	153	149	148	153	157	158
Total ...	7.119	7.073	7.030	7.014	6.953	6.981	7.180	7.154

**TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION**
**86<sup>9</sup>**

(au 31 juillet 1955)

*(en % depuis la date indiquée)*

Allemagne .....	20 mai 1954	3,— <sup>3</sup>	Grande-Bretagne .....	24 février 1955	4,50
Autriche .....	20 mai 1955	4,50	Grèce .....	1 janvier 1955	9,—
Belgique .....	29 octobre 1953	2,75 <sup>1 4</sup>	Irlande .....	25 mai 1954	3,—
Canada .....	14 février 1955	1,50 <sup>5</sup>	Italie .....	6 avril 1950	4,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 <sup>2</sup>	Norvège .....	14 février 1955	3,50
Danemark .....	25 mai 1955	6,—	Pays-Bas .....	7 avril 1953	2,50
Espagne .....	1 juillet 1954	3,75	Portugal .....	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York) .....	15 avril 1955	1,75 <sup>6</sup>	Suède .....	19 avril 1955	3,75
Finlande .....	1 décemb. 1954	5,—	Suisse .....	26 novemb. 1936	1,50
France .....	2 décemb. 1954	3,—	Turquie .....	28 juin 1955	4,50

<sup>1</sup> Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

<sup>2</sup> Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

<sup>3</sup> Depuis le 4 août : 3,50 p.c.

<sup>4</sup> Depuis le 4 août : 3,— p.c.

<sup>5</sup> Depuis le 6 août : 2,— p.c.

<sup>6</sup> Depuis le 5 août : 2,— p.c.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE <sup>1</sup>

87

Situations en milliers de francs suisses or  
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

ACTIF	31 mai 1955		30 juin 1955		31 juillet 1955		PASSIF	31 mai 1955		30 juin 1955		31 juillet 1955	
		%		%		%			%		%		%
<b>I. Or en lingots et monnayé</b> .....	632.646	35,8	703.228	40,8	695.600	40,6	<b>I. Capital :</b>						
<b>II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue</b> .....	91.423	5,2	49.485	2,9	78.704	4,6	Actions libérées de 25 % .....	125.000	7,1	125.000	7,2	125.000	7,3
<b>III. Portefeuille réescomptable :</b> .....	383.583		367.196		336.210		<b>II. Réserves :</b> .....	20.718	1,2	20.949	1,2	20.949	1,2
1. Effets de commerce et acceptations de banque .....	41.651	2,3	39.235	2,3	38.241	2,2	1. Fonds de Réserve légale .....	7.375		7.606		7.606	
2. Bons du Trésor .....	341.932	19,3	327.961	19,0	297.969	17,4	2. Fonds de Réserve générale .....	13.343		13.343		13.343	
<b>IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.</b>	113.644	6,4	113.665	6,6	112.163	6,5	<b>III. Dépôts à court terme et à vue (or) :</b>	453.161		453.155		455.796	
<b>V. Fonds à terme, avances et dépôts :</b>	209.168		169.181		153.395		1. Banques centr. p <sup>r</sup> leur compte :						
1. à 3 mois au maximum .....	112.194	6,3	87.497	5,1	71.717	4,2	a) de 3 à 6 mois .....	—	—	13.779	0,8	13.781	0,8
2. de 3 à 6 mois .....	—	—	—	—	—	—	b) à 3 mois au maximum .....	65.446	3,7	51.654	3,0	54.379	3,2
3. de 6 à 9 mois .....	—	—	6.442	0,4	6.442	0,4	c) à vue .....	382.184	21,6	382.191	22,2	382.105	22,3
4. de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—	2. Autres déposants : à vue .....	5.531	0,3	5.531	0,3	5.531	0,3
5. à plus d'un an .....	96.974	5,5	75.242	4,4	75.236	4,4	<b>IV. Dépôts à court terme et à vue (monnaies) :</b>	1.027.521		982.014		972.314	
<b>VI. Effets et placements divers :</b> .....	268.418		251.073		268.057		1. Banques centr. p <sup>r</sup> leur compte :						
1. Bons du Trésor.							a) à plus d'un an .....	89.171	5,0	75.508	4,4	75.664	4,4
a) à 3 mois au maximum .....	100.870	5,7	87.647	5,1	106.102	6,2	b) de 9 à 12 mois .....	1.430	0,1	13.248	0,8	13.273	0,8
b) de 3 à 6 mois .....	28.282	1,6	15.343	0,9	15.387	0,9	c) de 6 à 9 mois .....	31.318	1,8	1.432	0,1	1.433	0,1
c) de 6 à 9 mois .....	15.566	0,9	—	—	—	—	d) de 3 à 6 mois .....	64.428	3,7	59.939	3,5	59.999	3,5
d) de 9 à 12 mois .....	—	—	15.343	0,9	15.387	0,9	e) à 3 mois au maximum .....	716.851	40,5	724.657	42,0	709.053	41,4
e) à plus d'un an .....	31.623	1,8	30.708	1,8	30.842	1,8	f) à vue .....	98.459	5,6	84.637	4,9	85.360	5,0
2. Autres effets et placem. divers :							2. Banques centr. p <sup>r</sup> c <sup>te</sup> autr. dép. :						
a) à 3 mois au maximum .....	75.173	4,2	85.027	4,9	83.207	4,9	a) à 3 mois au maximum .....	—	—	—	—	—	—
b) de 3 à 6 mois .....	—	—	1.071	0,0	1.074	0,1	b) à vue .....	—	—	—	—	—	—
c) de 6 à 9 mois .....	1.085	0,1	—	—	—	—	3. Autres déposants :						
d) de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—	a) à plus d'un an .....	—	—	—	—	—	—
e) à plus d'un an .....	15.819	0,9	15.934	0,9	16.058	0,9	b) de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—
<b>VII. Actifs divers</b> .....	1.044	0,1	1.466	0,1	822	0,0	c) de 6 à 9 mois .....	—	—	—	—	—	—
<b>VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne</b>	68.291	3,9	68.291	3,9	68.291	4,0	d) de 3 à 6 mois .....	—	—	—	—	—	—
							e) à 3 mois au maximum .....	9.316	0,5	4.407	0,3	10.700	0,6
<b>Total actif</b> ...	1.768.217	100,0	1.723.585	100,0	1.713.242	100,0	f) à vue .....	16.549	0,9	18.186	1,1	16.832	1,0
							<b>V. Divers</b>	12.450	0,7	13.258	0,8	14.248	0,8
							<b>VI. Dividende payable le 1<sup>er</sup> juil. 1955</b>	—	—	4.274	0,2	—	—
							<b>VII. Compte de profits et pertes :</b>	8.418	0,5	3.987	0,2	3.987	0,2
							Report de l'exerc. soc. clos le 31-3-54	3.803		—		—	
							Bénéf. de l'exerc. soc. clos le 31-3-55	4.615		—		—	
							Report à nouveau .....	—		3.987		3.987	
							<b>VIII. Provision pour charges éventuelles</b>	120.949	6,8	120.948	7,0	120.948	7,1
							<b>Total passif</b> ...	1.768.217	100,0	1.723.585	100,0	1.713.242	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)	31 mai 1955	30 juin 1955	31 juillet 1955	Dépôts à long terme :	31 mai 1955	30 juin 1955	31 juillet 1955
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des Postes (échus) .....	221.019	221.019	221.019	1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir note 3) .....	152.606	152.606	152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181	76.181	76.181	2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303	76.303	76.303
<b>Total</b> ...	297.200	297.200	297.200	<b>Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)</b>	68.291	68.291	68.291

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus les fonds et les valeurs détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1<sup>er</sup> avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses or 152.606.250,—, la Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88<sup>1</sup>

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable									
		Jun 1951	Déc. 1951	Jun 2 1952	Déc. 1952	Jun 1953	Déc. 1953	Jun 1954	Déc. 1954	Jun 1955	
<b>I. Disponibilités.</b>											
a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	286,1	111,9	123,3	123,3	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots .....	—	—	100,3	149,5	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0
c) Solde du compte courant (dollars) .....	—	65,9	4,6	78,4	96,7	17,1	20,1	174,7	46,2	50,6	72,3
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat .....	—	—	—	—	—	142,6	177,9	92,4	100,2	100,2	72,3
<b>II. Soldes init. débit. attribués pr l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.</b>	350,0	352,0	216,8	351,2	373,0	436,2	474,5	543,6	422,9	399,4	
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Suède .....	21,2	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	
Royaume-Uni .....	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	216,3	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>III. Versement d'or dû par le Danemark et différé par décision du 30-6-1952 .....</b>	—	—	—	1,9	2,6	—	—	—	—	—	
<b>IV. Crédit spécial ouvert à la Turquie (19-9-50) ...</b>	—	—	—	—	3,4	—	—	—	—	—	
<b>V. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)</b>											
Danemark .....	—	61,1	38,5	27,0	29,7	40,4	62,5	97,6	97,4	122,7 <sup>3</sup>	
Allemagne .....	—	182,5	—	—	—	—	—	—	—	—	
France .....	—	—	168,0	270,6	312,0	312,0	312,0	312,0	241,4	148,9	
Islande .....	—	—	—	1,8	1,6	1,8	3,4	5,6	4,5	4,6	
Italie .....	—	—	—	—	—	12,0	83,9	122,3	116,9	182,7 <sup>4</sup>	
Pays-Bas .....	—	175,6	23,1	—	—	—	—	—	—	—	
Norvège .....	—	20,0	9,7	—	16,5	49,7	79,8	89,2	98,6	107,3	
Royaume-Uni .....	—	—	539,2	636,0	589,6	530,3	559,4	485,4	343,4	275,9	
Suède .....	—	44,3	—	—	—	—	—	—	—	—	
Turquie .....	—	28,2	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	
Portugal .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	
	—	511,7	808,5	965,4	979,4	976,2	1131,0	1142,1	932,2	872,3	
<b>VI. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt <sup>1</sup></b>											
Norvège .....	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	
Turquie .....	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	
<b>VII. Divers .....</b>	—	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	
	565,8	920,3	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	
<b>PASSIF</b>											
<b>I. Fonds de roulement .....</b>	286,8	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	
<b>II. Sold init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.</b>											
Autriche .....	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Grèce .....	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Islande .....	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Pays-Bas .....	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Norvège .....	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).</b>											
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	—	147,4	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	148,3	162,3	
Allemagne .....	—	—	43,3	205,5	239,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	
Autriche .....	—	—	—	—	15,1	19,3	42,0	42,0	42,0	1,0	
France .....	—	149,6	—	—	—	—	—	—	—	—	
Italie .....	—	12,1	123,0	123,0	94,2	—	—	—	—	—	
Norvège .....	—	—	—	0,6	—	—	—	—	—	—	
Pays-Bas .....	—	—	—	153,1	183,7	213,0	213,0	206,7	181,2	182,8	
Portugal .....	—	36,5	42,0	42,0	38,8	38,5	33,5	29,6	6,5	—	
Suède .....	—	—	111,7	141,7	133,2	121,3	136,6	104,7	40,3	9,0	
Suisse .....	—	11,1	96,0	110,3	117,8	150,0	150,0	150,0	150,0	123,8	
Royaume-Uni .....	—	292,0	—	—	—	—	—	—	—	—	
	—	648,7	617,3	977,5	1023,1	1043,4	1076,4	1034,3	868,3	778,9	
<b>IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)</b>											
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	—	—	140,0	42,6	47,1	34,7	34,8	15,7	—	—	
Allemagne .....	—	—	—	—	—	38,7	160,6	303,8	197,9	233,5	
Autriche .....	—	—	—	—	—	—	13,6	30,8	2,0	—	
Italie .....	—	—	16,3	1,9	—	—	—	—	—	—	
Pays-Bas .....	—	—	—	—	—	—	7,6	—	—	—	
Portugal .....	—	—	14,9	9,0	—	11,5	—	—	—	—	
Suisse .....	—	—	—	—	—	4,1	32,5	31,3	17,6	—	
	—	—	171,2	53,5	47,1	89,0	249,1	381,6	217,5	233,5	
<b>V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).</b>	—	—	—	50,0	50,0	40,0	40,0	30,0	30,0	20,0	
<b>VI. Divers .....</b>	—	—	0,2	0,9	1,6	3,4	3,4	3,2	2,7	2,7	
	565,8	920,3	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — 2 Après exécution des ajustements effectués conformément aux décisions du Conseil de l'O.E.C.E. en date du 30 juin 1952. — 3 Y compris un crédit de 5,7 millions d'unités de compte accordé au Danemark en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — 4 Y compris un crédit de 59,7 millions d'unités de compte accordé à l'Italie en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950.

REGLEMENT DE LA POSITION DES PAYS MEMBRES A L'EGARD DE L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88

1<sup>er</sup> juillet 1950 ou 30 juin 1955

(millions d'unités de compte)

A — POSITION BRUTE ET POSITION CUMULATIVE NETTE					B — POSITION COMPTABLE CUMULATIVE					
Pays membres (et leurs zones monétaires) *	Position brute Total des excédents ou déficits bilatéraux		Intérêts montant net payé (—) ou reçu (+) par le pays membre	Position nette cumulative au 30 juin 1955 excédent (+) ou déficit (—) (b+c+d) 1	Position comptable cumulative après exécution des opérations relatives au mois de mai 1955 excédent (+) ou déficit (—)	Opérations effectuées au titre du mois de juin 1955		Position comptable cumulative après exécution des opérations relatives au mois de juin 1955 excédent (+) ou déficit (—) du pays membre (f+g+h) 1 3	Quotas	« Rallonges » facilités de règlement au delà des quotas crédeurs (C) débiteurs (D) 5
	Excédents (+) b	Déficits (—) c				d	e			
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
Autriche .....	346,4	444,4	+ 2,7	— 95,2	+ 11,8	— 0,6	— 9,1	+ 2,1	84,0	{ 32,6 C <sup>s</sup> 70,0 C
Belgique-Luxembourg .....	1.539,5	802,1	+ 25,6	+ 763,0	+ 316,0	— 5,1	+ 13,6	+ 324,5	432,0 <sup>4</sup>	125,0 C
Danemark .....	567,6	793,7	— 6,8	— 232,9	— 230,3	+ 0,7	— 15,8	— 245,4	234,0	18,2 D
France .....	1.095,7	1.953,5	— 24,7	— 882,5	— 301,8	+ 4,1	néant	— 297,7 <sup>7</sup>	624,0	45,5 D
Allemagne .....	2.542,8	1.165,6	+ 28,7	+ 1.405,9	+ 1.010,7	— 5,0	+ 61,2	+ 1.066,9	600,0	{ 313,6 C <sup>s</sup> 450,0 C
Grèce .....	120,9	439,7	+ 0,0	— 318,8	— 53,7	—	+ 3,8	— 49,9	54,0 <sup>4</sup>	—
Islande .....	7,0	30,8	— 0,3	— 24,2	— 9,0	+ 0,3	— 0,5	— 9,3	18,0	1,6 D
Italie .....	766,6	1.259,1	— 1,4	— 493,9	— 355,6	+ 7,7	— 17,5	— 365,4	246,0	164,0 D
Pays-Bas .....	1.426,4	1.038,5	+ 12,8	+ 400,7	+ 378,8	— 2,0	— 11,1	+ 365,6	426,0	100,0 C
Norvège .....	451,2	700,0	— 6,7	— 255,5	— 209,2	+ 0,9	— 6,3	— 214,6	240,0	14,8 D
Portugal .....	248,1	262,0	+ 3,6	— 10,3	— 14,9	—	— 8,1	— 23,0	84,0	—
Suède .....	807,3	767,5	+ 8,6	+ 48,3	+ 11,0	— 2,3	+ 9,3	+ 18,0	312,0	—
Suisse .....	835,0	498,4	+ 13,6	+ 350,2	+ 256,7	— 2,8	— 6,3	+ 247,7	300,0	125,0 C
Turquie .....	275,3	616,3	— 6,5	— 347,5	— 261,1	—	— 4,5	— 265,5	60,0	—
Royaume-Uni .....	2.861,9	3.120,1	— 47,1	— 305,3	— 536,3	+ 4,1	— 19,6	— 551,7	1.272,0	77,5 D
Totaux ...	13.891,7	13.891,7	+ 95,6 — 93,5	+ 2.968,0 — 2.965,9	+ 1.985,0 — 1.971,9	+ 17,8	+ 87,9 — 98,8	+ 2.024,8 — 2.022,6		

\* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni; le Royaume-Uni comprend, outre ses territoires d'outre-mer, les pays non participants de la zone sterling.

1 La différence entre la position cumulative nette (colonne e) et la position comptable cumulative (colonne i) correspond à l'effet net des facteurs suivants : utilisation de ressources existantes, de soldes initiaux et de ressources spéciales; règlements spéciaux effectués au 1<sup>er</sup> juillet 1952 dans le cas de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et du Portugal; ajustements et règlements opérés lors du renouvellement de l'U.E.P. le 1<sup>er</sup> juillet 1954; remboursements initiaux effectués par l'Islande au titre des opérations du mois de décembre 1954; versements échelonnés au titre de l'amortissement effectués jusqu'à ce jour, ainsi que les versements spéciaux en or reçus et effectués par l'Union lors des opérations de janvier 1955; remboursements en or faits à la France jusqu'à ce jour conformément à l'article 10 bis; les trois premiers versements effectués en remboursement du crédit spécial accordé par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise à l'U.E.P.

2 Ces ajustements n'entraînent aucun versement d'or; ils sont opérés pour maintenir la position comptable cumulative (colonne i) à un montant double de la dette ou de la créance de chaque pays.

3 La position comptable cumulative est égale au double de la dette ou de la créance de chaque pays, sauf dans les cas suivants :  
 Grèce : règlement intégral en or ou en dollars en vertu de l'Article 13 (a) au delà de son quota débiteur qui est bloqué et considéré comme égal à zéro ..... 49,9  
 Turquie : quota débiteur utilisé ..... 60,0  
 règlement entièrement en or ou en dollars en vertu de l'Article 13 (a) au delà de son quota débiteur ..... 205,5

De même le Portugal ayant préféré régler temporairement en dollars les montants de crédit qu'il aurait dû recevoir au titre des opérations des mois d'avril, de mai et de juin 1955, 0,2 millions d'u.c. seulement de crédit a été accordé au Portugal (lors des opérations du mois de mars 1955).

4 Le quota débiteur de la Grèce est bloqué et considéré comme égal à zéro, le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en tant que crédeur est de 402,6 millions d'unités de compte.

5 Chiffres définitifs, calculés compte tenu des modifications opérées depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1954.

6 Ces montants, qui font partie des « rallonges » de l'Autriche et de l'Allemagne, étaient nécessaires pour couvrir les excédents venant en dépassement du quota de ces pays au début de l'exercice 1954-55.

7 Non compris les montants d'or versés par la France à l'Union avant le 30 juin 1954 au delà de son quota. Ces montants ont été exclus de la position comptable cumulative, mais peuvent être recouverts par la France en règlement d'excédents nets pour la période postérieure au 30 juin 1954. Du total de ces montants (369,4 millions d'u.c.), 108,8 millions ont été remboursés jusqu'aux opérations au titre du mois de juin 1955 inclusivement, laissant un solde de 260,6 millions.

# TABLE DES MATIERES

## STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

	Tabl.		Tabl.
<b>MARCHE DE L'ARGENT.</b>		<b>PRODUCTION.</b>	
I. — Taux d'escompte et de prêts .....	2	I. — Production charbonnière et métallurgique ...	55 <sup>1</sup> et 55 <sup>2</sup>
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne .....	4	II. — Industrie textile .....	56 <sup>1</sup>
III. — L'argent au jour le jour .....	8	III. — Productions diverses .....	56 <sup>2</sup>
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission .....	86 <sup>9</sup>	IV. — Energie électrique .....	58
		V. — Gaz .....	59
<b>METAUX PRECIEUX.</b>		<b>CONSOMMATION.</b>	
Cours des métaux précieux .....	9	I. — Indices des ventes à la consommation.	
		a) Indices des ventes mensuelles	
		base moyenne : 1936 à 1938 = 100 .....	65 <sup>1</sup>
		b) Indices des ventes mensuelles : base moyenne	
		mensuelle 1953 = 100 .....	65 <sup>2</sup> et 65 <sup>3</sup>
<b>MARCHE DES CHANGES.</b>		II. — Consommation de tabac .....	66
I. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique .....	10 <sup>1</sup>	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays .....	67
II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles .....	10 <sup>2</sup>	<b>TRANSPORTS.</b>	
<b>MARCHE DES CAPITAUX.</b>		I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
I. — Cours comparés de quelques fonds publics .....	14	a) recettes et dépenses d'exploitation .....	70 <sup>1</sup>
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers .....	15 <sup>1</sup>	b) wagons fournis à l'industrie .....	70 <sup>2</sup>
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles .....	15 <sup>2</sup>	c) trafic :	
IV. — Rendement des principaux types de valeurs à revenu fixe .....	16	1 <sup>o</sup> trafic général .....	70 <sup>2</sup>
V. — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge :		2 <sup>o</sup> grosses marchandises .....	70 <sup>3</sup>
Tableau rétrospectif .....	17 <sup>1</sup>	A) ensemble du trafic	
Année 1954 :		B) service interne belge	
Détail des émissions .....		II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux .....	70 <sup>4</sup>
Groupement par importance du capital .....		III. — Mouvement des ports :	
Groupement par importance du capital : janvier et février 1955 .....	17 <sup>4</sup>	a) Port d'Anvers .....	71 <sup>1</sup>
VI. — Emprunts des pouvoirs publics .....	18	b) Port de Gand .....	71 <sup>2</sup>
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal .....	19	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure ...	72
VIII. — Inscriptions hypothécaires .....	20	<b>COMMERCE EXTERIEUR.</b>	
<b>FINANCES PUBLIQUES.</b>		Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.) .....	75
I. — Situation de la Dette publique .....	25 <sup>1</sup>	<b>CHOMAGE.</b>	
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique .....	25 <sup>2</sup>	I. — Chômage complet et partiel .....	81 <sup>1</sup>
III. — Aperçu de l'exécution des budgets .....	25 <sup>3</sup>	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 <sup>2</sup>
IV. — Rendement des impôts .....	26	III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés .....	81 <sup>3</sup>
<b>REVENUS ET EPARGNE.</b>		IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions .....	81 <sup>4</sup>
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		<b>STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.</b>	
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en 1954 .....	30 <sup>1</sup>	I. — Belgique et Congo belge :	
Tableau rétrospectif .....	30 <sup>2</sup>	Situations globales des banques .....	85 <sup>1</sup>
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite .....	31	Banque Nationale de Belgique :	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Epargne;		Situations hebdomadaires .....	85 <sup>2</sup>
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :	
III. — Indice trimestriel des salaires .....	32	Situations mensuelles .....	85 <sup>3</sup>
		Stock monétaire en francs belges .....	85 <sup>4</sup>
<b>MOUVEMENT DES AFFAIRES.</b>		Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique .....	85 <sup>5</sup>
I. — Activité des Chambres de Compensation .....	35	II. — Banques d'émissions étrangères.	
Mouvement du débit		Situations :	
II. — Mouvement des chèques postaux .....	36	Banque de France .....	86 <sup>1</sup>
		Bank of England .....	86 <sup>2</sup>
		Federal Reserve Banks .....	86 <sup>3</sup>
		Nederlandsche Bank .....	86 <sup>4</sup>
		Sveriges Riksbank .....	86 <sup>5</sup>
		Banca d'Italia .....	86 <sup>6</sup>
		Bank Deutscher Länder .....	86 <sup>7</sup>
		Banque Nationale Suisse .....	86 <sup>8</sup>
		Taux d'escompte .....	86 <sup>9</sup>
<b>PRIX.</b>		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
a) Indices des prix de gros en Belgique .....	45 <sup>1</sup>	IV. — Union Européenne de Paiements :	
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger .....	45 <sup>2</sup>	Résumé de la situation financière .....	88 <sup>1</sup>
c) Indices des prix de détail en Belgique .....	46	Règlement de la position des pays membres .....	88 <sup>2</sup>

---

---

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.  
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.

---

---